



**HAL**  
open science

## Corpus des inscriptions de la France médiévale, 20

Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Mora

► **To cite this version:**

Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Mora. Corpus des inscriptions de la France médiévale, 20: Côte-d'Or. CNRS éditions, 20, pp.137, 1999, Corpus des inscriptions de la France médiévale, 2-271-05661-6. halshs-03217027

**HAL Id: halshs-03217027**

**<https://shs.hal.science/halshs-03217027>**

Submitted on 4 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Côte-d'Or

Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Mora

### Résumé

Le vingtième fascicule du Corpus des inscriptions de la France médiévale regroupe 112 inscriptions réparties sur 23 localités couvrant l'ensemble du département actuel. La moitié de ces textes concerne deux édifices : Saint-Bénigne de Dijon (33 inscriptions) et Saint-Nicolas-lès-Cîteaux (23 inscriptions). Aucun des textes recensés pour ce dernier édifice n'est aujourd'hui conservé. L'un des intérêts de cette publication consiste dans le regroupement, même si celui-ci présente un certain nombre de difficultés à propos de la datation de ces textes épigraphiques, puisqu'il n'est pas toujours possible de distinguer entre un texte original et une réfection à partir d'un modèle ancien.

La période couverte s'étend du IXe au XIIIe siècle (4 inscriptions aux IXe-Xe, 4 au XIe, 27 au XIIe, 77 au XIIIe).

Les épigraphes sont présentées suivant le schéma utilisé dans les fascicules précédents. Deux index, un des noms de personnes et de lieux, un de matières, et des planches comprenant 28 figures complètent le volume.

---

### Citer ce document / Cite this document :

, . Côte-d'Or. Paris : CNRS Editions, 1999. pp. 3-157. (Corpus des inscriptions de la France médiévale, 20);

[https://www.persee.fr/doc/cifm\\_0000-0000\\_1999\\_cat\\_20\\_1](https://www.persee.fr/doc/cifm_0000-0000_1999_cat_20_1)

---

Fichier pdf généré le 21/02/2020

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# ***CORPUS DES INSCRIPTIONS DE LA FRANCE MÉDIÉVALE***

**20**

***CÔTE-D'OR***

Textes établis et présentés par :

Robert FAVREAU

*Professeur émérite*

Jean MICHAUD

*Ingénieur de Recherche au CNRS*

et Bernadette MORA, *Ingénieur d'études au CNRS*

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 PARIS

1999

## SCHÉMA D'ÉTUDE DES INSCRIPTIONS

- A - Fonction de l'inscription.
- B - Lieu de conservation.
- C - Support et dimensions.
- D - Transcription.
- E - Traduction.
- F - Remarques paléographiques.
- G - Remarques linguistiques.
- H - Sources (bibliques, littéraires, liturgiques ou profanes) et formules.
- I - Commentaire historique et datation.

Dans le volume consacré aux inscriptions du département de la Côte-d'Or un dossier était particulièrement difficile à traiter, celui de l'abbaye de Cîteaux. Nous avons heureusement eu la chance de bénéficier des remarques, corrections et apports de renseignements nouveaux de la part de Madame Marie-Françoise Damongeot, conservateur en chef au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, de Madame Martine Plouvier, conservateur général du patrimoine, et de frère Placide, moine à Cîteaux. Qu'ils en soient vivement remerciés. Sans eux ce dossier compliqué n'aurait pu être présenté de façon correcte. La difficulté majeure réside dans le fait de réaliser un inventaire national, objectif qui ne peut être atteint de façon aussi complète et fouillée qu'une étude particulière menée sur place. On ne se dissimule pas d'ailleurs que l'histoire de la Bourgogne est si riche, que ce présent recueil appellera bien des compléments. Au début d'une de ses lettres saint Bernard évoquait l'Écriture : « Quand un homme sera à la fin de ses recherches, il trouvera qu'il ne fait que commencer » (Ecclésiastique, XVIII, 7).

Robert FAVREAU  
directeur honoraire du CESC

## BIBLIOGRAPHIE DES PRINCIPAUX OUVRAGES ET ARTICLES CITÉS

- « Compte rendu de la Commission des antiquités », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XII, 1889.
- ADHÉMAR (Jean), DORDOR (Gertrude), « Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle », *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1974, juillet-août, septembre 1976, juillet-août 1977 et octobre, novembre 1986.
- ALVERNY (Marie-Thérèse d'), *Alain de Lille, Textes inédits...*, Paris, 1965 (Études de philosophie médiévale, LII).
- AUBERT (Marcel), « Église Saint-Bénigne », *Congr. archéol. France, Dijon, 1928* (Paris, 1929).
- AUBERT (Marcel), *La Bourgogne. La sculpture*, Paris, 1930, t. III.
- BAYLE-MASSON (J.), « La sculpture romane dans quelques églises rurales de Côte-d'Or », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, XXIII, 1947/53.
- BEAULIEU (Michèle), « Les anciens portails de Saint-Bénigne de Dijon », *Bull. monum.*, t. CXV, 1957.
- BÉGULE (L.), *L'abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne*, Paris, 1950.
- BOUDOT, « D'un bas-relief représentant un Sauveur assis sur un trône accompagné des quatre animaux ordinaires, trouvé dans les ruines des anciennes églises de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, 1832-33.
- BOUGAUD (abbé), *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1874.
- BOUGAUD (abbé), *Étude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne*, Autun, 1859.
- CASTELLANE (marquis de), *Inscriptions du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle recueillies principalement dans le Midi de la France*, Toulouse, 1835.
- CAUMONT (A. de), « Excursion archéologique en Bourgogne », *Bull. monum*, t. VII, 1841.
- CHABEUF (H.), « Bornes de la terre abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye », *Revue de l'art chrétien*, 4<sup>e</sup> sér., t. IX, 1898.
- Le même, « Histoire d'une église, 2<sup>e</sup> partie. Épigraphe de l'église de Saint-Seine. C.R. des travaux de la Commission des antiquités », *Mém. Comm. des Antiquités du départ. de la Côte-d'Or*, t. XI, 1885-88.
- Le même, « L'église Saint-Bénigne de Dijon », *Revue de l'art chrétien*, 5<sup>e</sup> sér., 1895.
- Le même, « L'église de Rouvres », *Revue de l'art chrétien*, 4<sup>e</sup> sér., t. IX, 1898.
- Le même, « La croix reliquaire de Rouvres », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XII, 1895.
- Le même, « Pierre tombale dans l'église abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye », *Revue de l'art chrétien*, 4<sup>e</sup> sér., t. VIII, 1897.
- CHAMOT (M.), *English Medieval Enamels*, Londres, 1930.
- Chefs-d'œuvre romans des Musées de province (2 nov. 1957-24 mars 1958)*, Paris, s.d.
- CHOMTON (abbé L.), *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1900.
- CORNEREAU, « Épigraphe bourguignonne. Les hôpitaux du Saint-Esprit et de Notre-Dame de la Charité à Dijon », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XII, 1889-95.
- DEDIEU (Hugues), « Les sépultures de quelques églises franciscaines du nord de la Loire d'après les dessins de la collection Gaignières. Répertoire géographique-chronologique », *Archivum franciscanum historicum*, t. LXXI, n<sup>o</sup> 1-2, 1978.
- DESCHAMPS (P.), « Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII<sup>e</sup> siècle », *Bull. monum.*, t. LXXXVIII, 1929.
- DESCHAMPS (P.), « Les deux tympans de Saint-Bénigne de Dijon et de Til-Châtel (Côte-d'Or) », *Bull. monum.*, t. LXXXI, 1922.

- DESCHAMPS (Paul), « Tympan romans à Dijon », *Bull. Soc. Antiq. France*, 1922.
- DUMAY (Gabriel), *Église et abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, Paris/Dijon, 1882.
- Le même, « Les tombes de l'église de Rouvres », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XII, 1895.
- English Romanesque Art 1066-1200. Hayward Gallery, London 5 April-8 July 1984*, Londres, 1984.
- ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française*, 2<sup>e</sup> partie, t. I, Paris, 1929.
- FETU (A.), « Rapport sur les bornes délimitant les territoires de l'ancienne terre abbatiale de Saint-Seine », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XIII, 1895-1900.
- GAUTHIER (Marie-Madeleine), *Émaux du Moyen Âge occidental*, Fribourg, 1972.
- La même, *L'œuvre de Limoges, 1, L'époque romane. Émaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, Paris, 1987.
- GLEIZE (E.), *Catalogue descriptif des objets d'art formant le musée Anthelme et Edna Trimolet*, 1883.
- GONSE (Louis), *Les chefs-d'œuvre des Musées de France. Sculpture. Dessins. Objets d'art*, Paris, 1904.
- HAMANN (Richard), *Die Abteikirche von St. Gilles und ihre künstlerische Nachfolge*, Berlin, 1956.
- LAPEYRE (André), *Des façades occidentales de Saint-Denis et de Chartres aux portails de Laon*, Paris, 1960.
- LEBEAU (M.), « Découverte du tombeau du bienheureux Alain de Lille », *Collectanea ord. cist. reform.*, 23 (1961).
- LEFEVRE-PONTALIS (E.), « Répertoire des architectes, maçons sculpteurs, charpentiers et ouvriers français au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle », *Bull. monum.*, 1911.
- MARILIER (chanoine Jean), *Chartes et documents de l'abbaye de Cîteaux, 1098-1182*, Rome, 1961 (Bibliotheca cisterciensis, I).
- Le même, « La figuration des morts dans la chrétienté médiévale jusqu'à la fin du premier quart du XIV<sup>e</sup> s. », *Cahiers de Fontevraud*, n<sup>o</sup> 1, mai 1988.
- Le même, « Les tombes médiévales de l'église d'Arceau », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XXXIV, 1984-86.
- MARILIER (chanoine Jean), QUARRE (Pierre), « L'église abbatiale de Bèze », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XXVII, 1972.
- MARTENE (dom) et DURAND (dom), *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> parties, Paris, 1717.
- MICHAUD (Jean), « Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Épigraphie et liturgie », Poitiers, 1978 (thèse d'histoire, dactyl.).
- MIGNARD « Histoire des principales fondations religieuses du baillage de la Montagne. Grand prieuré du Val-des-Choux », *Mém. Comm. Antiq. de la Côte-d'Or*, t. VI, 1861-1864.
- MIGNARD, « Notice sur une partie d'inscription gravée sur un fragment de marbre blanc trouvé à Pothières et conservé à la bibliothèque de Châtillon », *Congr. archéol. France. Séances générales tenues à Dijon en 1852* (Paris, 1853).
- MITCHELL (H.P.), « English Enamels », *Burlington Magazine*, t. XLIX, oct. 1926.
- OURSSEL (Ch.), « Les tympan romans de Saint-Bénigne de Dijon », *Bull. Acad. Sc., arts et belles-l. Dijon*, déc. 1923.
- OURSSEL (Raymond), *Évocation de la chrétienté romane*, La Pierre-qui-Vire, 1968.
- PEIGNOT (abbé Gabriel), « Notice sur un bas-relief représentant les figures mystéricuses et symboliques dont les quatre évangélistes sont ordinairement accompagnés, suivie de recherches sur l'origine de ces symboles », *Mém. Comm. Antiq. Côte-d'Or*, 1838-41, t. I.
- PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*, 1791, Archives départementales Côte-d'Or, Q824.
- PERRAULT-DABOT (A.), « Une stèle funéraire gallo-romaine avec inscription carolingienne en l'église de Molinot », *Bull. Com. tr. Hist. Arch.*, 1919.
- PETIT (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, t. V, Paris, 1894 [réimpr. 1976].
- PETIT (Victor), « Rapport sur la visite des monuments de Beaune », *Congr. archéol. France. Séances générales tenues à Dijon en 1852* (Paris, 1853).
- PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. I et II, Dijon, 1741 [réimpr., Paris, 1974].
- POINSSOT (Claude), « Note sur le réfectoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Bénigne de Dijon », *Bull. des relations artistiques France-Allemagne*, n<sup>o</sup> spécial, *L'architecture monastique*, mai 1951.

- PORTER (A. Kingsley), *Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Roads*, I : Text ; II : Burgundy Illustrations, Boston, 1923.
- PRESSOUYRE (L.), « Le patrimoine monumental de la France et ses réserves archéologiques », *Revue de l'art*, 1980, n° 4.
- QUARRE (P. et B.), *Églises de Côte-d'Or*, Paris, s.d.
- QUARRE (Pierre), « Les sculptures du tombeau de saint Lazare à Autun et leur place dans l'art roman », *Cahiers civil. médiév.*, t. V, 1962.
- QUARRE (P.), « Saint-Bénigne de Dijon d'après la tombe de l'abbé Hugues d'Arc », *Bull. monum.*, t. 103, 1945.
- RAGUIN (V.C.), « Windows of Saint-Germain-lès-Corbeil : A traveling glazing Atelier », *Gesta*, t. XV, 1976.
- Le même, *Stained Glass in Thirteenth Century Burgundy*, Princeton, 1982.
- RHEIN (André), « Beaune », *Congr. archéol. France, Dijon, 1928* (Paris, 1929).
- ROSSIGNOL, « Inscription du tombeau de saint Bénigne à Dijon », *Bull. Com. lang., hist. et arts France*, t. IV, 1857.
- SAPIN (Chr.), « Deux chapiteaux de Moutiers-Saint-Jean. Contribution à l'étude de la sculpture romane en Bourgogne à propos de deux chapiteaux récemment découverts près de Moutiers-Saint-Jean », *Comm. Antiq. Côte-d'Or*, t. XXXII, 1980-81.
- SCHLINK (Wilhelm), *Saint-Bénigne in Dijon. Untersuchungen zur Abteikirche Wilhelms von Volpiano*, Berlin, 1978.
- STRATFORD (Neil), « The Romanesque Marble Altar-Frontal in Beaune and Some Cîteaux-Manuscripts », *The Vanishing Past. Studies of Medieval Art, Liturgy and Metrology presented to Christopher Hohler*, Oxford, 1981.
- TABOUROT DES ACCORDS, *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, Paris, 1608.
- TERRET (Victor), *La sculpture bourguignonne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Ses origines et ses sources d'inspiration*, Autun/Paris, 1914.
- VAIVRE (Jean-Bernard de), « Dessins inédits de tombes médiévales bourguignonnes de la collection Gaignières », *Gazette des Beaux-Arts*, 1986.





## 1-2

### ARCEAU

L'église rurale Saint-Pierre d'Arceau abritait plusieurs pierres tombales de la famille d'Arceau, datées de la fin du XIII<sup>e</sup> s. et du premier quart du XIV<sup>e</sup> s. Ces pierres avaient fait l'objet au XVII<sup>e</sup> s. d'un relevé de Pierre Palliot, historien et généalogiste, qui en fournit un dessin assez grossier. Elles subirent par la suite des dégradations et des mutilations progressives. Les fragments qui en restaient ont été consolidés et regroupés en 1985 en haut de la nef de l'église, du côté nord.

Des deux pierres tombales antérieures à la fin du XIII<sup>e</sup> s. qui subsistaient pour partie en 1985, seule celle d'Amies d'Arceau était conservée lors de notre passage en mai 1991.

### 1

#### 1296, 2 octobre – Pierre tombale d'Huguenin d'Arceau

- A – Épitaphe d'un écuyer.
- B – Dalle tumulaire non trouvée. Le chanoine Jean Marilier en donne une description et une photographie en 1986. La pierre était déjà fort abîmée et il manquait la partie inférieure de la dalle. Huguenin était représenté en habit de chevalier, sous une arcature trilobée. Il tenait dans sa main droite une lance, portait l'écu des Arceau brisé d'un lambel à cinq pendants et ceignait une longue épée. Ses pieds reposaient sur deux chiens. A la partie supérieure dans les écoinçons se tenaient deux anges thuriféraires.
- D – La transcription proposée s'appuie sur l'illustration de l'article du chanoine Marilier. La partie manquante, présentée entre crochets, a été restituée à partir du dessin du XVII<sup>e</sup> s.

Petit côté supérieur :

❖ CI : GIT : HUGUENINS : D ACE

Grand côté droit :

AUS : ESCUIERS : ET : SIRES : DE : MONSM[E LVI AM PARTIE LIQUIEX FUT MORZ]

Petit côté inférieur :

[LOU MARDI APRES LA SAINT]

Grand côté gauche :

[REGMI L AN DE GRACE MCC]IIII<sup>xx</sup> : ET : XVI : PRIEZ : POR : L ARME : QUE : DEX : L AIT : AMEN

E – ❖ Ci-gît Huguenin d'Arceau, écuyer et sire du même lieu\* en partie, qui mourut le mardi après la Saint-Remi [2 octobre], l'an de grâce 1296. Priez pour son âme. Que Dieu l'ait. Amen.

F – Voir inscription suivante.

H – Le formulaire de cette épitaphe est classique pour l'époque. L'expression « ci gît » ou ses variantes « chi gist », traduction littérale du latin *hic jacet* sont fréquentes à partir du XIII<sup>e</sup> s. Il en va de même pour les mots « liquiex (lequel ou laquelle) trepassa », ainsi que pour la demande de prières « Priez pour l'âme » ou ses variantes « Priez pour s'âme » ou « Priez pour l'âme de li ».

La datation indiquée à partir d'une fête religieuse se rencontre déjà à l'époque carolingienne, mais elle est alors peu répandue et ne se réfère guère qu'à des fêtes majeures (Noël, Pâques, Assomption) ou souvent à des saints dont le culte est très répandu (Jean Baptiste, Martin). Elle se développe au XII<sup>e</sup> s. (14 exemples recensés) et deviendra beaucoup plus fréquente à partir du siècle suivant (252 exemples).

I – Le nom de la paroisse est *Acellis*, *Acels*, *Aceaus*, etc. jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. La forme Arceau n'apparaît qu'à partir de 1586 et l'emporte dès lors. On a en 1253 un *Arcellis* mais cet acte n'est connu que d'après une copie de 1657<sup>1</sup>.

Le chanoine Marilier précise que deux familles féodales ont porté le nom d'Arceau. Celle à laquelle s'apparentait Huguenin formait une branche cadette de la famille de Montsaugéon. Elle apparaît en 1188 avec Amédée d'Arceau et son frère Hugues.

Huguenin était le fils de Jean, sire d'Arceau et petit-fils de Hugues III. Il avait pour frère Amies qui décéda un an après lui<sup>2</sup>. Les deux frères avaient dû recevoir en héritage la moitié des terres d'Arceau possédées par leur père et portaient tous deux le titre de sire d'Arceau, ce que semble signifier l'expression « de monsmme liu am partie » relevée dans l'épitaphe d'Huguenin et qui peut sans doute être comprise comme « du même (mesmes) lieu en partie ». A la mort d'Huguenin et à celle de son frère Amies la moitié de leur succession revint à leur tante Helvis qui, par acte du 6 février 1298, en fit hommage à l'évêque de Langres. On peut supposer que la seconde moitié de la succession des deux frères, morts sans descendants, alla à leur autre tante Simone dont l'épitaphe, datée de 1325, se trouve elle aussi à Arceau.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 89, fig. 465 bis [dessin].

MARILIER, « Les tombes médiévales de l'église d'Arceau », p. 267-268, fig. 2 [texte].

## 2

### 1297, 12 mai – Pierre tombale d'Amies d'Arceau (pl. I, fig. 1, pl. II-III, fig. 3-6)

A – Épitaphe d'un chevalier.

B – Pierre tombale fixée contre le mur nord, au fond de la nef. Le défunt est représenté en effigie de façon identique à celle de la dalle précédente. La pierre, classée le 5 novembre 1923, a été restaurée, les coins supérieur et inférieur de la partie droite ayant été brisés.

D – Petit côté supérieur :

❖ : CI : GIT : MES : SIRES : AMIES

\* Nous tenons à remercier vivement ici M. Philippe Ménard qui nous apporte des précisions sur les particularités dialectales du parler bourguignon aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. La forme « liu » au sens de « lieu » est attestée dans un texte d'archive de Bourgogne (PHILIPON, « Les parlers de Bourgogne au Moyen Age », *Romania*, t. 39, 1910, p. 476-531 et t. 41, p. 540-600. Le lecteur tirera profit à consulter également l'édition des fabliaux donnée par M. Ménard aux éditions Droz en 1979 (p. 155, n. VII, p. 238) où l'auteur relève plusieurs exemples de cette forme.

1. A. ROSEROT, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Paris, 1874, p. 9-10.

2. Voir inscription suivante.

Grand côté droit :

D ACEAUS : CHEVALIERS : ET : SIRES : DOU : DIT : LUI : LI : QUEX :  
TRESPASSA : DE : CEST : SI

Petit côté inférieur :

EG[LE] : LOU : PREMIER<sup>3</sup> : DIEMOINGE : APRES :

Grand côté gauche :

LA : TRANLACION : SEIN : NICOLAS : EN : ESTE : LAN : DE : NOSTRE :  
SOINOUR : M : CC : IIII<sup>XX</sup> : ET : XVII : PRIEZ

Au-dessus de l'interligne, dans l'angle supérieur gauche :

POR : L ARME : QUE : DEX : L AIT : AMEN

- E – ✚ Ci-gît messire Amies d'Arceau, chevalier et sire dudit lieu, lequel trépassa de ce siècle le premier dimanche après la translation de saint Nicolas en été [12 mai], l'an de Notre Seigneur 1297. Priez pour son âme, que Dieu l'ait. Amen.
- F – Le texte est gravé entre deux filets encadrant l'ensemble de l'effigie. Faute de place, la fin de l'épithaphe a été inscrite en petits caractères au-dessus du filet supérieur en fin de texte. L'écriture est régulière et très soignée. On ne relève aucune liaison de lettres et les onciales prédominent. Des déliés ferment les *C*, les *E* et les *M*. Ces remarques s'appliquent également à l'épithaphe d'Huguenin, si l'on en juge par la reproduction qu'en a donnée le chanoine Marilier.
- H – La formulation de l'épithaphe est analogue à celle de la précédente. Seule diffère la formule de datation qui remplace ici « l'an de grâce » par « l'an de Nostre Soينour ».
- I – La fête de saint Nicolas d'été est celle de sa translation à Bari. Elle est inscrite au 9 mai dans les calendriers liturgiques. En 1297 le 9 mai tombait un jeudi, ce qui porte la date du décès d'Amies d'Arceau au dimanche 12 mai<sup>4</sup>.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 89, fig. 466 [dessin].

MARILIER, « Les tombes médiévales d'Arceau », p. 265-267, fig. 1 [texte].

Le même, « La figuration des morts dans la chrétienté médiévale », p. 267-268, fig. 2 [*id.*].

3. Transcription incertaine de ce mot. Il s'agit sans doute d'une abréviation. On peut penser à un P suivi du tilde abrégatif de la finale *-us*, ce qui renvoie au latin *primus*. Cette abréviation aurait été reconduite pour le français « premier ».

4. Outre les tombes d'Huguenin et d'Amies, l'église d'Arceau conserve les épithaphe de Simone, sœur de Jean d'Arceau, morte en 1325, de Guiot, sire de Perrigny et d'Arceau, décédé en 1329, d'Agnès de Perrigny, dame d'Arceau, morte en 1468 et de Claude de Mailly, seigneur d'Arceau, mort en 1489.

## 3

## BEAUNE

## Collégiale Notre-Dame

[avant 1162] – Fragment d'autel  
(pl. I, fig. 2)

- A – Inscription d'autel et mention d'une donatrice.
- B – Fragment de marbre provenant de l'ancien autel majeur de la collégiale, détruit en 1793. La plaque fut trouvée en 1843, au fond d'une cour du faubourg Saint-Martin, au-dessus de la porte d'une écurie. Les côtés avaient été retaillés pour former des ondulations qui devaient sans doute avoir été aménagées pour s'adapter à des pilastres de même profil. Le fragment conservé a été déposé dans la collégiale, au fond du chœur. On y voit représentée une Vierge désignant de sa main droite l'Enfant bénissant qu'elle tient sur ses genoux. A ses pieds, prosternée, est figurée la donatrice de l'autel.
- C – Fragment de marbre de 82,5 cm de haut et de 42 cm de large dans ses plus grandes dimensions. Hauteur du *A* de *altare* : 7 cm. Hauteur du *M* de *Mathildis* : 0,9 cm.
- D – Au-dessus de la tête de la Vierge :
- .....NUISTI : ✚
- Sous ses pieds :
- MATHILDIS · DUCISSA
- A la base du fragment :
- ...ALTARE ·
- E – ... duchesse Mathilde.... autel
- F – Écriture très soignée. La forme des onciales, notamment celle du *M* et du *T*, est conforme à celle que l'on rencontre habituellement en épigraphie entre le premier quart du XII<sup>e</sup> s. et le début du dernier.
- H – Le fragment...*nuisti*, gravé à la partie supérieure de cette plaque correspond vraisemblablement à la fin du mot *genuisti*. Il est possible que le texte qui accompagnait la représentation de la Vierge à l'Enfant se soit inspiré de l'antienne *Alma Redemptoris mater*<sup>5</sup> qui contient ce vocable : « .... *tu quae genuisti.... tuum sanctum Genitorem* ». Mais, il est peu probable que l'inscription ait cité exactement l'antienne, le mot étant suivi d'une croix gravée sur le marbre, ce qui semble bien indiquer une séparation de phrase.
- I – L'identité de cette duchesse Mathilde a été controversée. Comme l'écrit Neil Stratford trois possibilités ont été avancées : il s'agirait soit de la femme d'Odon I<sup>er</sup> (1078-1101), soit de celle d'Hugues II

5. L'*Alma Redemptoris mater*, une des quatre antiennes composées en l'honneur de la Vierge, est formée de six hexamètres attribués à Hermann Contract, abbé de Reichenau entre 1013 et 1054. La liturgie l'employait du début de l'Avent à la Purification (2 février) [A. MOLIEN, « *Alma Redemptoris mater* », *Catholicisme*, t. I, 1948, col. 345].

(1101-1142), soit encore de celle d'Odon III (fin du XII<sup>e</sup> s.). En fait, si l'on s'en rapporte à l'écriture on peut exclure la première, d'autant plus d'ailleurs que son existence n'a rien de certain et qu'il semble bien qu'elle ait gagné par erreur sa place dans les généalogies. De même, il convient d'écarter la duchesse Mathilde, épouse d'Odon, non seulement en raison de la brièveté de son union matrimoniale (1193-1195), mais aussi à cause de l'époque que semble indiquer l'étude épigraphique du fragment.

C'est donc certainement Mathilde de Turenne, femme d'Hugues II le Pacifique, qu'il convient de retenir. Après la mort de son mari en 1142, elle vint s'établir près de Beaune où elle mourut peu avant 1162. La plaque de marbre serait donc datable des années comprises entre ces deux dates, l'écriture invitant à ne pas trop s'écarter du milieu du XII<sup>e</sup> s.

On trouve une référence à Mathilde et à l'autel majeur de la collégiale devant lequel elle aurait été ensevelie dans le nécrologe du chapitre, compilé entre 1205 et 1207 : *V id. februarii. Eodem die obiit Matildis illustris ducissa Burgundie que construxit in ecclesia hoc altare majorem cum pavimento in honore sancte Dei genitricis Marie et dedit calicem aureum et vestimentum sacerdotale cum tunica et dalmatica et V solidos censuales in domo Hugonis castrati...*

*Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1894, p. 194-195 [texte].

PETIT, « Rapport sur la visite des monuments de Beaune », p. 121-122 [mention].

RHEIN, « Beaune », p. 277-278 [texte].

STRATFORD, « The Romanesque Marble Altar-Frontal in Beaune », p. 223-231 [texte, commentaire].

## 4-5

## BÈZE

## Ancienne abbaye Saint-Pierre

## 4

## [c. 1124] – Épitaphe d'Étienne de Reynel

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue. L'abbé Étienne aurait été inhumé à proximité de l'autel majeur.
- D –       ABBAS ECCLESIAM VENERABILITER RENOVAVIT  
           DUM RES ECCLESIAE PRO POSSE SUO DECORAVIT  
           STEPHANUS ECCLESIAE CAPUT EXTENDIT SUPER AMNEM
- E –       L'abbé Étienne rénova avec vénération l'église.  
           Tandis que, de tout son pouvoir, il embellit le bien de l'église,  
           au-dessus de l'onde il étendit le chevet de l'église.
- G – L'épitaphe est formée de trois hexamètres de médiocre qualité. Les deux premiers sont couplés en distique par une rime riche en *-avit*. On a placé le mot *ecclesiam, ecclesiae* à l'hémistiche de chaque vers.
- I – Sur l'actuelle commune de Bèze, à proximité d'une source, fut fondée dans la première moitié du VII<sup>e</sup> s., l'abbaye de La Fontaine, placée sous le patronage de saint Pierre. Les fondateurs étaient le duc Amalgaire, maire du Palais, et sa femme Aquiline. Ils établirent leur fils Vaudelin premier abbé. D'observance bénédictine, l'abbaye revint à la fin du VIII<sup>e</sup> s. aux évêques de Langres. L'édifice fut reconstruit dans le deuxième quart du IX<sup>e</sup> s., époque à laquelle il reçut comme relique le corps du martyr saint Prudent. Ravagé par les Normands, puis par les Hongrois au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> s., le monastère connut une période d'abandon dont il se releva à partir de 981, sous l'impulsion du duc de Bourgogne Henri et de l'évêque de Langres, Brunon de Coucy. Ce fut sous l'épiscopat de l'un de ses successeurs, Robert (c. 1085-1110), et l'abbatiate d'Étienne de Reynel, ancien prieur de Bar-sur-Seine, que l'abbaye connut son apogée. En 1105, l'abbé Étienne se rendit à Rome et obtint de Pascal II confirmation des privilèges de l'abbaye. Il reçut deux ans plus tard la visite du même pontife qui séjourna plusieurs jours dans le monastère et consacra l'autel majeur de l'abbatiale romane en cours de construction et dont la dédicace solennelle eut lieu en 1119. Sous le gouvernement de l'abbé Étienne, le monastère comptait une centaine de moines et l'église s'enrichit de nombreux biens et d'objets précieux.

C'est précisément ce qu'évoque son épitaphe dans le premier distique.

Le dernier vers veut faire allusion à une extension du chevet de l'église jusqu'à la Bèze, affluent de la Saône et certainement pas à un enjambement de la rivière par une partie de l'édifice.

## 5

## 1293, 31 octobre – Épitaphe de l'abbé Girard

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue. L'abbé Girard fut enseveli dans la nef de l'église. Sur le dessin de la collection Gaignières l'abbé est représenté en effigie, debout sous une arcature gothique trilobée, portant mitre et crosse.
- D – L'inscription était gravée à l'intérieur d'un filet double tout autour de la dalle tumulaire.
- Sur le petit côté supérieur :
- ✠ ABBAS · GIRARDUS · PRO · JURE · SUO
- Grand côté droit :
- LEOPARDUS · SOBRIUS · AC · HUMILIS · JUSTUS · FUIT · AC · SIBI · VILIS · QUEM · SEMEL · M · C · TER
- Petit côté inférieur :
- SEPTEM · MINUS · ARDUUS ·
- Grand côté gauche :
- ETHER · QUINTINI · FESTO · SUMPSIT · DEUS · HUIC · PIUS · ESTO :
- E – L'abbé Girard, léopard pour défendre son droit, fut sobre, humble, juste et peu soucieux de sa personne. L'an mil trois cents moins sept les hauteurs éthérées le ravirent, en la fête de Quentin [31 octobre]. Que Dieu lui soit clément.
- F – Le dessin de cette plate-tombe paraît suffisamment fiable pour juger de la paléographie de cette inscription, très proche de l'écriture des dalles tumulaires d'Arceau.
- G – L'épitaphe comporte quatre hexamètres léonins à rimes riches, de médiocre qualité, incluant une datation versifiée.
- H – Le vocable *leopardus* a sans doute été choisi en raison de la rime léonine avec *Girardus*. Un exemple du même ordre a pu être relevé dans l'épitaphe de Guichard, sire de Beaujeu, mort en 1331 et inhumé dans l'église de Belleville (Rhône)<sup>6</sup>. Mais le qualificatif renvoie aussi aux vertus que l'on reconnaît à l'abbé Girard III (1277-1293) dont on loue l'énergie à défendre les droits du monastère. Cette vigilance et cette pugnacité à défendre son bien est une des qualités que l'écriture reconnaît au léopard, à tel point qu'elle applique l'image à Yaweh lui-même : « *Et ego ero eis quasi laena, sicut pardus in via Assyriorum* » (Osée XIII, 7)<sup>7</sup>.
- I – L'église abbatiale de Bèze abritait également les sépultures et les épitaphes de plusieurs autres abbés dont on possède les relevés dus à Gaignières. On peut citer Gauthier de Ray († 1313), Simon Honoré de Torcenay († 1444), Simon de Saxe († 1471), Elyon de Lanthanna († 1474), Simon IV de Saint-Seine († c. 1482).

*Gallia christiana*, VI, col. 710 [texte]

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 84 [dessin].

6. *Princeps Guichardus leo corde gigas leopardus*.

7. On trouve également chez Jérémie (V, 6) l'expression *pardus vigilans*.



## 6-7

## BISSEY-LA-CÔTE

Layer-sur-Roche

Chapelle Sainte-Marie-Madeleine

## 6

1292, mai – Pierre tombale de Raoul Chaisot

- A – Épitaphe d'un laïc fondateur de la chapelle.
- B – Tombe disparue. Le défunt était représenté en effigie sous une triple arcature gothique. Revêtu de ses habits de chevalier, ceignant épée et écu à ses armes, il porte une lance dans sa main droite. Ses pieds reposent sur deux chiens. Sa sépulture se trouvait dans le chœur de la chapelle.
- D – Tout autour de la dalle, formant un cadre à l'effigie, était gravé :
- En haut :
- ❖ CI GIST MESSIRES ROOU
- Sur le grand côté droit :
- CHAISSOT SIRES DE LAIER QUI A FONDE CESTE CHAPELLE
- En bas :
- ET TRESPASSA L AN DE
- Sur le grand côté gauche :
- GRACE M CC L XXX ET XII OU MOIS DE MAI DEX AIT L ARME AMEN
- E – ❖ Ci-gît messire Raoul Chaisot, sire de Layer, qui fonda cette chapelle et trépassa l'an de grâce 1292, au mois de mai. Dieu ait son âme. Amen.
- F – Le dessin de cette épitaphe est trop approximatif pour permettre des remarques paléographiques.
- G – Le qualificatif de « messire » apparaît dans les inscriptions en 1262<sup>8</sup>. Il sera appliqué aux nobles et aux prêtres. Ce n'est guère avant le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle que, dans les inscriptions bourguignonnes, le S (messires) cessera d'être la marque du singulier.
- I – Le *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, publié par Alphonse Roserot, fait état de plusieurs formes attestées pour Layer-sur-Roche. La première mention « Layé » est attestée en 1242. On trouve également « Leer » en 1252, « Laie » en 1380 et « Layel » en 1453. L'auteur pense qu'il s'agit

8. R. FAVREAU, J. MICHAUD, B. MORA, *Corpus des Inscriptions de la France médiévale*, 18, Allier, n° 13, p. 18-19.

d'une transformation par réduction de l'ancien Bissey-en-l'Hay, hameau tout proche de Bissey-la-Côte, cité en 1216 et 1243 et détruit vers cette date<sup>9</sup>. Selon l'épithaphe, ce serait Raoul Chaisot qui aurait fondé la chapelle Sainte-Marie-Madeleine.

DE VAIVRE, « Dessins inédits », p. 115 [dessin].

## 7

### 1293, 1<sup>er</sup>-28 mars (n. st.) – Pierre tombale de Poince de Layer

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Cette tombe, disparue aujourd'hui, se trouvait autrefois dans la nef, près de la porte de l'église. La défunte était représentée en effigie, les mains jointes. De chaque côté de sa tête était placé un écu à ses armes.
- D – Autour de la dalle, encadrant l'effigie, on lisait :
- En haut : CI GIST DAMOISELLE POINCE DE  
Grand côté droit :  
          LAIER SOUER MON SEIGNOUR ROOU CHAISSOT TRESPASSEE L AN  
En bas :  
          DE GRACE MIL II CENZ  
Grand côté gauche :  
          IIII VINZ ET XII OU MOIS DE MARS PRIEZ POUR L ARME DE LI
- E – Ci-gît mademoiselle Poince de Layer, sœur de monseigneur Raoul Chaisot, trépassée l'an de grâce 1292, au mois de mars. Priez pour son âme.
- I – Les relevés de Gaignières font état de deux autres pierres tombales du début du XIV<sup>e</sup> s. portant des épithaphe, l'une d'un autre Raoul Chaisot de Layer, mort en 1303, la seconde de Perrenote, épouse de ce dernier, morte en 1307.
- En Bourgogne le changement d'année a lieu à Pâques. En 1293 cette fête tombe le 29 mars. L'épithaphe de Poince indiquant le décès au mois de mars, l'année 1292 ne peut donc pas convenir puisque la fête de Pâques se trouvait être le 6 avril cette année-là.

DE VAIVRE, « Dessins inédits », p. 115 [dessin].

<sup>9</sup>. Paris, 1924, p. 39 et 211.

## 8

## BUSSIÈRE-SUR-OUCHÉ (LA)

Ancienne abbaye

[fin XIII<sup>e</sup> s.] – Pierre tombale de l'abbé Geoffroi

- A – Épitaphe d'un abbé.  
 B – Pierre tombale disparue. La dalle, de forme trapézoïdale, porte la représentation d'une crose abbatiale.  
 D – Sur le pourtour de la dalle.

En haut :

✚ : ABBAS : GAU

Côté droit :

FRIDUS : JACET : ISTIC : QUI : QUASI : [SIDUS] : IN :

En bas :

CELIS : FUL

Côté gauche :

GESCAT : ET : SEMPER : PACE : QUIESCAT : AMEN

- E – ✚ L'abbé Geoffroi gît en ce lieu. Puisse-t-il briller tel un astre dans les cieux et à jamais reposer en paix. Amen.  
 G – L'inscription comportait certainement le mot *sidus*, omis sur le dessin, ce qui permet de rétablir un premier vers correct et de lui donner un sens cohérent, le texte se composant en fait de deux hexamètres léonins riches, sous réserve de correction des quantités du mot *fulgescat*.

La rime *sidus* est employée ailleurs avec le nom *Gaufridus* : en 1085 à Saint-Aubin d'Angers ; en 1281 à Saint-Merry de Linas (Essonne) ; en 1297 à Chapaize (Saône-et-Loire), ancienne abbaye de Lancharre.

- I – L'abbaye cistercienne d'hommes de La Bussière fut fondée en 1131, en un lieu dénommé Aiseraule (peut-être Oiserolles) sur un terrain appelé *Tres valles*. L'édifice fut détruit par un incendie et reconstruit peu après sur un nouvel emplacement à La Bussière dont il prit le nom<sup>10</sup>. L'abbaye fut supprimée par un arrêt du Conseil d'État du 26 septembre 1755 et unie au chapitre de la Sainte-Chapelle de Dijon. L'église devint alors paroissiale. La liste, partielle, des abbés de La Bussière ne recense pas le nom d'un abbé Geoffroi<sup>11</sup>.

10. *Anno ab incarnatione MCXXXI facta est abbatia de Aseraule... in territorio... quod Tres valles nuncupatur... Prefata abbatia, non multo post combusta, nomen pariter et locum mutavit quod est pariter Buxeria appellatur* (ROSEROT, *Dict. topogr. Côte-d'Or*, Paris, 1924, p. 67).

11. CANIVEZ (J.-M.), « Bussière (La) », *Dict. d'Hist. et de Géogr. ecclés.*, X, Paris, 1938, col. 1427.

L'abbaye de La Bussière abritait de nombreuses autres dalles tumulaires aujourd'hui disparues, dont la sépulture de Jean de Souberton, doyen de Pouilly, mort en 1279; la pierre tombale, placée devant le chœur, est toujours en place, mais l'inscription a totalement disparu et n'a fait l'objet d'aucun relevé. Les dessins d'archéologie publiés par Jean Adhémar et Gertrude Dordor font état de dix-neuf dalles tumulaires avec épitaphes pour le XIV<sup>e</sup> s. et de quatre autres pour le XV<sup>e</sup> s.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 24.  
PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3848, p. 433 [texte].

## 9-10

## CHÂTILLON-SUR-SEINE

## 9

## Abbaye Notre-Dame

1280 (n. st.), 13 avril – Épitaphe de l'abbé Jacques Ier

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Tombe disparue. L'abbé avait été enseveli dans le chœur de l'église.
- D – JACOBUS A MUNDO TRANSIVIT CORPORE MUNDO  
ANNO DOMINI MILLESIMO DUCENTESIMO SEPTUAGESIMO NONO IDUS APRILIS
- E – Jacques, pur en son corps, quitta ce monde l'an du Seigneur mil deux cent soixante dix-neuf, aux ides d'avril [13 avril].
- G – La première partie de l'épitaphe qui rapporte le décès de l'abbé, forme un hexamètre léonin à rimes riches.

Le jeu de mots entre le substantif *mundus* [le monde], et l'adjectif *mundus* [pur] se rencontre à plusieurs reprises dans les inscriptions médiévales. L'expression *corpore mundo* est quant à elle, peu répandue. On en connaît un autre exemple, également en Côte-d'Or, à l'abbaye de Molesmes, dans l'épitaphe de l'abbé Isembard, mort en 1238 et inhumé dans le chapitre<sup>12</sup>. La forme féminine *corpore munda* figurait dans l'épitaphe de Marguerite de Nielles, inhumée en 1275 dans l'abbaye d'Andres<sup>13</sup>. Cette expression, placée en fin d'hexamètre, peut être inspirée du *in corpore sano* de Juvénal, repris par Hildebert de Lavardin<sup>14</sup>.

La formule de datation introduite par *anno Domini* compte plus de cinq cents exemples répertoriés dans nos fichiers. La plupart d'entre eux se situent au XIII<sup>e</sup> s.

- I – En 1135 ou 1136 saint Bernard fit appel à des moines de Ruisscauville qui imposèrent au chapitre de cette ancienne collégiale de la forteresse des évêques de Langres la règle augustinienne, qui se vit confirmée en 1138 par Innocent II. Affiliée en 1142 à la congrégation d'Arrouaise, l'abbaye vint s'établir au centre de la boucle de la Seine et connut sa plus forte expansion dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. Les guerres qui, au XIII<sup>e</sup> s., dévastèrent la Champagne et la Bourgogne et les procès engagés par l'abbaye Notre-Dame avec les seigneurs de la ville et le couvent des Cordeliers, fondé en 1258, affaiblirent la discipline. En 1340 les charges seront transformées en bénéfices<sup>15</sup>.

12. Le septième hexamètre léonin rapporte : *Mortuus est mundo non Christo corpore mundo*.

13. On lit au quatrième hexamètre : *jucunda sapiens et corpore munda*.

14. *Orandum est ut sit mens sana in corpore sano* (P. L., t. 171, col. 1021).

15. FOSSIER (Robert), « Châtillon-sur-Seine », *Dict. Hist. et géogr. ecclés.*, t. XII, Paris, 1953, col. 588-589.

L'abbé Jacques I<sup>er</sup> apparaît comme signataire dans plusieurs chartes du prieuré trappiste du Val-des-Choux entre 1257 et 1275. D'après la liste donnée par R. Fossier l'abbatiate de Jacques I<sup>er</sup> se situe entre 1248 et 1279<sup>16</sup>.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 773-774 [texte].

## 10

### Musée

[fin IX<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> s.] – Fragment d'épithaphe  
(pl. IV, fig. 7)

- A – Épithaphe d'un enfant.
- B – Fragment de marbre blanc conservé au Musée sous le numéro d'inventaire 88.6035.1, provenant de l'église de Pothières.
- C – Fragment de 42 × 34,7 cm dans ses dimensions les plus larges. Hauteur de la première lettre : 3,2 cm.
- D – Restitution donnée selon les relevés de Martène et Durand pour les neuf premières lignes et selon Mignard pour la fin du texte.
1. [FRANCIA QUEM GENUIT LUGDUNUS FLUMINE SACRO]
  2. [DILUIT ET CHRISTO PARTICIPARE DEDIT]
  3. [THEODRICUM INNOCUUM RETINET HIC URNA SEPULTUM]
  4. [QUEM DURA EX MATRIS MORS TULIT UBERIBUS]
  5. [NEC TAMEN IN MORTIS POTERIT CONSISTERE REGNO]
  6. [QUEM VITAE AETERNAE FONS SACER EXHIBUIT]
  7. [GERMINE PRAECLARO CLARIS NATALIBUS ORTUS]
  8. [VIX ANN]US TRANSIERAT SPATIUM
  9. [CHRISTI RE]GNO<sup>17</sup> AETERNOS ILLE OBTINET ANNOS
  10. [ATQUE AGNUM N]IVEUM CANDIDUS INSEQUITUR
  11. [DEPONAT LACR]IMAS PIETAS JAM SANCTA PARENTUM
  12. [PRAEMISSUM ST]UDEAT PIGNUS AD ASTRA SEQUI
  13. [ABSTULIT HUNC] TERRIS OCTIMBRIS CONCITA MENSIS
  14. [QUINTA DIES C]ELSO RESTITUITQUE DEO
- E – Lyon, par son fleuve sacré, purifia celui que la France engendra et lui donna de participer au Christ. Cette urne contient ici enseveli l'innocent Thierry qu'une mort cruelle arracha au sein maternel. Et pourtant il ne séjourna pas au royaume de la mort, lui que nourrit la source sacrée de la vie éternelle. De brillante origine, issu d'une souche illustre, à peine avait-il franchi l'espace d'une année qu'il obtient d'éternelles années dans le royaume du Christ et que, paré d'éclatante blancheur, il suit l'Agneau couleur de neige. Que désormais la sainte piété de ses parents renonce aux larmes et s'attache à suivre jusqu'aux cieux le gage qui les y

16. *Ibid.*, col. 590.

17. Correction proposée à la place de *Sed Christum ino* donnée par Mignard. Le G devant NO est encore visible aujourd'hui et suggère l'ablatif *regno*, *Christi* demeurant hypothétique.

devance. Le cours du cinquième jour du mois d'octobre l'enleva à cette terre et le rendit à Dieu dans les cieux.

- F – Le fragment conservé se présente sans trace de réglure ni de ponctuation. Cependant la régularité de l'écriture et sa disposition montrent que le support a dû être préparé, peut-être à l'aide d'une mine de charbon, et l'espace soigneusement calculé avant la gravure de l'épithaphe. Les caractères sont bien gravés et ne comportent aucune onciale. Les liaisons de lettres, assez nombreuses, sont faites principalement par enclavements (*ille, obtinet, annos, insequitur, sancta, pignus, etc.*), mais on relève également quelques conjonctions (*N et E de obtinet, T et E de terris, M et E de mensis*) et plusieurs entrelacements (*N et O de aeternos, I et S de terris, de octimbris, de mensis*).
- G – Ce texte comporte sept distiques élégiaques, mais de très nombreux vers, hexamètres ou pentamètres comportent de graves erreurs de quantité. Seuls les premier, quatrième et sixième distiques répondent correctement aux exigences de la métrique. La rime léonine qui apparaît parfois dans certains paraît plutôt due au hasard qu'à la volonté de l'auteur. Ainsi en est-il au deuxième hexamètre, au cinquième et au dernier ou encore au dernier pentamètre.

On remarquera également le maintien de la diphtongue (*aeternos*) et la présence de l'archaïsme *octimbris*.

- I – Ce fragment de marbre a été trouvé au pied du mont Lassois, sur les bords de la Seine, à une huitaine de kilomètres de Châtillon-sur-Seine. A cet emplacement se trouvait la forteresse de *Latiscum* érigée par Girard de Roussillon, duc de Vienne et régent du royaume de Provence au temps de Charles le Chauve.

Pour sauvegarder les possessions qu'il avait en Bourgogne, le duc fonda sur deux de ses plus importants domaines deux abbayes, l'une d'hommes à Pothières, la seconde de femmes à Vézelay et plaça ses fondations sous l'autorité du Saint-Siège, se réservant les revenus à titre viager.

Girard mourut le 4 mars 878 ou 879, quelques mois après son épouse, Berthe, avec laquelle il avait eu plusieurs enfants, presque tous morts en bas âge. Tous deux furent inhumés dans l'église abbatiale de Pothières où leur tombeau devint très vite un lieu de vénération, tant de la part des moines que des fidèles. On leur attribua de nombreuses guérisons miraculeuses. Vers la fin du XII<sup>e</sup> s ou au début du XIII<sup>e</sup> s. un moine de Pothières écrivit une *Vita Girardi comitis* en s'inspirant notamment de plusieurs chansons de geste<sup>18</sup>.

L'épithaphe de leur enfant Thierry faisait partie du tombeau qui leur fut élevé. L'écriture du fragment conservé pourrait être de la fin du IX<sup>e</sup> ou du début du X<sup>e</sup> s. Le texte aurait été composé par un moine de Pothières nommé Lambert.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 106 [dessin].

CASTELLANE, *Inscriptions du V<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, p. 43-44, pl. II, n° 7 [*id.*].

MIGNARD, « Notice sur une partie d'inscription », p. 217-233 [texte, traduction, commentaire].

18. MISONNE, « Girard de Roussillon », *Dict. Hist. et géogr. ecclés.*, t. XX, Paris, 1984, col. 1476.

## 11

## DAIX

Bonvaux

Prieuré Notre-Dame

1270, 31 octobre ou 1272, 1<sup>er</sup> novembre – Pierre tombale de Kalo de Saulx <sup>19</sup>

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Pierre tombale conservée dans la chapelle. Le défunt est représenté en effigie sous une arcature trilobée. Armé en guerre, ceignant l'épée il tenait à dextre une lance et portait dans l'autre main un écu à ses armes, chargé d'une fasce et de trois oiseaux en chef. Ses pieds reposaient sur deux chiens. A la partie supérieure dans les écoinçons se tenaient deux anges thuriféraires.
- C – Pierre de 229,5 × 92, 5 cm. Hauteur de la première lettre : 5,2 cm.
- D – Tout autour de la dalle tumulaire, on lit :
- En haut :
- ANNO : DOMINI :  $\overset{\circ}{M}$  :  $\overset{\circ}{CC}$  : SE
- A droite :
- PTUAGESIMO :  $\overset{\circ}{II}$  : KALENDIS : NOVEMBRIS : OBIIT : DOMINUS : K[A]LO  
: DE : SAUZ :
- En bas :
- MILES : DOMINUS : DE
- A gauche :
- FONTANIS : ORATE : PRO EO : UT ❖ VITE : SOLAMEN : DET : SIBI :  
CHRISTUS : AMEN
- E – L'an du Seigneur 1270, le 2 des calendes de novembre [31 octobre] (ou 1272, aux calendes de novembre [1<sup>er</sup> novembre]), mourut le seigneur Kalo de Saulx, chevalier, seigneur de Fontaines. Priez pour lui afin que le Christ lui donne la consolation de la vie [éternelle]. Amen.
- F – L'observation sur place montre une écriture régulière. Les onciales sont nombreuses et variées et beaucoup d'entre elles fermées par des déliés, tels les *E*, les *M* et les *U*. Des déliés prolongent également le *F* de *Fontanis* et les *L*. Plusieurs *N* ont été tracés à l'envers.
- G – La fin du texte *ut vite solamen det sibi Christus amen* forme un hexamètre léonin riche.

---

19. La prise de vue n'a pu être réalisée.



- I – Dom Plancher remarque que la Maison de Saulx, d'antique noblesse, apparut dès la fin du dixième siècle avec Guy, comte du château de Saux. La branche aînée s'éteignit avec Jacques, sire de Saulx, décédé en 1298. De cette même souche étaient sorties trois autres branches du même nom qui se distingueront entre elles en ajoutant au nom de la Maison de Saulx, ceux de Fontaines, de Courtivron ou de Vantoux, selon les terres qui leur étaient échues en partage<sup>20</sup>.

C'est avec Jean, frère de Kalo, que cette branche de la Maison de Saulx va prendre le nom de Fontaines. Kalo succéda à son aîné, prenant après lui la qualité de seigneur de Fontaines. Par un acte de donation daté du mois d'août 1267, il fit don à l'église priorale de Bonvaux, pour son anniversaire et celui de sa femme, de toutes ses possessions, biens et revenus pour servir, à perpétuité, à l'entretien des religieux. L'acte fut approuvé par Dannez, femme de Kalo, et leurs enfants.

L'église priorale de Bonvaux abritait également les sépultures de Guillaume de Saulx, seigneur de Fontaines, fils du précédent, mort en 1307, et de Ponce de Saux, aîné de la branche dite de Vantoux, décédé également en 1307.

Le prieuré augustin de Bonvaux dépendait du Val-des-Écoliers. établi en 1215 il fut supprimé en 1790. Il est également désigné sous le nom du Val Notre-Dame de Talant, mentions que l'on trouve en 1231 sous la forme *Vallis Beate Marie juxta Talant* ou encore en 1266 sous l'appellation *Vallis Beate Marie prope Talant, ordinis Vallis Scolarium*. La première mention relevée par Roserot le désigne sous le nom de *Bonus Vallis Sancte Marie Divionis* et remonte à 1222. Six ans plus tard il est appelé *Vallis Beate Marie*. Il faut attendre 1269 pour voir apparaître un *Prioratus de Bonavalle*. En 1450 on trouve « Bon Vaul Nostre Dame Soubz Talent » et « Bonvaulx » en 1571<sup>21</sup>.

PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, p. 431 [texte, commentaire, dessin].  
DE VAIVRE, « Dessins inédits », p. 115 [dessin].

20. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. II, p. 409-430.

21. *Dict. topogr. Côte-d'Or*, p. 47.

**12-62**

**DIJON**

**12-16**

Cordeliers

**12**

1245, juillet – Épitaphe d’Agnès

- A – Épitaphe d’une laïque.
- B – Inscription disparue.
- D – HIC JACET AGNES DOMINA DE BRASEIO ET SEPULTA FUIT ANNO DOMINI M.CC.XLV MENSE JULIO CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE MERITIS CUJUS....AMEN
- E – Ci-gît Agnès, dame de Brazey. Elle fut ensevelie l’an du Seigneur 1245, au mois de juillet. Que son âme repose en paix, elle dont les mérites... amen.
- I – *Braseio* correspond vraisemblablement à l’actuel Brazey-en-Plaine, sur le canton de Saint-Jean-de-Losne. Les formes *Braiseium*, *Braseyum* et *Braiseyum* sont respectivement attestées en 1264, 1270, 1283. Il s’agissait d’un ancien château ducal où le duc Robert II testa en 1298<sup>22</sup>.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3860, p. 436 [texte].

**13**

1288, février – Épitaphe de Béatrice d’Echevannes

- A – Épitaphe d’une laïque.
- B – Inscription disparue. La défunte était représentée sur la dalle tumulaire debout et faisant oraison.
- D – CY GIST NOBLE DAME MADAME BIETRIX D ESCHEVANNES QUI FUT FILLE DE MONSEIGNEUR GILE DE VERONES TRESPASSEE AN L AN DE GRACE M.CC.LXXX VIII OU MOIS DE FEBVRIER

<sup>22</sup>. *Dict. topogr. Côte-d’Or*, p. 57.

I – Echevannes est une commune du canton d’Is-sur-Tille.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3912, p. 451-452 [texte].

DE VAIVRE, «Dessins inédits de tombes médiévales», p. 114 [sur le dessin de Gaignières on lit la variante MONSOIGNOUR GILO].

## 14

### 1298 n. st., 6 janvier – Pierre tombale de Jean de Fontaines

A – Épitaphe d’un chevalier.

B – Pierre tombale disparue. Le défunt était représenté en effigie sous un arc en mitre. Armé en guerre, il porte à dextre une lance, un écu à ses armes dans l’autre main et ceint l’épée à son côté.

D – Sur le pourtour de la dalle :

En haut :

CI GIST MESSIRES JE

A droite :

HANZ DE FONTAINES CHEVALIERS QUI TRESPASSA L AN

En bas :

DE GRACE M CC IIII XX

A gauche :

ET XVII . LE JOUR DE LA TIFAIGNE DEX AIT L AME AMEN

E – Ci-gît messire Jean de Fontaines, chevalier, qui trépassa l’an de grâce 1297, le jour de la Tifaigne [Épiphanie, 6 janvier]. Dieu ait son âme, amen.

I – Selon dom Urbain Plancher, Jean n’apparaît avec la qualité de seigneur de Fontaines qu’en juin 1284 et ne porte pas encore à ce moment-là le titre de chevalier. Il était fils de Kalo de Saulx. Il fut inhumé aux Cordeliers de Dijon, ainsi que sa femme Marie et son fils Gilles<sup>23</sup>.

Fontaines correspond à Fontaine-lès-Dijon, chef-lieu de canton de l’arrondissement de Dijon, plutôt qu’à Fontaine-Française, plus éloigné de Dijon. Ces deux localités étaient le siège d’une seigneurie.

ADHÉMAR, DORDOR, «Les tombeaux de la collection Gaignières», t. I, p. 89 [sur le dessin de Gaignières on lit : GIT].  
PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3936, p. 458 [texte].

## 15

### XIII<sup>e</sup> s. – Épitaphe de Jeanne de Chargey

A – Épitaphe d’une laïque.

B – Inscription disparue. E. Petit précise que la tombe était brisée.

23. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, p. 435.

D – CI GIT MADAME JEHANE DE CHARGEY QUI FUT FAME MONSEIGNOUR JEHAN... DEUX HAIT L ARME DE LY. AMEN. DITES PATER NOSTER ✚.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3931, p. 456 [texte].

## 16

[fin XIII<sup>e</sup> s. – début XIV<sup>e</sup> s.] – Pierre tombale de Marie

A – Épitaphe d'une femme.

B – Pierre tombale disparue. La seule reproduction de cette dalle tumulaire est un dessin du XVII<sup>e</sup> s., représentant la défunte en habit de cette époque. L'épitaphe qui court tout autour de la dalle est également transcrite en caractères du XVII<sup>e</sup> s.

D – En haut :

CI . GIST . DAME . MARIE . QUI . FUT . FAM

A droite :

ME . DE . MONSEIGNEUR . JEHAN . CHEVALIER . EN . ARIES .

En bas :

SEIGNEUR . DE . FONTENNE . ET . DE.

A gauche :

ROISE . QUI . TREPASA . L AN . DE GRACE (lacune) AU . MOIS D AV[RI]L

I – Par « en aries » il faut entendre « en arrière », c'est à dire « jadis, naguère ». Le Godefroy renvoie pour ce mot à « arrere » et signale la locution « en arrere » dans le sens de « autrefois ». Marie était l'épouse de Jean de Fontaines dont l'épitaphe est rapportée dans la notice précédente.

DEDIEU, « Les sépultures de quelques églises franciscaines », p. 17 [mention].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 90 [sur le dessin de Gaignières le mot chevalier est rapporté avec deux L].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3937, p. 458 [texte].

## 17 – 21

### Dominicains

1274, 17 novembre – Pierre tombale d'Eudes Lallemand

A – Épitaphe d'un évêque.

B – Dalle tumulaire disparue. L'évêque avait été inhumé dans l'église, du côté de l'épître. Il était représenté en effigie, sous une triple arcature gothique, revêtu de ses ornements épiscopaux. Ses pieds reposaient sur deux chiens. Dans les écoinçons, à la partie supérieure, se tenaient deux anges thuriféraires.

D – Autour de la plate tombe :

En haut :

✚ HIC . JACET . FRATER . OTHO . THEU

A droite :

TONICUS . QUI . PRIMO . MILES . DEINDE . IN . ORDINE . FRATRUM .  
PREDICATORUM . PRIOR.

En bas :

POST MODUM . MINDUNSI<sup>24</sup>

A droite :

EPISCOPUS . OBIIT . ANNO . DOMINI . M̄ . CC . LXXĪ Ī Ī Ī . SABATO . INFRA .  
OCTABAS . BEATI . MARTINI

E – ❖ Ci-gît frère Eudes Lallemand, tout d’abord chevalier, puis prieur dans l’ordre des Frères prêcheurs, enfin évêque de Meaux, qui mourut l’an du Seigneur 1274, le samedi avant l’octave de la Saint-Martin [17 novembre].

I – La fête de saint Martin la plus répandue dans l’église est celle du 11 novembre. C’est certainement celle qui est mentionnée ici. Saint Martin était également fêté pour sa translation le 4 juillet.

La date d’élection d’Eudes Lallemand à l’évêché de Meaux n’est pas connue. Son prédécesseur, Jean de Garlande, mourut peu avant la Pentecôte de 1272. L’épiscopat d’Eudes fut de courte durée et les auteurs de *Gallia christiana* se bornent à rapporter son épitaphe.

BNF, ms. fr. 8226, *Recueil d’épithes des églises de Bourgogne, duché et Comté, Autun, Dijon, Chalons, Nivernois, Lion et des environs*, vol. II, p. 129, n° 98 [texte et dessin à la plume].

*Gallia christiana*, t. VIII, col. 1630 [texte].

DE VAIVRE, « Dessins inédits... », p. 113 [dessin].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3901, p. 449 [texte].

## 18

### 1255 – Pierre tombale de Gui de La Palu

A – Épitaphe d’un archidiacre.

B – Pierre tombale disparue. Le défunt est représenté en effigie revêtu d’une aube. Il porte un livre dans sa main droite et un manipule pend à son poignet gauche.

D – Petit côté supérieur :

❖ HIC . JACET . VENERABILIS

Grand côté droit :

GUIDO DE PALUDE QUONDAM ARCHIDIACONUS LUGDUN

Petit côté inférieur :

ENSIS SEPULTUS HIC

Grand côté gauche :

ANNO DOMINI M CC . L . V. ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – ❖ Ci-gît le vénérable Gui de La Palu, jadis archidiacre de Lyon, enseveli ici l’an du Seigneur 1255. Que son âme repose en paix. Amen.

24. Les auteurs de *Gallia christiana* donnent *Meldensis*, ce qui correspond à la forme correcte, mais le dessin, dont l’inscription a été tracée avec soin, porte *Mindunsis*.

- G – L'adjectif *venerabilis* n'a été relevé en épigraphie médiévale pour la période antérieure à 1300 que dans des inscriptions appartenant presque exclusivement au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> s. Ce qualificatif est réservé aux ecclésiastiques.
- H – Le souhait final *anima ejus requiescat in pace*, avec ou sans *amen* a été relevé à partir du XI<sup>e</sup> s., mais sa fréquence maximale d'emploi se situe au XIII<sup>e</sup> s.
- I – *G. de Palude*, archidiacre est encore cité le 14 août 1255<sup>25</sup>. En août 1250 et avril 1252 il est fait mention de lui en tant que prévôt de Saint-Thomas de Fourrière<sup>26</sup>.

DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », t. II, p. 112 [dessin].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3866, p. 437-438 [texte].

## 19

### 1280, 10 septembre – Pierre tombale de Marguerite de Saulx

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Pierre tombale disparue. La défunte était représentée en effigie sous une arcature trilobée. Dans les écoinçons, à la partie supérieure, étaient figurés l'écu de Saux à sa droite portant un lion rampant et un autre écu parti de Vienne et de Saux à sa gauche.
- D – Sur le petit côté supérieur :

CI GIST MADAME MARGUE

Grand côté droit :

RITE DAME DE SAUZ FILLE LE CONTE DE VIENNE TRESPASSEE L AN

Petit côté inférieur :

DE GRACE M CC. LXXX LE X DE SEPTEMBRE PRIEZ POUR L ARME QUE DEX L AI<sup>27</sup>

- I – Marguerite, fille du comte de Vienne<sup>28</sup>, épousa Guillaume de Saulx, avant-dernier descendant de la branche aînée de cette maison. Elle avait confirmé l'acte d'affranchissement accordé aux habitants de Saulx.

PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. II, p. 428 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3915, p. 452 [texte, date de 1290].

DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », t. II, p. 114 [dessin].

25. *Cartulaire lyonnais. Documents inédits...*, éd. M.-C. GUIGUE, t. II, *Documents de l'année 1255 à l'année 1300*, Lyon, 1893, n° 521, p. 23.

26. *Ibid.*, I, n° 447, p. 564 et n° 479, p. 607.

27. La transcription donnée ici est tirée du dessin du XVII<sup>e</sup>. Le texte donné par dom Plancher offre quelques variantes : « comte » au lieu de « conte » et « X ou mois de sept » au lieu de « le X de septembre ».

28. Les généalogies n'ont pas permis de déterminer de quel comte il s'agit.

## 20

## 1295 – Pierre tombale de Huguenin de Til-Châtel

- A – Épitaphe d'un laïc.
- B – Pierre disparue. Au XVII<sup>e</sup> s. la pierre se trouvait « près de la chapelle du saint nom de Jésus ». Aux quatre angles de la pierre étaient représentés quatre écus.
- D – Petit côté supérieur :
- CI GIST . HUGUENINS.
- Grand côté droit :
- FIX . AU . SOIGNOUR . DE . TICHASTIAL QUI TRESPASSA L AN
- Petit côté inférieur :
- DE GRACE M . CC.
- Grand côté gauche :
- LXXXXV . PRIES DIEU POUR LUY AMEN
- E – Ci-gît Huguenin, fils du seigneur de Til-Châtel qui trespasa l'an de grâce 1295. Priez Dieu pour lui, amen.
- I – De la façon dont est présentée l'épitaphe on peut déduire que Huguenin, fils du seigneur de Til-Châtel, est mort dans un âge assez tendre, car il n'est désigné ni par le titre de chevalier ni par celui d'écuyer ou de damoiseau.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3934, p. 457 [texte].  
 DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », p. 116 [dessin].

## 21

## 1306 (n. st.), 11 mars – Pierre tombale de Sibylle de Montcler

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Pierre disparue. La défunte était représentée en effigie sous une triple arcature. Dans les écoinçons supérieurs étaient gravés deux écus à ses armes. La plate-tombe était placée au XVII<sup>e</sup> s. devant la chapelle Sainte-Anne, du côté de l'évangile.
- D – Petit côté supérieur :
- ❖ CI GIST MADAME CEBILE
- Grand côté droit :
- DAME DE MONTCLER QUI FUT FILLE AU SEIGNOUR DE
- Petit côté inférieur :
- VERDUN QUI FUT TRESPASSEE
- Grand côté gauche :
- L AN DE GRACE MIL CCC LE LUNDI XI MARS PRIEZ POUR SON AME
- I – Le père de la défunte pourrait avoir été seigneur de l'actuel Verdun-sur-le-Doubs, localité de Saône-et-Loire distante d'une dizaine de kilomètres seulement de la Côte-d'Or. Montcler ne paraît correspondre à aucune localité connue.

Il est possible que cette épitaphe soit de quelques années postérieure à 1300. Ce qui est certain en tout cas est qu'en 1301 (n. st.) le 11 mars ne correspond pas à un lundi et qu'il faut attendre 1306 pour que concorde ce jour de la semaine avec le quantième du mois. Il faudrait alors admettre dans cette épitaphe l'omission d'un V (soit 1305, c'est-à-dire 1306 n. st.).

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3948, p. 461 [texte].  
DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », t. II, p. 117 [dessin].

## 22-54

### Cathédrale Saint-Bénigne

Une première basilique, consacrée vers 535, fut élevée, au temps de l'évêque de Langres Grégoire, sur la tombe du martyr Bénigne<sup>29</sup>. Un monastère lui fut adjoint. L'abbatiale fut rebâtie au cours des vingt premières années du XI<sup>e</sup> s. par l'abbé Guillaume de Volpiano que saint Mayeul de Cluny avait envoyé à Dijon pour réformer l'abbaye qui comptait sous son obédience une quarantaine de maisons et mille deux cents moines à la mort de l'abbé.

Endommagée à deux reprises, en 1100 et en 1137, l'église abbatiale, dont la restauration avait été entreprise sous l'abbatit de Pierre de Genève, subit en 1272 un éboulement qui entraîna sa disparition. Seuls furent épargnés le portail occidental de 1147 et la rotonde orientale.

Vers 1280, sous l'abbatit d'Hugues d'Arc, fut érigé un nouvel édifice dont le chœur et l'abside furent consacrés en 1287 et qui fut complètement terminé vers 1325.

En 1792 Saint-Bénigne devint cathédrale, succédant à Saint-Étienne qui en avait le titre depuis 1731, lors de la création du diocèse<sup>30</sup>.

Les inscriptions concernant Saint-Bénigne seront rapportées ci-après, y compris celles qui sont conservées au Musée archéologique, dont la grande salle d'exposition n'est autre que l'ancien dortoir monastique.

## 22

### [fin IX<sup>e</sup> – début X<sup>e</sup> s.] – Épitaphe de saint Bénigne (pl. VII, fig. 14)

- A – Épitaphe d'un prêtre martyr.
- B – Disque de plomb conservé dans la sacristie de la cathédrale. Primitivement placé dans le sarcophage de saint Bénigne il fut retrouvé le 12 octobre 1288 dans une châsse de bois, lors de la translation des reliques du martyr. Avant 1790 on le voyait encore fixé au tombeau du saint. Recueilli ensuite par un marchand d'antiquités il se trouve à nouveau aujourd'hui dans la cathédrale<sup>31</sup>.
- C – Disque de plomb de 15,5 cm de diamètre. Hauteur moyenne des lettres : 1,8 cm.

29. Disciple de Polycarpe de Smyrne, saint Bénigne, premier apôtre de la Bourgogne, souffrit le martyre à Dijon sous Marc Aurèle vers 179.

30. Yvan CHRIST, « Cathédrale Saint-Bénigne », *Dict. églises France*, t. II A, Paris, 1966, p. 60-62.

31. Nous avons plaisir à remercier ici Madame Jaunet, conservateur du Musée archéologique de Dijon, ainsi que Mademoiselle Grojean qui nous ont aidés dans nos recherches sur le terrain et fait parvenir la photographie de cette plaque prise par Monsieur Bourquin, photographe du Musée.



D – Autour du disque :

✠ HIC REQUIESCIT CORPUS SANCTI BENIGNI PRESBYTERI

A l'intérieur de la croix :

ET

MARTY

RI

S            soit : *et martyris*

E – ✠ Ici repose le corps de saint Bénigne, prêtre et martyr.

F – Les lettres sont tracées en relief. Le texte commence par une croix grecque. On constate un maintien des lettres carrées avec le *C* de *requiescit* et le *G* de *Benigni*. Les lettres onciales ne sont pas employées. Un point a été tracé à l'intérieur du *Y*, ce qui est peu fréquent en épigraphie, mais habituel dans les chartes; abréviation du *-us* dans *corpus*. On relève une conjonction *P* et *V* dans *corpus* et trois enclavements : *V* et *I* et *C* et *I* dans *requiescit* et *C* et *O* dans *corpus*.

G – La formule initiale *hic requiescit corpus* se retrouve à plusieurs reprises dans les épitaphes entre les VIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., mais sa plus grande fréquence se situe aux VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. Sur treize exemples répertoriés trois appartiennent aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s., trois au X<sup>e</sup> et deux autres au XI<sup>e</sup> s., quatre seulement ont été relevés pour le XII<sup>e</sup> s. et un seul pour le siècle suivant, période qui compte beaucoup plus d'inscriptions que les siècles précédents.

I – L'examen épigraphique de ce disque de plomb permet d'attribuer l'inscription à la fin du IX<sup>e</sup> ou au début du X<sup>e</sup> s. Les données historiques connues laissent supposer qu'il fut placé dans le tombeau de saint Bénigne après 871, lorsque l'évêque de Langres, aidé par Charles le Chauve, introduisit les bénédictins à Dijon et que ceux-ci édifièrent la nouvelle église. On peut aussi admettre que l'épitaphe fut composée juste avant la translation du corps de Bénigne à Langres, afin de le soustraire aux invasions des Normands, c'est-à-dire en 901 ou peu avant, les reliques n'ayant été rapatriées à Dijon qu'en 923.

AA.SS., Novembre, I, Paris, 1887, p. 107.

ROSSIGNOL, « Inscription du tombeau de saint Bénigne », p. 111-112 [mention].

BOUGAUD, *Étude historique et critique*, p. 259-260, 306 [*id.*].

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 189-190, fig. 94, pl. V [*id.*].

CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, p. 119, pl. XII [cite le texte d'après un manuscrit du fonds Louis-Bénigne Baudot].

## 23

[fin IX<sup>e</sup> s.] – Chapiteau

A – Signature

B – Pierre non trouvée. Le chapiteau fut découvert en 1858 dans la crypte.

D – Selon l'abbé Bougaud, l'inscription, gravée sur le tailloir, était ainsi disposée :

VI      LEN   CUS

LE      VI    TA    (*Vilencus levita*)<sup>32</sup>

E – *Vilencus*, diacre.

32. Dom Plancher transcrit quant à lui *WILENGUS LEVITA*, dénonçant la lecture de Mabillon *WILLELMUS LEVITA*. Schlink donne *WILINGUS LEVITA*.

- F – L'abbé Bougaud précise que ces mots étaient sculptés en relief et en lettres onciales. Dom Plancher indique qu'ils étaient en grosses capitales romaines. C'est certainement l'avis de ce dernier qu'il convient de retenir, le terme « onciale » désignant souvent chez les auteurs du XIX<sup>e</sup> s. la capitale romaine. L'inscription, en relief, devait être comparable à celle du disque de plomb.
- G – Le nom *Wilencus* est d'origine germanique. Les exemples que donne Marie-Thérèse Morlet viennent tous de Bourgogne ou de ses environs (Savigny, Saint-Étienne de Dijon, Cluny, Romainmoutier)<sup>33</sup>.
- Le vocable *levita* pour désigner le diacre est le terme usuel dans les inscriptions avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; le premier emploi repéré du substantif *diaconus* dans les inscriptions conservées sur le territoire national est de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.
- I – Selon l'opinion généralement admise ce *Vilencus* était l'un des bâtisseurs chargés en 871 de restaurer la basilique, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'un architecte ou d'un sculpteur. Dom Plancher rapporte que dans la « rotonde d'en-bas » [la crypte] six grosses colonnes formaient un cintre entourant le tombeau de Bénigne, et que c'était sur l'une de ces colonnes que se trouvait la signature de *Vilencus*.

PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. I, p. 481 [texte, commentaire].  
 BOUGAUD, *Étude historique et critique*, p. 398 [texte].  
 DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 188 [id.].  
 SCHLINK, *Saint-Bénigne in Dijon*, p. 97 [id.].

## 24

[Époque carolingienne] – Épitaphe de *Turpericus*

- A – Épitaphe d'un moine.
- B – Inscription non trouvée. Marcel Aubert la situait en 1928 « dans une chapelle élevée à l'est de l'église et connue sous le nom d'oratoire Sainte-Marie ».
- D – Selon le même auteur, l'épitaphe était ainsi disposée :
- HIC JACET TURPERICUS MONACHUS DEO ET HOMINIBUS  
 D[EO]                                  AMABILIS                                  M[AXIMO]  
 OBIIT III NONAS JULII IN SENECTUTE BONA VIVAT IN DEO
- E – Ci-gît Turpéric, moine digne de l'amour de Dieu et des hommes.  
 Il mourut le 3 des nones de juillet [5 juillet], dans une heureuse vieillesse.  
 Qu'il vive en Dieu. Au Dieu très grand.
- G – La première ligne *hic jacet Turpericus monachus Deo et hominibus* forme un hexamètre dont la rime léonine riche est peut-être accidentelle. L'adjectif *amabilis* ne peut être pris en compte dans la prosodie qu'il fausserait, mais le contexte n'aurait aucun sens si l'on n'en tenait pas compte. Le nom propre *Turpericus* est formé du préfixe *Turp-* qui a été dégagé de noms latins tels que *Turpius* ou *Turpinus* et a été utilisé pour former des hybrides latino-germaniques comme *Turpericus* ou *Turpricus*. Il ne semble pas employé après le XI<sup>e</sup> s.<sup>34</sup>
- H – Les mots *in senectute bona* sont extraits de l'Ancien Testament. On les trouve pour la première fois dans le livre de la Genèse (XV, 15) à propos de la mort d'Abraham : *Tu autem ibis ad patres tuos in pace, sepultus in senectute bona*. Ils figurent à nouveau dans ce même livre (XXV, 8), toujours appliqués au décès d'Abraham : *Et deficiens mortuus est in senectute bona*. L'expression est reprise pour la mort

33. MORLET (M.-Th.), *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1971, t. I, col. 225B.

34. MORLET, *op. cit.*, t. I, col. 207.

de Gédéon (Juges VIII, 32) ou celle de David (I Chroniques XXIX, 28) et est encore attestée dans le livre de Tobie (XIV, 15). Dans le cadre de l'enquête épigraphique française on a pu relever l'expression dans l'épithaphe de l'évêque de Meaux Manassès II, inhumé en 1158 à Notre-Dame de Chaage (Seine-et-Marne) où l'on peut lire : *...qui in senectute bona migravit ab hoc seculo...* On trouve également la formule en 1217 à l'abbaye de Vicoignes (cne de Raismes, Nord), ainsi qu'en 1266 à la cathédrale de Carcassonne.

Le souhait *vivat in Deo* ou sa variante *vivas in Deo* est représentatif des inscriptions chrétiennes. Edmond Le Blant le cite à onze reprises entre les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. et le VII<sup>e</sup> s.<sup>35</sup>, et Diehl fournit vingt-quatre exemples de *vivas, vivatis, vivat* ou *vivant in Deo*<sup>36</sup>.

- I – Le souhait final de l'inscription est suffisamment déterminant pour que l'on puisse attribuer cette épigraphie à une haute époque, et la proposition de Marcel Aubert qui la situait à l'époque carolingienne peut être retenue.

« Compte rendu de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or », p. LXVIII-LXIX [texte].

CHABEUF, « L'église Saint-Bénigne », p. 470 [texte partiel].

AUBERT, « Église Saint-Bénigne », p. 16-18 [texte].

## 25

### [1027, 21 septembre et XVI<sup>e</sup> s.] – Épitaphe de Guillaume-Othon

- A – Épitaphe d'un comte de Bourgogne.
- B – Inscription disparue. L'abbé Chomton précise que le corps du défunt fut transféré en 1579 et qu'une nouvelle tombe fut érigée à cette époque à l'angle du cloître formé par l'église et le dortoir. L'épitaphe fut alors gravée sur la dalle, reproduisant sans doute le modèle ancien, si l'on en juge par la facture des vers rapportés ci-dessous.
- D –  
 NOBILITER NATUS GUILIELMUS ET OTHO VOCATUS  
 PAUSAT IN HAC FOSSA CUJUS LAPIS HIC TEGIT OSSA  
 QUI DUCIS ET COMITIS GEMINO DITATUS HONORE  
 ARTIFICES SCELERUM PACIS REPRIMEBAT AMORE  
 ANNO DOMINI 1027 XI KAL. OCT. SEPULTUS EST  
 et sur une autre partie de la pierre ANNO DOMINI 1579
- E – De noble naissance, portant le nom de Guillaume et d'Othon, il repose en cette fosse, lui dont cette pierre recouvre les ossements. Enrichi du double titre de duc et de comte, il réprimait par amour de la paix les artifices des scélérats. L'an du Seigneur 1027, le 11 des calendes d'octobre [21 septembre], il fut enseveli.
- G – Les quatre premières lignes de l'épitaphe forment quatre hexamètres. Les deux premiers sont des vers léonins riches, les deux suivants sont appariés par une rime riche commune en *-ore*.  
 Entre autres expressions voisines, on retrouve *nobiliter natus* au XII<sup>e</sup> s., à l'abbaye du Bec-Hellouin, et au XIII<sup>e</sup> s. à l'abbaye des Echarlis (cne de Villefranche, Yonne).

35. *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1892, n<sup>os</sup> 26, 43, 48, 50, 59, 91, 187, 273, 276, 379 et 419.

36. Ernst DIEHL, *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, I, Berlin, 1925, n<sup>o</sup> 2193 à 2210, p. 430-433.

La rime riche *fossa-ossa* se retrouve dans plusieurs autres exemples qui couvrent presque la totalité de la période impartie à notre enquête. Elle figure à la cathédrale de Toul (Meurthe-et-Moselle) dans l'épithaphe de l'évêque Drogon<sup>37</sup>. Suivrait ensuite l'épithaphe rapportée ci-dessus. Pour le XII<sup>e</sup> s. on connaît l'épithaphe de l'évêque de Paris Guillaume II, inhumé dans l'abbatiale de Pontigny (Yonne), celle du sacriste Bernard de la cathédrale Saint-étienne de Toulouse (Haute-Garonne) en 1167<sup>38</sup>. Le XIII<sup>e</sup> s. fournit des exemples à Saint-Vaast d'Arras (Pas-de-Calais) en 1228, aux Dominicains d'Evreux (Eure) en 1241, au Mont-Saint-éloi (Pas-de-Calais) en 1248, à la cathédrale d'Évreux en 1281, à l'ancienne abbaye Saint-Martin de Nevers en 1286<sup>39</sup>, en 1290 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), à l'église des frères Prêcheurs et à la cathédrale de Beauvais (Oise) en 1300.

- I – Guillaume-Othon était le fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée et de Gerberge, fille ou petite-fille du comte de Bourgogne Létald I<sup>er</sup>. Au décès d'Adalbert Gerberge se maria au comte Henri de Bourgogne. Celui-ci adopta Guillaume-Othon dont il fit son héritier pour les comtés de Bourgogne, de Nevers et de Mâcon, ainsi que pour le duché de Bourgogne, au préjudice du roi de France, son neveu Robert. Le souverain recouvra son héritage au terme d'une guerre de douze ans. Guillaume-Othon mourut en 1027 à Dijon et fut inhumé à Saint-Bénigne dont il avait été l'un des bienfaiteurs. Chaque année, le 3 janvier, on y célébrait une messe pour le repos de son âme. Son épithaphe était encore visible en 1793, mais il s'agissait de l'inscription refaite en 1579, très vraisemblablement à partir du modèle ancien qu'elle devait reprendre fidèlement, à l'exception près de la transcription de la date de l'année qui n'est pas donnée en chiffres arabes à l'époque romane.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 112-113 [texte].

CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, p. 124 [*id.*].

## 26

### [1<sup>re</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Tympan du martyr de saint Bénigne (pl. IV, fig. 8)

- A – Commentaire de scène.
- B – Tympan encastré dans le mur nord, sous le porche occidental, à 60 cm du dallage. Le tympan représentait le martyr de saint Bénigne. La scène a été totalement bûchée et une partie de l'inscription à l'angle gauche du tympan, ainsi que sur la partie gauche de l'arc a été détruite. Les inscriptions se trouvaient dans le même état au temps de dom Plancher, mais la sculpture, dont il donne un dessin, n'avait alors subi que de légères dégradations.
- C – Largeur du tympan : 232 cm. Longueur du champ épigraphique conservé : 183 cm. Hauteur des lettres : entre 4 et 4,5 cm.
- D – La restitution des parties manquantes est donnée d'après l'abbé Chomton.

A la base du tympan :

[TE SIMUL INSA]NUS COMES ET REX AURELIANUS ❖ MACTANT NON DIGNUM TAM SEVA MORTE BENIGNUM ❖

Sur la bordure de l'arc :

[PRO CHRISTO NON] VAN[E G]RAVISS[IMA SUSTINUI]STI ❖ SANCTUS BENIGNUS ❖  
NUNC TIBI VIVERE DONAT IN ETHERE VISIO CHRISTI ❖ TERENCE COMES

37. Non encore vérifiée cette inscription pourrait être d'une époque postérieure.

38. *C.I.F.M.*, 7, *Ville de Toulouse*, n° 49, p. 88-90.

39. *Ibid.*, 19, *Nièvre*, n° 10.

E – Le comte en sa folie et le roi Aurélien ✚ t'immolent, toi, Bénigne qui ne mérites pas une mort si cruelle ✚. Tu n'as pas souffert en vain pour le Christ de si cruels tourments ✚. Saint Bénigne ✚. La vue du Christ te donne maintenant de vivre dans le ciel ✚. Le comte Térance.

F – L'écriture est soignée et régulière. La ponctuation se manifeste uniquement par des croix qui séparent les uns des autres les vers ou les personnages cités. La place réservée au texte a été calculée de telle sorte que le nom des personnages (Bénigne et Térance) soit placé juste au-dessus de leur figuration sur le tympan (cf. le dessin de dom Plancher). Les abréviations utilisées sont l'apostrophe spécifique des finales en *-us* et le tilde à renflement médian pour les nasales. Les onciales se développent : dix *E* sur seize, deux *N* sur onze, quatre *T* sur sept, le second *V* de *vivere*, mais elles sont moins nombreuses et moins travaillées que sur les deux tympan étudiés ci-après. On ne relève qu'une seule conjonction : le *M* et le *E* de *comes* après *Terencius*. Certaines parties de lettres ont été tracées à traits redoublés, telles la barre transversale du *A* de *seva* et l'oblique du premier *N* de *Benignum* à la base du tympan.

G – Le texte gravé à la base du tympan forme deux hexamètres léonins riches :

*Te simul insanus comes et rex Aurelianus*

*Mactant non dignum tam seva morte Benignum*

Le texte gravé sur l'arc constitue deux hexamètres appariés par une rime riche commune à la finale :

*Pro Christo non vane gravissima sustinuisti*

*Nunc tibi vivere donat in ethere visio Christi*

H – Le premier hexamètre gravé à la base du tympan est certainement tiré d'un manuscrit de Saint-Bénigne conservé à la Bibliothèque de Dijon<sup>40</sup>. L'un des poèmes de ce document contient le vers : *Te necat insanus comes et rex Aurelianus*, identique à un mot près à celui qui figure sur ce tympan.

I – La Vie de Bénigne tient davantage de la légende hagiographique que de l'histoire, mais demeure révélatrice de la mentalité médiévale et de la christianisation de cultes païens. Grégoire de Tours rapporte que l'évêque de Langres, Grégoire, s'était ému de la vénération insolite à ses yeux que les campagnards de son temps portaient à un sarcophage contenant le corps d'un inconnu qui opérait des guérisons miraculeuses. Le personnage enterré là était désigné par les paysans sous le qualificatif de « bon » ou de « bienveillant » (*benignus*). L'évêque s'opposa à un culte qu'il jugeait idolâtre jusqu'au jour où, toujours selon Grégoire de Tours, le « saint » se manifesta à ses yeux et que des voyageurs ramenèrent d'Italie l'histoire de la *Passion de saint Bénigne*. Ce serait alors que l'évêque de Langres aurait aménagé une ancienne crypte pour y placer le tombeau de Bénigne<sup>41</sup>.

Selon cette légende, développée par Grégoire de Tours et utilisée par le moine auteur au XI<sup>e</sup> s. de la *Chronique de Saint-Bénigne*, Bénigne aurait été envoyé par saint Polycarpe pour évangéliser la région de Dijon. A cette époque Aurélien fortifie Dijon et édifie des temples aux divinités païennes, ce qui le conduit à persécuter les chrétiens. Le « comte » Térance lui signale la présence de Bénigne. Amené à Aurélien, Bénigne refuse les honneurs qui lui sont proposés et triomphe, grâce à l'intervention d'un ange, des supplices qui lui sont infligés, jusqu'à ce que son persécuteur lui fasse briser le crâne avec une barre de fer<sup>42</sup>.

L'iconographie du tympan reprenait cette légende en s'inspirant sans doute très directement de la chronique du XI<sup>e</sup> s. C'est d'ailleurs de cette époque que dom Plancher, l'abbé Bougaud et Dumay datent ce tympan, ainsi que les deux que conserve aujourd'hui le Musée archéologique. En fait, l'étude de l'écriture, notamment la présence et la forme des onciales, ainsi que le redoublement des traits dans plusieurs lettres n'autorise pas à l'attribuer à une période antérieure à la première moitié du XII<sup>e</sup> s., les deux autres se situant, pour des raisons analogues, plutôt dans la seconde moitié de ce même siècle.

40. Ms. 418 (269) rapporté par dom Chomton.

41. *De gloria beatorum martyrum*, c. LI (P.L., 71, c. 752-753).

42. *Vies des saints et des bienheureux par les révérends pères bénédictins de Paris*, t. XI, Paris, 1954, 1<sup>er</sup> novembre, p. 27-35 ; AA.SS., *Novembre*, I, Paris, 1887, p. 134-194.

PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. I, p. 519-520 [dessin].

BOUGAUD, *Étude historique et critique*, p. 312-313 [texte fautif].

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 101-102 [*id.*].

CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, p. 164-165 [texte, traduction].

## 27

### [2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Tympan de la porte du réfectoire (pl. V, fig. 9, pl. VI, fig. 11-12)

A – Commentaire de scène et signature.

B – Tympan conservé dans la salle d'exposition du Musée archéologique (ancien dortoir des moines) sur le mur nord. Le tympan était primitivement celui de la porte du réfectoire. L'iconographie est celle de la Cène. Le Christ, au centre de la table, est entouré de dix apôtres. L'un d'eux, non nimbé, agenouillé devant la table lui tend un poisson qu'il semble bénir. L'inscription gravée sur l'arc a presque totalement disparu.

C – Largeur du tympan à la base : 231 cm. Hauteur moyenne des lettres gravées sur l'arc : 2,7 cm. Hauteur moyenne des lettres gravées à la base du tympan : 5,6 cm.

D – Sur l'arc. Texte complété d'après le dessin de dom Plancher.

ESCA : DE[US : MITIS : FONTS : VIVUS : VERAQUE : VITIS ✚ PRO : VITE :  
MERITIS : SACER : EST : CIBUS : ISRAE]LIT[IS]

A la base du tympan :

✚ CUM · RUDIS · ANTE · FOREM · DEDIT · HUNC · MICH · PETRUS ·  
HONOREM · ✚ MUTANS · HORROREM · FORMA · MELIORE · PRIO[REM]

E – Dieu, douce nourriture, source vive et vraie vigne, en vertu des mérites de sa vie est l'aliment sacré pour les Israélites.

✚ Devant la porte, alors que j'étais brut, Pierre m'a donné cette parure, changeant en une forme meilleure ma primitive laideur.

F – L'écriture est élégante et régulière. Une croix initiale est gravée au début de l'inscription inférieure du tympan et les autres croix séparent chacun des vers.

L'élégance de l'écriture contribue à l'ornementation du tympan, y compris à la partie inférieure de celui-ci où le lapicide a su avec adresse faire contenir un texte dense dans un espace relativement limité. Pour y parvenir il a été conduit à multiplier enclavements et conjonctions de lettres. Par rapport au tympan précédent on constate une évolution sensible des onciales quant au nombre et à la forme : un *A* sur trois, un *D* sur trois, quatre *E* sur dix, un *H* sur trois, quatre *M* sur huit, deux *N* sur trois et trois *U* sur quatre.

G – Le texte qui est inscrit sur l'arc forme deux hexamètres léonins riches appariés par la même rime en *-itis* :

*Esca Deus mitis fons vivus veraque vitis*

*Pro vite meritibus sacer est cibus Israelitis*

A la base du tympan on relève un distique élégiaque léonin riche, également apparié par une même rime en *-orem* :

*Cum rudis ante forem dedit hunc mihi Petrus honorem*

*Mutans horrorem forma meliore priorem.*

On peut également signaler une probable recherche littéraire dans les rapprochements de termes tels que *vitis*, *vite*, *honorem*, *horrorem*.

- H – Les mots *fons vivus* sont à rapprocher de plusieurs passages de l'Écriture où l'on relève des expressions telles que *fontem aquae vivae* (Nombres XX, 6), *fons vitae* (Psaume XXXVI, 10, Ecclésiastique XXI, 16, Jérémie II, 13) ou encore *Ego sitienti dabo de fonte aquae vitae gratis* (Apocalypse XXI, 6).

L'expression *vera vitis* est employée dans l'évangile de saint Jean sous la forme *vitis vera* (XV, 1).

Le vocable *Israelita* n'a pas à surprendre dans ce contexte. Issu de l'Écriture (Jean I, 47)<sup>43</sup>, il peut certes désigner un descendant d'Israël selon la chair, mais aussi l'homme fidèle aux desseins de Dieu et ouvert à la vérité<sup>44</sup>.

- I – La question que pose ce tympan, ainsi que le suivant, est celle de l'identité exacte du Pierre qui signe ces deux œuvres. Les avis des historiens et des historiens de l'art divergent, les uns penchant pour y reconnaître le nom d'un abbé de Saint-Bénigne, les autres prétendant y voir le nom d'un sculpteur.

Paul Deschamps le premier a émis l'hypothèse, encore discutée aujourd'hui, selon laquelle le *Petrus* désigné sur ce tympan serait le sculpteur qui signe *Petrus Divionensis* sur le tympan de Til-Châtel<sup>45</sup>. Son raisonnement s'appuie sur l'analogie iconographique entre la sculpture de Til-Châtel et un autre tympan de Saint-Bénigne qui cite également un *Petrus*, sans autre précision<sup>46</sup>. Cette hypothèse est vraisemblable si l'on considère le sens littéral de l'inscription de signature qui oriente vers « celui qui a fait » plutôt que vers « celui qui a fait faire ».

L'autre proposition a été de voir en ce Pierre un des trois abbés qui ont dirigé l'abbaye au cours du XII<sup>e</sup> s. Il s'agit de Pierre, premier du nom, mort en 1132, de son successeur Pierre II qui se démit de sa charge en 1145 et de Pierre de Genève qui gouverna l'abbaye entre 1188 et 1204. L'écriture permet aussi de reporter la datation à la fin du XII<sup>e</sup> s., mais pourrait convenir pour Pierre II ou même pour Pierre III de Genève. Retenir l'hypothèse selon laquelle Pierre II aurait été l'auteur de ce tympan reste donc envisageable, si l'on entend par « auteur » le commanditaire. Dans ce cas le tympan aurait été réalisé après la mort de l'abbé, mais il serait surprenant qu'on cite un commanditaire défunt.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, p. 116 [texte] ; p. 161-162 [*id.*] (inscription publiée par dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. I, p. 520 ; également dans la *Chronique*, p. 206, n. 3).

Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, Dijon, 1894, p. 184-185 [texte].

CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, p. 166 [texte et traduction].

GONSE, *Les chefs-d'œuvre des Musées de France*, fig. p. 169.

TERRET, *La sculpture bourguignonne*, p. 124 [texte].

DESCHAMPS, « Les deux tympanes de Saint-Bénigne de Dijon et de Til-Châtel (Côte-d'Or) », p. 380-381, ill.

Le même, « Tympanes romans à Dijon », p. 215 [mention du nom de Pierre].

PORTER, *Romanesque Sculpture*, t. I, *Text*, p. 117, note 1 [texte] ; t. II pl. 136 [*cum rudis...*].

OURSEL, « Les tympanes romans de Saint-Bénigne de Dijon », p. 141-144.

AUBERT, « Église Saint-Bénigne », p. 37, ill.

Le même, *La Bourgogne*, t. III, pl. 137, fig. 2.

POINSSOT, « Note sur le réfectoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Bénigne de Dijon », note 12.

BAYLE-MASSON, « La sculpture romane dans quelques églises rurales de Côte-d'Or », p. 199.

HAMANN, *Die Abteikirche von St. Gilles*, p. 342, fig. 434 ; p. 342, note [texte de *esca...*].

*Chefs-d'œuvre romans des Musées de province*, p. 25-26, n° 36 [texte].

LAPEYRE, *Des façades occidentales de Saint-Denis*, p. 105, fig. 68.

QUARRE, « Les sculptures du tombeau de saint Lazare à Autun », p. 173, n. 41 [mention du nom de *Petrus*].

43. Il s'agit des paroles que le Christ adresse à Nathanaël : *Ecce vere Israelita in quo dolus non est*.

44. C'est en ce sens qu'on le trouve par exemple dans l'épithaphe romane de Gauzbert, préchantre de Saint-étienne de Limoges : *Moribus et vita verus fuit Israelita* (*C.I.F.M.*, 4, *Haute-Vienne*, n° 56, p. 160) ou encore dans celle de Guillaume de Treignac, prieur de Grandmont mort en 1188 : *Verus Israelita in quo dolus non erat* (*ibid.*, n° 102, p. 207).

45. Voir *infra*, inscription n° 104.

46. Voir inscription suivante.

## 28

[2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Tympan d'un enfeu  
(pl. V, fig. 10, pl. VII, fig. 13)

- A – Sentence, citation biblique, signature et épitaphe d'un abbé.
- B – Tympan conservé dans la salle d'exposition du Musée archéologique (ancien dortoir des moines). Il fut trouvé en 1833 encastré dans les substructions d'un contrefort boutant. Un dessin de la collection Gaignières le représente à l'intérieur de l'arc d'un enfeu abritant la sépulture d'un abbé de Saint-Bénigne, il reproduit l'inscription qui se trouve à la base du tympan, mais non celle qui court vers l'arcature. En dessous du tympan un bas-relief représentait deux anges thuriféraires de chaque côté de deux autres anges tenant un linceul d'où émergeait un petit personnage représentant l'âme du défunt montant vers le Dieu de majesté siégeant au centre du tympan. A la base de l'enfeu se trouvait le gisant figurant un abbé revêtu de ses ornements liturgiques.

C – Largeur du tympan : 226 cm. Hauteur moyenne des lettres gravées à la partie inférieure : 7, 5 cm.

D – Sur la bordure de l'arc :

CUM · SIT · SUBJECTUM · FINI · QUODCUMQUE · VIDETUR ✚ SOLA · DEI ·  
NULLO · MAJESTAS · FINE · TENETUR

Sur le livre tenu par le Christ :

SUM  
FINIS            MUN  
SUM            DIQUE  
PRINCI        CRE  
PIUM            ATOR

(*Sum finis, sum principium, mundique creator*)

Sur le rebord inférieur :

REDDIDIT · AMISSUM · MICHI · PETRI · CURA · DECOREM ✚ ET · DEDIT  
· ANTIQUA · FORMAM · MULTO · MELIOREM

A la base du tombeau était gravée l'épitaphe de l'abbé dont Dumay rapporte quelques fragments aujourd'hui disparus :

..... PAUSAT QUIA PRAEVIA MORUM  
..... [VE]RUS PASTOR MONACHORUM  
..... [SPEC]TABILIS <sup>47</sup> FUIT ATQUE PUDICUS  
..... NUNC SIT CHRISTI AMICUS

- E – Alors que tout ce que l'on voit est destiné à finir ✚ Seule la majesté de Dieu n'aura pas de fin.  
Je suis la fin, je suis le commencement et le créateur du monde.  
Le zèle de Pierre m'a rendu ma parure perdue ✚ et m'a donné une beauté bien supérieure à l'ancienne.
- F – Paléographie comparable à celle de l'épigraphe précédente : soin apporté à l'écriture, abondance et variété des onciales, nombreuses liaisons de lettres et enclavements dans le texte de la bordure inférieure du tympan, croix séparant les différents vers. On constate également une tendance aux lettres ornées. Seule la ponctuation diffère légèrement.

47. Parmi les deux restitutions que nous proposons, celle de *verus pastor* au second vers ne fait aucune difficulté, celle de *spectabilis* demeure admissible mais reste hypothétique, car elle comporterait une erreur de quantité sur le A.



- G – Le texte gravé sur l'arc forme deux hexamètres appariés par une rime finale commune en *-etur* :

*Cum sit subjectum fini quodcumque videtur*

*Sola Dei nullo majestas fine tenetur*

Il en va de même pour l'inscription de la bordure rimant en *-orem* :

*Reddidit amissum michi Petri cura decorem*

*Et dedit antiqua formam multo meliorem*

C'est ce même type d'hexamètres qui avait été adopté pour le texte de l'épithaphe de l'abbé où l'on relève des finales communes en *-orum* et en *-icus*, et que l'on retrouve dans l'inscription précédente, sauf pour *icus*.

L'inscription qui figure sur le livre présenté par le Christ forme un hexamètre simple : *Sum finis principium mundique creator*.

- H – Les mots gravés sur le livre reprennent en les versifiant deux citations ou expressions scripturaires. Le *sum finis sum principium* fait allusion à deux passages de l'Apocalypse : *Ego sum alpha et omega principium et finis* (I, 8) et *primus et novissimus et principium et finis* (XXII, 13). L'expression métrique *mundique creator* peut être inspirée du *mundi creator* qui figure dans le second livre des Macchabées (VII, 23).
- I – La signature portée sur ce tympan pose les mêmes difficultés d'identification de ce Pierre. Ce que l'on peut ajouter ici c'est que le gisant représentait très vraisemblablement l'abbé Pierre II qui se démit de sa charge en 1145. En ce cas la réalisation de son tombeau, dont il a pu éventuellement tracer les plans, ne serait intervenue que dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. Toutefois le sens des deux hexamètres de la bordure inférieure renvoie plutôt à la réalisation de l'œuvre même, donc à un sculpteur.

BOUDOT, « D'un bas-relief représentant un Sauveur », p. 234 [texte].

CASTELLANE, *Inscriptions du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, p. 92, pl. VII, n° 2.

PEIGNOT, « Notice », t. I, p. 155, pl.

CAUMONT, « Excursion archéologique en Bourgogne », p. 21-22.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, p. 114-115 [texte et restitution d'après D. Aubrey, qui attribuait les inscriptions à la tombe de l'abbé Pierre].

*Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, p. 185-186 [texte].

CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*, p. 168 [texte, traduction de *reddidit*].

TERRET, *La sculpture bourguignonne*, p. 125, note 2 [texte fautif] ; pl. XLI.

PORTER, *Romanesque Sculpture*, t. I : *Text*, p. 116, n. 1 [texte] ; II, *Burgundy, Illustrations*, pl. 134, 135.

DESCHAMPS, « Étude sur la paléographie », p. 49-53 [mention] ; pl. XXV, fig. 48.

AUBERT, « Église Saint-Bénigne », p. 37.

Le même, *La Bourgogne. La sculpture*, pl. 137, fig. 1.

*Chefs-d'œuvre romans des Musées de province (22 nov. 1957-24 mars 1959)*, Paris, s.d., p. 28, n° 39 [texte].

## 29

### [1105 ou 1113] – Épitaphe de Jarenton

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Tombeau disparu. Tabourot des Accords qui vit le tombeau en 1608 précise qu'il s'agissait d'une tombe en marbre noir placée dans le chapitre.
- D – Selon ce même auteur, on lisait :

DORMIT JARENTO VENERANDUS IN HOC MONUMENTO

QUI TIBI TAM DIGNE SERVIVIT SANCTE BENIGNE

MIGRAVIT ANNO DOMINI MCV

- E – Le vénérable Jarenton dort en ce monument,  
lui qui te servit si dignement, ô saint Bénigne.  
Il s'en alla en l'an du Seigneur 1105.
- G – Les deux premières lignes de ce texte forment deux hexamètres léonins riches.
- I – Jarenton, issu de noble famille, naquit en 1045 à Vienne. Il fut instruit à Cluny par l'abbé Hugues et ses moines. D'abord chanoine de Valence, il devint en 1074 moine à La Chaise-Dieu dont il fut nommé prieur. C'est en cette qualité qu'il siégea en 1077 au concile tenu à Autun par l'archevêque de Lyon en présence du légat du Saint-Siège. Au cours de ce concile il fut nommé abbé de Saint-Bénigne. L'année suivante Grégoire VII plaça les religieuses de Larrey sous son obédience et celle de ses successeurs. Jarenton assura également le préceptorat du futur duc de Bourgogne Hugues II.

Une incertitude demeure quant à la date de sa mort. L'année portée sur son épitaphe a pu être ajoutée postérieurement. En effet, Thomas Le Roy (*Histoire manuscrite de Saint-Bénigne de Dijon*, citée par Chomton) remarque que « cette tombe est comme enchâssée dans une autre qui lui sert de cadre et il y a écrit : *obiit circa annum M.C.V.* Le même auteur ajoute « mais ce n'est pas savoir bien la vie de ce grand homme que Dieu a conservé à son église et à ce monastère jusqu'à l'an MCXIII ». Le nécrologe de l'abbaye marque le jour du décès de Jarenton un 10 février, sans préciser l'année, mais on sait que Jarenton vivait encore en 1111 et contractait une union de prières avec la cathédrale de Chalon-sur-Saône.

TABOUROT DES ACCORDS, *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, p. 170 [texte, commentaire].  
*Gallia christiana*, t. IV, col. 681 [texte].  
*Chronique de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon*, éd. BOUGAUD, 1874, p. 197 [id.].  
DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 104-106 [texte, commentaire].  
CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne*, p. 150 [id.].

## 30

[2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Épitaphe de Richard Bigot

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Tombe disparue. Elle se trouvait primitivement dans le chapitre, à côté de celle de l'abbé Jarenton. Sur le dessin du XVII<sup>e</sup> s. publié par Adhémar et Dordor, le chevalier est représenté armé en guerre. Il tient une épée dans sa main droite et dans sa main gauche un écu à ses armes. Au-dessus de l'arcature trilobée, dans les écoinçons, sont figurés deux anges thuriféraires.
- D – RICHARDUS VERE BIGOT FILIUS ISTE  
MILES ERAT CHRISTI SIBI CUM PATRE TU MISERERE  
HIS SIT PROPITIA PARADISO VIRGO MARIA
- E – Ce Richard [dit] en vérité fils de Bigot était chevalier du Christ. Aie pitié de lui et de son père. Que la vierge Marie leur obtienne le paradis.
- G – Les deux dernières lignes du texte forment deux hexamètres, le dernier étant léonin riche. La première ligne ne répond pas aux exigences de la métrique d'un hexamètre ou d'un pentamètre. Il suffirait de latiniser la forme Bigot en *Bigoti* pour retrouver un hexamètre correct.

L'expression *miles Christi* peu employée en épigraphie (un seul exemple en 1078 à l'abbaye du Bec-Hellouin) se retrouve dans différentes hymnes<sup>48</sup>.

48. U. CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum*, t. II, p. 105, t. III, p. 375 ; t. IV, p. 219.

- I – L'abbé Bougaud, cité par Dumay, rapporte que sous l'administration de l'abbé Philippe (1145-1175) Richard Bigot, chevalier de son état, fit don à l'abbaye de quatre arpents de vignes situés au Champ-Bertrand, finage de Plombières-lès-Dijon et trois émines de froment. En conséquence, l'abbé Bougaud reconnaît en cette épitaphe celle de ce personnage. Si tel est le cas les lettres reproduites sur le dessin de Gaignières ne sont que très approximatives car elles font davantage penser à une écriture de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. qu'à un texte du XII<sup>e</sup> s.

B.N.F. ms. fr. 8226, *Recueil d'épitaphes des églises de Bourgogne, duché et Comté, Autun, Dijon, Chalons, Nivernois, Lion et des environs*, vol. II, p. 35, n° 27 [dessin].

DUMAY, *Églises et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 106-107 [texte].

DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », p. 112 [dessin].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3875, p. 440 [texte].

### 31

#### [2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Épitaphe de De Bigot

- A – Épitaphe d'un laïc.
- B – Tombe disparue, primitivement placée dans le chapitre, à proximité de celle de l'abbé Jarenton.
- D – DE BIGOT DICTUS QUEM SARCOPHAGUS TEGIT ISTE  
SUSCIPE DELENDO REX PIE CHRISTE  
QUAE PIUS HIC EGIT MALA SANCTO FINE SUBEGIT
- E – Le dit de Bigot que couvre ce sarcophage, reçois-le, ô Christ, Roi saint, en pardonnant le mal que cet homme pieux a commis et qu'il vainquit par une sainte fin.
- G – Les deux premières lignes de l'épitaphe forment un distique élégiaque dont les deux vers sont appariés par une rime finale commune. La rigueur de la métrique a conduit l'auteur à ne pas donner le prénom du défunt par deux consonnes qui forment la première longue de l'hexamètre. Le dernier vers seul est correct et forme un hexamètre léonin riche. Gabriel Dumay pense que ce prénom correspond à *Dominicus*. Il convient de nuancer cette hypothèse en précisant que le prénom Dominique est peu usité avant le XIII<sup>e</sup> siècle.
- I – Père de Richard Bigot, le dit de Bigot a dû décéder dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.

DUMAY, *Église et abbaye saint-Bénigne*, p. 107 [texte].

### 32

#### [2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s. (?)] – Tombes du cimetière .

- A – Épitaphes.
- B – Inscriptions disparues, autrefois gravées sur deux tombes du cimetière, devant l'église, du côté oriental, derrière la chapelle Notre-Dame.
- D – Sur l'une des tombes :

ISTIUS A CHRISTI DESCENDIT NOMINE NOMEN  
HINC VIRTUS SANCTI DONAVIT NOMINIS OMEN  
VIXIT NON MUNDO SED MUNDO MUNDUS IN ISTO

## VIXIT CUM CHRISTO NUNC VIVAT IN ESSE SECUNDO

Sur une autre tombe :

FILIUS EST PATREM SUPREMO FINE SECUTUS

NOMINE DE DOMINI SUMPTO SIBI NOMINE TUTUS

TERRAE TERRA DATUR RURSUS HAEC QUI LEGIS ORA

UT REQUIES ANIMAE CAELESTI DETUR IN AULA

- E – Son nom descend du nom du Christ.  
En cela la vertu du saint donna le présage de son nom.  
Il ne vécut pas pour le monde, mais, pur en ce monde,  
il vécut avec le Christ. Qu'il vive maintenant dans son être nouveau.

Le fils suivit le père en la fin dernière,  
assuré par le nom qu'il avait pris, issu du nom du Seigneur.  
De nouveau la terre est rendue à la terre. Toi qui lis ceci, prie pour que le repos de son âme lui soit donné  
dans la cour céleste.

- G – Ces deux épitaphes sont formées d'hexamètres appariés deux à deux par une finale commune.
- H – Ces deux épitaphes versifiées enchaînent plusieurs jeux de mots successifs. Les noms des défunts ne sont pas explicitement donnés, mais se déduisent de la formulation du texte et font allusion à un prénom « qui descend du nom du Christ ». On peut penser en conséquence à des noms directement dérivés de *Christus* tel que *Christophorus*, pour le premier par exemple et un prénom formé à partir de *Dominus* pour le second.

Le jeu de mots entre l'adjectif *mundus* et le substantif homographe se rencontre à plusieurs reprises en épigraphie, mais les différentes valeurs que prend ici le substantif *mundus* s'appuient sur une citation de Jean (XV, 19), reprise sous une autre forme dans la première épître johannique (IV, 5) qui établit la différence entre le fait « d'être du monde » et « d'être de Dieu » tout en vivant dans le monde<sup>49</sup>.

La première partie de l'hexamètre *Terrae terra datur rursus* transcrit sous une forme versifiée la parole de la Genèse (III, 19) : *Quia pulvis es et in pulverem reverteris*, reprise dans la liturgie des défunts sous la forme *Memento quia cinis es et in cinerem reverteris*<sup>50</sup>. On trouve dans l'épitaphe de Chrodegang à Metz au VIII<sup>e</sup> siècle l'expression *terram dat terrae*<sup>51</sup> et on relève les mots *terre terra datur* dans les *Carmina* de *Robertus Partes*<sup>52</sup>.

L'apostrophe au lecteur *qui legis* est citée à plusieurs reprises par Otto Schumann<sup>53</sup> qui la mentionne pour la première fois chez Ovide<sup>54</sup>. L'expression a pu être relevée vingt-quatre fois dans les textes publiés par le *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, l'inscription la plus ancienne étant datée de 874<sup>55</sup> et la majorité des autres appartenant au XIII<sup>e</sup> s.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 103 [texte].

49. *Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret; quia vero de mundo non estis sed ego vos elegi de mundo, propterea odit vos mundus* (Jean XV, 19). *Ipsi de mundo sunt; ideo de mundo loquuntur et mundus eos audit; nos ex Deo sumus* (I Jean IV, 16).

50. On trouve également un autre passage de la Genèse (III, 23) dans lequel il est dit : *...ut operaretur terram de qua sumptus est*.

51. M.G.H., *Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 108.

52. William H. CORNOG, « The Poems of Robert Partes », *Speculum*, XII, 1937, p. 242.

53. *Ibid.*, t. 4, Munich, 1981, p. 428.

54. *Tristia*, 1, 9, 2.

55. Épitaphe d'*Amelius*, provenant de Saint-Hilaire-le-Grand, conservée au Musée de la ville à Poitiers (*C.I.F.M.*, 1, *Poitiers*, n° 83, p. 100-102).

## 33

[XIII<sup>e</sup> s.] – Pierre tombale de Robert

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Tombe disparue. Le défunt, représenté en effigie, était armé en guerre et portait un écu à ses armes à son bras gauche et une lance dans sa main droite.
- D – ...MENSE FEBRUARIO IN FESTO S[ANC]TAE SCOLASTICAE OBIIT VIR NOBILIS ROBERTUS MILES...
- E – ... au mois de février, en la fête de sainte Scholastique [10 février], mourut noble homme Robert, chevalier...
- I – Gabriel Dumay attribue cette épitaphe aux environs de l'année 1007. Cette hypothèse ne saurait être retenue, ne serait-ce qu'en raison de la représentation du défunt en effigie sur une dalle tumulaire, ce qui ne se rencontre guère avant le XIII<sup>e</sup> s., de même que la datation indiquée par une fête religieuse, très rare avant ce même siècle. L'expression *vir nobilis* ou *nobilis vir* est également tardive en épigraphie, le premier exemple relevé date de 1192.

L'épitaphe du chevalier Robert n'est certainement pas antérieure au XIII<sup>e</sup> s.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 99 [texte].

## 34

## [c. 1262, 9 octobre] – Pierre tombale de Nicolas

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Tombe disparue, primitivement placée dans le cloître. Au centre de cette dalle tumulaire, sur presque toute la hauteur de la pierre était représentée une crosse abbatiale. L'inscription courait tout autour de la pierre, puis se poursuivait, dans le sens de la longueur, de part et d'autre de celle-ci.
- D – Transcription donnée à partir du dessin reproduit par Adhémar et Dordor.

Tout autour de la pierre, entre deux filets, à partir du grand côté droit :

HIC . JACET . DOMNUS<sup>56</sup> . NICOLAUS . MONACHUS . DIVIONENSIS.

Sur le petit côté inférieur :

CONDAM.

Sur le grand côté gauche :

ABBAS . FLAVIGNIACENSIS . ANIMA . EJUS . ET.

Sur le petit côté supérieur :

ANIME . OMNIUM.

Sur le plat de la pierre tombale, à droite de la crosse :

FIDELIUM . DEFUNCTORUM . PER . MISERICORDI

AM . DOMINI . REQUIESCANT . IN . PACE . AMEN . ❖ . (décor végétal)

<sup>56</sup>. Correction de Dumay, à la place de *donnus*.

QUEM . LAPIS . ISTE . TEGIT . SALVET . QUI . TARTARA . FRE  
GIT . . . ARMANZ ME . SCRIPSIT<sup>57</sup>

A gauche de la crosse :

QUI LEGIS . HEC . DEUM . ORA . DOMINUS<sup>58</sup> . HUNC . BENEDICAT . IN.  
HORA NATUS . BELNENSIS . FUIT . HIC . POST . DIVIONENSIS (décor végétal)  
EST . MONACHUS . FACTUS . MONACHI . VIGILAVIT . IN.  
ACTUS : (décor végétal)

- E – Ci-gît dom Nicolas, abbé de Flavigny. Que son âme et les âmes de tous les fidèles défunts, par la miséricorde du Seigneur, reposent en paix. Amen. ✠  
Que celui qui rompit le Tartare sauve celui que couvre cette pierre.  
Armand m'a écrit.  
Toi qui lis ceci prie Dieu. Que Dieu le bénisse dès maintenant. Natif de Beaune, il devint ensuite moine à Dijon. Il fut vigilant en ses actes en tant que moine.
- F – Le dessin d'archéologie du XVII<sup>e</sup> s. n'est pas d'une fiabilité suffisante pour permettre des remarques paléographiques précises. Il n'y a cependant aucune raison de douter du ductus général des lettres et notamment des onciales. On observe que tous les *C* et les *E* sont fermés par des déliés et que les *M* et les *T*, ainsi que plusieurs *U*, sont onciaux.
- G – La partie de l'inscription qui rapporte le décès du défunt, la prière qui lui fait suite et la signature de l'auteur de l'ouvrage sont rédigées en prose. Le reste du texte comporte quatre hexamètres léonins riches :

*Quem lapis iste tegit salvet qui Tartara fregit*  
*Qui legis hec Deum ora Deus hunc benedicat in hora*  
*Natus Belnensis fuit hic post Divionensis*  
*Est monachus factus monachi vigilavit in actus*

Le dessin du XVII<sup>e</sup> s. rapporte certainement la signature de façon erronée, le *S* barré qui suit le nom de l'auteur peut être rendu par *scripsit*, même si les inscriptions étudiées jusqu'ici ne donnent pas d'exemples semblables. La lecture « fist », donnée par Dumay peut surprendre, car tout le reste du texte est en latin, hormis la signature et le nom.

- H – L'expression *quem lapis iste tegit* n'est pas recensée dans le *Lateinisches-Hexameter Lexikon*, d'Otto Schumann<sup>59</sup>. La forme *Quem tegit iste lapis* se rencontre dans l'épithaphe de l'archevêque Jean d'Avranches, mort en 1079, et inhumé à la cathédrale de Rouen<sup>60</sup>, dans celle du duc d'Aquitaine Gui-Geoffroi-Guillaume à Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers, en 1087 et dans l'épithaphe d'Helde-mar, premier abbé d'Arrouaise (Nord, en 1097). On trouve l'expression *quem lapis iste tegit* vers 1140 dans une épithaphe de l'abbaye de L'Escaledieu (Hautes-Pyrénées), et pour le même siècle, dans l'épithaphe du logicien parisien Adam du Petit-Pont, auteur d'un *Ars disserendi* publié en 1132<sup>61</sup>, ainsi que dans l'épithaphe recomposée au XII<sup>e</sup> siècle du comte Ramón Borrell, mort en 1030 et inhumé à Ripoll (Espagne, prov. de Gérone)<sup>62</sup>, ou encore dans une épithaphe du même siècle à l'abbaye Saint-Jean de Sens. La formule devient fréquente au XIII<sup>e</sup> siècle : 1204 à l'abbaye du Jard (c<sup>ne</sup> Chenoise, Seine-et-Marne), 1257, abbaye de Silos<sup>63</sup>, 1263, épithaphe de Gaubert, sacriste de l'abbaye de Villers

57. Correction de Dumay. Le dessin reproduit une sorte de *S* barré.

58. Dumay donne *Deus* à la place de *Dominus*. Ni l'un, ni l'autre ne satisfont aux exigences de la métrique. Le *Deum* est peut être une erreur du copiste, car la répétition de *Deus* ne s'impose pas et la suppression du mot rendrait le vers correct.

59. Les exemples fournis par cet auteur ne vont guère au-delà du XI<sup>e</sup> s.

60. ORDERIC VITAL, *Historia ecclesiastica*, éd. A. LE PRÉVOST, t. II, p. 313.

61. H. WALTHER, I/1, n° 15348, p. 796.

62. J. PEREZ DE URBEL, *El claustro de Silos*, 3<sup>e</sup> éd., Burgos, 1984, p. 187.

63. *Ibid.*, 2<sup>e</sup> éd., Burgos, 1955, p. 232.

en Brabant<sup>64</sup>, 1288 à Saint-Bénigne de Dijon<sup>65</sup>, en 1297 à l'abbaye de Vicoigne (c<sup>ne</sup> Raismes, Nord), ainsi qu'autour de cette même date dans l'ancienne abbaye de Jouy-le-Châtel (Seine-et-Marne).

La formule *anima ejus et animae omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace* est usitée dans la liturgie des défunts lors de la messe de funérailles.

L'apostrophe au lecteur *qui legis haec Deum ora* est à rapprocher du *qui legis ora* gravé sur l'une des tombes du cimetière de Saint-Bénigne.

- I – Deux abbés de Flavigny ont porté le nom de Nicolas au cours du XIII<sup>e</sup> s. Le premier d'entre eux, successeur de Milon de Frolois, vers 1234, affranchit en 1236 les habitants de Flavigny. Dumay pense que l'épithaphe rapportée ici est la sienne.

Il est beaucoup plus probable que celle-ci concerne Nicolas II qui fut élu vers 1247 et dont le successeur Guillaume II est cité pour la première fois en 1262. Le nécrologe de Saint-Bénigne fait état de son décès ainsi : *Septimus idus octobris depositio domni Nicolai condam abbatiss Flaviniac[ensis] et istius loci monachi*. L'emploi de déliés de fermeture pour les C et les E conduit à attribuer cette épithaphe à une période qui ne serait pas antérieure à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 462 [texte].

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 175-176 [*id.*].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 24.

### 35

#### [2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.] – Épithaphe du moine Hugues

- A – Épithaphe d'un moine, camérier.  
 B – Pierre tombale disparue, primitivement placée dans le cloître. Le moine est représenté en effigie, sous une arcature trilobée, les mains croisées sur la poitrine, entouré d'anges thuriféraires. Au-dessus de sa tête, deux autres anges emportent son âme vers le ciel.  
 D – L'inscription est gravée tout autour de la dalle.

Grand côté gauche :

✠ HIC . JACET . ABSQUE . JUGO . FRAUDIS . CAMERARIUS . HUGO . OMNIBUS .  
 ABSQUE . MALIS . SOCIUS . FUIT . HIC . GENERA

Petit côté supérieur :

LIS<sup>66</sup> . ATQUE . MINISTRATOR.

Grand côté droit :

BONUS ET BONUS . EDIFICATOR . SUB . JACET . ABBATI . REMUNDO . SUNT .  
 QUIA . NATI . UNA . PROGENIE . REX . PAR

Petit côté inférieur :

CE . PIE.

- E – ✠ Ci-gît le camérier Hugues, qui ne connut pas le joug de la duplicité.  
 Sans fautes, il fut le compagnon de tous,  
 bon administrateur et bâtisseur de qualité.

64. *M.G.H.*, SS., 25, p. 229.

65. Épithaphe d'Aubert, prieur de Larrey. Voir *infra*, n° 45.

66. Transcription donnée à partir du dessin, de préférence au *venerabilis* donné par Dumay et non satisfaisant pour la métrique de cet hexamètre.

Il gît à proximité de l'abbé Raimond, car tous deux sont issus d'une même souche. O Roi saint, épargne-le.

- F – Le dessin présente la même forme d'écriture que celle de l'épithaphe précédente.  
 G – L'épithaphe est formée de trois hexamètres léonins riches et d'un distique élégiaque léonin riche.

*Hic jacet absque jugo fraudis camerarius Hugo*

*Omnibus absque malis socius fuit hic generalis*

*atque ministrator bonus et bonus aedificator*

*Subjacet abbati Remundo sunt quia nati*

*Una progenie Rex sibi parce pie*

- I – Dumay suppose que le Hugues cité ici vivait au début du XII<sup>e</sup> s., suivant en cela l'affirmation de dom Plancher qui voit en ce religieux le proviseur de Longvic qui obtint la restitution au profit de Saint-Bénigne des biens qu'un dignitaire du duc de Bourgogne avait usurpés<sup>67</sup>. En outre, il reconduit l'erreur d'identification commise au XVII<sup>e</sup> s. qui reconnaît en cette pierre tombale celle de l'abbé Raimond.

En fait si l'abbé Raimond, successeur de Gilbert, est bien cité dans cette épithaphe, celle-ci est bien celle du moine Hugues, son parent, qui fut chargé d'administrer les biens du monastère et mourut, si l'on en juge par la forme des lettres, à une période sensiblement postérieure au décès de Raimond. On sait que l'abbé Raimond fut élu en 1233 ou 1234 abbé de Saint-Bénigne. Il est encore cité ès qualités en 1240. Le nécrologe de l'abbaye porte sa mort à la veille des calendes de septembre 1241. Le camérier Hugues, qui fut inhumé à proximité de l'abbé en raison de ses liens de parenté, ne dut décéder que dans le courant de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. et sans doute à une date peu éloignée du dernier quart du siècle si l'on s'en rapporte à la forme des lettres du dessin du XVII<sup>e</sup> s.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 135.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 41 [dessin]. BNF, fr. 8226, p. 30, n° 20.

TABOUROT DES ACCORDS, *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords*, p. 85.

## 36

### 1244 (n. st.), 25 mars – Pierre tombale de Gui du Fossé

- A – Épithaphe d'un chevalier.  
 B – Pierre tombale disparue. On ignore son emplacement primitif et on ne possède pas de dessin.  
 D – ANNO D[OMI]NI M CC XL TERTIO IN DIE ANNUNTIATIONIS B[EAT]AE VIRG[INIS] OBIIT DOMINUS GUYDO DE FOSSETO MILES CUJUS A[N]I[MA] P[ER] MISERICORDIAM DEI REQUIESCAT IN PACE AVE MARIA G[R]A[TI]A PLENA D[OMI]NUS TECUM  
 E – L'an du Seigneur 1243 [1244 n. st.], le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, mourut le seigneur Gui du Fossé, chevalier. Que son âme, par la miséricorde de Dieu, repose en paix. Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur [est] avec toi.  
 H – Le souhait *cujus anima requiescat in pace* est très fréquemment usité en épigraphie médiévale, mais l'adjonction *per misericordiam Dei*, dont on relève également de nombreux exemples, n'a pu être observée, dans l'état actuel de notre enquête, que dans des épithaphe du XIII<sup>e</sup> s.  
 I – La forme *Fosseto* correspond au lieudit Le Fossé, sur la commune d'Echevannes (Côte-d'Or). On trouve en 1060 la forme *Fossatum*, *Fosato* en 1133, *Fosserium* en 1198. La forme vernaculaire Fossé est citée

67. *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. I, p. 283.



en 1254 et Le Fossey en 1313. Au moyen âge cette terre était le lieu d'un fief fortifié<sup>68</sup>. Le ms. Bourgogne 93 (fol. 88 v<sup>o</sup>) donne le texte de cette épitaphe avec la date de 1263 (1264 n. st.).

DUMAY, *Église et abbaye Saint-Bénigne*, p. 134 [texte].

### 37

#### 1264, 24 septembre – Pierre tombale d'Étienne Bovions

- A – Épitaphe d'un doyen.
- B – Pierre tombale disparue. On ignore l'emplacement primitif de la tombe à Saint-Bénigne.
- D – ANNO D[OMI]NI M° CC° LXIII° IN CRASTINUM S[ANC]TI MAURITII OBIIT STEPHANUS BOVIONS DECAN[US] OSCARIENSIS ANIMA EJUS PER MISERICORDIAM DEI REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – L'an du Seigneur 1264, le lendemain de la Saint-Maurice [24 septembre], mourut Étienne Bovions, doyen d'Oscheret. Que son âme, par la miséricorde du Seigneur, repose en paix, amen.
- I – Oscheret était un archidiaconé du diocèse de Chalon.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 134 [texte].

### 38

#### 1264, 11 novembre – Pierre tombale de Gui d'Arc

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Pierre tombale disparue.
- D – ANNO D[OMI]NI M° CC° LXIII° DIE BEATI MARTINI HIEMALIS OBIIT GUYDO<sup>69</sup> MILES DOMINUS DE ARCU ANIMA EJUS PER MISERICORDIAM DEI REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – L'an du Seigneur 1264, le jour de la Saint-Martin d'hiver [11 novembre], mourut Gui, chevalier, seigneur d'Arc. Que son âme, par la miséricorde de Dieu repose en paix, amen.
- I – Aucune autre mention de ce personnage n'est faite par ailleurs.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 128 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3874, p. 439-440 [texte].

68. ROSEROT, *Dict. topogr. Côte-d'Or*, p. 173.

69. Dumay donne GUIDO.

## 39

## 1267, 6 octobre – Pierre tombale de Gauthier de Saulx

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Pierre tombale disparue, primitivement placée dans le cloître, près de la porte donnant accès à l'église. Le chevalier, armé en guerre, était représenté en effigie sous une arcature trilobée. Il portait lance et écu, ses pieds reposaient sur deux chiens et deux anges thuriféraires se tenaient dans les écoinçons à la partie supérieure de la pierre. La tombe existait encore en 1660.

- D – Sur le petit côté supérieur :

✠ ANNO . DOMINI . MIL<sup>o</sup> . CC . LX . VÍ Í . MEN

Sur le grand côté droit :

SE . OCTOB[RIS] . IN . DIE . SANCTE . FIDIS . VIRGINIS . OBIIT . NOBILIS . VIR .  
GALTERUS . MILES

Sur le petit côté inférieur :

DE . PROGENIE . DOMINORUM . DE . SAULZ

Sur le grand côté gauche :

DOMINUS . DE . COURTIVRON . ANIMA . EJUS . PER . MI SERICORDIAM . DEI .  
REQUIESCAT . IN PACE . AMEN :

- E – ✠ L'an du Seigneur 1267, au mois d'octobre, le jour de la Sainte-Foy, vierge [6 octobre], mourut noble homme Gauthier, chevalier, de la lignée des seigneurs de Saulx, seigneur de Courtivron. Que son âme par la miséricorde de Dieu repose en paix. Amen.

- I – Gauthier de Saulx, fils puîné de Gui IV, seigneur de Saulx, succéda en 1232 ou 1233 à son frère aîné Barthélemi à la tête de la seigneurie de Courtivron.

Il se trouve être le deuxième seigneur de Courtivron, seconde branche de la maison de Saulx. Il obtint des religieux de Saint-Seine droit d'usage et de pâturage pour lui et les habitants de Courtivron sur la terre de Moloy que lui disputait l'abbaye, mais laissa la jouissance à Saint-Bénigne des biens patrimoniaux qu'il possédait à Villy-sur-Tille. En 1246 il renouvela la charte de franchise qu'avait accordée Jacques, seigneur de Saulx, aux habitants de ce bourg.

Le toponyme actuel de Saulx-le-Duc, sur le canton d'Is-sur-Tille, ainsi que celui de Courtivron sur le même canton témoignent bien de l'enracinement de ces deux familles. Les noms de lieux ont été donnés en langue vernaculaire.

PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. II, p. 437 [texte, commentaire].

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 174 [texte].

ADHÉMAR, DORDOR, «Les tombeaux de la collection Gaignières», t. I, p. 61 [dessin].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3878, p. 441-442 [texte].

## 40

## 1272, 24 décembre – Épitaphe d'Othes

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Inscription disparue.

D – CY GIST MESSIRES OTHES CHEVALIERS SIRE DE BEIRE QUI TRESPASSAI L AN DE GRACE M. CC. LXXII LA VOILLE DE LA NATIVITAI. PRIEZ POUR LI QUE DEX AIT L ARME. AMEN.

I – La localité de Beire pourrait correspondre soit à Beire-le-Châtel, sur le canton de Mirebeau, où l'on trouve la forme *Bera* en 1269, ou plutôt à Beire-le-Fort, canton de Genlis, cité également sous la forme *Bera* en 1242 et dont l'abbé de Saint-Bénigne était seigneur en partie<sup>70</sup>. On peut se demander si la pierre ne portait pas « trespasat » et « Nativitat » plutôt que « trespasai » et « nativitai ».

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3882, p. 443 [texte].

## 41

### 1274, 12 juillet – Pierre tombale de Guillaume d'Arc

A – Épitaphe d'un damoiseau.

B – Tombe disparue. Elle était autrefois dans le cloître.

D – ANNO D[OMI]NI M CC LXXIII IN CRASTINUM TRANSLATIONIS [SANC]TI BENEDICTI [OBIIT] GUILLERMUS DOMICELLUS D[OMI]NUS DE ARCU A[N]I[M]A EJUS REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1274, le lendemain de la translation de saint Benoît [12 juillet], mourut Guillaume, damoiseau d'Arc. Que son âme repose en paix, amen.

G – Le vocable *domicellus* n'a pas été recensé dans les inscriptions avant le XIII<sup>e</sup> s. Ce terme désigne un jeune homme d'origine noble, que celui-ci ait été ou non armé chevalier. Le mot s'applique également à tout homme de noble condition qui se mettait au service d'une église ou d'un monastère.

I – La commune actuelle d'Arc-sur-Tille est située sur le canton de Dijon-Est.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 129 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3900, p. 448-449 [texte].

## 42

### 1278, 20 août – Pierre tombale du chevalier Hugues d'Arc

A – Épitaphe d'un chevalier.

B – Inscription disparue.

D – ANNI DOMINI M° CC° LXXVIII° MENSE AUGUSTO IN FESTO SANCTI PHILIBERTI  
OBIIT DOMINUS HUGO DE ARCU MILES ANIMA EJUS PER MISERICORDIAM DEI  
REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1278, au mois d'août, en la fête de saint Philibert [20 août], mourut le seigneur Hugues d'Arc, chevalier. Que son âme, par la miséricorde de Dieu, repose en paix, amen.

I – Le chevalier Hugues d'Arc appartenait à une ancienne famille de Bourgogne. Il porte le même nom que l'abbé de Saint-Bénigne qui administra le monastère entre 1269 et 1300 et fut inhumé dans le chœur

70. ROSEROT, *Dict. topogr. Côte-d'Or*, p. 30.

de l'église abbatiale<sup>71</sup>. Parent de cet abbé, le chevalier Hugues d'Arc compte parmi les principaux donateurs du monastère, avec sa femme Marguerite de Turcey. Il fonda, pour le service de son anniversaire à Saint-Bénigne, une rente de soixante sous viennois assignés sur ses hommes d'Izier.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 126 [texte].

SCHLINK, *Saint-Bénigne in Dijon*, pl. 23.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3903, p. 449 [texte].

### 43

1280 n. st., février – Pierre tombale de Robert de Beire

A – Épitaphe d'un chevalier.

B – Pierre disparue.

D – ANNO DOMINI M° CC° SEPTUAGESIMO NONO MENSE FEBROARIO OBIIT NOBILIS VIR  
ROBERTUS MILES DOMINUS DE BERA ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1279, au mois de février, mourut noble homme Robert, chevalier, seigneur de Beire. Que son âme repose en paix, amen.

I – A Saint-Bénigne l'anniversaire d'un Robert de Beire était célébré le 3 avril, ce qui ne correspond pas à la date du décès figurant dans l'épitaphe. Ce personnage était certainement parent du chevalier Othes sire de Beire (voir *supra*, n° 40).

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 121 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3906, p. 450 [texte].

### 44

1287, 26 novembre – Pierre tombale de Jean de Grandchamp

A – Épitaphe d'un seigneur.

B – Pierre disparue, autrefois dans le cloître de Saint-Bénigne.

D – ANNO DOMINI M° CC° OCTOGESIMO VII° IN CRASTINO BEATAE  
CATHARINAE OBIIT JOANNES DOMINUS GRANDI CAMPI  
HAEC QUI METRA LEGIT DEVOTA MENTE PRECETUR  
HUNC QUI CUNCTA REGIT QUOD EI LUX COELICA DETUR

E – L'an du Seigneur 1287, le lendemain de la Sainte-Catherine [26 novembre], mourut Jean, seigneur de Grandchamp.

Que celui qui lit ces vers prie avec pitié Celui qui gouverne toute chose, afin que lui soit donnée la lumière céleste.

G – Les deux dernières lignes de l'inscription forment deux hexamètres léonins riches couplés à l'hémistiche et à la finale par une même rime. Ces deux vers sont certainement empruntés à une autre inscription,

71. Voir *infra*, n° 60.

leur sens indiquant clairement qu'ils sont destinés soit à introduire, soit à conclure une composition métrique.

- H – L'expression *qui metra legit* figure dans l'épithaphe du sacriste Gaubert, mort en 1263 et inhumé en l'abbaye cistercienne de Villers en Brabant<sup>72</sup>.

Les mots *devota mente* fréquents dans les inscriptions chrétiennes<sup>73</sup> se retrouvent à de nombreuses reprises dans les rouleaux des morts<sup>74</sup>. Ils sont employés également dans une épithaphe de l'abbé du Bec-Hellouin Guillaume en 1124.

- I – Grandchamp est une localité de la Côte-d'Or, sise sur le canton de Soussey. On trouve la forme *Grandis Campus* en 1252, à côté de formes vernaculaires telles que « Grant Champ » (1260), « Gran Chan » (1285)<sup>75</sup>.

Le nécrologe de l'abbaye fait mention du décès le 6 des calendes de décembre [26 nov.].

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 136 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3911, p. 451 [*id.*].

## 45

### 1289 n. st., janvier – Pierre tombale de frère Aubert

- A – Épithaphe d'un prieur.
- B – Inscription disparue.
- D – ANNO DOMINI M° CC° OCTOGESIMO VIII MENSE JANUARIO OBIIT AUBERTUS QUONDAM  
PRIOR DE LAREYO  
  
QUEM LAPIS ISTE TEGIT VITAM SINE LABE PEREGIT  
  
HUNC DEUS ELEGIT SIBI MUNDUM NEMPE SUBEGIT
- E – L'an du Seigneur 1288, au mois de janvier, mourut Aubert, jadis prieur de Larrey.  
Celui que couvre cette pierre mena à son terme une vie sans tache.  
Dieu le mit au nombre de ses élus car il triompha du monde.
- G – Les deux dernières lignes de l'épithaphe forment deux hexamètres léonins riches appariés par une même rime commune à l'hémistiche et à la finale.
- H – L'expression *sine labe* est relevée à de nombreuses reprises par Otto Schumann qui l'a recensée chez Ovide, Célius Sedulius, Fortunat et Nivard<sup>76</sup>. Dans les inscriptions recensées par notre Corpus ces mots ont été relevés dans la donation d'Hugues de Miramar en 1286 à Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault)<sup>77</sup>, et dans deux épithaphes, en 1273 à Saint-Ouen de Rouen dans l'épithaphe de l'abbé Nicolas Goderville et en 1286 dans celle de l'archevêque Pierre de Montbrun à la cathédrale de Narbonne (Aude)<sup>78</sup>.

72. M.G.H. SS., 25, p. 229; H. WALTHER, *Carmina medii aevi posterioris latina*, I/1, *Initia carminum...*, Göttingen, 1969, n° 7575a, p. 381.

73. DIEHL (E.), *Inscriptiones latinae christianae veteres*, I, n°s 967, 1587, 1768, 3416; DE ROSSI (J. B.), *Inscriptiones christianae urbis Romae*, II, p. 44, 83, 85; *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, XV, *Viennoise du Nord*, éd. Fr. DESCOMBES, Paris, 1985, n° 152, p. 500-501.

74. Éd. L. DELISLE, p. 75, 190, 194, 205, 274.

75. ROSEROT, *Dict. topogr. Côte-d'Or*, p. 189.

76. *Lateinisches Hexameter-Lexikon*, t. V, p. 181.

77. C.I.F.M., 12, *Aude, Hérault*, n° 86, p. 192.

78. *Ibid.*, n° 30, p. 46-48.

- I – Dom Plancher fait mention d'un acte du prieur Aubert qui, en 1287, fait cession, avec le consentement des bénédictines, des possessions qu'il avait à Gemeaux pour quinze émines de froment et d'avoine qui devaient lui être payées, ainsi qu'à son successeur, à perpétuité<sup>79</sup>. Cet acte montre que le prieur gouvernait le temporel des religieuses.

Le prieuré des bénédictines de Larrey, fondé au XI<sup>e</sup> s., dépendait de Saint-Bénigne.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 136-137 [texte].

## 46

### 1292, 28 avril – Pierre tombale de Barthélemy de Villecomte

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Pierre disparue. La dalle tumulaire fut déplacée lors de la construction d'un escalier et transférée près de l'ancien réfectoire. Elle a disparu par la suite. Le chevalier était représenté en effigie, armé en guerre.
- D – ANNO DOMINI M° CC° NONAGESIMO SECUNDO MENSE APRILIS IN FESTO SANCTI VITALIS OBIIT DOMINUS BARTHOLOMEUS DE VILLA COMITIS MILES CUJUS ANIMA PER MISERICORDIAM DEI REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – L'an du Seigneur 1292, au mois d'avril, en la fête de saint Vital [28 avril], mourut le seigneur Barthélemy de Villecomte, chevalier. Que son âme, par la miséricorde de Dieu, repose en paix, amen.
- I – Villecomte est une commune du canton d'Is-sur-Tille.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 179 [texte].

## 47

### 1293, 22 avril – Pierre tombale d'Isabelle de Pesmes

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Pierre détruite. La tombe se trouvait dans le cloître, du côté de l'église. La défunte était représentée en effigie, sous une arcature trilobée. Les armes et celles de la famille d'Arc étaient figurées dans deux écus, au-dessus de l'arcature.
- D – Le dessin de Clairambault, reproduit dans l'article d'Adhémar et Dordor, donne la disposition générale de l'inscription sur la pierre tombale, mais le relevé très approximatif du texte de l'épitaphe ne permet pas de lui accorder grand crédit pour la lecture. La transcription proposée ci-après conserve la disposition donnée par le dessin, mais donne la lecture de Dumay, les variantes du dessin étant portées en note.

Petit côté supérieur :

❖ ANNO DOMINI . M . CC . NONAGESIMO

Grand côté droit :

TERCIO X KALENDAS MAII OBIIT DOMINA ISABELLIS DE PESMIS QUONDAM  
UXOR<sup>80</sup>

79. Dom PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. I, p. 293.

80. *Mense octobris obiit Ysabellis de Pesin uxor* sur le dessin de Clairambault.

Petit côté inférieur :

DOMINI JOANNIS DE ARCU<sup>81</sup>

Grand côté gauche :

MILITIS CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN<sup>82</sup>

- E – ✠ L'an du Seigneur 1293, le 10 des calendes de mai [22 avril] mourut dame Isabelle de Pesmes, jadis femme du seigneur Jean d'Arc, chevalier. Que son âme repose en paix, amen.
- I – Dumay rapporte qu'Isabelle de Pesmes figurait au nombre des bienfaitrices de l'abbaye. Elle donna à l'abbaye de Saint-Bénigne une rente de quarante sous tournois, payable chaque année, à perpétuité, le jour de l'anniversaire de son décès, qui est porté au nécrologe à la date du 22 avril 1293.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 122 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3924, p. 454-455 [texte].

ADHÉMAR et DORDOR, « Les tombeaux d'archéologie du XVII<sup>e</sup> s. », t. II, n° 21, p. 115.

## 48

1295 n. st., 9 mars – Pierre tombale de Pierre Verroul

- A – Épitaphe d'un aumônier.
- B – Inscription disparue.
- D – HIC JACET FRATER PETRUS VERROUL DE FLAVIGNEYO MONACHUS ET ELEMOSINARIUS HUIUS MONASTERII QUI OBIIT ANNO DOMINI M.... [NO]NAGESIMO QUARTO CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – Ci-gît frère Pierre Verroul de Flavigny, moine et aumônier de ce monastère qui mourut l'an du Seigneur 1[2]94. Que son âme repose en paix. Amen.
- I – L'aumônier d'un monastère était le religieux plus particulièrement chargé de veiller au service et à l'assistance des pauvres. Cette fonction est souvent remplie par un prêtre.

Le nécrologe de l'abbaye fait mention du décès de Pierre de Verroul au 9 mars. L'emplacement primitif de l'épitaphe permet de supposer qu'il s'agit de l'année 1294 en raison de sa situation à proximité des autres inscriptions de la même époque.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 148 [texte].

## 49

1294, 31 août – Pierre tombale d'Étienne de Brognon

- A – Épitaphe d'un cellérier.
- B – Inscription disparue.

81. *Johannis de Arcu* sur le dessin.

82. *Domicellus et militis cujus anima requiescat in pace* sur le dessin.

D – ANNO DOMINI M. CC. NONAGESIMO QUARTO II KALENDAS SEPTEMBRIS OBIIT FRATER STEPHANUS DE BROIGNUM CELERARIUS ISTIUS ECCLESIAE CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1294, le 2 des calendes de septembre [31 août], mourut frère Étienne de Brognon, cellérier de cette église. Que son âme repose en paix, amen.

I – Le cellérier d'un monastère était le religieux chargé de veiller au temporel de la communauté et de l'administrer.

Le frère Étienne était très certainement originaire de Brognon, actuelle commune sise sur le canton de Dijon. Le quantième de son décès devrait normalement être indiqué sous la forme *pridie kalendarum* au lieu de *II kalendas*, mais il n'est pas rare, surtout à cette époque, de trouver ce genre de formulation, l'usage du calendrier romain tendant à disparaître pour faire place au calendrier actuel.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 182 [texte].

## 50

### 1294, 31 octobre – Pierre tombale d'Otton d'Arc

A – Épitaphe d'un prieur.

B – Pierre tombale disparue.

D – ANNO DOMINI M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> NONAGESIMO IIII<sup>o</sup> IN VIGILIA OMNIUM SANCTORUM OBIIT FRATER OTHO DE ARCU PRIOR SANCTI BENIGNI BERTINIACAE CURTIS TULLENSIS DIOCESIS CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1294, la veille de la Toussaint [31 octobre], mourut frère Otton, prieur de Saint-Bénigne de Saint-Blin, au diocèse de Toul. Que son âme repose en paix, amen.

I – Dumay localise ce prieuré Saint-Bénigne à Brétigny sans autre précision. Outre le fait que l'épitaphe précise qu'il s'agit d'une localité située dans le diocèse de Toul, où on ne relève pas de nom correspondant à Brétigny, la forme *Bertiniaca curtis* correspond à Saint-Blin, actuel chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chaumont (Haute-Marne).

L'appellation *Brittiniaca curtis* est attestée vers 767. En 992 on trouve *Bertiniaca curtis*. En 1005 est cité un *oratorium S. Benigni Bersiniacae curtis*, puis *Bertineasa curtis* en 1231. Ce prieuré dépendait effectivement de Saint-Bénigne de Dijon<sup>83</sup>.

Otton d'Arc, prieur de Saint-Bénigne de Saint-Blin, était apparenté à l'abbé Hugues d'Arc qui gouverna l'abbaye dijonnaise entre 1269 et 1300 et dont on connaît l'épitaphe<sup>84</sup>.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 120 [texte].

83. ROSEROT, *Dict. topogr. Haute-Marne*, Paris, 1903, p. 151.

84. Voir *infra*, n° 60.



## 51

## 1298, 11 juillet – Pierre tombale d'Huguenin

- A – Épitaphe d'un damoiseau.
- B – Pierre tombale disparue. Elle se trouvait primitivement au bas des degrés de l'entrée du cloître, et portait l'effigie du défunt, armé en guerre, chaussé d'éperons, une épée nue dans sa main droite et tenant à senestre un écu aux armes des Villecomte, portant un lion couronné entouré d'une bordure pommelée. Au-dessus de l'arcature trilobée sous laquelle était figuré le personnage se tenaient deux anges thuriféraires.
- D – Selon le dessin du XVII<sup>e</sup> s. reproduit par De Vaivre l'inscription était disposée comme suit :

Petit côté supérieur :

❖ CI . GIST HUGUENINS DAMOISE

Grand côté droit :

AUS FIZ MONSEIGNEUR BERTOLOMIER DE VILECONTE QUI TRESPASSA

Petit côté inférieur :

L AN M. CC. III<sup>xx</sup> ET XVIII OU MOYS

Grand côté gauche :

DE JOIN LE JOUR DE SAINT BENOIST DEX AIT LARME DE LUI AMEN

- E – ❖ Ci-gît Huguenin, damoiseau, fils de monseigneur Barthélemi de Villecomte qui trépassa l'an 1298, au mois de juin, le jour de la Saint-Benoît. Dieu ait son âme. Amen.
- I – Une source manuscrite avait faussement donné l'année 1218 pour la date du décès d'Huguenin, mais il semble bien qu'il faille reporter cette date à 1298, ainsi qu'on le lit sur le dessin du XVII<sup>e</sup> s. et que le signifie Dumay. En outre, même si l'on peut mettre en doute la fidélité du dessin par rapport à la paléographie exacte de l'épitaphe, les caractères reproduits sont visiblement très proches de ceux que l'on peut voir dans les documents épigraphiques de la fin du XIII<sup>e</sup> s.

Par contre l'indication du mois du décès est visiblement erronée dans le texte de l'épitaphe. Le nécrologe de l'abbaye fait d'ailleurs mention du défunt le 11 juillet, jour de la fête de saint Benoît. Le mois de juin rapporté dans l'épitaphe constitue une erreur évidente due soit au lapicide qui a gravé le texte, soit à l'auteur du dessin qui nous est parvenu.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 178-179 [texte].  
 DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », p. 116 [dessin].  
 PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3939, p. 458-459 [texte].

## 52

## 1298, 9 août – Pierre tombale d'Églantine de Villecomte

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Pierre disparue. Sur le dessin qui la représente elle figure en effigie, vêtue d'une robe et d'un long manteau. A hauteur de sa tête sont gravés deux écussons. Deux anges thuriféraires se tiennent au-dessus de l'arcature trilobée.

D – Petit côté supérieur :

CY GIST MADAME AGLANTINE

Grand côté droit :

DE VHALLO QUI FUT FAIME DE MONSEIGNOUR BARTHOLOMIER CHEVALIER  
SEIGNEUR DE

Petit côté inférieur :

VILLECOMTE QUI TREPASSI L AN M CC

Grand côté gauche :

IIII <sup>xx</sup> ET XVIII OU MOYS D AOUST LA VIGILE SAINT LORENT DEX AIT MERCI DE S  
ARME

I – On ne sait rien de la famille à laquelle appartenait Aglantine de Vhallo qui épousa le chevalier Barthélemy de Villecomte. Dumay, citant Courtépée<sup>85</sup>, rapporte que le village de Villecomte n'était à son origine qu'une maison de chasse appartenant à la famille de Saulx. C'est de ce lieu que tirèrent leurs noms plusieurs seigneurs qui furent inhumés à Saint-Bénigne, parmi lesquels figurent un premier Barthélemy, chevalier, sire de Villecomte en 1105, son petit-fils mort en 1235 et Huguenin de Villecomte en 1298.

Le chevalier Barthélemy de Villecomte, deuxième du nom, cité ici, fut présent lors de la remise de la charte de franchise aux habitants de Saulx en 1246 et mourut le 28 avril 1292. Sa femme Aglantine de Vhallo fit don à Saint-Bénigne de 40 sous d'or.<sup>86</sup>

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 180-181 [texte].

DE VAIVRE, « Dessins inédits de tombes médiévales », p. 116 [dessin].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3942, p. 459 [texte].

## 53

### 1298, 31 décembre – Épitaphe de Richard de Fauverney

A – Épitaphe d'un sous-prieur.

B – Inscription disparue.

D – ANNO DOMINI M. CC. NONAGESIMO VIII IN FESTO SANCTI SILVESTRI OBIIT FRATER  
RICHARDUS DE FAVERNEIO SUBPRIOR HUIJUS MONASTERII ANIMA EJUS PER MISERI-  
CORDIAM DEI REQUIESCAT IN PACE AMEN

E – L'an du Seigneur 1298, en la fête de saint Sylvestre [31 décembre] mourut frère Richard de Fauverney, sous-prieur de ce monastère. Que son âme par la miséricorde de Dieu repose en paix. Amen.

I – Richard, sous-prieur de Saint-Bénigne, était vraisemblablement originaire de l'actuelle commune de Fauverney, sise sur le canton de Genlis. Roserot relève pour la première fois en 1114 la forme *Faberniacum*. Dès 1165 apparaissent des formes vernaculaires, telles que Faverné ou Fauverney citée en 1170 et dans un acte de Saint-Bénigne daté des années 1163-1179. Ces formes en langue vulgaire ont donné lieu à des reformatiions savantes telles que *Faferniacum* (1178), *Faverneycum* (1182) ou encore *Faverneiacum* relevée dans un acte du XII<sup>e</sup> s.<sup>87</sup>.

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 173 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3941, p. 459 [texte].

85. *Description de Bourgogne*, nouv. éd., t. II, p. 264.

86. DUMAY, *op. cit.*, p. 180.

87. *Dict. topogr. Côte-d'Or*, 159.

## 54

[XIII<sup>e</sup> s.] – Pierre tombale du moine Jacques

- A – Épitaphe d'un aumônier.
- B – Pierre disparue. Elle se trouvait primitivement placée le long de l'église, du côté nord.
- D – HIC JACET DOMINUS JACOBUS MONACHUS ET ELEEMOSINARIUS ISTIUS ECCLESIAE ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – Ci-gît le seigneur Jacques, moine et aumônier de cette église. Que son âme repose en paix, amen.
- I – En raison de l'emplacement qu'elle occupait on attribue cette tombe au XIII<sup>e</sup> s., époque des sépultures environnantes. G. Dumay émet l'hypothèse que le moine Jacques vivait sous l'abbatit d'Aymon (1264-1269) et que le concerne ce passage de la *Chronique de Saint-Bénigne* : « *Hujus [Aymonis] autem diebus, quidam Jacobus nomine, dedit hujus loci monachis centum solidos divionenses annui redditus sive census* ».

DUMAY, *Église et abbaye de Saint-Bénigne*, p. 119-120 [texte].

## 55

## Saint-Étienne

## 1256 (n. st.), 6 avril – Épitaphe de Jean de Monthélie

- A – Épitaphe d'un trésorier et fondation d'anniversaire.
- B – Inscription disparue.
- D – OBIIT MAGISTER JOHANNES DE MONTELLIS THESAURARIUS CAPELLE DUCIS M. CC. LV VI APRILIS. ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE. AMEN. ISTE FUNDavit ET DOTAVIT ALTARE SANCTI MICHAELIS IN DICTA CAPELLA ET DIE FESTI PREDICTE DEDIT PANEM ET VINUM DECANO CAPITULO CAPELLIS ET ALIIS DICTE CAPELLE
- E – Le 6 avril 1255 [1256 n. st.] mourut maître Jean de Monthélie, trésorier de la chapelle du duc. Que son âme repose en paix amen. Il fonda et dota l'autel Saint-Michel de ladite chapelle, et le jour de ladite fête [29 septembre] donna du pain et du vin au doyen, au chapitre, aux chapelains<sup>88</sup> et aux autres [clercs] de ladite chapelle.
- I – La forme *Montellis* pour Monthélie n'est pas attestée dans le dictionnaire topographique du département.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3865, p. 437 [texte].

88. Le texte transcrit par E. Petit porte bien *capellis*. Il faut vraisemblablement comprendre *capellanis*.

## 56-60

## Musée archéologique

## 56

[XI<sup>e</sup> s.] – Chapiteau aux lions  
(pl. VIII, fig. 15)

- A – Identification d'un sujet.
- B – Moulage d'un chapiteau qui constituait l'un des éléments de la rotonde de Saint-Bénigne au XI<sup>e</sup> s. et devint ensuite la propriété de M. Saint-Père. On ignore ce qu'est devenue la pièce originale.
- La corbeille du chapiteau est ornée de feuillages enroulés et de huit lions affrontés par paires qu'enlacent les volutes végétales.
- C – Champ épigraphique de la première ligne : 2,9 cm. Hauteur moyenne des lettres : 1,9 cm.
- D – A la partie médiane du chapiteau, à hauteur du tiers inférieur de la corbeille, une sorte de bague enserme deux tiges de végétaux. Sur cette bague on peut lire :
1. LEON
  2. NSI
- F – Le *O* est en forme de navette, les *N* sont gravés à l'envers.
- I – Si la première ligne de cette inscription est aisée à comprendre et identifie clairement les animaux représentés, il n'en va pas de même de la seconde dont le sens reste mystérieux.
- L'attribution du chapiteau au XI<sup>e</sup> s. demeure très vraisemblable.

*Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1894, p. 182-183 [texte].  
 PRESSOUYRE, « Le patrimoine monumental de la France », p. 78, fig. 6-7 [texte].  
 SAPIN, « Deux chapiteaux de Moutiers-Saint-Jean », p. 315-317, fig. 1 [id.].

## 57

[1<sup>er</sup> tiers XII<sup>e</sup> s.] – Chapiteau de Daniel  
(pl. VIII, fig. 16)

- A – Identification de la scène représentée.
- B – Ce chapiteau, découvert en 1979, provient de Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or). Il représente Daniel dans la fosse aux lions.
- C – Hauteur de la première lettre : 1,6 cm.
- D – L'inscription est gravée au-dessus du nimbe, sur la bordure d'un médaillon en forme de gloire en amande qui entoure Daniel, et qui se trouve très dégradée :
- ❖ DANIE[L].....[L]EJO X D
- F – Le premier mot du texte demeure parfaitement lisible, à l'exception du *L*, facile à restituer. Le second mot comportait à l'initiale très vraisemblablement un *L*, aujourd'hui disparu, suivi d'un petit *E* oncial et d'un *O*, mais on ne comprend pas ce que peuvent signifier le *X* entouré d'un carré, peut-être

simplement à fonction séparative, le *D* et l'espèce de tilde ou le début de *S* inversé qui font suite à ces lettres.

- H – L'épisode représenté puise sa source dans le livre de Daniel (VI, 2-29). Ce thème, fréquemment traité par l'iconographie, est souvent accompagné d'inscriptions<sup>89</sup>.
- I – Ce chapiteau appartient à un ensemble de vingt-deux chapiteaux dont sept sont historiés. La plupart de ces chapiteaux étaient connus depuis longtemps, mais l'ensemble est malheureusement dispersé. Le Musée archéologique de Dijon conserve un autre chapiteau, anépigraphique, représentant deux aigles affrontés. Des cinq chapiteaux historiés restants, deux se trouvent au Louvre, l'un représentant une scène de vendange, le second un jeu de médaillons symboliques. Les trois derniers ont été acquis par les États-Unis et sont conservés dans le Massachusetts, au William Hays Fogg Art Museum de Cambridge. Ils représentent trois sujets bibliques : l'Offrande d'Abel et de Caïn, l'Offrande de Zacharie et les Pèlerins d'Emmaüs. Seule la scène de l'Offrande d'Abel et de Caïn est accompagnée d'un texte : ABEL CUM PRIMICIIS CAIN CUM LOLIO<sup>90</sup>. Les historiens de l'art attribuent ces chapiteaux aux années 1115-1130, datation admissible pour l'épigraphie.

*Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1894, p. 182-183 [texte].  
 PRESSOUYRE, « Le patrimoine monumental de la France », p. 78, fig. 6-7 [texte].  
 SAPIN, « Deux chapiteaux de Moutiers-Saint-Jean », p. 315-317, fig. 1 [*id.*].

## 58

[après 1168, 12 juillet] – Enfeu de l'abbé Pierre  
 (pl. IX, fig. 17)

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue. Le Musée archéologique conserve dans sa salle lapidaire un fragment de gisant provenant de Moutiers-Saint-Jean. Au-dessus de ce fragment est reproduite la photographie d'un dessin montrant l'état ancien de l'enfeu et reproduisant l'épitaphe de l'abbé.
- D – Sur l'arc surmontant l'enfeu étaient gravés les mots :
- JULII . MENSIS IDUS QUARTO . REOMENSIS . ABBAS . DECESSIT . PETRUS . CUI .  
 SUMMA . QUIES . SIT . QUISQUIS . ERIS . QUI . TRANSIERIS . STA DEPRECARI
- E – Le quatre des ides du mois de juillet [12 juillet] décéda Pierre, abbé de Réôme [Moutiers-Saint-Jean]. Que le repos suprême lui soit donné. Qui que tu sois, toi qui passes, arrête-toi et prie.
- G – Le texte est formé de trois hexamètres, les deux premiers formant des vers léonins riches, malgré quelques erreurs de quantité :

*Julii mensis idus quarto Reomensis*

*Abbas decessit Petrus cui summa quies sit*

*Quisquis eris qui transieris sta deprecare*

89. Pour ne citer que des exemples tirés des précédentes publications du *Corpus des inscriptions de la France médiévale* on retiendra Poitiers (*C.I.F.M.*, 1, n° 78), Matha, Église de Marestay (3, *Charente-Maritime*, n° 15), Beaulieu-sur-Dordogne (4, *Corrèze*, n° 12), Sorde-l'Abbaye (6, *Landes*, n° 16), Toulouse (7, n° 33), Moissac (8, *Tarn-et-Garonne*, n° 47), Marcilhac-sur-Célé (9, *Lot*, n° 19), Jaillans (16, *Drôme*, n° 35), Ternay (17, *Rhône*, n° 80), Cervon (19, *Nièvre*, n° 1).

90. BRAUDE (P. Fr.), « Cokkel in oure Clene Corn. Some Implications of Cain's Sacrifice », *Gesta*, VII, 1968, p. 15-28 ; SANONER (G.), « Iconographie de la Bible d'après les artistes de l'Antiquité et du Moyen Âge », *Bull. monum.*, LXXX, 1921, p. 234, pl. 218. On trouvera également une illustration de cette scène dans PORTER (A. Kingsley), *Romanesque Sculpture of the Pilgrimage Roads*, II : *Illustrations Burgundy*, Boston, 1923, pl. 66.

- H – Une formule très proche de l’apostrophe au lecteur contenue dans le troisième hexamètre se retrouve au XIII<sup>e</sup> s. dans l’épithaphe du prêtre Jacques Danton à Saint-Georges-d’Espéranche (Isère). On peut y lire : *Quisquis eris qui transieris sta respice plora*<sup>91</sup>.
- I – Sur les listes abbatiales parvenues jusqu’à nous, Pierre figure au quarante-troisième rang. Il gouverna l’abbaye de Réôme pendant une trentaine d’années environ, à partir de 1139. Il dut décéder peu après 1168.

Inédit.

## 59

### [vers 1288] – Borne de limites (pl. X, fig. 19-20)

- A – Identification de personnages.
- B – Salle lapidaire du Musée. Sur l’une de ses faces cette borne représente l’apôtre Pierre portant les clés dans sa main gauche et bénissant de sa main droite. Sur la face opposée est gravé au trait un clerc tonsuré chevauchant un âne.
- C – Longueur des champs épigraphiques respectifs : 37 et 45,5 cm.  
Hauteur moyenne des lettres identifiant les personnages : 5,5 cm.
- D – Au-dessus de la tête de l’apôtre Pierre :  
❖ S[ANCTUS] PETRUS  
Au-dessus de la tête du second personnage :  
❖ SANCTUS SEQUANUS  
A droite du nimbe de ce dernier : R.
- F – Chacun des textes commence par une croix fleurdelysée. L’abréviation par tilde à renflement médian au-dessus du *S* précédant *Sequanus* est encore perceptible, tandis que celle qui devait exister au-dessus du *S* devant *Petrus* n’est plus visible aujourd’hui. Les lettres, gravées de façon élégante, sont formées de pleins et de déliés. Plusieurs d’entre elles sont en outre fermées et les onciales sont nombreuses et variées.
- I – Cette borne lapidaire servait à l’origine de limite aux territoires respectifs des abbayes de Flavigny et de Saint-Seine. Flavigny était placé sous le vocable de Saint-Pierre et de Saint-Prix, ce qui explique l’iconographie d’une des faces de la borne. Sur l’autre face se trouve figuré saint Seine qui vécut au VI<sup>e</sup> s. et fut le fondateur et le premier abbé du monastère qui prit son nom au IX<sup>e</sup> s. Selon une légende hagiographique, son père, le comte Mesmont, lui fit don pour cette fondation de tout le terrain dont il pourrait faire le tour en une journée au trot de son âne.

Un accord de bornage fut conclu en 1288 entre l’abbé de Flavigny Guillaume III et l’abbé de Saint-Seine Guillaume I<sup>er</sup>, accord dont l’original est conservé aux Archives départementales de la Côte-d’Or<sup>92</sup>. En vertu de cette convention des bornes furent plantées pour marquer les limites des biens de chacune des deux abbayes. Quelques-unes subsistaient encore dans les bois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le *R* qui figure sur la borne de Saint-Seine conservée au Musée de Dijon a été ajouté pour marquer le quart en réserve qui eut lieu en 1756 pour les bois de Saint-Seine.

91. *C.I.F.M.*, 17, *Isère*, n° 25, p. 53-54.

92. La charte est publiée par E. PICARD à la suite de l’étude de A. FÉTU.

En juillet 1894 treize bornes ont été examinées. Sur sept d'entre elles figuraient sept crosses d'abbés d'un côté et de l'autre des écus bandés de quatre pièces. Sur les six autres séparant les domaines de Saint-Seine et Saint-Pierre de Flavigny, toutes présentaient du côté de Flavigny un saint Pierre, et deux d'entre elles seulement, du côté de Saint-Seine la figure du saint sur son âne.

Affiliée à la congrégation de Saint-Maur en 1648, l'abbaye qui avait été rebâtie au XIII<sup>e</sup> s., puis au XV<sup>e</sup> s., fut détruite à la Révolution et ses biens dispersés<sup>93</sup>.

FÉTU, « Rapport sur les bornes délimitant les territoires de l'ancienne terre abbatiale de Saint-Seine », p. 5-9, pl. IV [trois bornes inscrites S. SEQUANUS S. PETRUS].

CHABEUF, « Bornes de la terre abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye », p. 302-304 [texte, ill.].

ENLART, *Manuel d'archéologie française*, 2<sup>e</sup> partie, t. I, p. 386, fig. 183 [*id.*].

## 60

### 1300, 12 juin – Plate-tombe de l'abbé Hugues d'Arc

A – Épitaphe d'un abbé.

B – Pierre tombale presque totalement disparue. Primitivement placée dans le chœur, de Saint-Bénigne devant l'autel majeur, elle s'élevait de quelques dizaines de centimètres au-dessus du sol. Elle existait encore sous la Restauration, mais l'architecte chargé à l'époque des travaux d'aménagement de l'église et de réfection du dallage du sanctuaire la fit jeter dans les décombres. Le Musée archéologique en conserve un fragment qui porte le mot *cuncta*<sup>94</sup>.

Un dessin conservé à la Bibliothèque nationale de France reproduit l'état primitif. L'abbé y est représenté revêtu de ses habits liturgiques. Il tient à dextre sa crosse abbatiale et soutient de sa main gauche la châsse de saint Bénigne, réalisée à sa demande. Ses pieds reposent sur un lion. Au-dessus de sa tête est reproduite la nouvelle abbatiale qu'il avait fait ériger.

C – Le fragment conservé au Musée et non retrouvé à ce jour mesure 119 cm de large sur 29 de haut.

D – Disposition du texte donnée d'après le dessin de la Bibliothèque nationale.

Petit côté supérieur, à partir du milieu :

✠ HUGO SUIS : AR

Grand côté droit :

CUS CATO SENSU : DOGMATE MARCUS : NEC MERITIS PARCUS : JACET HIC  
QUEM PROTULIT ARCUS : MILLE : C : TER : DOMINI DIE ANNOS

Petit côté inférieur :

LUCE CIRINI TRADITUR UT MEMINI CINERI

Grand côté gauche :

CORPUS CARO FINI : BASILICAM SIMUL ET FABRICAM CAPSE FABRICAVIT  
ANGELICAM DET EI CURIAM<sup>95</sup> QUI CUNCTA CREAVIT

Petit côté supérieur, partie gauche :

AMEN : S. BENIGNE . ORA : PRO . EO :

93. *Vies des saints et des bienheureux par les révérends pères bénédictins de Paris*, t. IX, 19 septembre, Paris, 1950, p. 400.

94. Ce fragment qui doit être conservé quelque part dans les réserves n'a pu être retrouvé lors de notre passage, le 13 mai 1991.

- E – Hugues, arc pour les siens, Caton par l'intelligence, Marc (Cicéron) par la pensée, non point petit par ses mérites, gît ici, lui qu'Arc vit naître.

L'an mil trois cents, le jour du Seigneur, en la fête de Quirin, comme il m'en souvient, son corps est livré à la cendre, sa chair à sa fin.

Il fit à la fois construire cette basilique et réaliser une châsse. Que celui qui créa toute chose lui donne accès à la cour angélique, amen.

O saint Bénigne, prie pour lui.

- F – Deux dessins de cette inscription sont parvenus jusqu'à nous. Si tous les deux s'accordent à un mot près sur le texte, des différences sensibles apparaissent dans le tracé des lettres et des abréviations employées. Il en résulte l'impossibilité de faire la moindre remarque dans le domaine de la paléographie de l'épigraphie.

- G – L'inscription est formée de six hexamètres ; les quatre premiers sont des vers léonins riches, appariés pour les deux premiers par une rime commune en *arcus* et pour les deux suivants par une rime commune en *ini*. Les deux derniers hexamètres ne possèdent pas de rimes léonines mais seulement une même finale riche en *-avit*. Une erreur de quantité est à relever dans le troisième, au niveau de la versification du millésime.

*Hugo suis arcus Cato sensu dogmate Marcus*

*Nec meritis parcus jacet hic quem protulit Arcus*

*Mille ter C Domini die annos luce Cirini*

*Traditur ut memini cineri corpus caro fini*

*Basilicam simul et fabricam capse fabricavit*

*Angelicam det ei curiam qui cuncta creavit*

L'invocation finale à saint Bénigne n'entre pas dans la versification, non plus que le *amen* qui la précède.

- H – Il n'est pas rare de rencontrer dans l'épigraphie médiévale des qualificatifs associés à des personnages ou des héros de l'Antiquité ou de la mythologie<sup>96</sup>. Caton, cité ici pour son intelligence, voit son nom attribué en surnom au grammairien *Pulcherius* pour l'étendue de ses connaissances, dans une inscription de 1065 conservée au Musée de la Ville d'Angoulême<sup>97</sup>. Caton est également donné en exemple pour la droiture de son comportement dans l'épithaphe de l'évêque d'Agen Simon II, mort en 1101 et inhumé à Notre-Dame de Déols (Indre). Cette même épithaphe, rédigée par Baudri de Bourgueil, mentionne également Cicéron passé maître dans l'art de la rhétorique<sup>98</sup>. C'est bien Marcus Tullius Cicéron également, dont on n'a retenu que le *prénom* pour des raisons de rime léonine, pris comme modèle pour sa pensée (*dogmate Marcus*) qui est cité dans la présente épithaphe d'Hugues d'Arc.

Dans d'autres épithaphes Ulysse le dispute à Caton pour la finesse de son esprit ou la pertinence de ses conseils, comme à la fin du XI<sup>e</sup> s. à l'abbaye d'Ham-en-Artois dans le Pas-de-Calais (*sensus Ulissis*), en 1142 à Saint-Marcel de Paris (*sensus refert Ulysses*), en 1261 à la cathédrale Saint-Étienne de Châlons-en-Champagne (*consilio pollens fuit alter Ulisses*), la fin de l'hémistiche (*fuit alter Ulisses*) figurant déjà dans une épithaphe de 1233 à Saint-Yved de Braine dans l'Aisne. Parmi les autres grandes figures de l'Antiquité ou de la mythologie, se trouvent évoqués pour leur courage ou leur science des armes Hector (*animosus ut Hector*) au XII<sup>e</sup> s. à l'abbaye de Lannoy dans l'Oise, Ajax (*alter in armis Ajax*) en 1233 à Braine dans l'Aisne. On pourrait encore évoquer Enée pour la pitié, Argus pour la prudence, Pâris pour la beauté, Thésée pour l'amitié, ainsi qu'Aristote, Platon, Socrate pour leur pensée ou leur science de la philosophie, et la liste n'est pas close.

95. Le texte de ce dessin donne *tunicam*. Celui du ms. dijonnais donne *curiam*, beaucoup plus admissible en raison de la métrique et du sens.

96. Cf. MORA (B.), « Le portrait du défunt dans les épithaphes (750-1300). Formulaire et stéréotypes », *Le Moyen Âge*, t. XCVII, 1991, p. 339-353.

97. *C.I.F.M.*, 3, Charente, n° 17, p. 24-25.

98. *In causis Cicero, moribus ipse Cato* (*Les œuvres poétiques de Baudri de Bourgueil [1046-1130]*), (éd. Ph. ABRAHAMS, Paris, 1926, p. 62).



- I – Figurant au soixante-quatrième rang sur la liste des abbés de Saint-Bénigne, Hugues d’Arc tirait son nom de la terre de ses ancêtres à Arc-sur-Tille, canton de l’arrondissement de Dijon. Hugues dirigea l’abbaye entre 1269 et 1300. Son épitaphe versifiée retient les principaux faits qui illustrèrent son abbatiat. Après la ruine de l’édifice roman élevé sous l’abbatiat de Guillaume et détruit en 1271 par la chute d’une tour, l’abbé Hugues fit édifier une nouvelle église, prenant soin de conserver en les insérant dans la nouvelle construction le portail occidental et la rotonde romane, ainsi que la crypte de saint Grégoire qui remontait au VI<sup>e</sup> s. Ce fut également lui qui fit exécuter en 1286 la châsse de saint Bénigne, ouvrage aujourd’hui disparu mais dont la description est connue par un manuscrit conservé aux Archives départementales de la Côte-d’Or, ainsi que par l’étude de l’abbé Bougaud<sup>99</sup>.

L’abbé Hugues d’Arc mourut le 12 juin 1300, jour où, selon le martyrologe romain, était fêté saint Cyrin ou Quirin, évêque martyrisé en Illyrie en 309<sup>100</sup>. En 1300, le 12 juin tombait un dimanche.

BNF, Collection Clairambault, t. 942, fol. 106 [dessin repris dans E. PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Paris, 1894 (réimpr. 1976, t. V, p. 1. 9)].

BNF, ms. fr. 8226, *Recueil d’épithèques des églises de Bourgogne*, t. II, n° 23, p. 32 [texte].

*Gallia christiana*, t. IV, col. 688 [id.].

BOUGAUD, *Étude historique*, p. 307 [texte, commentaire].

Le même, *Chronique de l’abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, p. 208 [id.].

*Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d’Or*, Dijon, 1894, p. 218 [texte].

CHOMTON, *Histoire de l’église Saint-Bénigne*, p. 212 [texte partiel].

QUARRÉ, « Saint-Bénigne de Dijon », p. 232-234 [texte, ill.].

## 61-63

### Musée des Beaux-Arts

#### 61

[vers 1130] – Pignon de châsse

- A – Identification de personnage.
- B – Pièce portant le n° d’inventaire 1255. Ce pignon faisait partie de la collection du peintre Antelme Trimolet, il fut légué en 1878 au Musée des Beaux-Arts par sa veuve.
- C – Plaque d’émail de 20,5 × 11,8 cm. La plaque représente l’apôtre saint Paul en pied, tenant dans sa main gauche un livre fermé.
- D – L’inscription se déroule entre deux filets qui cernent la représentation de l’apôtre et se trouve découpée en trois parties.

A gauche, verticalement :                                SANCTUS P

A la partie inférieure, horizontalement :        AULUS A

A droite, verticalement, de bas en haut :        POSTOLUS

(*sanctus Paulus apostolus*)

99. *Étude historique et critique sur la mission, les Actes et le culte de saint Bénigne*, Autun, 1859, 480 p.

100. Les révérends Pères bénédictins de Paris précisent dans leurs *Vies des saints et des bienheureux*, à cette même date du 12 juin, que la notice concernant Cyrin ou Quirin est faite d’une succession d’erreurs et que la fête de Cyrin a été par la suite reportée au 4 juin.

- F – L'inscription est formée de capitales classiques, ne comportant aucune onciale. Les lettres les plus caractéristiques sont le *C* carré et les deux *O* en navette.
- I – Marie-Madeleine Gauthier date cette pièce des environs de 1130. Elle précise qu'elle provient d'un « atelier hispano-limousin, de seconde souche rouergate ».

GAUTHIER (M.-M.), *L'œuvre de Limoges, 1, L'époque romane. Émaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges*, Paris, 1987, n° 60, p. 74-75, pl. XXXIII, fig. 158 [texte, commentaire, bibliographie développée].

## 62

[2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – La Mission de saint Pierre  
(pl. XI, fig. 21)

- A – Identification de scène à partir de citations bibliques.
- B – Plaque d'émail provenant d'Angleterre et faisant partie d'une série de sept pièces se trouvant aujourd'hui dispersée dans plusieurs pays. L'ensemble de cette collection raconte l'histoire des apôtres Pierre et Paul à partir de sources canoniques, apocryphes ou de légendes hagiographiques. Deux de ces plaques, acquises en 1878 par Antelme Trimolet, furent remises par ce mécène au Musée des Beaux-Arts en 1880. Elles portent les numéros d'inventaire 1249 et 1250.

La plaque étudiée dans cette notice évoque la Mission de saint Pierre, celle de la notice suivante illustre la rencontre entre les deux apôtres devant Néron, en présence de Simon le Magicien.

L'histoire de Pierre contient une autre scène, celle de Pierre marchant sur les eaux, conservée au Musée de Nuremberg. Le Musée des Beaux-Arts de Lyon conserve la plaque émaillée rapportant la conversion de saint Paul<sup>101</sup>. Le Victoria and Albert Museum de Londres possède deux plaques concernant, l'une saint Paul disputant avec les Juifs et les Grecs, l'autre l'apôtre s'évadant de la prison de Damas. Enfin, une dernière scène se rapportant aux épîtres pauliniennes se trouve au Metropolitan Museum de New York.

- C – Plaque émaillée de 12,6 × 8,5 cm. Longueur du champ épigraphique de la première ligne de la banderole tenue par le Christ : 3,2 cm.

Hauteur de la première lettre de cette même banderole : 0,2 cm.

- D – A gauche, saint Pierre reçoit dans la main droite les clés que lui remet le Christ. Dans la main gauche l'apôtre porte une banderole sur laquelle on lit :

❖ TU ES XPISTUS FILIUS

D[E]I VIVI

Au centre le Christ, accompagné d'un personnage nimbé, remet les clés à saint Pierre et tient dans sa main gauche une banderole sur laquelle sont gravés les mots :

❖ DO TIBI CLAVES

REGNI CELORU[M]

- E –  
❖ Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.  
❖ Je te donne les clés du royaume des cieux.
- F – Chacun des textes commence par une croix grecque. Les lignes sont délimitées par un trait. L'abréviation désignant le Christ est en partie écrite en grec pour les deux premières lettres (*X* et *P*). Si l'abréviation, par tilde classique de la finale *-us* est encore visible à la fin de *fili*, les autres signes

101. *C.I.F.M.*, 17, *Rhône*, n° 43, p. 102-103.

abréviatifs ne sont plus lisibles aujourd'hui. L'écriture est assez irrégulière et ne comporte aucune onciale, à l'exception du E encore très ouvert de *regni*.

- H – De la confession de Césarée où saint Pierre dit à Jésus : *Tu es Christus filius Dei vivi* (Matthieu XVI, 16), paroles reproduites ici, découlent la mission du saint et ses prérogatives<sup>102</sup>, ainsi que la remise des clefs à l'apôtre : *et tibi dabo claves regni caelorum* (Matthieu XVI, 19), incipit du verset reproduit au présent sur la plaque conservée à Dijon.

Dans le langage biblique la remise des clefs figure l'investiture de la charge d'intendant ou de majordome<sup>103</sup>. Cette même métaphore est appliquée au Christ dans l'Apocalypse<sup>104</sup>.

Pour mieux comprendre le sens et la portée de cette scène et la situer dans son contexte et sa portée théologique et ecclésiologique dans le cadre des six autres plaques d'émail historiées dont elle faisait partie, il conviendrait mieux de parler de l'investiture de saint Pierre que de la remise des clefs, expression moins propre à appréhender la signification globale de cette œuvre. Hélène Toubert souligne l'importance mise au XII<sup>e</sup> siècle sur l'investiture de Pierre et l'affirmation de la suprématie pontificale<sup>105</sup>. Cette insistance trouve à la même époque un écho dans la représentation iconographique, ainsi en est-il dans la scène représentée sur le tympan et le linteau de l'église Saint-Sauveur à Nevers, conservés au Musée de cette même ville<sup>106</sup>.

- I – Marie-Madeleine Gauthier attribue cette plaque et la suivante aux années 1180-1185. L'étude actuelle de la paléographie des inscriptions ne permet pas d'être aussi précis. Il semblerait toutefois que cette datation soit un peu basse. Même en tenant compte d'un certain archaïsme de l'écriture, l'épigraphiste serait tenté de les remonter un peu plus haut dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.

GLEIZE, *Catalogue descriptif des objets d'art*, n° 1249.

MITCHELL, « English Enamels », p. 161.

CHAMOT, *English Medieval Enamels*, n° 18 E.

GAUTHIER, *Emaux du Moyen Âge occidental*, p. 363 [texte].

*English Romanesque Art*, p. 274, n° 290 b [texte].

## 63

### [2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Pierre et Paul devant Simon le Magicien (pl. XI, fig. 22)

- A – Commentaire de scène à partir de légendes hagiographiques.
- B – Se reporter à la notice précédente. Plaque d'émail classée sous le n° 1250.
- C – Plaque de 12,6 × 8,3 cm. Hauteur moyenne des lettres : 0,4 cm.
- D – Cinq personnages occupent la scène. Les deux d'entre eux qui sont figurés à gauche sont nimbés. Les sources hagiographiques permettent de les identifier à saint Pierre, derrière lequel se tient saint Paul. Dans sa main gauche, l'apôtre tient une banderole sur laquelle est écrit :

JHESUS . EST . FILIUS DEI

Dans la seconde partie de la scène se tiennent un roi couronné, sceptre en main et siégeant sur son trône. Les sources évoquées précédemment permettent d'y reconnaître Néron. Derrière lui, un personnage

102. *Et ego dico tibi quia tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam et portae inferi non praevalent adversus eam* (Matthieu XVI, 18).

103. Cf. par exemple la nomination d'Eliacim comme préfet du palais : *Et dabo clavem domus David super umerum ejus ; et aperiet et non erit qui claudat ; et claudet et non erit qui aperiat* (Isaïe, XXII, 22).

104. *Haec dicit sanctus et verus, qui habet clavem David, qui aperit et nemo claudit ; claudit et nemo aperit* (Apoc. III, 7).

105. TOUBERT (H.), *Un art dirigé. Réforme grégorienne et iconographie*, Paris, 1990, p. 387-392.

106. C.I.F.M., 19, Nièvre, n° 13.

debout tient un glaive, élément concourant à signifier le pouvoir royal. Devant le roi, debout, un homme, d'apparence jeune, tient dans sa main droite une banderole portant les mots :

EGO . SUM PRIMA VIRTUS

Les quatre personnages principaux sont présentés en train de débattre, comme le signifie clairement la position de leur main, index pointés, dirigés vers leur vis-à-vis.

- E – Jésus est le fils de Dieu  
Moi, je suis la première vertu.
- F – Les remarques paléographiques sont comparables à celles de la précédente inscription. Seules onciales : le *D* de *Dei* et le *T* de *virtus*. *Jhesus* est abrégé *IHC*.
- H – Si la source lointaine de cette scène se trouve dans les Actes des apôtres (VIII, 9-12), l'illustration de l'épisode présenté ici prend de grandes libertés vis-à-vis du texte biblique et est directement issue des légendes hagiographiques et de deux apocryphes : *Les Kérygmes de Pierre* et les *Actes de Pierre*.

Dans le texte des *Actes* l'entretien avec Simon le Magicien a lieu entre Philippe et le mage. Il ne concerne ni Pierre ni Paul, dont la conversion sera rapportée plus tard (Actes IX, 1-19). Si le mage Simon abuse les Samaritains et se présente comme la « puissance de Dieu, celle qu'on appelle grande »<sup>107</sup> et émerveille ses contemporains par ses sortilèges, il se laisse néanmoins toucher par la parole de l'apôtre Philippe qui le baptise et auquel il s'attache<sup>108</sup> ; en outre, après le passage de Philippe, les deux apôtres envoyés en Samarie sont Pierre et Jean.

Les sources apocryphes et hagiographiques à l'origine de cette scène sont radicalement différentes. Ce sont Pierre et Paul qui affrontent Simon le Magicien, et si les apôtres réussissent à confondre le mage y compris devant Néron qui le soutient, et même à provoquer sa mort<sup>109</sup>, cela ne les empêche nullement de subir le martyre. Saint Justin confirme la donnée des Actes en rapportant que les Samaritains regardaient le mage comme Dieu Tout-Puissant, au-dessus de toute vertu. Saint Jérôme prête à Simon des paroles qui vont dans le même sens : *Ego sum sermo Dei, ego sum speciosus, ego Paracletus, ego omnipotens, ego omnia Dei*<sup>110</sup>.

Quant au dominicain Jacques de Voragine, devenu archevêque de Gênes quelques années avant sa mort (1298), il reprend dans sa *Légende dorée* nombre d'éléments tirés de récits plus anciens. A propos de Simon le Magicien, dans le premier dialogue qui l'oppose à Pierre et à Paul, l'auteur de la *Légende dorée* rapporte littéralement les paroles que saint Jérôme mettait dans la bouche de Simon, et ajoute un peu plus loin dans le cours du dialogue cette autre réplique de Simon à saint Pierre : « Je suis la première vertu et je puis voler dans les airs... »<sup>111</sup>

Dans la représentation iconographique de la scène conservée à Dijon il semble bien que l'on puisse voir une intention marquée de la part du sculpteur dans sa façon de disposer les banderoles tenues par les acteurs de la scène. Le phylactère sur lequel sont gravées les paroles de Pierre se dresse vers le ciel, celui qui rapporte les paroles de Simon le Magicien est dirigé vers le bas.

La citation *Ego sum prima virtus* gravée sur la banderole tenue par Simon le Magicien est donc directement issue de ces sources hagiographiques. Le vocable *virtus*, qui figure aussi dans le texte biblique, doit être compris au sens le plus plein du terme, c'est-à-dire comme l'émanation même sortie du Dieu suprême, signifiant en fait la puissance révélatrice de Dieu.

On ne peut s'empêcher de faire le lien entre cette scène et celle de l'investiture de saint Pierre. Les mots *Jhesus est Filius Dei* gravés sur la banderole portée par l'apôtre renvoient à la confession de Césarée représentée sur la plaque précédente : *Tu es Christus, Filius Dei vivi*. Pierre intervient donc dans la ligne même de la mission reçue et avec l'autorité que lui donne son investiture. En raison de sa primauté et du magistère qu'il exerce, son affirmation le dépasse et engage l'ensemble de ceux qui

107. *Hic est virtus Dei, quae vocatur magna* (Actes VIII, 10).

108. Actes VIII, 12-13.

109. Pour la mort de Simon le Magicien, lâché par les puissances du mal qui le soutenaient dans les airs, on pourra se reporter, en outre, aux récits qu'en font Cyrille de Jérusalem, Ambroise de Milan, Augustin, Isidore de Peluse, Maximin de Turin, etc.

110. *In Matth.*, XXIV, 5, P.L., XXVI, 176.

111. *La Légende dorée*, éd. abbé J.-B. ROZE, t. II, Paris, 1902, p. 176.

adhèrent à sa foi. A travers sa personne le débat théologique qui l'oppose à Simon se double d'une dimension ecclésiologique. La chute de Simon ne signifie pas seulement la condamnation du mage, mais le triomphe du Christ sur les faux dieux et celui de l'Église naissante sur le monde païen.

Outre les deux plaques conservées à Dijon qui permettent d'initier une démarche d'étude d'ensemble, c'est la totalité des sept pièces d'émail qu'il conviendrait de regrouper, afin de parfaire la recherche et d'en tirer une synthèse complète sur la signification de l'ensemble de cette œuvre.

GLEIZE, *Catalogue descriptif des objets d'art*, n° 1249.

MITCHELL, « English Enamels », *Burlington Magazine*, p. 161.

CHAMOT, *English Medieval Enamels*, n° 18 E.

GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge occidental*, p. 363 [texte].

*English Romanesque Art 1066-1200*, p. 274, n° 290 b [texte].

## 64-65

## LEUGLAY

## Chartreuse de Lugny

## 64

## 1172 – Porte de la chartreuse

- A – Fondation d'une abbaye.
- B – Inscription disparue, primitivement gravée sur la porte de la chartreuse.
- D – VIRGINIS A PARTU LAPSIS FELICITER ANNIS  
MILLE SUPRA CENTUM CUM SEPTUAGINTA DUOBUS  
LINGONIS HAS PRESUL FUNDAVIT GALTERUS EDES  
LUNIA[CEI] DIXIT SIMUL ET DOTAVIT EREMUM  
QUE CARTUSIACI SUB LEGIBUS ORDINIS OMNI  
TEMPORE FERVENTE DICTA <sup>112</sup> MONASTICA SERVAT
- E – Après que se fussent heureusement écoulées depuis l'enfancement de la Vierge mille et cent soixante douze années, l'évêque de Langres, Gauthier, fonda cette église. Il établit, et en même temps dota les lieux déserts de Lugny et il observa sous les lois de l'ordre de la chartreuse, avec une ferveur de chaque instant les prescriptions monastiques.
- G – L'inscription comporte six hexamètres.
- H – L'introduction de l'année de l'Incarnation au moyen de l'expression *Virginis a partu* est peu fréquente en épigraphie médiévale. Jusqu'ici, dans les inscriptions recensées sur l'ensemble du territoire national, elle n'a été trouvée qu'une seule fois, à Daumazan-sur-Arize (Ariège). Il s'agit de l'épigraphe, datée de 1156, qui commémore la dédicace de l'église et comporte le vers *Virginis a partu qui Christi claruit ortu* <sup>113</sup>. L'expression n'est pas recensée dans le *Lateinisches Hexameter Lexikon* d'Otto Schumann, ce qui tendrait à montrer qu'elle n'est vraisemblablement pas antérieure au XII<sup>e</sup> s., la recension d'O. Schumann n'excédant généralement pas la fin du siècle précédent. Par contre elle est citée au XII<sup>e</sup> siècle

112. Le manuscrit de la bibliothèque nationale de France, seule source conservée, porte *DEITA* ou *DOITA*. Nous avons corrigé cette forme visiblement erronée par *dicta*.

113. *C.I.F.M.*, VIII, *Ariège*, n° 2, p. 8-9. Cette même formule de datation se retrouve dans une inscription portant la date de 1099 commémorant la prise de la ville par les Francs au Saint-Sépulcre de Jérusalem (S. de SANDOLI, *Corpus inscriptionum cruce signatorum terrae sanctae*, Jérusalem, 1974, n° 76, p. 66).

par Hans Walther<sup>114</sup> et figure dans un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle conservé à la Bibliothèque Nationale de France<sup>115</sup>.

I – A propos de l'évêque Gauthier se reporter à la notice suivante.

BNF, ms. fr. 8226, *Recueil d'épithaphes des églises de Bourgogne*, t. II, n<sup>o</sup> 175, p. 224 [texte].

## 65

### [1179] – Épitaphe de l'évêque Gauthier

A – Épitaphe d'un évêque.

B – Inscription disparue, primitivement placée dans le chœur de l'église, près de l'autel majeur.

D – Texte cité d'après les auteurs de *Gallia christiana*.

PRAESUL LINGONICUS SAPIENS AC MENTE PUDICUS  
 NOMINE GALTHERUS PATIENS HUMILIS QUOQUE VERUS  
 ZELATOR CULTUS CHRISTI MANET HICQUE SEPULTUS  
 HIC NOS FUNDAVIT PARITER TEMPLUM DEDICAVIT  
 FASTUM CALCAVIT MUNDUM STERCUS REPUTAVIT  
 NOSTER ET INDE FUIT FACTUS TERRESTRIA SPREVIT  
 AC HABITUM TENUIT IN QUO CUM PACE QUIEVIT  
 ANNO MILLENO CENTENO SEPTUAGENO  
 OCTAVO PLENO MIGRAVIT CORDE SERENO

E – Évêque de Langres, homme sage et d'esprit vertueux, Gauthier de son nom, patient, humble, ainsi que zéléateur véridique du culte du Christ, demeure ici enseveli. Il fut notre fondateur et dédia également notre église. Il foula aux pieds les honneurs, il tint le monde pour du fumier, et en conséquence il se fit l'un des nôtres, méprisa les choses terrestres, et revêtit l'habit dans lequel il reposa en paix. L'an mil cent soixante-dix-huit accompli, il mourut, le cœur paisible.

G – L'épitaphe comporte neuf hexamètres léonins riches incluant une date versifiée.

I – L'inscription tumulaire de l'évêque Gauthier ne traduit que partiellement l'activité de ce prélat. Issu d'une famille illustre, étant fils du duc de Bourgogne Hugues II, Gauthier exerça d'abord les fonctions du doyen du chapitre de Besançon avant de devenir par élection archevêque du diocèse (1162), charge dont il se démit avant même la cérémonie du sacre. Cette renonciation marque sa volonté de rejoindre le duché de Bourgogne et sa préférence pour Alexandre III au détriment de l'antipape Victor IV. Promu au siège de Langres en 1163, il développa une activité considérable et reçut le soutien sans faille de son neveu le duc de Bourgogne Hugues III. Cela lui valut d'acquérir le « comté » de Langres et lui permit d'accroître considérablement le temporel du chapitre de Saint-Mamès, ainsi que d'assurer plus efficacement la protection de Saint-Bénigne, de Moutiers-Saint-Jean et de Saint-Seine. Il fonda également les établissements cisterciens de Theuley et de Beaulieu-en-Bassigny et la chartreuse de Lugny. Ardent propagateur du culte de saint Bernard, canonisé en 1174, il se retira sous l'habit de

114. *Initia carminum ac versuum medii aevi posterioris latinorum*, Göttingen, 1969, n<sup>o</sup> 20463.

115. Lat. 3764, fol. 125 v<sup>o</sup>.

chartreux à Lugny<sup>116</sup> où il mourut le 7 janvier 1179 (n. st.), ainsi que le rapporte le nécrologe de l'abbaye : *VII januarii obiit reverendus in Christo frater et dominus, dominus Galterus lingonensis episcopus fundator noster et frater, sepultus a latere majoris altaris in ecclesia nostra*<sup>117</sup>.

Le nécrologe de l'Église de Langres reporte le décès au 8 janvier et fait état de l'action du prélat en faveur de Saint-Mamès et de ses libéralités envers d'autres églises : *VIII idus januarii obiit Galterus episcopus vir piae memoriae qui dedit fratribus omnia altaria ecclesiae Sancti Mammetis et cruces et alias ecclesias cum multis aliis bonis*<sup>118</sup>.

La chronique de Saint-Bénigne diffère sensiblement de ces deux sources et du texte de l'épithaphe puisqu'elle repousse, sans raison apparente, le décès au 10 juillet 1189 : *MCXXCIX obiit Walterus Lingonensis episcopus VI idus julii et successit Manasses*<sup>119</sup>.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 587 [texte].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux d'archéologie du XVII<sup>e</sup> s. », I, p. 16 [dessin].

---

116. VREGILLE (B. de), « Gautier II », *Dict. Hist. et géogr. ecclés.*, t. XX, Paris, 1984, col. 77-78.

117. *Gallia christiana*, IV, 587.

118. *Ibid.*

119. *Ibid.*



## 66-69

## MARMAGNE

## Abbaye Notre-Dame de Fontenay

L'église actuelle, consacrée le 21 septembre 1147, fut édifée à partir de 1139 grâce aux libéralités d'Ebrard Arundel, évêque de Norwich, qui s'était retiré à l'abbaye et y fut inhumé<sup>120</sup>.

La fondation de l'abbaye, deuxième fille de Cîteaux, fut décidée vingt ans plus tôt, le 29 octobre 1119, par saint Bernard qui reçut l'appui et le concours de son oncle Raynard de Montbard, de l'évêque Étienne de Baugé et des moines de Molesmes. Le petit ermitage, situé au bord d'un affluent de l'Armançon, qui accueillit la première communauté se révéla très vite insuffisant et conduisit à cette nouvelle construction. Dès 1131 des religieux avaient essaimé à Escharlis au diocèse de Sens, puis l'année suivante à Sept-Fons au diocèse d'Autun et en 1140 à Chésery au diocèse de Belley.

Saint Louis accorda à Fontenay le titre d'abbaye royale, la fondation comptait trois cents moines et convers au début du XIV<sup>e</sup> s. et comprenait des dépendances considérables. L'abbaye fut sévèrement affectée par les ravages de la Guerre de Cent ans et fut notamment rançonnée par les Anglais en 1359. La décadence s'accrut avec les guerres de religion et la mise en commende (1557). Les constructions et les terres furent vendues en 1791<sup>121</sup>.

## 66

[milieu XII<sup>e</sup> s.] – Pierre tombale d'Ebrard  
(pl., XII, fig. 23-24)

- A – Épitaphe d'un évêque.
- B – Au début du XVIII<sup>e</sup> s. la pierre se trouvait au milieu du chœur. Elle est aujourd'hui toujours placée à proximité de l'autel, du côté sud, à côté de deux autres pierres tombales.
- C – Dalle de 182,5 × 82,5 cm dans ses plus grandes dimensions. Hauteur de la première lettre : 2,7 cm.
- D – L'inscription n'occupe qu'une partie de la bordure, soit la moitié du bord supérieur et la totalité du grand côté droit :

En haut :

✠ : HIC : JACET : DO

120. Voir inscription suivante.

121. BRARD (M.-B.), « Fontenay », *Catholicisme*, t. IV, 1956, col. 1423-1424 ; DIMIER (M.-A.), « Fontenay », *Dict. Hist. et Géogr. ecclés.*, t. XVII, 1971, col. 902-905 ; RICHARD (J.), « Fontenay », *Lexikon des Mittelalters*, IV, Munich/Zurich, 1989, col. 623-624.

A droite :

MINUS : EBRARDUS : NORVICENSIS : E[PI]SCOPUS : QUI : EDIFICAVIT : TEMPLUM :  
ISTUD :

- E – ❖ Ci-gît le seigneur Ebrard, évêque de Norwich, qui édifia ce temple.
- F – Croix grecque initiale. Ponctuation régulière par trois points verticaux. Aucune trace d'abréviations visible, ni liaisons de lettres. Régularité de l'écriture comportant quelques onciales : trois *E* sur cinq, les *D* et trois *M* sur quatre.
- I – Ce fut en 1139 qu'Ebrard abandonna son évêché de Norwich à la suite de persécutions et vint se réfugier à Fontenay. John Britton rapporte que, selon l'archidiacre Henri d'Huntingdon, Ebrard, chapelain de l'évêque Herbert, devint évêque après une vacance du siège de trois ans et qu'il fut déposé à cause de sa grande cruauté<sup>122</sup>. Le même auteur poursuit son récit en écrivant qu'Ebrard se retira alors à l'abbaye de Fontaine en Yorkshire (*sic*) en 1145 où il mourut quatre ans plus tard, mais qu'il fut enterré dans sa cathédrale (*sic*)<sup>123</sup>. La confusion entre Fontaine et Fontenay est manifeste et la mention de la sépulture d'Ebrard totalement erronée. Son épitaphe se limite à souligner l'importance des dons qu'il fit pour la construction des bâtiments de l'abbaye et de l'église abbatiale achevée en 1147, mais ne dit mot sur les causes de sa retraite à Notre-Dame de Fontenay. La date de décès d'Ebrard n'est pas connue avec certitude, mais l'écriture gravée sur la pierre incite à ne pas trop s'écarter du milieu du XII<sup>e</sup> s.

B.N., ms. fr. 8226, *Recueil d'épithaphes des églises de Bourgogne*, t. II, n° 325, p. 354 [texte fautif].

BÉGULE, *L'abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne*, p. 42 [*id.*].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3839, p. 432.

## 67

[1<sup>re</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.] – Épitaphe de Simon de Rochefort et de sa mère  
(pl. XIII, fig. 25-26)

- A – Épitaphe de deux laïcs.
- B – Dalle tumulaire conservée dans le chœur de l'église. Sur la face interne de la dalle est gravée une grande croix de procession, avec un Agneau vexillifère à la croisée et deux lions à une seule tête à la base de la croix.
- C – Pierre de 217 × 84 cm. Hauteur de la première lettre : 5,5 cm.
- D – Grand côté droit :

❖ HIC : JACET : NOBILIS : VIR : SYMON : DOMINUS RU

Au-dessus du lion de droite :

PIS : FORTIS

Grand côté gauche :

❖ : ET : MARGARETA : MATER : EJUSDEM : QUORUM : ANIME  
REQUIESCANT

Au-dessus du lion de gauche :

IN PACE : AMEN

122. Dans une lettre de l'archidiacre Henri concernant le mépris du monde des évêques et des hommes illustres de son temps, on peut lire à propos d'Ebrard : *Norwiciae sedit Herbertus, vir benignus et doctus, cujus exstant scripta. Cui successit Everardus, vir crudelissimus, et ob hoc jam depositus (Epistola ad Walterum de mundi contemptu sive de episcopis et viris illustribus sui temporis, dans P.L., t. 195, col. 988).*

123. BRITTON (J.), *The History and Antiquities of the See and Cathedral Church of Norwich*, Londres, 1816, p. 51.

E – ❖ Ci-gît noble homme Simon, seigneur de Rochefort ❖ et Marguerite, sa mère. Que leurs âmes reposent en paix, amen.

F – Pas de réglure apparente pour servir de support au texte. Croix grecque initiale, reprise au début de la seconde ligne, devant le nom de la défunte. Ponctuation par trois points verticaux entre presque tous les mots. Emploi généralisé des onciales.

La lecture du texte sur la pierre telle qu'on la voit aujourd'hui n'est en partie possible qu'en s'appuyant sur la transcription qu'en a fournie E. Petit. Les lettres PIS FORTIS terminales du nom du défunt sont gravées à l'envers au-dessus des lions représentés à la partie inférieure de la dalle et épousent la courbure de leurs échine.

G – L'emplacement retenu pour la gravure de l'épithaphe est peu habituel. Au lieu d'utiliser les bordures extérieures du support, le lapicide a disposé son texte perpendiculairement aux extrémités. Le manque de place l'a conduit à terminer chacune des deux lignes juste au-dessus de l'échine des deux lions.

H – Bien que deux défunts, Simon et sa mère Marguerite, soient enterrés sous cette dalle l'expression *hic jacet* a été laissée au singulier.

I – *Rupis Fortis* correspond à Rochefort, actuelle commune du département de la Côte-d'Or, sise sur le canton d'Aignay-le-Duc, à une vingtaine de kilomètres de Marmagne.

Cette épithaphe, très succincte, n'est pas antérieure au début du XIII<sup>e</sup> s.

MARTENE, DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 150 [texte fautif].

BEGULE, *L'abbaye de Fontenay*, p. 42 [id.].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n<sup>o</sup> 3897, p. 448 [texte].

## 68

### [c. 1258 ] – Pierre tombale du chevalier Milon

A – Épithaphe d'un chevalier.

B – Pierre aujourd'hui placée dans le chœur de l'église, du côté sud à proximité de la nef. Sous une triple arcature est représenté en effigie un homme revêtu d'un bリアud, les mains jointes et nue tête. A sa droite est figurée une épée.

C – Dalle de 217,5 × 84 cm. Hauteur de la première lettre : 3 cm.

D – Le mauvais état de conservation ne permet de lire qu'une partie du texte qui commence au milieu du petit côté supérieur. La lecture est complétée d'après Petit.

En haut :

❖ HIC : JACET : VIR : NOBI

Grand côté droit :

[LIS : MILO DOMINUS FROLLESII CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE. AMEN.  
CREDO QUOD REDEMPTOR MEUS VIVIT]

Sur le petit côté inférieur la bordure a été sciée. Le texte a totalement disparu, mais devait correspondre à la suite de la citation :

[ET IN NOVISSIMA DIE DE TERRA SURRECTORUM SUM]

Grand côté gauche :

ET : IN : CARNE : MEA : VIDEBO DEUM : SALVATOREM : MEUM : HUIUS :  
SPONSA : VIRI : VOVIT : SE : CONSE

Petit côté supérieur :

PELIRI :

- E – ✚ Ci-gît noble homme Milon, seigneur de Frolois. Que son âme repose en paix, amen. Je crois que mon Rédempteur vit et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre et que je verrai en ma chair Dieu mon Sauveur. L'épouse de cet homme fit vœu d'être ensevelie avec lui.
- F – L'état du support ne permet guère de faire de remarques paléographiques. On peut seulement constater que les onciales sont assez nombreuses et que plusieurs lettres, encore très arrondies, ont tendance à se fermer.
- H – Les mots *Credo quod... salvatorem meum* constituent une citation de l'office des morts (1er nocturne, 1ère leçon, répons). Cet passage est directement inspiré du livre de Job (XIX, 25-26) : *Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum*. C'est généralement la forme liturgique de la citation qui prédomine. Le premier emploi épigraphique du *Credo quod Redemptor meus vivit* se rencontre à Marchena près de Cordoue au V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle. Avant l'époque carolingienne cette affirmation de croyance à la résurrection des corps figure dans quatre épitaphes de Naples et de Rimini. Au IX<sup>e</sup> siècle on la rencontre, avec développement, dans l'épitaphe de Benoît, abbé de Saint-Ambroise de Milan. Le texte liturgique se trouve en 1004 à SS. Bonifacio e Alessio à Rome. Il est également évoqué dans l'épitaphe de l'archevêque de Reims Rainaud II mort en 1137 et inhumé en l'abbaye d'Igny (cne d'Arcis-le-Ponsart, Marne), mais il est très probable que l'épitaphe soit postérieure au tombeau<sup>124</sup>. L'emploi de la citation devient nettement plus fréquent à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et au XIV<sup>e</sup> siècle notamment pour la France : 1279, cathédrale de Lincoln ; 1287, S. Prassede à Rome ; 1314, S. Maria in Aracoeli à Rome ; 1333, Durham ; 1340 et 1342, Saint-Seine-l'Abbaye ; 1350, Sainte-Geneviève à Paris ; 1369, Saint-Seine-l'Abbaye ; 1328, Winchester ; 1387, abbaye de Joyenval à Chambourcy ; fin XIV<sup>e</sup> siècle à Jouy-le-Moutier ; 1408, Stone Church (Kent) ; 1436, Warbleton (Sussex) ; 1473, Dijon ; 1495, Poitiers ; fin XV<sup>e</sup> siècle, Dijon.

La citation de Job à partir de la version de saint Jérôme *Scio quod Redemptor meus vivit* est employée dans l'épitaphe de saint Flavien, évêque de Verceil (vers 530-540), dans celle de Bernward, évêque d'Hildesheim en 1022, sur la chasuble de saint Blaise en l'évêché de Constance, au XII<sup>e</sup> siècle, dans les épitaphes de Maurice de Sully, évêque de Paris, mort en 1196, et d'Étienne, évêque de Castres, mort vers 1368.

- I – Le génitif *Frollesii* correspond au site de Frolois sur le canton de Venarey où se trouvait un château fort d'une importante baronnie du duché de Bourgogne. Le *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or* cite un *Milo Frollensis* en 1038, un *Milo de Frollone* en 1098, un *Milo de Frolesio* en 1102 et un *Milo de Froleio* en 1113<sup>125</sup>.

Milon de Frolois pourrait, selon E. Petit, être mort vers 1258, date à laquelle on voit son épouse Alix et ses enfants ratifier les donations qu'il avait faites aux religieux de Fontenay.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3867, p. 438 [texte, commentaire].

BNF, ms. Clairambault 942, n° 137.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », II, 1986, p. 120 (donne l'épitaphe comme étant de 1307).

124. *Gallia christiana*, t. IX, col. 83-84.

125. P. 178-179.

## 69

## 1270 – Épitaphe d'Eustachie de Mello

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Inscription disparue, jadis conservée à l'entrée de l'église.
- D – Texte cité d'après les auteurs de *Gallia christiana*.

HIC JACET ILLUSTRIS EUSTACHIA UXOR QUONDAM DOMINI DROGONIS DE MELLOTO<sup>126</sup>  
 EDUARDI ILLUSTRIS ANGLORUM REGIS CONSANGUINEA QUAE APUD CARTAGINEM  
 MIGRAVIT AD DOMINUM ANNO DOMINI M. CCLXX

- E – Ci-gît illustre dame Eustachie, jadis femme du seigneur Dreux de Mello, parente de l'illustre Edouard, roi des Anglais. Elle s'en alla vers le Seigneur, à Carthage, l'an du Seigneur 1270.
- I – Cette brève épitaphe n'apporte que peu de renseignements sur la défunte. Son mari pouvait être originaire de l'actuelle commune de Mello, sise sur le canton de Montataire dans l'Oise. Dreux de Mello a été connétable de France sous Philippe-Auguste. Un Dreux de Mello, seigneur de Loches, est fréquemment cité dans les actes de 1215-1216 à 1240, un Dreux de Mello le jeune est mentionné en 1246, et un Dreux de Mello est dit décédé dans des lettres de Louis IX d'octobre 1261<sup>127</sup>. Le décès à Carthage signifie qu'Eustachie avait suivi la dernière croisade de Louis IX.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 150 [texte].

*Gallia christiana*, t. IV, col. 492 [*id.*].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3880, p. 442 [texte].

126. Martène et Durand donnent *Cepolloto* qui ne semble correspondre à rien de connu.

127. *Layette du trésor des chartes*, V, éd. H.-Fr. DELABORDE, Paris, 1909, *passim*.

## 70

## MOLESMES

## Abbaye

1238, 23 décembre – Épitaphe d'Isembard

A – Épitaphe d'un abbé.

B – Inscription disparue, autrefois dans le chapitre.

D – HIC ISAMBARDUS FRAGRANS JACET UT BONA NARDUS  
 DOGMATE FACUNDUS NULLI PIETATE SECUNDUS  
 JUSTUS HONORATUS MITIS RIGIDUS MODERATUS  
 PACIS FORMATOR HUMILIS VIRTUTIS AMATOR  
 ANNO MILLENO DUCENTENO ATQUE TRICENO  
 OCTAVO MENSIS JANI BIS QUINQUE CALENDIS  
 MORTUUS EST MUNDO NON CHRISTO CORPORE MUNDO  
 TRANSIIT AD CHRISTUM TUMULUM QUI DEDICAT ISTUM  
 MULTA PATRONIS EMIT...

E – Ci-gît Isembard, odoriférant tel un nard exquis, disert quant au dogme, à nul autre pareil pour la piété, juste, estimé, doux, droit et posé, humble artisan de paix, épris de vertu.

L'an mil deux cent trente-huit, le 10 des calendes de janvier [23 décembre], il mourut à ce monde, mais non au Christ, il partit vers le Christ d'un corps pur. Lui à qui ce tombeau est dédié acquit de nombreux [biens] aux patrons [de cette église]...

G – L'inscription est formée d'hexamètres léonins. Ces vers n'apportent que très peu de renseignements sur le défunt et sont composés à partir d'une mosaïque d'éléments – mots ou expressions – empruntés à de nombreuses épitaphes. Ainsi, dès le premier hexamètre le vocable *nardus* marque-t-il la rime léonine riche avec le nom du défunt *Isambardus*, exemple qui se retrouve à maintes reprises avec des prénoms tels que *Ainardus*, *Bernardus*... pour des raisons de rimes léonines. On remarquera cependant que le substantif *nardus* ne figure pas dans le recueil d'hexamètres compilés par O. Schumann<sup>128</sup>, ce qui tendrait à montrer que le mot est peu employé dans la métrique des hexamètres avant le XI<sup>e</sup> s., et qu'il a été utilisé lorsque la mode a été de composer des vers léonins riches. Les concordances bibliques ne relèvent ce vocable qu'à trois reprises, la première fois dans le Cantique des cantiques (I, 11), les deux autres fois dans le Nouveau Testament (Marc XIV, 3 et Jean XII, 3).

Dans les inscriptions métriques recensées à l'aide de l'informatique le terme a pu être relevé dans l'épitaphe d'Ainard, administrateur de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados), mort en 1078 :

128. *Lateinisches Hexameter-Lexikon*, Munich, 1981.

*Hic jacet Ainarus redolens ut pistica nardus*<sup>129</sup>. Les deux autres exemples répertoriés sont du XIII<sup>e</sup> s. Le premier d'entre eux se trouve dans l'épithaphe de l'évêque d'Amiens Evrard de Fouilloy, inhumé en 1223 dans sa cathédrale. Le troisième hexamètre de ce texte qui en comporte six est ainsi formulé : *Hic redolens nardus fama requiescit Ewardus*. En 1258 l'inscription tumulaire de Gérard II de Chiernes, abbé de Vicoigne (cne Raismes, Nord) comporte le distique :

*Quatuor hic lustris annoque bis iste Gerardus  
Prefuit illustris sua vita fragat quasi nardus*

L'expression *nulli pietate secundus* est répertoriée par O. Schumann (3, p. 579-580). Attestée depuis l'Antiquité, elle se rencontre particulièrement à l'époque carolingienne<sup>130</sup>. L'état actuel de l'avancement de notre enquête nous permet de la citer dans quelques autres épithaphes : en 1021 à Saint-Remi de Reims (Marne), en 1128 à Saint-Ouen de Rouen (Seine-Maritime), en 1231 à Saint-Père de Chartres (Eure-et-Loir) et en 1276 aux Jacobins de Chartres. L'expression figure en fin d'hexamètre et présente parfois des variantes dans lesquelles *pietate* se trouve remplacé par d'autres termes. A titre d'exemple on peut citer le *nulli sermone secundus* d'une épithaphe que composa Baudri de Bourgueil pour l'évêque d'Angoulême Guillaume II Taillefer<sup>131</sup>, ainsi qu'un *nulli bonitate secundus* dans une épithaphe de 1280 à Saint-Ouen de Rouen.

On remarquera en outre, dans le cas présent le jeu de mots entre l'adjectif *mundo* et le substantif *mundus* dans l'expression *mortuus est mundo*. Le jeu de mots se retrouve en 1279 à l'abbaye de Châtillon-sur-Seine dans l'épithaphe de l'abbé Jacques Ier : *a mundo transivit corpore mundo*<sup>132</sup> ; on peut également citer des expressions telles que *in mundo mundum* dans une épithaphe des environs de 1060 à Saint-Benoît-sur-Loire.

Le qualificatif *moderatus* a été recensé dans les relevés de notre Corpus entre 1199 et 1247 et se trouve toujours en fin de vers.

L'expression *virtutis amator* figure en 1136 dans une des épithaphes de l'abbé du Bec-Hellouin Boson. La variante *virtutis amicus* se trouve en 1137 à Avenas (Rhône)<sup>133</sup> ou encore à Rabastens (Tarn)<sup>134</sup>. De nombreuses expressions telles que : *pietatis amator* ou encore *religionis, juris, pacis, plebis amator* sont également attestées, toujours en fin d'hexamètre.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 737 [texte].

129. *Orderic Vitalis angligenae, caenobii Uticensis monachi, Historiae ecclesiasticae libri tredecim*, éd. A. LE PREVOST, Paris, t. II, 1838, p. 292.

130. *Poetae latini aevi carolini*, I, éd. E. DUEMMLER, Berlin, 1881, p. 113 et II, Berlin, 1884, p. 654 ; *die lateinischen Dichter des deutschen Mittelalters*, V, *Die Ottonenzeit*, éd. K. STRECKER, N. FICKERMANN, G. SILAGI, B. BISCHOFF, Leipzig/Berlin/Munich, 1937-1979, p. 314-358.

131. *C.I.F.M.*, 3, *Charente*, n° 4, p. 8.

132. Cf. *supra*, n° 10.

133. *C.I.F.M.*, 17, *Rhône*, n° 1, p. 63-64.

134. *C.I.F.M.*, 9, *Tarn*, n° 17, p. 140.

## 71

## MOLINOT

## Église

[XI<sup>e</sup> s.] – Stèle réemployée  
(pl. XIV, fig. 27-28)

- A – Signature d'un lapicide ou d'un commanditaire et indication de datation.  
 B – Stèle gallo-romaine christianisée et réemployée dans le bras nord du transept, tout près de la chapelle.  
 C – La stèle mesure 180 cm de haut sur 95 de large. Sur l'arc qui coiffe les deux personnages représentés est gravée une inscription sur deux lignes.

A environ 30 cm au-dessus du sommet de cet arc, une seconde épigraphe a été gravée sur un moellon de 45 × 22 cm.

La hauteur moyenne des lettres des deux textes est de 4 cm.

- D – Sur l'arc :
1. GAUFRID[US] (cassure) . DE POCONS . FECI HOC :
  2. ISTIUS MONASTERIUM
- Sur le moellon :
- 1.... DUXIT BU
  2. R X VIII DIE A<sup>B</sup> E
  3. t. DAT . A I M TE
  4. MPORE JOHANNIS DE PR

- E – Sur l'arc :
- Moi, Geoffroi de Pocons, de ce monastère (?), ai fait cela.

Sur le moellon :

..... au temps de Jean de Pr.....

- F – Le texte inscrit sur l'arc a été gravé sur un support vraisemblablement dégradé au moment de la gravure, car il ne semble pas qu'il manque de lettres, si ce n'est le *us* final du prénom, peut-être abrégé par une apostrophe. Le lapicide n'a pas pris soin de calculer la place de l'inscription, comme en témoignent le *feci hoc*, resserré et tassé à la fin de la première ligne et la place laissée disponible à la fin de la seconde ligne.

L'écriture est irrégulière et maladroite. Les onciales sont rares : *E* de *feci*, *H* de *hoc* et *T* de *monasteriun*. Le *N* de *Pocons* est tracé comme un *H*. La lettre la plus curieuse est certainement le *M* de *monasteriun*, semblable à deux *N* conjoints, ductus que l'on retrouve à deux reprises dans le texte gravé sur le moellon



(*in tempore*). L'écriture de cette dernière pierre est d'ailleurs très proche de celle de l'arc : *E* onciaux très ouverts, *O* en navette, ductus analogue des *A*, *D*, *P*, *R*, *V*.

- G – Le latin est de très médiocre qualité et use de barbarismes qui entravent parfois la compréhension. Ainsi en est-il du texte gravé sur l'arc avec la forme *monasteriun* qui s'apparenterait davantage à un nominatif ou à un accusatif, mais qui semble avoir été ici mise pour le génitif *monasterii* et s'accorder avec *istius*. Cette correction ne lève cependant pas toute l'ambiguïté du texte, selon que l'on comprenne que Geoffroi « a fait cela [cette partie] du monastère » ou que, « Geoffroi [issu] de ce monastère a fait cela », voire encore que Geoffroi « a fait » le monastère pour le saint en l'honneur duquel il a été fondé.

L'inscription gravée sur le moellon est de sens encore plus inaccessible. En 1919 Perrault-Dabot proposait de transcrire ainsi : *...duxit Burgundie ab et data in tempore Johannis de Pr...* Cette lecture interprète comme un *G* l'énigmatique deuxième lettre de la deuxième ligne. Elle suppose que les trois jambages qui précèdent *DIE* correspondent à un *M* figuré par deux *N* accolés, comme le texte en donne d'autres exemples, et ne tient pas compte du point qui suit *DAT*. On ne voit pas ce que peut signifier le signe ou lettre placé après le *R* du début de la deuxième ligne. S'agit-il d'un *X* qui, associé aux quatre caractères suivants, formerait le chiffre XVIII ? On en arrive même à ne plus savoir couper les mots. Le point après le *T* de *dat* semble indiquer que le second *A* n'appartient pas au vocable, sans qu'on puisse suggérer à quoi le rattacher. La seule vraisemblance réside dans la fin du texte : *im tempore Johannis de Pr....*, mais il n'est pas possible d'identifier ce personnage.

- I – Le vocable *monasteriun* semble devoir désigner Molinot comme un monastère. Mais aucune des sources historiques consultées ne fait état en ce lieu d'abbaye ni de prieuré.

Quant à Geoffroi de Pocons, il pourrait être originaire du lieudit Le Pochon, sur la commune de Losne, au sud-est du département, toponyme qui conserve actuellement une forêt domaniale.

Ces deux textes ont été attribués au X<sup>e</sup> s. Cette datation, à l'évidence influencée par l'archaïsme de l'écriture, ne peut être retenue d'une part en raison du ductus du *T* oncial de *monasteriun* dont on ne connaît pas d'exemples dans les inscriptions étudiées jusqu'ici avant le XI<sup>e</sup> s. et qui n'est pas non plus signalé avant le milieu de ce siècle par Paul Deschamps<sup>135</sup>. D'autre part nous n'avons pas relevé en épigraphie médiévale de noms de personnes formés d'un nom suivi d'un toponyme<sup>136</sup> avant le milieu de ce même siècle. Ce cas qui se présente ici à deux reprises, avec *Gaufridus de Pocons* et *Johannes de Pr....* conforte la remarque issue de la paléographie et conduit à ne pas attribuer à ces deux épigraphes une datation antérieure au XI<sup>e</sup> s.

PERRAULT-DABOT, « Une stèle funéraire gallo-romaine », p. 266-270 [texte].

135. « Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII<sup>e</sup> siècle », *Bull. monum.*, t. LXXXVIII, 1929, p. 78-79

136. Soit, pour employer le vocabulaire usité en anthroponymie, d'un nom suivi d'un surnom (ici toponyme).

## 72

## MOUTIERS-SAINT-JEAN

## Ancienne abbaye

[c. 1133, 21 décembre] – Épitaphe de l'abbé Bernard

A – Épitaphe d'un abbé.

B – Inscription disparue. L'abbé Bernard fut inhumé dans le cloître, sous un tombeau de marbre.

D – D'après les auteurs de *Gallia christiana* :

PASTOR BERNARDUS REOMENSIS UT OPTIMA NARDUS  
 HAC TEGITUR PETRA SED FLAMINE VIVIT IN AETHRA  
 CUIQUE CALENDARUM JANI DUODECIMA PROEBET  
 LUX OBITUM CLARAM SED CHRISTUS IN AETHERE SEDEM

E – L'abbé Bernard de Réôme, tel un nard précieux,  
 est couvert par cette pierre, mais par son esprit il vit dans les cieux.  
 Le douzième jour des calendes de janvier [21 décembre]  
 lui offre le trépas mais le Christ lui donne une place de choix dans le ciel.

G – L'épitaphe comporte quatre hexamètres, les deux premiers formant des vers léonins à rimes riches. Comme dans l'épitaphe d'*Isambardus* à Molesmes<sup>137</sup>, le substantif *nardus* a été retenu pour servir de rime à un nom de même finale, ici *Bernardus*.

L'expression *hac tegitur petra* n'est pas recensée dans le *Lateinisches Hexameter-Lexikon* d'Otto Schumann, par contre Hans Walther la cite à trois reprises, chaque fois en début de vers<sup>138</sup>. Deux des exemples qu'il rapporte correspondent à des épitaphes recensées par notre enquête. Il s'agit de l'inscription tumulaire d'Herluin, abbé du Bec-Hellouin (Eure) décédé en 1078, qui commence par le vers : *Hac tegitur petra fundator primus abbas*. La seconde épitaphe rapportée par Hans Walther est celle de l'abbé de Saint-Evroult (Orne), Guérin des Essarts, mort en 1137. Ce texte, dû à Orderic Vital<sup>139</sup>, commence ainsi : *Hac tegitur petra Guarini corpus et ossa*. Deux autres épitaphes de Vienne en Dauphiné, différentes des textes précédents par leur *incipit*, font rimer *petra* et *ethra*. Il s'agit d'abord d'un hexamètre gravé au XII<sup>e</sup> s. sur le tympan sud de Saint-Pierre, où l'on peut lire : *Non Petrus hic petra Rome Petrus et super ethra*<sup>140</sup>, rime léonine reprise en 1215 dans l'épitaphe de l'archevêque de Vienne Humbert dans le vers *Hic corpus petra tegitur sed spiritus super ethra*<sup>141</sup>, hexamètre de facture et de sens très proches du deuxième vers de l'épitaphe de l'abbé Bernard.

137. Cf. *supra*, n° 70.

138. *Carmina medii aevi posterioris latina*, I/1, *Initia carminum ac versuum medii aevi posterioris latinorum*, Göttingen, 1969, n°s 7439a-7440a, p. 375.

139. *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, VI, éd. Marjorie CHIBNALL, Oxford, 1978, p. 488.

140. *C.I.F.M.*, 15, *La ville de Vienne en Dauphiné*, n° 156, p. 142.

141. *Ibid.*, n° 23, p. 25.

Dans la datation le quantième du mois est versifié, janvier étant désigné par la forme *Janus* dont l'emploi en poésie remonte à Ovide<sup>142</sup>. Mais le fait d'utiliser ici le nom de cette divinité n'est sans doute pas fortuit (outre les nécessités de la métrique, *januarii* était trop long). L'auteur de l'épithaphe joue fort opportunément sur le terme *Janus*, dieu au double visage, qui en quelque sorte ouvre les portes du trépas et de l'au-delà à l'abbé Bernard que le Christ fait accéder au ciel. Le style de cette épithaphe laisse supposer qu'elle fut composée au moment du décès de l'abbé que l'on cite dans les textes de Réôme entre 1109 et 1133 et à qui est attribuée une rénovation *a fundamentis* de son monastère. Ce ne fut que tardivement que celui-ci prit le nom de Moutiers-Saint-Jean. Connu primitivement sous l'appellation de Réôme, nom du lieu où fut fondé vers 460-465 un premier établissement sous la règle de saint Macaire par un fils de famille sénatoriale appelé Jean, le monastère fut rebâti sur l'actuel site de Moutiers-Saint-Jean après sa destruction par les Sarrazins en 731. On y transféra en 790 les reliques du fondateur<sup>143</sup>, mais l'abbaye conserva le nom de Réôme (*Reomacensis*, *Reomensis*, *Reomagensis*, *Reuma*, *Riomans*) de façon quasi constante jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> s. On trouve la forme *Reomaensis* attestée en 1288 et *Reomo* en 1257). La forme *Sanctus Johannes de Prato* est citée en 1160 et en 1180 on relève un *monasterium Sancti Johannis*<sup>144</sup>.

Parmi les sculptures romanes de l'église abbatiale figurait un chapiteau du XII<sup>e</sup> s. représentant l'offrande d'Abel et de Caïn accompagné de l'inscription *Abel cum primiciis, Cain cum lolio*. Ce chapiteau a été acquis par les États-Unis et se trouve au Fogg Art Museum de Cambridge<sup>145</sup>.

*Gallia christiana*, t. VI, col. 662.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3838, p. 432 [texte].

142. *Fastes*, 2, 7.

143. VIARD (P.), « Jean (saint) de Réôme », *Catholicisme*, VI, col. 433-434.

144. ROSEROT, *Dict. topogr. Côte-d'Or*, p. 275-276.

145. SANONER (G.), « Iconographie de la Bible d'après les artistes de l'Antiquité et du Moyen Âge », *Bull. monum.*, t. LXXX, 1921, p. 234 ; BRAUDE (P. F.), « Cokkel in oure Clene Corn ». Some Implications of Cain's Sacrifice », *Gesta*, VI, 1968, p. 15-28.

## 73

## ROUVRAY

## Église Saint-Didier

1290 n. st., février – Épitaphe de Catherine de Bourbon

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Dalle tumulaire disparue, primitivement située à proximité du pilier le plus proche de la porte occidentale de l'église, à gauche en entrant. La défunte, en effigie sous une arcature trilobée, était représentée revêtue d'un bリアud et d'un ample manteau. Ses mains étaient jointes, sa tête reposait sur un coussin, deux chiens se tenaient à ses pieds. L'inscription courait sur le plat de la dalle, encadrant la représentation de la défunte.

D – Petit côté supérieur :

✠ CI . GIT . MADAME . CATHERINE DE

Grand côté droit :

BORBON . QUI . FUT . FAME . DE . MONSOINOR . GUILL(AUME) . DE.  
ROUVROTS . CHEVA

Petit côté inférieur :

LIER . SEIGNEUR . DE LA . MOTE

Grand côté gauche :

PRIEZ POR . LI . AN . LAN . DE . GRACE . M.CC.III.XX. ET . IX . OUL. MOIS .  
DE . FEVRIER.

- I – La défunte ne figure pas parmi les membres connus de la maison de Bourbon et son nom doit simplement être un homonyme. Il est bien malaisé de préciser de quel La Motte le chevalier Guillaume était seigneur, car le *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or* énumère plusieurs fiefs de ce nom. Parmi ceux-ci, le plus proche se trouve sur l'actuelle commune de Sincey-lès-Rouvray et porte le nom de La Motte-d'Ubine, cette famille (Ubine ou Hubine) ayant reçu ce fief relevant d'Époisses au début du XVIII<sup>e</sup> s., mais aucune mention antérieure à cette date n'apparaît dans le dictionnaire topographique du département <sup>146</sup>.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 81 [reprod. tirée de la Bibl. nat., Estampes, Réserves, Pe 1 m, fol. 91].

146. ROSEROT, *op. cit.*, p. 269.

## 74-75

## ROUVRES-EN-PLAINE

## Église

## 74

1291 et XIII<sup>e</sup> s. – Fragments de pierres tombales

- A – Épitaphes.  
 B – Fragments de dalles tumulaires disparues, signalées à la fin du siècle dernier par Gabriel Dumay. Elles étaient placées dans le bas-côté nord de l'église.  
 D – Sur l'une d'entre elles on lisait :

... UR . : LOUDUN : DE : ME...

✠ LAN : M : CC : IIIXX ET : XI : ...

Sur la seconde :

... ALICE : ET : MOINGER : SA : FIL...

...OLCAS : EAS :

DUMAY, «Les tombes de l'église de Rouvres», p. 170-171 [texte].

## 75

[XIII<sup>e</sup> s.] – Croix reliquaire

- A – *Titulus* de la croix.  
 B – Objet non trouvé. Signalée par Henri Chabeuf en 1895 et en 1898, cette croix en bois de chêne était recouverte de lames d'argent doré. Au centre du croisillon supérieur avait été rapporté un crucifix du même métal sur un champ semé d'étoiles émaillées. Sur le *titulus* était gravé le monogramme :

IHS (*Jhesus*)

H. Chabeuf attribuait cette croix au XIII<sup>e</sup> s.

CHABEUF, «La croix reliquaire de Rouvres», p. 177-180 [texte, ill].  
 Le même, «L'église de Rouvres», p. 105 [*id.*]

## 76

**SEMUR-EN-AUXOIS**

Église Notre-Dame

[XIII<sup>e</sup> s.] – Vitraux

- A – Identification d'un personnage.
- B – Chapelle axiale du déambulatoire, vitrail de droite et vitrail de gauche.
- D – Dans le deuxième médaillon à partir du bas du vitrail de droite est représenté l'apôtre Pierre conduit par un ange. Sur une bande noire, en lettres blanches, à gauche de l'apôtre :

S. PET[R]US

Dans le quatrième médaillon, sous les pieds du saint :

S. PETRUS :

Dans cette même chapelle sur le vitrail de gauche, sur le deuxième médaillon à partir du bas un personnage est identifié par le nom SAMUEL, repris sur un phylactère qu'il tient dans sa main. Ces lettres, tracées en noir sur un fond brunâtre, sont plus difficiles à lire que celles du vitrail de saint Pierre.

Ces deux verrières peuvent être attribuées au XIII<sup>e</sup> s.

RAGUIN, « Windows of Saint-Germain-lès-Corbeil : A Traveling glazing Atelier », p. 268 [texte du vitrail de saint Pierre]. La même, *Stained Glass in Thirteenth Century Burgundy*, p. 164 [*id.*].

## 77-99

## SAINT-NICOLAS-LÈS-CÎTEAUX

## CÎTEAUX

## Abbaye Notre-Dame

De la splendeur romane de Cîteaux et des aménagements postérieurs qui s'ensuivirent, il ne reste pratiquement plus rien aujourd'hui. Vendue comme bien national sur ordre du Directoire de Dijon en 1790, l'église du chef d'Ordre cistercien fut rasée jusque dans ses fondations.

En 1898 la baronne de La Rochetaillée put racheter les bâtiments subsistants et les remettre aux Trappistes. Quatre ans plus tard, sous le pontificat de Léon XIII, l'abbaye redevint maison mère, mais l'abbé était tenu de résider à Rome. Ce ne fut qu'en 1963 que Paul VI permit à Cîteaux de retrouver pleinement son abbé, comme au premier temps de son histoire<sup>147</sup>.

Celle-ci, connue grâce aux archives conservées<sup>148</sup>, commença en 1098 lorsque l'abbé de Molesmes, Robert, soucieux de retrouver la stricte observance bénédictine, se retira en compagnie de vingt et un moines dans une terre marécageuse uniquement peuplée de quelques serfs, en un lieu proche de l'actuelle commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux<sup>149</sup>, territoire que l'abbé Robert avait reçu en don du vicomte de Beaune, Renard. Selon l'*Exordium magnum*<sup>150</sup> et une source épigraphique<sup>151</sup>, cette fondation, qui aurait eu lieu le 21 mars 1098, prit le nom de *Monasterium novum*.

La tradition rapporte que les religieux délaissèrent rapidement ce premier emplacement en raison du manque d'eau pour aller s'installer un peu plus au sud, à l'emplacement actuel, dans un nouvel édifice dont l'église aurait été consacrée le 16 novembre 1106 selon un témoignage épigraphique<sup>152</sup>.

Après un départ difficile la fondation se développa très rapidement de façon considérable, grâce aux libéralités des ducs de Bourgogne et des principaux seigneurs locaux, ainsi qu'à celles de donateurs plus modestes et une nouvelle dédicace de l'église eut lieu le 17 octobre 1193<sup>153</sup>. L'édifice roman définitif s'étendait sur 115 m de long en comptant le grand portail, possédait une nef de neuf travées et un large transept. Au chœur rectangulaire fut adjoint à la fin du XII<sup>e</sup> s. un collatéral bordé de chapelles. Les ducs de Bourgogne choisirent l'église abbatiale comme lieu de leur sépulture, en faisant ainsi un véritable mausolée dynastique dans une chapelle aménagée à proximité du portail.

147. Yvan CHRIST, « Cîteaux », *Dict. églises de France*, II A, p. 48-50.

148. Voir à ce propos les deux chapitres qui leur sont consacrés dans *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux, 1098-1182*, éd. J. MARILIER (*Bibliotheca cisterciensis*, 1), Rome, 1961, p. 1-27.

149. Sans doute près de La Forgeotte, au lieu-dit Puits-Saint-Robert (MARILIER, *op. cit.*, p. 53).

150. Le texte latin, établi par J.-A. LEFEVRE d'après plusieurs manuscrits de Paris et de Troyes est paru en 1954 dans *Collectanea Ordinis Cisterciensis*. Une version française d'un manuscrit de Dijon du XIII<sup>e</sup> s. a été publiée en 1878 par Ph. GUIGNARD, *Monuments primitifs de la règle cistercienne (Analecta divionensia, X)*. Voir MARILIER, *op. cit.*, n° 1, p. 34.

151. Voir inscription suivante.

152. Voir inscription n° 78.

153. Voir inscription n° 83.

Au sud et à l'est étaient bâtis trois grands cloîtres, chacun d'eux ayant une fonction particulière justifiée par les exigences de la règle. Il s'agissait du cloître du silence, du cloître des copistes et du cloître des novices<sup>154</sup>.

## 77

[1098 ou XII<sup>e</sup> s.] – Fondation de l'abbaye

- A – Commémoration d'une fondation de monastère.
- B – Inscription disparue. Selon Martène et Durand ce texte accompagnait une peinture sise dans la chapelle des ducs de Bourgogne, du côté de l'épître.
- D – ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO NONAGESIMO OCTAVO INITIUM SUMPSIT HOC COENOBIVM QUOD DICITUR CISTERCIUM ET ERAT IPSO DIE LUNAE PASCHALIS XIV SCILICET XII CAL. APRILIS INDICIO VI EPACTA XV CONCURRENS IV
- E – L'an de l'incarnation du Seigneur 1098, ce monastère qui est appelé Cîteaux commença son existence au quatorzième jour même de la lune pascale, à savoir le 12 des calendes d'avril [21 mars], indiction 6, épacte 15, concurrent 4.
- I – Ce témoignage épigraphique concerne le début des travaux du monastère de bois, bâti sur le premier emplacement choisi pour le *Monasterium novum*. Ce texte renvoie à un document dont fait état l'*Exordium parvum*<sup>155</sup>, attribuant cette fondation au 21 mars 1098. Tous les éléments chronologiques cités dans l'inscription sont rigoureusement fondés et vérifiés pour cette même année 1098, mais ils ne suffisent pas à établir pour autant de façon probante le jour précis du début des travaux. Ainsi que le fait remarquer J. Marilier le symbolisme de cette date n'échappe à personne<sup>156</sup>. En effet, en 1098 le 21 mars correspondait à la fête de saint Benoît de Nursie, fondateur de la règle bénédictine, qui cette année-là coïncidait avec le dimanche des Rameaux. On pourrait encore ajouter que le 21 mars est le jour de l'équinoxe de printemps et que cette même année le quatorzième jour de la lune pascale tombe le premier jour de la semaine liturgique, c'est-à-dire le dimanche, jour qui s'inscrit dans une perspective pascale<sup>157</sup>.

Cette inscription se rapporte à la fondation du premier monastère. La dédicace eut lieu en présence du duc de Bourgogne, Eudes I<sup>er</sup>, du vicomte Renard de Beaune et de son épouse Jourdainne qui renouvelèrent publiquement leurs donations qu'ils placèrent sous la sauvegarde de l'évêque de Chalon-sur-Saône, Gauthier, prélat consécrateur. Un acte du cartulaire de Cîteaux fait état de cette cérémonie : *Postea cum dedicaretur ecclesia Novi Monasterii, dux ipse et Rainardus cum uxore sua inde iterum donum fecerunt in conspectu multe plebis que aderat, in manu domni Walterii Cabilonensis episcopi*<sup>158</sup>... Cette cérémonie n'eut certainement pas lieu avant l'été 1098, en raison de la date d'établissement probable de Robert de Molesmes à Cîteaux<sup>159</sup>.

L'épigraphe rapportée par dom Martène et dom Durand ne correspond pas à l'évidence à un texte originel. Elle ne fut peinte très vraisemblablement que pour l'édifice roman définitif et a valeur de

154. Outre la table des ouvrages cités par J. Marilier (*op. cit.*, p. 208-211), le lecteur pourra se reporter aux articles de J.-M. CANIVEZ, « Cîteaux (abbaye) », *Dict. Hist. et géogr. ecclés.*, XII, 1953, col. 852 ss. et de P. GRAS, « Vue et plans de l'ancien Cîteaux », *Mélanges A. DIMIER*, t. II, 6, Arbois, 1982, p. 549-575.

155. Texte du ms. 633 de Dijon, apporté par MARILIER, *Chartes et documents*, n° 9, p. 37 : *Domnus Odo, dux Burgundie... monasterium ligneum quod inceperunt [monachi]...*

156. *Op. cit.*, p. 23.

157. Le quatorzième jour de la lune pascale ou terme pascal sert à la détermination de la date de Pâques. Son calcul s'établit en combinant le chiffre des concurrents d'une année donnée et celui des réguliers lunaires qui indiquent la différence entre le jour de la semaine au 24 mars et le jour de la semaine auquel tombe la pleine lune (cf. GIRY, *Manuel de diplomatique*, p. 153). La vérification de ce calcul permet de constater qu'en 1098, le quatorzième de la lune correspond à la première fête (dimanche).

158. MARILIER, *Chartes et documents*, n° 23 § IV, p. 50-51.

159. *Ibid.*, p. 24.



commémoration de la fondation primitive du monastère. La date la plus haute, mais qui ne tient guère, que l'on puisse proposer est celle à partir de laquelle le vocable *Cistercium*, qui figure dans l'inscription, remplace le terme de *Novum Monasterium*, habituel dans les documents antérieurs, à de rares exceptions près. Marilier précise que l'exemple le plus ancien figure dans un acte de 1109, mais que l'abandon progressif du terme *Novum Monasterium* ne commence guère en fait avant les années 1115-1116<sup>160</sup>. A cette date l'église romane définitive n'était certainement pas édifiée, la consécration de 1106 se rapportant à un édifice intermédiaire<sup>161</sup>. Il est fort probable que l'inscription commémorative de la fondation de 1098 n'a pas été composée au plus tôt avant ces dates.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 217.

## 78

### [après 1106, 16 novembre] – Dédicace de l'église

- A – Dédicace d'une église abbatiale.
- B – Inscription disparue. Le chanoine J. Marilier n'en fournit qu'une version abrégée<sup>162</sup>. Madame Martine Plouvier, conservateur général du patrimoine, nous a adressé un état précis des différentes versions de ce texte, ainsi qu'une photocopie de la version la plus ancienne, relevée en 1699 et publiée par G. Müller. C'est cette version qui a été retenue ci-après<sup>163</sup>. Peincedé précise qu'il a lu le texte « peint sur le mur en forme d'épitaphe et en écriture moderne ».
- D – Nous donnons le texte d'après la version la plus ancienne, celle de 1699, publiée en 1909 dans les *Cistercienser-Chronik*. Les variantes du manuscrit de Peincedé, seront portées en note.

HAEC<sup>164</sup> PRIMA FUIT SACRA AEDES CISTERCII CONSTRUCTA AC CONSECRATA ANNO 1106 DIE 16 NOVEMBRIS PER MANUS VENERABILIS GUALTERI CABILONENSIS EPISCOPI IN HONOREM DEI SUB INVOCATIONE TRIUMPHANTIS COELORUM IMPERATRICIS VIRGINIS DEI PARAE PRAEPOTENTIS<sup>165</sup> AC TUTISSIMAE CISTERCIENSIVM PATRONAE. PRIMA IN QUA<sup>166</sup> FREQUENTABANT SANCTI AC VENERABILES PATRES NOSTRI ALBERICUS STEPHANUS RAYNARDUS GOSUINUS LAMBERTUS FASTREDUS CAETERIQUE PRIMI AÜTHORES INSTITUTI NOSTRI E MOLISMO EGRESSI NEC NON QUI EORUM POSTEA SOCIETATI ADJUNCTI SUNT UTI BERNARDUS CUM TRINGINTA<sup>167</sup> SOCIIS SUIS IN EA PURAS AC

160. *Ibid.*, p. 25.

161. Voir inscription suivante.

162. *Chartes et documents*, n° 27, p. 53.

163. Dans sa correspondance du 29 septembre 1997, Madame Martine Plouvier, que nous remercions très vivement nous fournit les renseignements suivants : « L'inscription de 1106 relative à la dédicace de l'église n'est pas complète : le chanoine Marilier en a donné une version raccourcie. Plusieurs versions sont connues :

– la plus récente date du 9 juillet 1791 et émane de Peincedé chargé d'établir le corpus des « Inscriptions des monuments de Cîteaux » (A.D. Côte d'Or : Q 824). Dans son relevé une ligne manque.

– la deuxième relevée par Baudot est contemporaine et date aussi de 1791 (dans le volume conservé à Cîteaux, anciennement coté 091 CIT 487 CI-MP-, f° 310 r°; version quelque peu fautive également.

– la troisième est un relevé fait par Dom Marc-Antoine Crestin (A.D. Côte-d'Or : 1 F 17, f° 176, ms. de 1724), certainement la plus juste.

– la quatrième, la plus ancienne aussi, a été relevée en 1699 à l'occasion du chapitre général et a été publié dans *Cistercienser-Chronik* en 1909, n° 239-250, p. 176 (*Iter cisterciense* publié dans *Cistercienser-Chronik* : Bericht über eine Reise zur Generalkapitel des Jahres 1699, dans *Cistercienser-Chronik*, n° 240, fév. 1909, p. 33-40; n° 241, mars, p. 72-74; n° 243, mai, p. 154-156; n° 244, juin, p. 172-184 et p. 175, dessin de l'église, d'après le rapport de Joseph Jahn, religieux de Plass en Bohême, n° 246, août 1909, p. 236-243).

164. Version de Peincedé, le manuscrit de 1699 porte *hac*.

165. Le manuscrit de Peincedé porte *praepontis*.

166. Le manuscrit de 1699 porte *prima inquam quam*.

167. Le manuscrit de Peincedé porte 30 au lieu de *tringinta*.

SUPPLICES MANUS IN CAELUM ELEVANTES<sup>168</sup> ITA UT VERE IS SIT LOCUS UBI STETERUNT PEDES EORUM CUM HABITO<sup>169</sup> PRIORI COENOBIO NON DIMIDIO AB HINC LAPIDE DISSITO QUOD PROPRIIS MANIBUS EX RAMIS ARBORUM TANTUM ET NON SUPERBO SED HUMILI SCHEMATE PER BIENNIUM AUT TRIENNIUM PLUS MINUSVE CONSTRUERE INCHOAVERUNT<sup>170</sup> AC EO DERELICTO OB AQUARUM PENURIAM QUA EIS<sup>171</sup> EGERANT<sup>172</sup> AD OFFICIA COMMUNIA OBEUNDA QUASQUE HIC REDUNDARE CERNEBANT ISTHUC SE CONTULERUNT ET NOVUM MONASTERIUM EDIFICARE COEPERUNT IN EAM FORMAM QUA NUNC VISITUR

- E – Ce premier saint édifice de Cîteaux fut construit et consacré en l’an 1106, le 16 novembre, par les mains du vénérable Gauthier évêque de Chalon, en l’honneur de Dieu, sous le patronage de la triomphante impératrice des cieux, la Vierge mère de Dieu, patronne très puissante et très sûre des cisterciens. Fréquentaient ce premier lieu nos saints et vénérables pères Albéric, Étienne, Rainard, Gosuin, Lambert, Fastredus et les autres premiers fondateurs de notre maison, sortis de Moslesmes, ainsi que ceux qui par la suite se sont ajoutés à la communauté, tels que Bernard et ses trente compagnons tendant ici leurs mains pures et suppliantes vers le ciel, afin que ce monastère s’établisse vraiment là où se fixèrent les pas des fondateurs. Après avoir délaissé le premier monastère, à peine éloigné d’un demi mille de ce lieu-ci, que de leurs propres mains ils avaient entrepris de construire en deux ou trois ans environ, seulement à partir de branches d’arbres, et de proportion non point grandiose mais modeste, et l’ayant abandonné en raison du manque d’eau dont ils avaient besoin pour l’accomplissement des tâches communes, et qu’ils voyaient couler ici en abondance, ils se réunirent en ce lieu-ci et commencèrent à édifier le nouveau monastère tel qu’on le voit désormais.
- G – L’expression *consecrata... per manus venerabilis Gualteri episcopi* fait partie d’un vocabulaire emprunté à la diplomatie, donnant à l’acte une valeur probatoire et garantissant son authenticité<sup>173</sup>. On peut citer à titre d’exemple la consécration de l’autel Saint-Jacques le 9 août 1142 à Saint-Avit-Sénieur où l’on relève : *Anno ab incarnatione Domini MCXLII Gaufrerus venerabilis Dei gratia Burdegalensis episcopus in honorem beati Jacobi... v idus augusti hoc altare consecravit in quo... reliquias... propria manu sua sigillavit*<sup>174</sup>.

Les mots *coelorum imperatricis* reprennent des expressions telles que *imperatrix coelorum* d’Eadmer de Cantorbéry<sup>175</sup> ou encore *imperatricem coelorum atque terrarum triumphatrix serpentis antiqui* de Fulbert de Chartres<sup>176</sup>.

- I – Cette inscription correspond certainement à la dédicace de l’église élevée non pas à l’emplacement primitif de la fondation, mais plus au sud, là même où se situent les constructions actuelles. Selon J. Richard le choix se serait porté à proximité de la « voie sauneresse [du sel] » chemin assez fréquenté, cité à plusieurs reprises dans des actes du XII<sup>e</sup> s.<sup>177</sup>

On ignore ce qu’est devenue cette inscription, mais la formulation du texte ne permet pas de l’attribuer à l’année 1106, car Bernard n’est entré à Cîteaux avec ses trente compagnons qu’en 1112. La date ne fut certes pas indiquée par des chiffres arabes à cette époque, mais on pourrait à la rigueur admettre que la transcription donnée ait changé les chiffres romains en ceux utilisés dans l’écriture actuelle. Cependant la référence au quantième du mois indiquée à la façon moderne ne commence vraiment dans les inscriptions médiévales de France que dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. L’expression *praepotentis ac tutissimae patronae* ne semble guère compatible avec le style des inscriptions de cette époque.

Sans nier que ce texte puisse se rapporter à un événement ancien on se sent porté à considérer que l’inscription qui en fait état a été peinte à une époque très postérieure.

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARILIER, *Chartes et documents*, n° 27, p. 53 [texte, commentaire].

168. *Levantes* chez Peincedé.

169. La version de 1699 porte *posthabito*.

170. *Inchoaverant* chez Peincedé.

171. *Queis* dans le manuscrit de 1699, *quae is* chez Peincedé.

172. *Egerant* chez Peincedé qui par ailleurs a omis une ligne et reprend le texte à *se contulerunt*.

173. C. GIRY, *Manuel de diplomatie*, p. 575.

174. *C.I.F.M.*, V, *Dordogne*, n° 58, p. 73-74.

175. *De conceptione B. Mariae*, *P.L.*, t. 159, col. 306 (texte attribué à tort à saint Anselme).

176. *De Nativitate Beatae Mariae, sermo IV*, dans *P.L.*, t. 141, col. 320-324.

177. « Passages de Saône aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Annales de Bourgogne*, t. XXII, 1950, p. 249-252.

[fin XII<sup>e</sup> s. ou après] – Épitaphe des ducs Eudes I<sup>er</sup>, Hugues II et Eudes II

A – Épitaphe de trois ducs de Bourgogne.

B – Inscription disparue, connue par les manuscrits et travaux des Bénédictins Martène, Durand et Plancher, ainsi que par les dessins de la collection Gaignières. Le manuscrit de Peincedé de 1791<sup>178</sup> précise : « à l'entrée de l'église sous le portail à main droite, dans une chapelle fermée que l'on appelle la chapelle des ducs, s'est trouvé un tombeau pratiqué dans l'épaisseur du mur sous une arcade de pierre sur la frise duquel tombeau, j'ai trouvé l'épitaphe qui suit, dont l'écriture imitée du gothique et peinte m'a parue renouvelée ».

Cet emplacement n'est pas le lieu originel d'inhumation des ducs. La chapelle, appelée chapelle des fondateurs en raison des donations considérables que firent au monastère les ducs bourguignons, ne fut vraisemblablement réalisée qu'après les travaux qui conduisirent à la dédicace de 1193<sup>179</sup>.

D – Les dessins qui reproduisent les épitaphes ne sont pas suffisamment fiables pour qu'on puisse attribuer une date, ne serait-ce qu'approximative, à ces textes. En conséquence ceux-ci seront présentés en capitales italiques.

Le dessin reproduit dans l'ouvrage de dom Plancher présente un mausolée de pierre encastré sous un enfeu sur le fond duquel sont placés trois écus coiffés des couronnes ducales. Sur la face antérieure du tombeau sont aménagées neuf niches sous arcatures, chacune étant séparée de la suivante par des petits piliers sculptés que surmontent des chapiteaux. Dom Plancher ne reproduit pas le dessin de l'inscription dont il donne le texte dans le corps de son ouvrage. Le dessin de la collection Gaignières est analogue à celui de dom Plancher, à ceci près que la face antérieure du tombeau comporte dix niches au lieu de neuf et que le texte de l'épitaphe figure sur une seule ligne gravée sous le rebord du plat du tombeau, juste au-dessus des dix niches. Le texte donné ci-après est celui du manuscrit de Peincedé.

*HIC JACENT TRES ILLUSTRISSIMI BURGUNDIAE DUCES ODO FUNDATOR HUIUS MONASTERII QUI OBIIT ANNO 1102 HUGO FILIUS EJUS QUI OBIIT ANNO 1142 ODO FILIUS DICTI HUGONIS QUI OBIIT ANNO 1162 ANIMAE EORUM REQUIESCANT IN PACE AMEN*<sup>180</sup>.

E – Ci-gisent trois très illustres ducs de Bourgogne : Eudes, fondateur de ce monastère, qui mourut l'an 1102, son fils Hugues qui mourut l'an 1142, Eudes, fils dudit Hugues, qui mourut l'an 1162. Que leurs âmes reposent en paix, amen.

I – Eudes, premier du nom, surnommé Borel, duc de Bourgogne entre 1078 et 1102 fit d'énormes donations au monastère de Cîteaux, ce qui lui valut le titre de fondateur. Il mourut au cours du voyage qu'il avait entrepris au saint sépulcre de Jérusalem. Son corps fut inhumé à Cîteaux dans le premier cimetière des religieux, puis transféré plus tard dans la chapelle dite des fondateurs, érigée sous le portail de l'église. Il est cité dans l'obituaire de l'abbaye à la date du 26 septembre, en même temps que le duc Hugues I<sup>er</sup><sup>181</sup>.

Hugues, deuxième du nom, ajouta au surnom de Borel celui de Pacifique, sans doute en raison de la constance qu'il sut déployer pour apaiser les litiges entre les religieux de diverses fondations bourguignonnes et les prétentions des officiers ducaux de différents vassaux. Il gouverna le duché entre 1102 et 1142.

178. Archives départementales Côte-d'Or Q 824. Photocopie de ce manuscrit nous a été adressée par Mme Martine Plouvier que nous avons plaisir à remercier ici.

179. Voir *infra*, n° 82.

180. Le texte de Gaignières ne fait pas état de la diphtongue dans *Burgundiae* et *animae* et indique de nombreuses abréviations. Dom Plancher omet *tres* devant *illustrissimi*, rétablit la diphtongue et donne les dates en chiffres arabes. La différence la plus importante se relève dans Gaignières qui donne 1132 et 1163 comme date de décès à Hugues et à Eudes II.

181. *Obituaires de la province de Lyon*, t. 2, Paris, 1965 (Recueil des historiens de la France), p. 618 C.

Eudes II, fils aîné d'Hugues II, tint le duché de Bourgogne, de 1142 à 1162. Il fut inhumé à Cîteaux et sa dépouille transférée par la suite dans le tombeau érigé sous le porche de l'église.

GAIGNIERES, *Tombeaux et épitaphes...*, BNF, estampes Pe 11 c rés., fol. 42 [dessin].

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 198 [texte].

PLANCHER, *Histoire... de Bourgogne*, t. I, p. 280 [texte], 281 [dessin].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3843, p. 433.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, n° 25, p. 15.

## 80

### [c. 1162 ou après] – Épitaphe de Guillaume de Marigny

- A – Épitaphe d'un connétable de Bourgogne (?).
- B – Inscription disparue, autrefois gravée sur une tombe placée à fleur de terre dans la chapelle des ducs de Bourgogne. Sur la pierre était représentée une croix processionnelle reposant sur un double piédestal.
- D – Sur le dessin fourni par le manuscrit de la Bibliothèque nationale le texte de l'épitaphe est donné sur deux lignes.

HIC JACET DOMINUS

GUILLERMUS DE MARRIGNE

Martène et Durand rapportent le texte sur une seule ligne avec la variante :

HIC JACET DOMINUS QUILLELMUS DE MARIGNE

E. Petit donne quant à lui :

HIC JACET DOMINUS GUILLERMUS DE MARIGNE

- E – Ci-gît le seigneur Guillaume de Marigny.
- I – Plusieurs localités de la Côte-d'Or portent le nom de Marigny<sup>182</sup>. Bien qu'il ne soit pas possible de se prononcer avec certitude sur telle ou telle d'entre elles, la brièveté de l'épitaphe n'éclairant en rien un choix plus qu'un autre, le lieu de sépulture retenu pour le défunt, la chapelle des ducs de Bourgogne, permet de suggérer que Guillaume aurait pu être seigneur de Marigny-sur-Ouche. Cette localité, sise sur la commune de Saint-Victor-sur-Ouche possédait un château fort, chef-lieu d'une des plus importantes baronnies du duché de Bourgogne. Des formes telles que Marrigné ou Marigné se retrouvent en 1197 dans le cartulaire de Cîteaux, ou encore Marigni en 1199. La forme Marigne sur Oyche est citée à partir de 1284 dans le dictionnaire topographique du département.

E. Petit attribue ce texte, sans autre explication, aux environs de l'année 1162, pensant y reconnaître l'épitaphe d'un connétable de Bourgogne, mais les autres auteurs ne font état d'aucune identification précise.

BNF, fr. 8226, *Recueil des épitaphes des églises de Bourgogne*, vol. II, n° 183, p. 231 [texte, dessin].

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 215 [texte].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3841, p. 431 [texte].

182. *Dict. topogr. Côte-d'Or*, p. 236-238.

## 81

## [1178 ou après] – Épitaphe des évêques Henri et Pierre

- A – Épitaphe de deux évêques.
- B – Épitaphe disparue, jadis inscrite sur un tombeau que Martène et Durand situent « contre le pignon de la croisée de l'église, du côté sud ». D'après le dessin qui figure dans l'ouvrage de dom Plancher le mausolée s'apparentait par sa forme à celui des ducs Eudes I, Hugues II et Eudes II. On ignore la date à laquelle fut gravée l'épitaphe, celle-ci sera présentée en capitales italiques. Peincedé ajoute qu'il s'agissait d'une inscription peinte « renouvelée et imitée du gothique ».
- D – Selon le dessin de dom Plancher, dans un cartouche, au-dessus du tombeau, on lisait :

*HIC DUO PONTIFICES SERVI VERI SALOMONIS*

*PAUSANT HENRICUS AEDUAE PETRUS CABILONIS*<sup>183</sup>

Et, autour du tombeau :

*HIC JACENT DUO ILLUSTRISSIMI PRAESULES HENRICUS EPISCOPUS AEDUENSIS  
FILIUS HUGONIS II. BURGUNDIAE DUCIS ET PETRUS CABILONENSIS EPISCOPUS EX  
MONACHO HUIJUS COENOBII ASSUMPTUS AMBO OBIERUNT ANNO M. CLXXVIII*

- E – Au-dessus du tombeau :

Ici reposent deux pontifes, serviteurs du vrai Salomon,  
Henri d'Autun, Pierre de Chalon.

autour du tombeau :

Ci-gisent deux très illustres prélats, Henri évêque d'Autun, fils du duc de Bourgogne Hugues II et Pierre élevé évêque de Chalon, à partir de son état de moine de ce monastère. Tous deux moururent l'an 1178.

- G – On trouve l'emploi de superlatifs tels que *beatissimus* ou *sanctissimus* dans les épitaphes à partir du VIII<sup>e</sup> s., mais le superlatif *illustrissimus* que l'on relève dans cette inscription ainsi que dans l'épitaphe précédente n'a été répertorié jusqu'ici que dans des épigraphes postérieures au XII<sup>e</sup> s. Les premiers exemples recensés par notre Corpus concernent des personnages de haut rang. Ainsi en va-t-il de l'épitaphe de l'évêque Guillaume de Savoie, fils du comte Thomas I<sup>er</sup>, nommé légat du Saint-Siège en France dont la dépouille fut transférée le 5 mai 1239 à l'abbaye de Hautecombe en Savoie<sup>184</sup>. Le second exemple est celui de Béatrice de Genève, comtesse de Savoie, qualifiée de *illustrissima et venerandissima domina*, inhumée en 1257 également à Hautecombe<sup>185</sup>. Dans l'épitaphe d'Armoise de Lautrec à l'église Saint-François de Castres, Isabelle, sœur de saint Louis, qui avait fait élever le monument funéraire, est qualifiée de *illustrissima*<sup>186</sup>. Enfin en 1282 dans l'épitaphe de maître Aimery conservée au Musée des Augustins de Toulouse, le superlatif *illustrissimus* est appliqué au roi de France Philippe le Hardi<sup>187</sup>.

Un tel qualificatif peut certes s'appliquer aux ducs de la maison de Bourgogne et à leurs descendants, mais il serait surprenant de le trouver dans leurs épitaphes avant le XIII<sup>e</sup> s. Cette constatation autorise

183. *Cabilonensis* d'après Peincedé.

184. *C.I.F.M.*, 17, *Savoie*, n° 9, p. 146.

185. *Ibid.*, n° 11, p. 147.

186. *Ibid.*, 9, *Tarn*, n° 9, p. 130.

187. *Ibid.*, 7, *Toulouse*, n° 95, p. 135.

à supposer que les inscriptions des tombeaux dateraient au plus tôt du XIII<sup>e</sup> s. et qu'elles ne recopient pas des textes plus anciens<sup>188</sup>.

- H – La partie de l'inscription qui figure dans le cartouche, au-dessus du tombeau, forme deux hexamètres appariés par une rime riche.
- I – Henri de Bourgogne, fils de Hugues II, reçut en 1148 le *pallium* à Cîteaux des mains d'Eugène III qui présida le chapitre général de cette année-là. Il mourut le 1<sup>er</sup> mars 1178. Il est cité dans l'obituaire de Cîteaux à la date du 5 mars<sup>189</sup>. Pierre de Braches-sur-Seille, évêque de Chalon-sur-Saône, ancien moine de Cîteaux, mourut le 8 novembre de la même année. Il figure dans l'obituaire de Cîteaux à cette même date<sup>190</sup>.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 895 [texte].

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 206 [texte].

PLANCHER, *Histoire... de Bourgogne*, t. I, p. 298-299 [dessin].

## 82

### [1192 ou après] – Épitaphe de Hugues III

- A – Épitaphe d'un duc de Bourgogne.
- B – Le tombeau, aujourd'hui disparu, de ce duc était placé sous le portail de l'église. Si l'on se rapporte au dessin de la collection Gaignières et à celui que présente dom Plancher on constate que le mausolée était tout à fait comparable à celui des autres ducs. Cependant l'historiographe bourguignon ne porte pas l'épitaphe sur le dessin, mais fournit dans le corps de son ouvrage le même texte que celui que nous ont transmis dom Martène et dom Durand. Par contre Gaignières propose et fait figurer sur son dessin un texte différent. Il se peut que Hugues III ait fait l'objet de deux épitaphes, ou bien que Gaignières n'ait cité qu'un texte partiel. Peincedé apporte les précisions complémentaires suivantes : « sous le même portail et vers le milieu à main gauche en entrant j'ai trouvé un tombeau, sur la frise duquel j'ai lu l'épitaphe qui suit, peinte et d'une écriture qui m'a paru renouvelée et imitée du gothique ».
- D – Texte cité d'après Martène et Durand et Urbain Plancher :

HIC JACET STRENUISSIMUS DUX BURGUNDIAE HUGO III ODONIS II FILIUS QUI GLORIOSA MORTE OCCUBUIT IN EXPEDITIONE ORIENTALI CONTRA INFIDELES ANNO MCXCII UNDE CORPORIS EJUS EXUVIAE ISTUC ANNOS DELATAE SUNT FUNDAVERAT SACRAM DIVIONEM CAPELLAM ANNO MCLXXII. VIVAT IN CAELIS PERENNITER<sup>191</sup> AMEN

Sur le dessin de la collection Gaignières figurent seulement les mots :

❖ HUGO FILIUS ODONIS DUCIS . BURGUNDIE . QUI OBIIT . ANNO . DOMINI . M . C . LXXXXII ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE AMEN ❖

188. Le superlatif *strenuissimus* est appliqué au duc Hugues III (voir inscription suivante). Une recherche dans notre base de données sur les superlatifs en *-issima*, *-issimus* permet de constater l'extrême rareté de leur emploi en France avant le XIII<sup>e</sup> s., si l'on excepte les formes superlatives de *beata*, *beatus*, *sancta*, *sanctus* pour désigner quelques saints abbés ou évêques, la Vierge ou des reliques (*sanctissima membra*). On trouve quelques exemples de *mitissima*, *piissima* à propos de la Vierge, de *mitissime Pastor* pour le Christ, voire encore de *clarissima* pour des vierges martyres (telle Agathe) ou *gloriosissimus* pour des confesseurs, tel Hilaire de Poitiers.

189. *Obituaires de la province de Lyon*, éd. cit., p. 614 C.

190. *Ibid.*, p. 619 D.

191. Martène, Durand et Urbain Plancher omettent : *unde corporis ejus exuviae istuc annos delatae sunt*. Peincedé quant à lui ne cite pas l'adverbe *perenniter*.

## E – Texte de Martène et Durand :

Ci-gît le très vaillant duc de Bourgogne Hugues III, fils d'Eudes II, qui l'an 1192 succomba à une mort glorieuse au cours d'une expédition en Orient contre les infidèles d'où les restes de son corps ont été transférés en ce lieu. Il avait fondé la Sainte Chapelle de Dijon l'an 1172. Qu'il vive éternellement dans les cieux, amen.

Texte de Gaignières :

✠ Hugues, fils du duc de Bourgogne Eudes, qui mourut l'an du Seigneur 1192. Que son âme repose en paix, amen ✠.

## G – Il se pourrait qu'un texte court, éventuellement reproduit sur le dessin de la collection Gaignières, ait été peint sur le tombeau, et qu'un texte plus long, celui que citent Martène et Durand et Urbain Plancher, ait été inscrit tout autour du tombeau, comme dans l'inscription précédente.

## I – Le duc Hugues III avait fondé en 1172 une église comprenant un collège de dix chanoines à la suite d'un vœu qu'il avait fait l'année précédente alors qu'il se rendait à Jérusalem avec d'autres croisés. Il s'embarqua à nouveau pour la Terre sainte en juin 1190 en compagnie du roi Philippe Auguste sous la conduite duquel les croisés s'emparèrent de Saint-Jean-d'Acre en juillet de l'année suivante. Après le départ du roi il demeura en Palestine à la tête de l'armée des croisés français.

Il mourut à Tyr en 1192 et est cité dans l'obituaire de Cîteaux en date du 7 août<sup>192</sup>.

Son corps fut rapporté en Bourgogne et inhumé dans le caveau ducal à Cîteaux<sup>193</sup>.

GAIGNIERES, *Tombeaux et épitaphes*, BNF, estampes, Pe 11 C rés., pl. 43 [dessin].

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 199 [texte].

*L'art de vérifier les dates*, 3<sup>e</sup> éd., t. II, Paris, 1784, p. 502-504.

PLANCHER, *Histoire... de Bourgogne*, t. I, p. 366 [texte].

CORNEREAU, « Épigraphe bourguignonne. Les hôpitaux du Saint-Esprit et de Notre-Dame de la Charité à Dijon », p. 294 [texte].

TRÉVARD (G.-L.), « Hugues, ducs de Bourgogne », *Dict. biographie française*, t. 17, col. 1478.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, 1974, n° 46, p. 18 [dessin].

## 83

## [1193, 17 octobre ou après] – Nouvelle dédicace

## A – Dédicace d'une église.

B – Inscription disparue. Les auteurs de *Gallia christiana* font mention de la dédicace mais ne donnent pas le texte. Dom Plancher n'en dit mot. Seuls Martène et Durand rapportent l'épigraphe qu'ils situent « dans la chapelle Saint-Jean, au bas du tableau », ce qui peut laisser entendre qu'il s'agissait d'une peinture murale.

## D – ANNO AB INCARNATIONE DOMINI M. C. NONAGESIMO TERTIO XVI. CA[LENDAS] NOVEMB[RIS] A REVERENDO PATRE DOMNO ROBERTO CABILONENSE EPISCOPO DEDICATA EST ECCLESIA S[ANCTAE] MARIAE CISTERCII CUJUS MAGNUM ALTARE CONSECRATUM EST IN HONORE DEI AC B[EATAE] GENITRICIS EJUS SEMPER VIRGINIS MARIAE ET OMNIUM SANCTORUM IN QUO RELIQUIAE ISTAE HABENTUR etc.

## E – L'an de l'incarnation du Seigneur 1193, le 16 des calendes de novembre [17 octobre] le révérend père monseigneur Robert, évêque de Chalon a dédié cette église Sainte-Marie de Cîteaux dont l'autel majeur a été consacré en l'honneur de Dieu et de sa bienheureuse mère toujours vierge, Marie, et de tous les saints. Il y plaça ces reliques, etc.

192. *Obituaires de la province de Lyon*, éd. cit., p. 617 C.

193. *L'art de vérifier les dates* (II, 503) dit qu'il fut enterré sous le portail de l'église de Cîteaux.

- I – Cette dédicace correspond à l'aboutissement des travaux qui à la fin du XII<sup>e</sup> s. remanièrent le grand chœur rectangulaire et lui adjoignirent un collatéral bordé de chapelles. En 1193 le 17 octobre correspondait à un dimanche, jour conseillé, au même titre que les solennités, pour la dédicace des églises, mais n'ayant jamais fait l'objet d'obligation canonique. Le Bréviaire cistercien du XIV<sup>e</sup> s. fait bien mention de cette dédicace à la date portée sur l'inscription : *17 oct. Dedicatio ecclesie Cistercii*<sup>194</sup>.

Dans sa formulation : datation introduite par *anno ab incarnatione Domini*, quantième, nom du prélat consécrateur, patronage, formules de dédicace et de consécration, mention de reliques et sans doute énumération de celles-ci, si l'on en juge d'après le *etc.* donné par Martène et Durand, cette inscription respecte le schéma classique des épigraphes de dédicace que l'on rencontre à l'époque romane et aux siècles suivants. Robert occupa le siège épiscopal de Chalon entre 1185 et 1216. La date de 1193 pourrait en conséquence correspondre à celle de l'inscription, mais la disparition du texte ne permet pas de l'affirmer avec certitude.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 897 [mention].

MARTENE ET DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 218 [texte].

MICHAUD, *Les inscriptions de consécration d'autels...*, n° 238, p. 244 [*id.*].

## 84

### [1206 ou après] – Épitaphe de Gui de Parré ou de Paray

- A – Épitaphe d'un archevêque.
- B – Tombeau disparu. Les auteurs de *Gallia christiana* précisent dans le tome IX que le tombeau était placé au milieu du chœur et donnent seulement la partie versifiée de l'épitaphe ; dans le tome VII ils transcrivent uniquement la partie en prose, enfin dans le tome IV ils ne citent aucun texte et écrivent que le tombeau était érigé du côté de l'évangile. Martène et Durand fournissent le texte complet sans donner de précision sur l'emplacement du tombeau. Peincedé écrit : « du côté de l'évangile et sous une arcade de pierre étoit un tombeau en pierre polie ; sur la frise étoit peinte l'inscription qui suit imitée du gothique et dont les deux ou trois premiers mots étoient effacés ».

- D – Transcription d'après Peincedé :

[HIC]<sup>195</sup> PIA VENERATIONE COLLENDUM ASSERVATUR CORPUS INTEGRUM BEATI GUIDONIS DE PARE QUONDAM CARDINALIS ET LEGATI IN GERMANIA EX MONACHO ET ABBATE HUIUS COENOBII ASSUMPTI IN ARCHIEPISCOPUM RHEMENSEM OBIIT GANDAVI ANNO MCCVI

Peincedé ajoute : « Au-dessus dans l'enfoncement du mur étaient peints à fresque ces mots » :

NOBIS DONATUS DE CULMINE PONTIFICATUS

RHEMIS TRANSLATUS JACET HIC VIR GUIDO BEATUS

- E – .... offert aux honneurs d'une pieuse vénération et conservé le corps entier du bienheureux Gui de Parré, jadis cardinal et légat en Germanie et élevé de son état de moine et d'abbé de ce monastère à l'archiépiscopat de Reims. Il mourut à Gand l'an 1206.

A nous donné, gît ici, transféré du sommet du pontificat de Reims, le bienheureux homme Gui.

194. Langres, B.M., ms. 3 (32). LEROQUAIS (V.), *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, II, Paris, 1934, p. 139.

195. Mme Marie-Françoise Damongeot précise que la restitution proposée est portée dans le manuscrit Dijon 3197, p. 94, manuscrit daté de 1742 mais qui reproduit souvent les descriptions antérieures. Elle ajoute que, pour sa part, elle serait encline à penser que l'épitaphe date des années 1680, quand le « tombeau fut remué pour être relevé » (cf. ms. BNF Bourgogne 74, fol. 155 v.)



- G – La partie supérieure de l'inscription est versifiée et forme deux hexamètres léonins riches. La qualité bien médiocre de ces vers peut s'expliquer autant par la maladresse du versificateur que par le fait que l'on n'emploie plus guère les vers léonins au XIII<sup>e</sup> s.

La seconde partie du texte, rédigée en prose, est au génitif. Les auteurs qui la rapportent ne signalent aucune lacune. Il conviendrait cependant de restituer un mot au nominatif (*sepultura, tumulus, tumba* ou *titulus*).

- I – D'abord abbé du Val-Notre-Dame en Ile-de-France (1190-1191), puis abbé de Cîteaux (1194-1206), cardinal prêtre de Sainte-Marie au Transtévère, au titre de S. Calixte pape, en 1190, cardinal évêque de Palestrina (c. 1200), légat du Saint-Siège en 1203, archevêque de Reims l'année suivante, Gui de Parré mourut à Gand de la peste le 30 juillet 1206. Son corps fut transféré à Cîteaux dix ans plus tard. Son épitaphe ne saurait être antérieure à cette date. Il est cité dans l'obituaire de Cîteaux le 30 juillet<sup>196</sup>.

FRIZON (P.), *Gallia purpurata*, Paris, 1638, p. 193 [texte en vers cité en note].

*Gallia christiana*, t. IV, col. 990 [mention], t. VII, col. 877 [texte en prose], t. IX, col. 103 [texte en vers].

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 211-212 [texte].

## 85

### [1246] – Épitaphe de Waldemar et d'Adalbert

- A – Épitaphe d'un évêque de Danemark et d'un patriarche d'Antioche.

- B – Épitaphe disparue.

- D – D'après Martène et Durand :

HIC DUO QUOQUE JACENT VENERABILES ECCLESIAE PRAESULES WALDEMARUS  
KANUTI REGIS DANIAE FILIUS QUEM ABDICATIS EPISCOPATU SCLESWICENSI ATQUE  
ETIAM ARCHIEPISCOPATU BREMENSIS IN QUEM RECENS ELECTUS FUERAT MONACHUM  
INDUIT IN HOC COENOBIO ET QUADRIENNIO POST EX HAC VITA MIGRAVIT AD  
CHRISTUM XV CAL[ENDAS] AUGUSTI ANNO MCC XXVI PRIMUS RECONDITUS EST AC  
SEPULTUS IN HOC TUMULO

ET DOMINUS ARBERTUS PATRIARCHA ANTIOCHENUS QUI SECUNDUS IN HOC EODEM  
SEPULCHRO RESEDIT IN CUJUS GRATIAM CONDITA EST SEQUENS DEFINITIO CAPITULI  
GENERALIS ANNI MCCXLVI BONAE MEMORIAE DOMINO ALBERTO QUONDAM  
PATRIARCHAE ANTIOCHENO QUI EXISTENS IN CURIA DOMINI PAPAE EX MAXIMA  
DEVOTIONE QUAM HABEBAT AD ORDINEM IN DOMO CISTER[C]II QUAE EST MATER  
NOSTRA SUAM ELEGIT SEPULTURAM CONCEDITUR PLENARIUM OFFICIUM PER  
ORDINEM UNIVERSUM

- E – Ici gisent aussi deux vénérables évêques de l'Église. Waldemar, fils du roi de Danemark Kanut qui, après avoir abdiqué l'épiscopat de Schleswig, ainsi que l'archiepiscopat de Brême où il avait été élu récemment, revêtit l'habit monastique en ce monastère et quatre ans plus tard s'en alla vers le Christ, le 15 des calendes d'août [18 juillet], l'an 1226. Il fut le premier à être placé et enseveli en ce tombeau.

Et le seigneur Albert, patriarche d'Antioche qui, en second, prit place en ce même tombeau, en faveur duquel a été établie la décision suivante du chapitre général de l'année 1246 de concéder un office plénier dans tout l'ordre au seigneur Albert, de bonne mémoire, jadis patriarche d'Antioche qui, alors qu'il se trouvait à la cour du seigneur pape, en raison de la très grande dévotion qu'il avait envers l'ordre choisit sa sépulture en l'église de Cîteaux qui est notre mère.

196. *Obituaire de la province de Lyon, éd. cit.*, p. 617 A. Pierre Frizon indique que *in aula magna* de l'abbaye étaient peints, avec les autres abbés, deux religieux portant le nom de Gui et accompagnés de l'inscription :

GUIDO SEQUENS ALTOS PENETRABAT ACUMINE COELOS  
COLLEGIO FRATRUM SOCIAVIT PILEUS ISTUM  
GUIDO ALTER VITA CUJUS FULGEBAT UT ENSIS  
ARCHIMANDRITA FACTUS FUIT INDE RHEMENSIS

H – L'expression *migravit ad Christum* n'a été recensée dans les épitaphes des VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. en France que dans deux inscriptions tumulaires respectivement datées de 1243 et de 1247 à l'ancienne abbatale de Saint-Denis. La variante la plus proche *migrans ad Christum* se trouve dans une épitaphe de 1100 conservée à Poitiers<sup>197</sup>. Par contre on trouve un *migravit ad Christum* à Brescia en 896, à Mayence en 1048 et la forme pluriel au X<sup>e</sup> s. à Mehr. Même s'il est assuré que l'expression figure dans les Annales à partir de l'époque carolingienne, force est de constater que, pour la France, l'emploi de cette formule est tardive en épigraphic, contrairement au *migravit a seculo*<sup>198</sup>, issu de la liturgie de l'office des défunts<sup>199</sup>.

Les statuts du chapitre général de l'ordre de 1116 rapportent la disposition en faveur d'Albert en ces termes : *bonae memoriae domino Alberto quondam patriarchae Antiocheno qui existens in curia domini papae ex maxima devotione quam habebat ad ordinem in domo cister[c]ii quae est mater nostra suam elegit sepulturam conceditur plenarium officium per ordinem universum*<sup>200</sup>. On peut se demander si Martène et Durand ont transcrit littéralement l'ensemble de l'épitaphe, ou bien s'ils ont ajouté à celle-ci le texte de la disposition copiée dans les statuts de l'ordre. L'épitaphe se serait alors arrêtée à *resedit*.

I – Waldemar de Danemark, évêque de Schleswig de 1182 à 1207, occupa le siège archiépiscopal de Brême de 1207 à 1217. Comme son épitaphe l'indique, il n'a été moine à Cîteaux que quatre années; entré dans l'ordre avant 1221 ou 1222, il mourut en 1226.

Albert de Robertis, ancien évêque de Brescia, fut placé à la tête du patriarcat d'Antioche en 1226. Ce fut après avoir assisté au premier concile œcuménique de Lyon que le prélat mourut en cette ville en 1246. Il figure au 24 février dans l'obituaire de Cîteaux<sup>201</sup>.

Cette épitaphe ainsi que celle des quatre prélats rapportée *infra* (n° 94) reprend peut-être en partie des textes plus anciens. Mme Marie-Françoise Damongeot nous fait parvenir les précisions suivantes<sup>202</sup> : « Deux grandes feuilles de parchemin, portant les épitaphes de divers prélats, à l'origine encadrées et suspendues près de leurs tombeaux dans l'église. Les inscriptions sont en grosses lettres gothiques, avec initiales de couleur rouge. Bien que leur facture archaïsante suggère une date plus ancienne, elles peuvent être attribuées au dernier tiers du XVII<sup>e</sup> s., comme l'indique la date de 1667 mentionnée dans la deuxième inscription. Il pourrait s'agir des épitaphes « renouvelées en 1686 » mentionnées par Moreau de Mautour, p. 219 ». Dans sa correspondance Mme Damongeot ajoute que ces pièces ont été sauvées de la destruction en 1791, lors du départ des moines, par Louis-Bénigne Baudot. Selon le témoignage de ce dernier il s'agissait : « d'inscriptions écrites en gothique carrée sur vellain, lesquelles étaient dans trois cadres suspendus.. lesquelles je pris dans cette église lors de la suppression des moines en 1791 et que je conserve en original n'ayant laissé dans ladite église que les cadres et les planches sur lesquels ces parchemins étaient collés »<sup>203</sup>. Seule la première a été répertoriée par L. Delisle<sup>204</sup>. La deuxième a été donnée postérieurement par le collectionneur Ernest Petit en 1903. Selon le manuscrit Bourgogne 74 (fol. 153 v-154) l'inscription était : « attachée à la muraille joignant le tombeau ». Le texte, qui reproduisait peut-être une épigraphe plus ancienne, était inscrit sur une feuille de parchemin de 475 × 460 mm « découpée de façon irrégulière, en grosse écriture gothique, en quatre paragraphes introduits chacun par une grande initiale rubriquée sauf le dernier ». Ce parchemin noirci, à l'écriture très pâle, était de lecture difficile. Une grosse signature au crayon charbonneux portait : « Claude..... »<sup>205</sup>.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 209 [texte].

197. *C.I.F.M.*, 1, *Poitiers*, n° 26, p. 28.

198. Premier exemple daté dans les inscriptions soumises à notre enquête en 853 à Saint-Savin (*ibid.*, 2, *Département de la Vienne*, n° 45, p. 72).

199. Ainsi dans l'oraison de postcommunion de la messe d'enterrement peut-on lire : *Praesta, quaesumus, omnipotens Deus ut anima famuli tui N. quae hodie de hoc saeculo migravit... requiem capiat sempiternam*.

200. *Statuta capitulorum generalium ordinis cisterciensis ab anno 1116 ad annum 1786*, éd. D. Joseph-Marie CANIVEZ, t. II, *ab anno 1221 ad annum 1261*, Louvain, 1934 (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 10), p. 304, § 18.

201. *Obituaires de la province de Lyon*, éd. cit., p. 617 A.

202. BNF, ms. nouv. acq. fr. 3625, pièces 22 et 22 bis.

203. Arch. abbaye de Cîteaux, ms. Baudot-Cîteaux, f. 178.

204. *Manuscrits latins et français... 1875-1891*, Paris, 1891, p. 159.

205. BNF, ms. nouv. acq. fr. 3625, n° 22bis.

## 86

1280, 1<sup>er</sup> octobre – Épitaphe de l'abbé Élie

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue, primitivement placée devant le chapitre.
- D – HIC JACET DOMINUS ABBAS ELYAS QUONDAM ABBAS DE... QUI OBIIT ANNO DOMINI MILLESIMO DUCENTESIMO OCTOGESIMO CALENDAS OCTOBRIS ORATE PRO EO
- E – Ci-gît le seigneur Élie, jadis abbé de... qui mourut l'an du Seigneur mille deux cent quatre-vingts, aux calendes d'octobre [1<sup>er</sup> octobre]. Priez pour lui.
- I – On ignore qui était cet abbé Élie. Nous n'avons trouvé aucune mention de lui dans l'obituaire de Cîteaux consulté.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 220 [texte].

## 87

## 1284, 9 octobre – Épitaphe de l'abbé Jean

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue. L'abbé Jean fut inhumé dans le chapitre. Peincedé écrit : « cette salle m'a parue fort ancienne, elle est attenante au cloître d'où l'on descend par une pente douce d'environ deux pieds jusqu'au milieu de cette salle qui étoit près des deux tiers pavée de tombes dont quatre étoient tellement effacées ou brisées que je n'ai pu les déchiffrer ».
- Sur la dalle tumulaire l'abbé était « crocé sans mitre ».
- D – ANNO DOMINI MILLESIMO DUCENTESIMO OCTOGESIMO QUARTO SEPTIMO IDUS OCTOBRIS OBIIT DOMNUS JOHANNES VICESIMUS V ABBAS CISTERCII CUJUS ANIMA PER MISERICORDIAM DEI REQUIESCAT IN PACE. AMEN.
- E – L'an du Seigneur 1284, le 7 des ides d'octobre [9 octobre], mourut le seigneur Jean, 25<sup>e</sup> abbé de Cîteaux. Que son âme, par la miséricorde de Dieu, repose en paix. Amen.
- I – D'après les auteurs de *Gallia christiana*<sup>206</sup> Jean de Balon fut abbé de Tironneau (Sarthe), puis de Saint-André-en-Gouffern (Calvados) en 1250 et de Savigny (Manche) en 1261 avant de devenir abbé de Cîteaux. Dans l'obituaire de Cîteaux la mention du décès de l'abbé Jean est rapportée ainsi, à la date du 9 octobre : *VII id. Ob. domnus Johannes, XIIus abbas Cistercii* [1284]. La date de 1284 a été ajoutée dans la copie exécutée à la fin du XVII<sup>e</sup> s. par dom Mabillon<sup>207</sup>. Mais on notera que le numéro d'ordre de l'abbé donné dans l'épitaphe ne correspond pas du tout à celui de l'obituaire, alors que l'épitaphe de l'abbé Thibaud qui lui succède place cet abbé au 13<sup>e</sup> rang. On notera la différence entre le rang de l'abbé dans l'obituaire et celui qu'il porte dans son épitaphe. Le nombre des abbés varie en effet suivant les listes. Celle que donne le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*<sup>208</sup>, qui prend en compte le fondateur saint Robert ainsi que Gui I<sup>er</sup> dont l'abbatiate fut très court (1133), donne à Jean le vingt-neuvième rang et place avant lui un Jean I<sup>er</sup>.

206. T. XI, col. 548 et 745.

207. *Obituaires de la province de Lyon, éd. cit.*, p. 618 F et note g.

208. T. XII, Paris, 1953, col. 856; A. MASOLIVER, « El catálogo de los abades generales de Cister », *Analacta Cisterciensia*, 44, 1988, p. 172-189.

Dans la formulation de l'építaphe telle qu'elle est rapportée ci-dessus, rien n'exclut qu'elle ait pu être composée aussitôt après la mort de l'abbé.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 997 [texte].  
PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

## 88

## 1294 n. st. [10 janvier] – Épitaphe de l'abbé Thibaud

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue. L'abbé était représenté à l'identique du précédent, portant la crosse mais non mitré.
- D – Peincédé a lu :
- [ANNO DOMINI] MILLESIMO DUCENTESIMO NONAGESIMO TERTIO QUARTO IDUS JANUARIII OBIIT DOMNUS THEOBALDUS TERTIUS DECIMUS ABBAS CISTERCII CUJUS ANIMA REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – L'an du Seigneur 1293 [1294 n. st.], le 4 des ides de janvier [10 janvier], mourut le seigneur Thibaud, treizième abbé de Cîteaux.
- I – L'obituaire de Cîteaux fait figurer cet abbé à la date du 10 janvier avec la mention *IV id. Ob. domnus Theobaldus, tercius decimus abbas Cistercii [1294 n. st.]*<sup>209</sup>. Il est possible que le lapicide qui a gravé son építaphe ait omis de reprendre le chiffre quatre après celui de l'unité du millésime ou que le copiste l'ait oublié en transcrivant l'inscription. En effet, la date de 1294 n. st. paraît d'autant plus admissible que l'obituaire de Cîteaux rapporte au 11 janvier la commémoration de tous les religieux et les familiers défunts de l'ordre. Dans la liste qui est fournie figure bien, à la suite de l'abbé Jean de Balon, le nom de Thibaud de Sancy ou Sancey (1286-1293), d'abord abbé de Noirlac (1270) puis de Clairvaux (1280)<sup>210</sup>. La mention de son décès en 1293 dans l'obituaire correspond à l'année selon l'ancien style<sup>211</sup>.

*Gallia christiana*, t. IV, col. 907 [notice].  
PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

## 89

## 1299, 30 novembre – Épitaphe de l'abbé Rufin

- A – Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription disparue.
- D – Texte cité d'après les auteurs de *Gallia christiana*, le manuscrit de Peincédé offrant plusieurs lacunes :

DOMNI RUFFINI JACET ISTIC CORPUS HUMATUM  
QUEM VIRTUS DOMINI FACIAT SUPER ASTRA BEATUM

209. *Obituaires de la province de Lyon*, éd. cit., t. II, p. 612 B.

210. Le *Dict. ecclés.*, t. XII, col. 1054, le donne abbé de Clairvaux de 1280 à 1284, puis de Cîteaux en 1284. Le même ouvrage (col. 866) le dit abbé de Cîteaux entre 1286 et 1293.

211. *Ibid.*, p. 612 D.

HIC BIS SEPTENUS ABBAS CHARISMATE PLENUS  
 EXIIT E MEMBRIS EXTREMA LUCE NOVEMBRIS  
 CUM TER C. D. BIS MINUS I. CAPIES ET HABEBIS  
 SIC ANNOS CHRISTI CUM VIVERE DEFUIT ISTI

Le corps du seigneur Rufin gît inhumé en ce lieu.  
 Que la puissance du Seigneur le fasse bienheureux par-delà les astres.  
 Abbé de ce lieu durant deux fois sept ans, empli de charisme,  
 il quitta ses membres le dernier jour de novembre.  
 Avec trois fois cent, deux fois cinq cent moins un tu trouveras  
 et auras ainsi l'année du Christ lorsqu'il cessa de vivre.

G – L'épithaphe comporte six hexamètres. Les deux premiers sont appariés par une rime finale en *-atum*. Les deux vers qui suivent, ainsi que le dernier sont des hexamètres léonins riches ; l'avant-dernier est seulement léonin.

H – L'expression *exiit e membris* n'a pas été recensée jusqu'ici dans les inscriptions qui relèvent de notre corpus, mais deux variantes très proches ont pu être répertoriées, l'une dans une épithaphe datée de 1071 à Saint-Remi de Reims, sous la forme *exitus membris*, l'autre, *eximitur membris* figurait à Saint-Aphrodise de Béziers dans l'épithaphe de l'évêque saint Guiraud inhumé le 5 novembre 1123<sup>212</sup>. On remarquera que le vers qui contient la formule est très proche de l'hexamètre relevé sur l'inscription tumulaire de l'abbé Rufin, puisqu'on y lisait : *eximitur membris quinta sub luce novembris*. L'exemple rémois fait quant à lui rimer *membris* avec *decembris* dans le vers *exitus membris septena luce decembris*. Ces diverses expressions ne se retrouvent pas dans les recensements d'Otto Schumann ni dans ceux de Hans Walter.

Par contre les mots *super astra* se trouvent à de nombreuses reprises dans la recension d'Otto Schumann<sup>213</sup> et figurent plus d'une dizaine de fois dans les rouleaux des morts<sup>214</sup>.

I – Dans l'obituaire de Cîteaux en date du 25 décembre, est portée mention d'une fondation par l'abbé Rufin de 30 livres tournois pour la nourriture des moines chaque Noël : *Dompnus Rufinus abbas Cistercii dedit conventui decem lb. tur. singulis annis pro pitancia in die Nativitatis Domini*<sup>215</sup>. La liste du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (t. XII, col. 866), le donne comme abbé de Cîteaux de 1294 à 1299. Le décès de l'abbé Rufin figure dans le même obituaire à la date du 30 novembre<sup>216</sup>.

BNF, ms. fr. 8226, *Recueil d'épithaphe des églises de Bourgogne...*, t. II, n° 188, p. 237 [texte].

*Gallia christiana*, t. IV, col. 998 [id.].

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

## 90

### [XIII<sup>e</sup> s.] – Portail de l'église

A – Invocation à la Vierge et demande de protection.

B – Texte disparu, jadis gravé sur le portail de l'église.

212. *C.I.F.M.*, 12, *Hérault*, n° 10, p. 111-113.

213. *Lateinisches Hexameter-Lexikon*, t. I, Munich, 1979, p. 148-150.

214. *Rouleaux des morts du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, éd. Léopold DELISLE, Paris, 1866, p. 185, 196, 202, 228, 240, 262-263, 269-270, 291, 293.

215. *Obituaires de la province de Lyon*, t. II, p. 611A.

216. *Ibid.*, t. II, p. 621 B.

D – SALVE SANCTA PARENS SUB QUA CISTERCIUS ORDO  
MILITAT ET TOTO TAMQUAM SOL FULGET IN ORBE

Au-dessus de l'image de la Vierge :

HAEC CAPUT ET MATER CISTERCI EST ORDINIS AEDES QUAE DEVOTA MANET VIRGO  
MARIA TIBI

AUSPICE TESTANTEM ROGO PROTEGE PORRIGE CHRISTO QUAE DICENT INTUS NOCTE  
DIEQUE PRECES

E – Salut, ô sainte Mère, sous le patronage de qui l'ordre cistercien milite et comme le soleil brille sur toute la terre.

Au-dessus de l'image de la Vierge :

Cette église est la tête et la mère de l'ordre de Cîteaux.

Elle te demeure pieusement soumise, ô Vierge Marie.

Regarde, je te prie, l'ordre qui témoigne de toi, protège-le, et dirige vers le Christ ceux qui, à l'intérieur de cette église, prient jour et nuit.

G – L'inscription placée sur le portail de l'église forme deux hexamètres. Le texte qui accompagne la statue de la Vierge comporte deux distiques élégiaques. Le sens impose de corriger *auspice* en *aspice*, et la construction semble impossible si on ne remplace pas le dernier *quae* par *qui*. Il faut aussi corriger *dicent* en *dicunt*.

H – Les mots *Salve sancta parens* forment l'incipit de plusieurs hymnes<sup>217</sup>. L'expression, fort ancienne, figure dans le *Carmen paschale* de Coelius Sedulius (V<sup>e</sup> s.)<sup>218</sup>. Sur une peinture murale romane de Santa Maria de Mur, aujourd'hui à Boston, on peut lire cette expression dans la scène qui accompagne la naissance du Christ<sup>219</sup>. Le *Salve sancta parens* est une référence au culte marial cher à Cîteaux et renvoie aussi à la « naissance » de l'ordre.

L'expression *nocte dieque* figure chez Ovide, Martial, Stace de même que chez de très nombreux auteurs chrétiens tels que Prudence, Paulin de Nole, Fortunat, Paul Diacre, Alcuin, Micon, Flodoard, Théodulphe, Ermold le Noir, Baudri de Bourgueil, etc. ; on la recontre à plusieurs reprises en épigraphie sur l'ensemble de la période étudiée par le *Corpus* (750-1300) et est encore employée bien après.

I – Sans qu'il soit possible de l'affirmer avec certitude l'inscription pourrait être du XIII<sup>e</sup> s.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 217-218 [texte].

## 91

### [XIII<sup>e</sup> s. ou après] – Peinture des saints abbés

A – Identification des personnages.

B – Inscription disparue, elle était peinte au bas d'un tableau représentant saint Robert vêtu de noir et trois religieux en blanc recevant une église. Peincedé a relevé cette inscription au-dessus de l'autel de la chapelle des ducs, du côté de l'épître.

D – D[OMINO] ROBERTO PRIMO ABBATI D[OMINO] ALBERICO SECUNDO ABBATI CISTERCII  
D[OMINO] STEPHANO ANGLO TERTIO ABBATI CISTERCII D[OMINO] BERNARDO PRIMO

217. *Repertorium hymnologicum*, éd. U. CHEVALIER, Louvain, 1892, t. II, n<sup>os</sup> 18197-18203, p. 522-523 ; *Analecta hymnica medii aevi Register*, dir. M. LÜTOLF, Berne, Munich, 1978, n<sup>os</sup> 24019-24024, p. 855.

218. *P.L.*, t. 19, lib. II, vers 63.

219. *Salve sancta parens enixa puerpera regis/nascitur inter proces erant de crimina mortis* (Josef GUDIOL I CUNILL, *La pintura mig-aval catalan. I. Els primitius. 1. Els pintors : la pintura mural*, Barcelone, 1927, p. 281.

ABBATI CLAREVALLIS QUI MORUM INTEGRITATE ET VITAE SANCTIMONIO VIRI RELIGIONEM CISTERCIENSEM INSTITUERUNT AUXERUNT ORNARUNT ET ILLUSTRARUNT S[ANCTIS] P[ATRIBUS]<sup>220</sup>

- E – Au seigneur Robert premier abbé, au seigneur Albéric, deuxième abbé de Cîteaux, au seigneur Étienne l'Anglais [Étienne Harding], troisième abbé de Cîteaux, au seigneur Bernard 1<sup>er</sup> abbé de Clairvaux, hommes qui par l'intégrité de leurs mœurs et la sainteté de leur vie fondèrent, accrurent, embellirent et illustrèrent l'ordre de Cîteaux, les saints pères.
- I – Dans l'obituaire de Cîteaux, mention est faite de Robert de Molesmes au 30 avril, avec le titre de premier abbé de Cîteaux : ✚ *In territorio Molismensi martyrologium seu anniversarium sancti Roberti primi Cisterciensis abbatis*<sup>221</sup>. Dans une note jointe à l'édition de l'obituaire on peut lire : «Après la canonisation, Cîteaux célébra la fête de saint Robert (✚ 1121) au jour anniversaire de sa *depositio* (17 avril). Pendant dès 1222 un décret du chapitre général la transférait au 30 avril».

L'abbé Albéric, mort en 1108, est cité dans l'obituaire au 11 janvier, lors de la commémoration de tous les religieux de l'ordre défunts. Il est qualifié de *primus abbas*, qualification reprise au jour anniversaire de son décès, le 26 du même mois<sup>222</sup>.

Étienne Harding, décédé en 1134, est désigné par le titre de *secundus abbas* aussi bien au 11 janvier qu'au jour anniversaire de son décès, le 28 mars<sup>223</sup>.

L'abbé Bernard de Clairvaux, né en 1090 au château de Fontaine-lès-Dijon entra à Cîteaux en 1112 sous l'abbatit d'Étienne. Trois ans plus tard il devint premier abbé de Clairvaux qu'il gouverna pendant trente-huit ans. Il mourut le 20 août 1153<sup>224</sup>.

Cette peinture accompagnée d'une inscription dédicatoire en hommage aux premiers saints abbés de l'ordre et au premier abbé de Clairvaux ne saurait être attribuée avec certitude au XIII<sup>e</sup> s. Elle a pu être exécutée bien après. Sa disparition ne permet pas de se prononcer sur cette question.

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 216 [texte].

## 92

### [XIII<sup>e</sup> s. ou après] – Porte du monastère

- A – Invocation à la Vierge.
- B – Sur la grande porte de l'église du monastère était gravée en lettres dorées l'inscription suivante.
- D – AD NOS FLECTE OCULOS DULCISSIMA VIRGO MARIA  
ET DEFENDE TUAM DIVA PATRONA DOMUM
- E – Vers nous tourne les yeux, ô très douce Vierge Marie,  
et protège, ô divine patronne, ta demeure.
- G – Cette inscription est très proche de la versification d'un distique élégiaque. Le pentamètre répond aux exigences de la prosodie à l'exception du *E* final de *defende* qui a ici valeur d'une brève, alors qu'il

220. Le texte relevé par Peincedé donne *SS.P.P.*, transcrit ici par *sanctis patribus*.

221. *Obituaires de la province de Lyon*, t. II, p. 615e et n. 7.

222. *Ibid.*, t. II, p. 612B et 613A.

223. *Ibid.*, p. 612B et 615A.

224. *Vie des saints et des Bienheureux par les rr. pp. bénédictins de Paris*, t. VIII, Paris, 1949, p. 378-383. Parmi une bibliographie considérable on notera la synthèse récente *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité*, Paris, 1992 (Sources chrétiennes, 380).

est normalement long à l'impératif de la troisième conjugaison. L'hexamètre a quant à lui une syllabe de trop.

H – Les mots *ad nos flecte oculos* évoquent le *illos tuos misericordes oculos ad nos converte* du *Salve Regina*.

Le qualificatif *diva* appliqué à la Vierge se trouve dans une inscription de 1072 à Saint-Jean de Latran à Rome<sup>225</sup>. L'adjectif *dulcissima* figure dans un poème de saint Bernard ou de son entourage (*P.L.*, 184, col. 1325).

I – Comme pour le texte précédent on ignore à quelle époque exacte fut gravé ce texte. On peut ajouter cependant qu'on trouve le qualificatif *diva* appliqué à Marie dans une inscription du XV<sup>e</sup> s. à la cathédrale d'Oviedo<sup>226</sup>.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 217 [texte].

### 93

#### [XIII<sup>e</sup> s. ou après] – Peinture des fondateurs

A – Identification des personnages.

B – Peinture disparue qui représentait le fondateur et sa famille offrant l'église de Cîteaux à saint Robert. Peincedé précise : « au-dessus du tableau de l'autel de cette même chapelle [des ducs] sont aussi peints comme dessus des ducs, duchesse et abbés...., savoir à droite dudit autel :

D – ODONI MATHILDI DULCISSIMAE ET SUA VISSIMAE  
 CONJUGI HUGONI ET ODONI AMANTISSIMIS FILIO AC NEPOTI  
 INCLITIS BURGUNDIAE DUCIBUS QUORUM PIETATE  
 ET LARGITATE MONASTERIUM HIC CISTERCII FUNDATUM  
 FUIT ET ERECTUM S[ANCTI] P[ATRES]<sup>227</sup>

E – A Eudes, à la très chère et très douce Mathilde, à son époux Hugues, ainsi qu'à Eudes leur très aimé fils et petit-fils, éminents ducs de Bourgogne grâce à la piété et à la générosité desquels fut fondé et érigé le monastère de Cîteaux. Les saints pères.

I – Eudes I<sup>er</sup>, duc de Bourgogne, fondateur de Cîteaux, mourut en 1102, son fils aîné Hugues lui succéda à la tête du duché. Il épousa Mathilde, et mourut en 1142. Son fils Eudes, deuxième du nom, prit à son tour en charge le gouvernement du duché. Il mourut en 1162.

Il est douteux, au regard de l'abondance d'emploi des superlatifs, que cette inscription appartienne au XIII<sup>e</sup> s.

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 215 [texte].

225. *Vestem dive genitricis Marie* (Philippe LAUER, *Le palais de Latran. Etude historique et archéologique*, Paris, 1911, p. 151-152; Vincenzo FORCELLA, *Inscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI fino ai giorni nostri*, Rome, t. VIII, 1876, n° 4, p. 10).

226. VIGIL (C.M.), *Asturias monumental, epigráfica y diplomática, datos para la historia de la provincia*, Oviedo, 1887, p. 25; Francisco DIEGO SANTOS, *Inscriciones medievales de Asturias*, Oviedo, 1994, n° 21, p. 53.

227. Transcription et restitution proposées pour les quatre lettres données par Peincedé qui ressemblent à des S ou à des P, mais qui se retrouvent de façon plus claire (SSPP) dans l'épithète des premiers abbés de Cîteaux, cf. n° 91.



[XIII<sup>e</sup> s.] – Épitaphe d'évêques

- A – Épitaphe de quatre évêques.  
 B – Épitaphe disparue. Elle se situait primitivement derrière le chœur du côté de l'évangile. Peincedé précise que ces inscriptions étaient peintes à fresque sur le mur en lettres de forme gothique mais modernes.  
 D – D'après Martène et Durand.

HIC DUO ROBERTI LINGONENSIS CABILONENSIS  
 PONTIFICES PAUSANT SIMUL ET PETRUS PODIENSIS <sup>228</sup>  
 HIS EST DONATUS CASSELENSIS SOCIATUS  
 PRAESUL HONORATUS NOSTRIQUE COMES MONACHATUS

- E – Ici reposent deux pontifes de Langres et de Chalon du nom de Robert, ainsi que Pierre du Puy. Leur est associé Donat, évêque de Cashel, illustre compagnon de notre ordre monastique.  
 G – Cette épitaphe est formée de quatre hexamètres, les deux premiers appariés par une finale riche commune, les deux suivants sont des vers léonins riches appariés par une même rime à l'hémistiche et à la finale. L'emploi du léonin riche devient de plus en plus rare au cours du XIII<sup>e</sup> s.  
 I – Robert II de Til-Châtel qui occupa le siège épiscopal de Langres mourut à Cîteaux vers 1209. Son *obit* figure au 20 mars dans le nécrologe de l'abbaye <sup>229</sup>. Robert, évêque de Chalon, mourut en 1216 et fut inhumé à Cîteaux. Il figure au 12 janvier dans l'obituaire de la cathédrale de Chalon où il avait fait une fondation d'anniversaire <sup>230</sup>.

Pierre III occupa le siège épiscopal du Puy-en-Velay entre 1145 et 1154.

Donat Onolargue, archevêque de Cashel en Irlande, puis moine à Cîteaux, mourut en 1232 <sup>231</sup>.

Le texte de cette inscription est connu grâce à la conservation des feuilles de parchemin sauvées de la destruction par Louis-Bénigne Baudot en 1791 <sup>232</sup>. Le texte était inscrit sur une feuille de parchemin de 600 × 460 mm, en grosse écriture gothique et introduit par une grande capitale rubriquée. Les noms propres figuraient en rouge. Le parchemin noirci avait souffert de l'humidité. Selon L.-B. Baudot cette feuille de parchemin datait des environs de l'an 1400 <sup>233</sup>, selon Léopold Delisle la pièce appartiendrait plutôt au XVI<sup>e</sup> s. <sup>234</sup>

BNF, fr. 8226, *Recueil d'épitaphes des églises de Bourgogne...*, t. II, p. 232, n° 184 [texte à l'exception du dernier vers].  
 PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.  
 MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 210 [texte].

228. Peincedé ne cite pas de texte après *podiensis*, mais ajoute que du côté droit de cette inscription était suspendue « une feuille de velin encadrée avec une bordure de bois noir ». Sur cette feuille se trouvait écrit un très long texte biographique concernant les quatre prélats. A la fin de ce texte sur le velin figuraient les quatre vers rapportés par Martène et Durand.

229. *Obituaires de la province de Lyon*, t. II, p. 614D.

230. *Ob. Robertus episcopus Cabilonensis, qui dedit duas plenarias refectiones, unam in die obitus sui et aliam in festo S. Nicholai* (*Obituaires de la province de Lyon*, t. II, p. 572 E).

231. Mme Marie-Françoise Damongeot nous signale qu'un chevalier, mort en 1274, originaire d'Irlande et oncle de David Mac Carwell, archevêque de Cashel, était également enterré à Cîteaux. Le ms. Bourgogne 93, fol. 138 v<sup>o</sup> rapporte son épitaphe en ces termes : *hic jacet Clemens Hybernicus miles avunculus domini David Cassellensis archiepiscopi*.

232. Cf. *supra*, inscription n° 85.

233. BNF, nouv. acq. fr. 3625, pièce 22.

234. *Manuscripts latins et français...*, Paris, 1891, p. 159.

## 95

[XIII<sup>e</sup> s. ou après] – Tombeau de la famille de Vergy

- A – Épitaphe d'une famille seigneuriale.
- B – Tombeau disparu. Peincedé écrit : « sous le même portail [de l'église] et aussi à main gauche, j'ai trouvé un tombeau sous une arcade de pierre pratiquée dans l'épaisseur du mur. Sur la frise duquel tombeau j'ai lu l'épitaphe qui suit, peinte, renouvelée et imitée du gothique ».
- D – HIC JACENT QUATUOR ILLUSTRIS DOMINI ET UNA DOMINA DE VERGIACO ATQUE DUO DYNASTAE DE MONTE SANCTI JOANNIS IN PACE QUIESCANT AMEN
- E – Ci-gisent quatre illustres seigneurs et une dame de Vergy, ainsi que deux [seigneurs] de la dynastie de Mont-Saint-Jean. Qu'en paix, ils reposent, amen.
- I – Si l'on s'en rapporte au manuscrit Bourgogne 93, les restes des défunts enfermés dans ce tombeau seraient ceux de Savary, seigneur de Vergy et de Guillaume son fils, fondateur de La Ferté, première fille de Cîteaux, en 1113. Avec eux reposeraient Hugues, seigneur de Vergy, père de la duchesse Alix qui épousa le duc Eudes III, et Guillaume de Vergy, sénéchal de Bourgogne. Les deux seigneurs de Mont-Saint-Jean seraient Hugues II, qui souscrivit à la charte de fondation de Cîteaux et épousa Alix de Vergy, fille d'Hervé de Vergy, troisième fils de Savary et Guillaume, son petit-fils. Ce dernier épousa Marguerite de Bourgogne, fille du duc Hugues IV. Au décès de son mari, vers 1240, Marguerite se maria en secondes noces avec Gui VI, vicomte de Limoges.

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 199 [texte].

## 96

[XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.] – Salle des morts

- A – Destination d'un lieu.
- B – Inscription disparue. Selon Martène et Durand elle était gravée dans la grande salle des morts, ancienne infirmerie, devant une croix monumentale.
- D – HIC DEPONUNTUR MONACHI QUANDO MORIUNTUR  
HINC ASSUMUNTUR ANIMAE SURSUMQUE DEFERUNTUR
- E – Ici sont déposés les moines lorsqu'ils meurent,  
d'ici leurs âmes assemblées sont recueillies et portées aux cieux.
- G – Cette inscription est formée de deux hexamètres léonins riches, avec mêmes rimes.
- I – Sans que l'on puisse l'affirmer avec exactitude, cette inscription pourrait bien être du XIII<sup>e</sup> s., voire même du siècle précédent, en raison de l'emploi du vers léonin riche qui tend à disparaître après l'époque romane.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 220 [texte].

## 97

[XIII<sup>e</sup> s.] – Tombeau reliquaire

- A – Épitaphe de deux vierges martyres.
- B – Inscription disparue, jadis gravée sur un tombeau placé derrière l'autel majeur et servant également d'autel.
- D – HIC JACENT CORPORA SANCTARUM VIRGINUM PALLADIAE ET SAMNIAE QUAE SUNT DE NUMERO UNDECIM M[ILLIUM] VIRGINUM
- E – Ci-gisent les corps des saintes vierges Palladie et Samnie qui figurent au nombre des onze mille vierges.
- I – Palladie fait partie des onze mille vierges de Cologne. Parmi celles qui sont nommément honorées au X<sup>e</sup> s., on trouve, outre son nom, ceux de *Sambatia*, *Saturia*, *Satnina*. Par la suite viendront s'ajouter de nombreux autres noms dont celui de *Samna* qui figure sur le tombeau reliquaire de Cîteaux<sup>235</sup>. Mme Marie-Françoise Damongeot nous précise qu'une petite bande de parchemin portant une épitaphe de la vierge Palladie était en outre inscrite à l'encre noire. Ce texte était « à l'origine cloué sur le cercueil enfermé à l'intérieur du tombeau de pierre », conservant les restes des saintes présumées. L'inscription manuscrite portait *Hic jacet sancta Palladia/virgo et marthir 00000* [sic]<sup>236</sup>. Il s'agissait d'une écriture gothique datant des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. Louis-Bénigne Baudot décrit ainsi les circonstances de cette récupération : « le [ ] juin 1791 j'ai détaché un morceau de parchemin sur lequel on lisait en gothique quarrée ce qui suit [texte de l'inscription *supra*]. Ce parchemin était au dedans du tombeau en pierre et cloué contre un cercueil que j'ai présumé en bois et ce n'est qu'en fourant la main dans le trou dont je parle cy contre que je suis parvenu à ramener le petit morceau de parchemin qui était attaché par sept clous.. »<sup>237</sup>. Le parchemin est actuellement conservé à l'abbaye de Cîteaux, à l'intérieur du manuscrit Baudot-Cîteaux, sur lequel il a été collé au fol. 286.

PEINCEDE, *Inscriptions des monuments de Cîteaux*.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 209 [texte.]

## 98

[dernier tiers XII<sup>e</sup> s.] – Inscription de l'infirmérie<sup>238</sup>

- A – Considération sur les fins dernières.
- B – Inscription disparue qui se lisait autrefois à l'infirmérie :
- D – MUNDUS ABIT RES NOTA QUIDEM RES USQUE TIMENDA  
NOTA TIBI MUNDI SIT NOTA MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT NON MUNDUS ID EST IIAEC MACHINA MUNDI  
DICO SED MUNDI GLORIA MUNDUS ABIT

235. AA. SS., *octobre*, t. IX, p. 73-303.

236. MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire...*, 1<sup>re</sup> partie, p. 209 ; et dessins de Jean-Baptiste PEINCEDE (Arch. dép. Côte-d'Or, XXX, fol. XX).

237. Cf. ms. Baudot-Cîteaux, f 291 v.

238. A toutes les inscriptions concernant Cîteaux et se rapportant à des événements antérieurs au début du XIV<sup>e</sup> s., Peincedé ajoute dans son manuscrit 14 épitaphes pour le XIV<sup>e</sup> s., 10, pour le XV<sup>e</sup>, 18 pour le XVI<sup>e</sup>, 9 pour le XVII<sup>e</sup> et 14 pour le XVIII<sup>e</sup>.

MUNDUS ABIT TRIA SUNT ERIT EST FUIT HAEC TRIA MUNDUM  
MOTA MOVENT CLAMANT HAEC TRIA MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT SEQUITUR MORS STRICTAM VITA SALUTEM  
LONGA BREVEM LAETAM NUBILA MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT NIL QUOD QUAERAS SATIS UNDE QUAERARIS  
MUNDUS ABIT QUOD ABIT RESPUE MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT FORTIS SIM NON ERO SIM SPECIOSUS  
NON ERO SIM DIVES NON ERO MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT NIL IN NIHILUM TAMEN EJUS ABIRE  
NON ABIT ERROR ABIT QUO DUCE MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT MUNDUS QUI VERBO FALLIT IN OMNI  
nescit in hoc uno fallere MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT NON CHRISTUS ABIT COLE NON ABEUNTEM  
DICES NON ABIERO ME FINE MUNDUS ABIT  
MUNDUS ABIT QUOTIES ITERABO CESSET ABIRE  
MUNDUS CESSABO DICERE MUNDUS ABIT

- E – Le monde s'en va, chose connue certes, chose même redoutable.  
Que le caractère de ce monde te soit connu, le monde s'en va.  
Le monde s'en va, non pas le monde lui-même – c'est-à-dire cette machine du monde –  
mais la gloire du monde, veux-je dire. Le monde s'en va.  
Le monde s'en va. Trois faits existent : il sera, il est, il fut. Ces trois choses  
en mouvement meuvent le monde. Toutes trois le proclament : le monde s'en va.  
Le monde s'en va. La mort suit ; la vie succède à une santé médiocre,  
le long au bref, le nuage à la joie. Le monde s'en va.  
Le monde s'en va. D'où que tu cherches, rien de ce que tu cherches ne te suffira.  
Le monde s'en va. Repousse ce qui s'en va, le monde s'en va.  
Le monde s'en va. J'ai beau être fort, je ne le serai plus, beau je ne le serai plus,  
riche je ne le serai plus. Le monde s'en va.  
Le monde s'en va, rien cependant ne s'en va dans le néant.  
L'erreur ne s'en va pas, le monde qu'elle gouverne s'en va.  
Le monde s'en va, le monde qui trompe en chaque parole ne sait pas tromper en cette seule chose : le  
monde s'en va.  
Le monde s'en va, le Christ ne s'en va pas. Vénère Celui qui ne s'en va pas.  
Tu dis : « Je ne me serai pas écarté de ma fin », le monde s'en va.  
Le monde s'en va, chaque fois que je le répéterai puisse le monde cesser de s'en aller.  
Je cesserai de dire : le monde s'en va.
- G – Le texte comporte dix distiques élégiaques. Ces vingt vers ont été composés par Serlon, abbé de  
l'Aumône entre 1171 et 1173. L'abbaye fondée en 1121 était la huitième fille de Cîteaux.
- H – Ces considérations sur le caractère fugace et la fragilité du monde d'ici-bas, ainsi que sur les fins  
dernières s'articulent autour de l'expression métrique *mundus abit* qui initie et termine le poème et dont  
l'écho retentit à chaque vers.

Cette expression n'a pas été répertoriée par O. Schumann dans son *Lateinisches Hexameter-Lexikon*.  
L'exemple le plus ancien que cite Hans Walther est celui de l'abbé Serlon, qui pourrait donc bien être  
à l'origine de celle-ci. On la retrouve dans plusieurs manuscrits au XIII<sup>e</sup> s. et aux siècles suivants<sup>239</sup>.

239. *Carmina medii aevi posterioris latina*, I/1 : *Initia carminum ac versuum medii aevi posterioris latinorum*, Göttingen, 1969, n° 11450, p. 586 et II/2 : *Proverbia sententiaeque latinitatis medii aevi*, *ibid.*, 1964, n° 15634b, p. 1001.

- I – Maître Serlon, de Wilton, près de Salisbury<sup>240</sup>, a d'abord enseigné comme maître ès arts à Paris où il mena une vie agitée et causa bien des scandales. Un jour il se rendit auprès d'un de ses compatriotes, gravement malade, Richard, et lui demanda, s'il venait à mourir et à aller au purgatoire, de revenir lui faire savoir ce qu'il en était de ce feu du purgatoire dont on parlait tant. Richard promit et mourut peu après. Un jour que Serlon se promenait près de Saint-Germain-des-Prés, le mort vint à sa rencontre, vêtu d'une chape en parchemin entièrement couverte d'une fine écriture. Il indiqua à Serlon qu'il avait ainsi à porter tous les sophismes et vains arguments dont ici-bas il avait tiré gloire, et qu'il s'agissait d'un poids si insupportable, qu'il aurait porté plus facilement la tour de Saint-Germain. Quant au feu du purgatoire, Serlon pourrait se rendre un peu compte de ce qu'il représentait en recevant sur sa main une goutte de sueur de Richard : la goutte brûla et transperça la main. Cette légende, racontée par Eudes de Shirton et Jacques de Vitry, fut reprise par les prédicateurs du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>241</sup>, et intégrée par Jacques de Voragine dans sa légende dorée<sup>242</sup>.

Dès le lendemain Serlon dit adieu à ses écoliers, et se retira en l'abbaye clunisienne de La Charité-sur-Loire, selon le dire de Giraud de Barry, puis, ne trouvant pas la discipline assez rigoureuse, en l'abbaye cistercienne de l'Aumône, dite le Petit Cîteaux. Il en devint abbé et est cité comme tel en 1171 et 1173<sup>243</sup>. Il est mort, selon Giraud de Barry, avec la réputation d'un saint homme. Au moment de sa conversion il écrivit un poème mélancolique sur la fuite du monde, *Mundus abit*, que l'on trouve dans de nombreux manuscrits, notamment dans le manuscrit latin 11791, f. 154 de la Bibliothèque nationale de France, où la pièce est dite tirée d'un manuscrit de Cîteaux<sup>244</sup>. Paul Meyer a vu aussi ce poème dans le manuscrit Digby 53 de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford où il porte le titre : *Versus magistri Serlonis in conversione sua, quando factus est monachus cisterciensis*, et en a donné l'édition<sup>245</sup>. Serlon de l'Aumône n'a fait l'objet que de rares études<sup>246</sup>.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 218-219 [texte].

MEYER (P.), « Troisième rapport sur une mission littéraire en Angleterre et en Écosse », *Archives des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions*, Deuxième série, t. 5, Paris, 1868, p. 144 et 173 [édition du poème qui figure au folio 3 du ms. Digby 53].

## 99

### XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. – Épitaphe d'Alain de Lille

A – Épitaphe.

- B – Madame Marie-Françoise Damongeot nous propose d'ajouter à ce *corpus* l'épitaphe en deux vers d'Alain de Lille (mort en 1203), épitaphe reprise dans son tombeau érigé en 1482. En 1961 M. Lebeau écrit : « on vient de retrouver à Cîteaux le petit tombeau auquel il est fait allusion dans l'épitaphe jadis gravé sur le monument, et qui est cité dans des manuscrits du XIII<sup>e</sup> s. »<sup>247</sup>.

240. MAP (W.), *De nugis curialium. Courtiers's Trifles*, éd. et trad. M. R. JAMES, Oxford, 1983, p. 136 : *retulit mihi magister Serlo a Wilbenia, abbas Elemosine*.

241. HAURÉAU (B.), « Mémoire sur les récits d'apparition dans les Sermons du Moyen Âge », *Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 28, 2<sup>e</sup> partie, Paris, 1876, p. 242-243.

242. JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, trad. abbé J.B.M. ROZE, t. 3, Paris, 1902, p. 270-271 (maître Silo, fête de la commémoration des défunts).

243. *Gallia christiana*, VIII, c. 1398.

244. HAURÉAU (B.), « Notice sur un manuscrit de la reine Christine à la Bibliothèque du Vatican », *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. 29, 2<sup>de</sup> partie, Paris, 1880, p. 233-237.

245. MEYER (P.), « Troisième rapport sur une mission littéraire en Angleterre et en Écosse », *Archives des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions*, Deuxième série, t. 5, Paris, 1868, p. 144 et 173.

246. CUISSARD (Ch.), « Serlon abbé de l'Aumône », *Bulletins Société dunoise. Archéologie, histoire, sciences et arts*, 9, 1897-1900, p. 95-102 ; FRIEND (A.-C.), « Serlo of Wilton : the Early Years », *Bulletin du Cange*, 24, 1954, p. 85-110.

247. Robert Bossuat a relevé cette épitaphe dans deux manuscrits du XIII<sup>e</sup> s. : le latin 3517, à la suite du *De planctu*, et latin 11338, avant l'*Anticlaudianus*. Le premier de ces manuscrits est daté de 1274 (BNF, *Catalogue général des manuscrits latins. Table des tomes III à VI. Table des incipit*, Paris, 1983, p. 35).

D, E – Épitaphe relevée dans le manuscrit de 1274 et gravée sur le tombeau élevé en 1482 :

ALANUM BREVIS HORA BREVI TUMULO SEPELIVIT

QUI DUO QUI SEPTEM QUI TOTUM SCIBILE SCIVIT

Un bref instant a enseveli Alain en ce petit tombeau, lui qui a su deux, sept et tout ce qui se peut savoir.

Épitaphe relevée dans le manuscrit du XIII<sup>e</sup> s. qui renferme l'*Anticlaudianus*. Sur un dessin contenu dans ce manuscrit est reproduit de façon assez fantaisiste le tombeau d'Alain de Lille. On y voit, emmaillotté dans un linceul, un petit gisant en dessous duquel figure l'épitaphe suivante partie en prose, partie en vers :

HIC TUMULATUS EST ALANUS HUIUS LIBRI ACTOR QUI IN VITA SUA COMPOSUIT IPSOS  
DUOS VERSUS ET JUBSSIT [*sic*] UT POST MORTEM EJUS SCULPERENTUR IN SEPULCRO  
SUO

QUI ALANUS FUT STRUMOSUS ET BREVIS STATURE

SED QUICQUID SCIRI POTUIT PER HOMINEM SCIVIT ILLE

Ici est enseveli Alain, auteur de ce livre, qui pendant sa vie composa ces deux vers et ordonna qu'après sa mort ils fussent gravés sur son tombeau.

Cet Alain fut scrofuleux et de petite taille, mais il a su tout ce qui pouvait être su par l'homme.

- G – La première des épitaphes rapportées comporte deux hexamètres à finale commune en *-ivit*. La partie métrique de la seconde épitaphe est formée de deux hexamètres.
- I – Le second hexamètre de la première épitaphe est rédigé de façon assez sibylline. Il faut très vraisemblablement comprendre que le chiffre deux renvoie aux deux Testaments dans la connaissance desquels Alain passait pour exceller, et que le chiffre sept renvoie aux sept arts libéraux (*Quadrivium et trivium*). On se reportera à l'étude que consacra Marie-Thérèse d'Alverny à Alain de Lille. M. Lebeau découvrit en avril 1960 au sud de l'église, sur l'emplacement du cloître un tombeau qui correspond à celui que l'abbé de Cîteaux Jean de Cîrey avait fait élever en 1482. Le squelette correspondait à celui d'un homme de petite taille, mort dans un âge avancé. Il est probable qu'il s'agissait des restes d'Alain de Lille qui serait, selon l'avis du médecin légiste qui a examiné les restes, mort entre 75 et 80 ans.

LEBEAU, « Découverte du tombeau du bienheureux Alain de Lille », p. 254-260 [texte de la 1<sup>re</sup> épitaphe].

D'ALVERNY, *Alain de Lille, Textes inédits...*, [texte, commentaire].

## 100 –101

### SAINT-SEINE

Ancienne abbaye<sup>248</sup>

## 100

### 1213 – Épitaphe de l'abbé Nivard

A – Épitaphe d'un abbé.

B – Épitaphe disparue.

D – Texte cité d'après E. Petit.

HIC DIVIONENSIS ABBAS FUT ET SEQUANENSIS

E – Celui-ci fut abbé de Dijon et de Saint-Seine.

G – L'épitaphe forme un hexamètre léonin riche.

I – Le nom de l'abbé n'est pas mentionné dans l'épitaphe, mais chacun s'accorde à identifier cette sépulture comme étant celle de l'abbé Nivard. D'abord abbé de Saint-Bénigne, Nivard avait remplacé en 1204 Pierre de Grancey qui venait de démissionner. Il conserva cette charge une ou deux années seulement et se retira à Saint-Seine dont il avait été préalablement abbé. Il mourut en 1213 et son corps fut inhumé dans l'église abbatiale sous une simple dalle portant la brève épitaphe rapportée ci-dessus. Sur le plat de celle-ci figuraient deux crosses abbatiales.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3850, p. 434 [texte].

CHABEUF, « Histoire d'une église », 2<sup>e</sup> partie, p. LXV [*id.*].

CHOMTON, *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*, p. 156 [*id.*].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. I, p. 24 [dessin].

248. Un accord de bornage conclu en 1288 entre l'abbé de Flavigny et celui de Saint-Seine avait donné lieu à la mise en place de bornes de limites dont certaines subsistaient encore dans les bois de Saint-Seine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Une de ces bornes est aujourd'hui conservée au Musée de Dijon (voir *supra* n° 59).

**101**

1225 – Épitaphe de l'abbé Olivier

- A Épitaphe d'un abbé.
- B – Inscription détruite dans l'incendie de 1255.
- D – OLIVARIUS ABBAS SANCTI SEQUANI
- E – Olivier, abbé de Saint-Seine.
- I – L'abbé Olivier succéda à l'abbé Nivard et dirigea l'abbaye de 1205 ou 1206 à 1225, année de sa mort.

CHABEUF, « Histoire d'une église... », p. 140 [texte].

Le même, « Pierre tombale dans l'église... », p. 66 [texte].



## 102-103

### TART-L'ABBAYE

Église

#### 102

1279, 2-30 avril ou 1280 (n. st.), 1<sup>er</sup>-20 avril – Pierre tombale d'Eudes

- A – Épitaphe d'un laïc.
- B – Inscription disparue.
- D – ANNO : DOMINI : MILLESIMO : DUCENTESIMO : SEPTUAGESIMO : NONO : MENSE APRIL[IS] : OBIIT : ODO : FILIUS : DOMINI : LONGE : AQUE : ORATE : P[RO] : EO ❖
- E – L'an du Seigneur 1279, au mois d'avril, mourut Eudes, fils du seigneur de Longeaulx. Priez pour lui ❖
- I – Longeaulx est une localité sise sur le canton de Genlis. La forme *Longa Aqua* est attestée en 1180 dans un acte concernant Tart, la forme vernaculaire Longeau est mentionnée en 1254<sup>249</sup>.

« C.r. des travaux de la Commission des antiquités », *Mém. Comm. antiquités du départ. de la Côte-d'Or*, t. XII, 1890-1891, p. CIX [texte].

#### 103

1283 – Pierre tombale de Jean de Monréaux

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Inscription disparue, autrefois gravée sur une dalle placée devant l'autel dit du rosaire.
- D –
  1. ❖ L AN DE GRACE MIL II<sup>c</sup>
  2. ET IIII<sup>xx</sup> III FUT TRESPASSAY... JEHANZ DE MON
  3. REAUX CHEVALIERS
  4. SIRE DE TAR DEX EN AIT L ARME AMEN

<sup>249</sup>. *Dict. topog. Côte-d'Or*, p. 216.

I – Le mauvais dessin à la plume du manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale et reproduit dans l'ouvrage de Jean Adhémar et de Gertrude Dordor ne permet pas de définir exactement la disposition de l'épithaphe sur la dalle.

BNF, ms. fr. 8226, *Recueil d'épithaphe...*, t. II, n° 257, p. 296.

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. II, p. 114.

## 104

## THOISY-LA-BERCHÈRE

Ancien prieuré de Breuil

[2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.] – Fragments de pierres tombales

A – Épitaphes.

B – Divers fragments de dalles tumulaires sont conservés dans cet ancien prieuré, aujourd'hui exploitation rurale. Ils sont inédits et nous ont été signalés par Madame Martine Larigauderie-Berjeaud que nous tenons à remercier ici.

C, D – Fragment n° 1 :

Dalle de 60 × 68 cm conservée dans la salle de séjour de l'habitation principale, à gauche de la cheminée. Hauteur moyenne des lettres : 3 cm. Il s'agit de la partie supérieure de la dalle sur lequel figure en quasi-totalité le buste de la défunte. Elle est représentée tête nue, les yeux fermés et les mains jointes. L'épithaphe était gravée entre deux filets sur le plat de la dalle tout autour de celle-ci. Il n'en subsiste plus que le coin supérieur droit et une partie de la fin du texte qui se terminait au milieu de la bordure supérieure.

En haut : [REQUI]ESCAT                      HIC : JAC

dans le champ [IN P]ACE

A droite, verticalement :

ET : DOMINA : MAR....

Fragment n° 2 :

Pierre de 53 × 75,5 cm. Hauteur moyenne des lettres : 4,5 cm. Il ne subsiste qu'un morceau de la partie inférieure droite de la dalle, conservé dans les restes de la chapelle, du côté sud, déformant une partie du montant occidental de l'ouverture située à l'étage. Sur le plat de la dalle on voit aujourd'hui les restes gravés d'une longue tunique et la base d'une colonnette.

Sur la bordure droite on lit : DE : BIAS :

Sur la bordure inférieure : MILITIS

Fragment n° 3 :

Pierre de 39 × 47,7 cm, conservée à côté de la précédente. Il ne subsiste plus que le coin inférieur gauche de la dalle, sur lequel on lit :

à la partie inférieure : OBIIT : XII

à gauche : [KALENDAS (?)] : FEB[ROARII].

Fragment n° 4 :

Petit fragment de 43 cm de haut, en très mauvais état, situé à côté des deux précédents. Sur le bord, sous un filet, on distingue :

XO (?) DN (?)

Fragment n° 5 :

Pierre de 67 × 33,5 cm ; Hauteur des lettres : 4 cm. La pierre très usée et située à côté des précédentes, présente un fragment d'arcature et sur la bordure, entre deux filets, le mot :

AMEN ❖

- F – Les remarques paléographiques que l'on peut tirer du premier fragment valent pour l'ensemble des autres morceaux conservés. L'écriture traduit la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. L'aspect arrondi des lettres prédomine, mais les *E* onciaux sont fermés par un délié. Parmi les onciales les plus caractéristiques on relève outre les *E*, les *H*, *M* et *T*.
- I – Le prieuré de Breuil relevait de l'ordre de Grandmont et fut fondé dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. peut-être par les sires de Thoisyl. La défunte représentée sur la dalle du fragment n° 1 pourrait être Marguerite, femme du chevalier Hugues Dupoix qui en avril 1266 fait don au prieuré de tout ce qu'il possède en dîmes à Missery, à perpétuité, pour le repos de son âme, dispositions qu'il prend avec l'assentiment de sa femme. La date que l'on peut assigner à cette épitaphe correspond à l'époque où vécut ce personnage.

Aucune localité de la Côte-d'Or ne porte le nom de *Bias*, toponyme que l'on trouve dans les Landes ou le Lot-et-Garonne par exemple. On peut supposer que la forme employée à Breuil (fragment n° 2) correspond à Biart, un acte de 1261 mentionnant un Guillaume de Biart, damoiseau faisant un échange de terrain avec le prieuré.

Inédit.

## 105-109

## TIL-CHÂTEL

Église

## 105

[2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.] – Tympan du portail sud  
(pl. IX, fig. 18)

- A – Signature d'un sculpteur.
- B – Tympan de la porte sud à environ 3,20 m du niveau du sol.
- C – Longueur du champ épigraphique à la base du tympan : environ 1 m.
- D – Au centre du tympan se tient un Christ en majesté dans une mandorle portée par quatre anges. Il est entouré du tétramorphe.

Sur le bord inférieur du tympan, on lit :

PETRUS DIVIONENSIS FECIT ISTUM LAPIDEM

Une autre inscription était gravée entre deux lignes autour de l'arc. Presque totalement effacée, il n'en subsiste plus aujourd'hui que quelques traces de lettres.

- E – Pierre de Dijon a fait cette pierre.
- F – Le très mauvais état de conservation du texte ne permet guère de faire de remarques paléographiques. On notera seulement la présence de quelques onciales, telles le *E* de *fecit* et le *T* de *Petrus*.
- I – Des hypothèses divergentes ont été émises quant à l'identité de Pierre de Dijon. Certains historiens y ont vu un abbé, d'autres un sculpteur. La signature portée sur le tympan de Til-Châtel plaide plutôt en faveur de cette dernière hypothèse. Mais il n'est pas établi pour autant que ce Pierre de Dijon ne fasse qu'une seule et même personne avec le sculpteur des tympanes de Saint-Bénigne<sup>250</sup>, même si ces œuvres sont contemporaines.

LEFEVRE-PONTALIS, « Répertoire des architectes, maçons, sculpteurs », p. 458.

DESCHAMPS, « Tympanes romans à Dijon », p. 215.

POINSSOT, « Note sur le réfectoire de l'abbaye bénédictine de Saint-Bénigne de Dijon », n. 12.

BAYLE-MASSON, « La sculpture romane dans quelques églises rurales de la Côte-d'Or », p. 199.

BEAULIEU, « Les anciens portails de Saint-Bénigne de Dijon », p. 294 [texte].

*Chefs-d'œuvre romans des Musées de Province*, p. 28, n° 39 [texte].

250. Voir *supra*, n° 27 et n° 28.

LAPEYRE, *Des façades occidentales de Saint-Denis et de Chartres aux portails de Laon*, p. 103-104, n. 3 [texte]; p. 15, n. 5 [id.].

QUARRÉ, « Les sculptures du tombeau de saint Lazare à Autun », p. 173, n. 41 [discute de l'identité du *Petrus* de Dijon et de celui de Til-Châtel].

QUARRÉ, *Églises de Côte-d'Or*, p. 31 [texte partiel].

OURSEL, *Évocation de la chrétienté romane*, p. 144.

## 106

1239 n. st., 23 février – Pierre tombale de Guillaumette

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Pierre tombale disparue. Sur le dessin du manuscrit Clairambault 943, la défunte est représentée sous une arcature trilobée. Elle joint les mains, deux chiens reposent à ses pieds.
- D – Sur le dessin du manuscrit on lit :
  - sur le petit côté supérieur : C EST LA SEPULTURE DE GUILLAUME'ITE
  - sur le grand côté droit : DAME DE TRICHASTEL QUI TRESPASSA DE CEST SIECLE
  - sur le petit côté inférieur :
    - EN LAN DE GRACE MIL ET DEUS
    - sur le grand côté gauche : CENZ ET XXXVIII . LA SEPTIESME K[A]L[ENDES] DE MARZ [23 février].
- I – Contrairement aux pierres tombales suivantes des sires de Til-Châtel, la dalle tumulaire de Guillaumette est la seule à ne pas porter les armes de cette famille, figurées par une clef au centre d'un écu.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3854, p. 434 [texte].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. II, p. 112 [dessin du ms. Clairambault 943].

## 107

1241 n. st., 21 janvier – Épitaphe de Guillaume

- A – Épitaphe d'un laïc.
- B – Inscription disparue. Sur le dessin du manuscrit Clairambault, le défunt est représenté sous une arcature de style roman. Vêtu d'un bliaud, il joint les mains. Un large écu portant la clef des sires de Til-Châtel le recouvre du torse aux genoux.
- D – Tout autour de la dalle tumulaire, on lit :
  - en haut : ❖ C EST LA SEPULTURE DE GUILLAUME
  - A droite : SIGNOR DE TRICHASTEL QUI TRESPASSA DE CE SIECLE
  - En bas : EN L AN DE L INCARNACION NOTRE SIGNOR
  - A gauche : M CC XL LE XII DE KALENDES DE FEUVRIER [21 janvier] DEX DE S ARME AIT MERCY

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3856, p. 435 [texte].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières », t. II, p. 112 [dessin].

## 108

## 1263, 23 août – Épitaphe de Marie de Joinville

- A – Épitaphe d'une laïque.
- B – Inscription disparue. La défunte est représentée sous une arcature trilobée. Revêtue d'une longue robe, elle joint les mains. A droite de sa tête l'écu aux armes des Til-Châtel, à gauche l'écu aux armes des Joinville.
- D – Tout autour de la dalle on lit :
- En haut : ✠ C'EST LA SEPULTURE MARIE DE JEINVILLE
- A droite : QUI FUT FAMME JEHAN SIGNOR DE TRICHASTEL LAQUEUX TRES
- En bas : PASSA LE JOR DE L UICTAVE DE L ASSUMPTION
- A gauche : NOTRE DAME D AOST [23 août] EN L AN M. CC LXIII PRIEZ POUR S AME AMEN
- I – Marie de Joinville était l'épouse de Jean de Til-Châtel.

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3873, p. 439 [texte].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la collection Gaignières », t. II, p. 112 [dessin].

## 109

## 1275, n. st., 22 janvier – Épitaphe de Jean de Til-Châtel

- A – Épitaphe d'un laïc.
- B – Inscription disparue. Sur la dalle tumulaire le défunt, debout sous une arcature trilobée, est revêtu d'une longue tunique. Ses pieds reposent sur deux chiens. A hauteur de sa taille, de chaque côté, sont figurés deux écus portant la clef des Til-Châtel.
- D – Tout autour de la dalle :
- En haut : ✠ CEST LA SEPULTURE DE JEAN SEI
- A droite : GNEUR DE TRICHATEL QUI TRESPASSA DE CE SIECLE EN L AN
- En bas : DE L INCARNATION NOSTRE SEINOR MIL
- A gauche : DEUS CENZ LX ET XIII OU MOIS DE JANVIER LE JOR DE SAINT VINCENT [22 janvier].

PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V, n° 3899, p. 448 [texte].

ADHÉMAR, DORDOR, « Les tombeaux de la Collection Gaignières », t. II, p. 106 et 113 [dessin].

« La figuration des morts dans la chrétienté médiévale jusqu'à la fin du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle », *Premier cahier de Fontevraud*, 26-28 mai 1988, fig. 13, p. 96/VI [id.].

## 110

## VANDENESSE-EN-AUXOIS

## Église Notre-Dame

1294, 30 juillet – Plate-tombe de Jean de Châteauneuf

- A – Épitaphe d'un chevalier.
- B – Dalle tumulaire disparue. Sur le plat de la pierre le défunt est représenté en habit de chevalier, armé en guerre. Ses pieds reposent sur un lion.
- D – Tout autour de la dalle, sur la bordure, entre deux filets :
- En haut :
- ✦ ANNO DOMINI MCC. NONAGESIMO QUARTO MEN
- A droite :
- SE JULII TERCIO KALENDAS AUGUSTI OBIIT DOMINUS JOHANNES MILES CONDAM  
DOMINUS
- En bas :
- CASTRI NOVI . CUJUS CORPUS PRESENTI TUMULO
- A gauche :
- REQUIESCIT OMNES PRO IPSO DICITE ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE AMEN
- E – ✦ L'an du Seigneur 1294, au mois de juillet le 3 des calendes d'août [30 juillet], mourut le seigneur Jean, chevalier, jadis seigneur de Châteauneuf, dont le corps repose en ce présent tombeau. Vous tous dites pour lui : que son âme repose en paix, amen.
- I – *Castrum Novum* correspond à Châteauneuf, commune du canton de Pouilly-en-Auxois.



**111-112****VILLIERS-LE-DUC**

Le Val-des-Choux

Église priorale

111

[1<sup>re</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s.] – Tombeau de Gui et d'Humbert

- A – Épitaphe de deux prieurs.
- B – Inscription disparue, primitivement gravée sur un tombeau dans l'église priorale.
- D – HIC DUO SUNT FRATRES CAPUT ORDINIS ET PROTHOPATRES GUIDO ET HUBERTUS  
SIT CHRISTUS UTRISQUE MISERTUS
- E – Ici se trouvent deux frères, tête de l'ordre et premiers pères, Gui et Humbert. Que le Christ les prenne en sa miséricorde.
- G – L'inscription forme deux hexamètres léonins riches.
- I – Le prieuré du Val-des-Choux fut fondé en 1193 par le duc de Bourgogne Eudes III. Les deux premiers prieurs furent Gui, puis Humbert qui est cité en 1220 et qui vivait encore en 1243. Le Val-des-Choux était chef d'ordre.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 112 [texte].*Gallia christiana*, t. IV, col. 742 [*id.*].MIGNARD, « Histoire des principales fondations religieuses du baillage de la Montagne. Grand prieuré du Val-des-Choux », p. 455 [*id.*].**112**

1293, 2 novembre – Pierre commémorative

- A – Commémoration d'un fait.
- B – Inscription disparue, emplacement primitif inconnu.
- D – ANNO DOMINI M. CCXCIII. QUARTO NONAS NOVEMBRIS INTRAVIT FRATER WIARDUS  
IN CHORUM VALLIS CAULIUM

- E – L'an du Seigneur 1293, le 4 des nones de novembre [2 novembre] frère Viard entra dans le chœur du Val-des-Choux.
- I – Le texte peut se rapporter à la retraite au Val-des-Choux d'un personnage déjà religieux de son état, ou bien d'un novice qui prononça ses vœux définitifs, voire d'un laïc qui revêtit l'habit monastique pour finir ses jours parmi les moines.

MARTENE et DURAND, *Voyage littéraire*, 1<sup>re</sup> partie, p. 112-113 [texte].

## INDEX

Abréviations : ch.-l. = chef-lieu ; a. = arrondissement ; c. = canton ; cne = commune.

Les chiffres renvoient aux numéros des inscriptions.

### L'index onomastique et topographique

CLASSEMENT : alphabétique. Les articles ne sont pas pris en compte.

NOMS DE LIEUX : caractères romains (italiques lorsqu'il s'agit de latin).

Ex. : *Belnensis*, Beaune.

NOMS DE PERSONNES : écrits en capitales (italiques lorsqu'il s'agit de latin) et classés au prénom.

Ex. : JEAN ; *JOHANNES*.

Les personnages précédés de deux étoiles sont cités en tant qu'auteurs.

### L'index « matière »

L'usage de l'italique est réservé aux formes latines.

CLASSEMENT : alphabétique, à l'exception des citations bibliques données selon la disposition canonique des livres scripturaires.

DIPHONGUES : Les diphtongues *ae*, *oe*, peuvent être réduites à *e*. On prendra garde aux différences qui peuvent exister entre la forme employée et la forme classique.

Renvoi est fait de la forme classique à la forme sans diphtongue uniquement lorsque la disparition de celle-ci affecte l'initiale :

Ex. : *ae*, voir : *e-*.

MODIFICATIONS ORTHOGRAPHIQUES : lorsque le texte offre une forme non classique, renvoi est fait à la forme classique qui se trouve alors entre crochets :

Ex. : *sanctumonia*, voir : *sanctimonia*  
[*sanctimonia*], *sanctumonia* 95.

**REGROUPEMENTS** : de nombreux renvois ont été ménagés afin de regrouper les noms, les mots et les expressions aux mots-clés.

Ex. : *kalendae*, voir : datation (calendrier).

Lorsque plusieurs termes expriment une même notion, ils se retrouvent à leur traduction française.

Ex. : *domus*, voir : église.

église : *ecclesia*, 4; *domus*, 85, 92, etc.

**ADJECTIFS, SUBSTANTIFS, VERBES** :

- Adjectifs : classés à la forme nominative du masculin singulier. Les genres féminin et neutre sont indiqués en sous-vedette.
- Substantifs : classés au nominatif.
- Verbes classés à l’infinitif, sauf à l’intérieur d’une formule.

**FORMULES ET CITATIONS** : les formules sont précédées d’une étoile, les citations de deux.

## INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

ABEL-BRAZEY-EN-PLAINE

### - A -

- ABEL, 57.  
AGLANTINE DE VHALLO, femme de Bartholomier de Villeconte, 52.  
AGNES, dame de Brazey, 12.  
Agnus, voir : JESUS.  
ALBERICUS, abbé de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, 78, 91.  
ALANUS, moine à Cîteaux, 99.  
ALEXANDRE III, pape, 65.  
Amiens, ch.-l. d. (Somme), cathédrale, 70.  
Andres, c. Guînes (Pas-de-Calais), 9.  
ange, archange : MICHAEL, 55.  
Angers, ch.-l. d. (Maine-et-Loire) ;  
Saint-Aubin, 8.  
Angleterre, roi, EDUARDUS [I], 69.  
Angli, 69.  
Angoulême, ch.-l. d. (Charente), Musée de la Ville, 60.  
Antioche, Antiochenus, 85 ; patriarche : ARBERTUS, 85.  
apôtre, PETRUS, 59, 76 ; PAULUS, 61.  
ARBERTUS, patriarche d'Antioche, évêque de Brescia, 85.  
Arceau, c. Mirebeau (Côte-d'Or), 1-2 : Aceaus, 1-2 ; sire : AMIES, 2 ; HUGUENIN, 1.  
Arc-sur-Tille, c. Dijon (Côte-d'Or), Arcus, 38, 41-42, 47, 60 ; seigneur : GUILLERMUS, 41 ; GUYDO, 38, HUGO, DE ARCU, 42.  
ARMANZ, lapicide, 34. Voir aussi : auteur.  
Arras, ch.-l. d. (Pas-de-Calais), Saint-Vaast, 25.  
AUBERTUS, prieur de Larrey, 45.  
AURELIANUS, empereur romain, 26.  
auteur : -ARMANZ, 34 ; -GALTERUS, 64 ; -GAUFRIDUS DE POCONS, 71 ; PETRUS, 27, 29 ; -PETRUS DIVIONENSIS, 105 ; -VILENCUS, 23.  
Autun, ch.-l. a. (Saône-et-Loire), Aedua, 81, Eduensis, 81 ; -évêque : HENRICUS, 81.  
Avenas, c. Beaujeu (Rhône), 70.

### - B -

- BARTHOLOMIER DE VILLECOMTE, chevalier, 52, BARTHOLOMEUS DE VILLA COMITIS, 46, BERTOLOMIER DE VILECONTE, 51.  
\*\*BAUDRI DE BOURGUEUIL, 60.  
Beaune, ch.-l. a. (Côte-d'Or), 3, Belnensis, 34.  
Beauvais, ch.-l. d. (Oise), cathédrale, 25.  
Bec-Hellouin (Le), c. Brionne (Eure), 25, 30, 44, 70, 72 ; abbé, GUILLAUME, 44 ; HERLUIN, 72.  
Beire-le-Châtel, c. Mirebeau (Côte-d'Or) ou Beire-le-Fort, c. Genlis (Côte-d'Or), Bera, 43 ; -sire : OTHES, 40, ROBERTUS, 43.  
Belnensis, voir : Beaune.  
BENEDICTUS, saint, 41.  
BENIGNUS, saint martyr, 22, 26, 29.  
BENOIST, voir : saint.  
BERNARDUS, abbé de Clairvaux, 78, 91.  
BERNARDUS, abbé de Réome, 72.  
BERTHE, femme de Gérard de Roussillon, 10.  
Bertineaca, voir : Saint-Blin.  
BERTOLOMIER, voir : BARTHOLOMIER.  
BERNWARD, évêque d'Hildesheim, 68.  
Bèze, c. Mirebeau (Côte-d'Or), 4-5 ; -abbaye Saint-Pierre, 4-5 : abbé, GIRARDUS, 5 ; STEPHANUS, 4.  
Béziers, ch.-l. a. (Hérault), Saint-Aphrodise, 89.  
BIETRIX D'ESCHEVANNES, 13.  
BIGOT, laïc, 31.  
Bissey-la-Côte, Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or), 5.  
Bonvaux, cne Daix (Côte-d'Or), 11.  
Bourgogne : Burgundia, 81-82, 93 ;  
-comte, GUILLELMUS OTHO, 25 ;  
-duc, HUGUES II, 3, 65, HUGO, 79, 81, 93 ; HUGUES III, 65, HUGO, 82 ; ODON I, 3, ODO, 79, 93 ; ODON II, ODO, 79, 82, 93 ; ODON III, 3 ;  
-duchesse, MATHILDIS, 3, 93.  
Bovions, voir : Stephanus.  
Braine, ch.-l. c. (Aisne), Saint-Yved, 60.  
Brazey-en-Plaine, c. Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), 12 ; Bra-seio, 12 ; -dame : AGNES, 12.

## BRÊME-ÉVREUX

- Brême (Allemagne), *Bremensis*, 85, archevêque, *WALDEMARUS*, 85.  
 Brescia (Italie, Lombardie), évêque, *ARBERTUS*, 85.  
 Breuil, voir : Thoisy-la-Berchère.  
 Brognon, c. Dijon (Côte-d'Or), *Broignum*, 49.  
 BRUNON DE COUCY, évêque de Langres, 4.  
 Bussière-sur-Ouche (La), c. Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), 8 ;  
 -abbé *GAUFRIDUS*, 8.

## - C -

- Cashel (Irlande), *Casselensis*, 94, évêque, *DONATIUS*, 94.  
*CAIN*, 57.  
 Carcassonne, ch.-l. d. (Aude), cathédrale, 24.  
*CARTAGO* (Carthage), 69.  
*Cartusiaci*, voir : Chartreuse.  
 Castres, ch.-l. a. (Tarn), église Saint-François, 81.  
*CATHARINA*, vierge martyre, 44.  
 CATHERINE DE BORBON, femme de Guillaume de Rouvrots, 73.  
*CATO* [l'Ancien], 60.  
 CEBILE DE MONTCLER, 21.  
 Chalon-sur-Saône, ch.-l. a. (Saône-et-Loire), *Cabilonensis*, 81-83. -évêque, *PETRUS*, 81 ; *ROBERTUS*, 83.  
 Châlons-en-Champagne, ch.-l. d. (Marne), cathédrale, 60.  
 Chapaize, c. Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire) ; abbaye de Lancharre, 8.  
 CHARGEY, voir : JEHANE.  
 CHARLES LE CHAUVE, 10, 22.  
 Chartres, ch.-l. d. (Eure-et-Loir), Saint-Père, 70 ; Jacobins, 70.  
 Chartreuse, *Cartusiaci*, 64.  
 Châteauneuf, c. Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), *Castrum Novum*, 110.  
 Châtillon-sur-Seine, c. Bruz (Saône-et-Loire), -abbaye Notre-Dame, 9 ; abbé, *JACOBUS*, 9 ; -Musée, 10.  
*CHRISTUS*, voir : JÉSUS.  
 Cicéron [*Marcus Tullius Cicero*], *Marcus*, 60.  
*CIRINUS*, saint, 60.  
 Cîteaux, voir : Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.  
 \*\**COELIUS SEDULIUS*, 45, 90.  
 Courtivron, c. Is-sur-Tille (Côte-d'Or) ; -seigneur, *BARTHELEMI*, 39 ; *GALTERUS*, 39 ; *GAUTHIER*, 39.  
*Creator*, voir : DIEU.

## - D -

- Danemark, *Dania*, 85 ; -roi, *KANUTUS*, 85.  
*DANIEL*, prophète, 57.  
 Daumazan-sur-Arize, c. Le Mas-d'Azil (Ariège), 64.  
 Déols, c. Châteauroux-Est (Indre), abbaye Notre-Dame, 60.  
 DIEU : *Creator mundi*, 28 ; *DEUS*, 5, 10, 24, 27-28, 36-39, 42, 46, 62, 68, 83, 87 ; Deux, 15 ; Dex, 1-2, 6, 14, 19-20, 40, 51-52, 103, 106 ; *Fons vivus*, 27 ; *qui cuncta creavit*, 60 ; *qui cuncta regit*, 44 ; *Rex*, 35 ; *Vitis vera*, 27.  
 Dijon, ch.-l. d. (Côte-d'Or), 12-63 ; *Divionensis*, 34, 82, 99, 105 ; -Cordeliers, 12-16 ; -Dominicains, 17-21, prieur, *OTHO THEUTONICUS*, 17 ; -Musée archéologique, 56-60 ; -Musée des Beaux-Arts, 61-63 ;  
 Dijon (suite) : -Saint-Bénigne, 32-55 ; abbé, *AYMON*, 54 ; *HUGO ARCUS*, 60 ; *JARENTO*, 28 ; *NIVARD*, 100 ; *REMUNDUS*, 35 ; aumônier, *JACOBUS*, 54 ; *PETRUS VERROUL DE FLAVIGNEYO*, 48 ; camérier, *HUGO*, 35 ; cellérier, *STEPHANUS DE BROIGNUM*, 49 ; moine, *HUGO*, 35, *NICOLAUS*, 34, *TURPERICUS*, 24 ; prieur, *OTHO DE ARCU*, 50 ; sous-prieur, *RICHARDUS DE FAVERNEIO*, 53 ; -Saint-Michel, 55.  
*Dominus*, voir : JESUS.  
*DONATIUS*, archevêque de Cashel, 94.  
*DROGO DE MELLOTO*, connétable de France, 69.  
 Durham (Grande-Bretagne, Angleterre), 68.

## - E -

- EBRARDUS*, évêque de Norwich, 66.  
 Echarlis (Les), cne Villefranche (Yonne), 25.  
 Echevannes, c. Is-sur-Tille (Côte-d'Or), 13 ; Eschevannes, 13.  
 ESCHEVANNES, voir : BIETRIX.  
*EDUARDUS [I]*, roi d'Angleterre, 69.  
*ELYAS*, abbé non identifié, 86.  
*EUSTACHIA*, femme de *Drogo de Melloto*, 69.  
 EUGENE III, pape, 81.  
 Évreux, ch.-l. d. (Orne), -cathédrale, 25 ; -Dominicains, 25.

## FASTREDUS-ISRAELITA

## - F -

FASTREDUS, abbé de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, 78.  
 Fauverney, c. Jentis (Côte-d'Or), *Faverneio*, 53.  
 FIDES, sainte, vierge et martyre, 39.  
*Filius*, voir : JESUS.  
 FLAVIEN, saint, évêque de Verceil, 68.  
 Flavigny-sur-Ozerain, c. Venarey-lès-Laumes (Côte-d'Or), abbé,  
 GUILLAUME III, 59 ; NICOLAUS, 34.

Fontaines, *Fontanis*, 11 ; Fontenne, 16 ; -seigneur, JEHANZ DE  
 FONTAINES, 14, 16 ; KALO DE SAUZ, 11.  
 Fontenay, voir : Marmagne.  
 \*\*FORTUNAT, 45.  
 Fossé (Le), cne d'Echevannes (Côte-d'Or), *Fosseto*, 36.  
 France, *Francia*, 10 ; roi : CHARLES LE CHAUVE, 10.  
 Frolois, c. de Venarey (Côte-d'Or), *Frollesii*, 68.

## - G -

GALTERUS, chevalier, seigneur de Courtivron, 39.  
 Gand (Belgique), *Gandavi*, 84.  
 GAUFRIDUS, abbé de La Bussière-sur-Ouche, 8.  
 GAUFRIDUS DE POCONS, lapicide ou commanditaire, 71.  
 GAUTHIER, voir : GALTERUS GUAL TERUS  
*Genitrix*, voir : Marie.  
 GERARD DE ROUSSILLON, duc de Vienne, 10.  
 GILE DE VERONE, 13.  
 GIRARDUS, abbé de Saint-Pierre de Bèze, 5.  
 GOSUINUS, abbé de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, 78.  
 Grandchamp, c. Sousse (Côte-d'Or), *Grandis Campus*, 44 ; -sei-  
 gneur : JOANNES, 44.  
 \*\*GREGOIRE DE TOURS, 26.  
 GUALTERUS, évêque de Chalon-sur-Saône, 78.  
 GUIDO, prieur du Val-des-Choux, 111.

GUIDO DE PALUDE, archidiacre de Lyon, 18.  
 GUIDO DE PARE, moine et abbé de Cîteaux, légat pontifical,  
 archevêque de Reims, 84.  
 GUILLELMUS OTHO, comte de Bourgogne, 25.  
 GUILLAUME DE ROUVROTS, chevalier, 73.  
 GUILLAUME DE SAULZ, 19.  
 GUILLAUME, seigneur de Trichastel, 107.  
 GUILLAUMETTE, dame de Trichastel, 106.  
 GUILLERMUS DE ARCU, damoiseau, seigneur d'Arc-sur-Tille,  
 41.  
 GUILLERMUS DE MARIGNE, seigneur de Marigny-sur-Ouche,  
 80.  
 GUYDO, seigneur d'Arc-sur-Tille, 38.  
 GUYDO DE FOSSETO, chevalier, 36.

## - H -

Ham-en-Artois, c. Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), abbaye, 60.  
 HENRICUS, évêque d'Autun, 81.  
 HUGO ARCUS, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, 60.  
 HUGO DE ARCU, chevalier, 42.  
 HUGO, moine et camérier de Saint-Bénigne de Dijon, 35.

HUGUENIN, damoiseau, 51.  
 HUGUENINS DE TICHASTIAL, 20.  
 HUGUES II, duc de Bourgogne, HUGO, 79.  
 HUMBERTUS, prieur du Val-des-Choux, 111.

## - I -

Ignny, cne Arcis-le-Ponsart (Marne), 68.  
 ISABELLIS DE PESMIS, femme de Jean d'Arc, 47.

ISAMBARDUS, abbé de Molesmes, 70.  
*Israelita*, 27.

## - J -

- JACOBUS*, abbé de Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, 9.  
*JACOBUS*, moine et aumônier de Saint-Bénigne de Dijon, 54.  
 \*\**JACQUES DE VORAGINE*, *Légende dorée*, 63, 98.  
 Jard (Le), cne Chenoise (Seine-et-Marne), 34.  
*JARENTO*, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, 29.  
*JEAN DE GARLANDE*, évêque de Meaux, 17.  
*JEHAN DE TRICHASTEL*, seigneur de Trichastel, 108-109.  
*JEHANE DE CHARGEY*, 15.  
*JEHAN*, mari de Jehane de Chargey, 15.  
*JEHANZ DE FONTAINES*, chevalier, 14.  
*JEHANZ DE MONREAU*X, sire de Tart, 103.  
 \*\**JEROME*, saint, 63.  
*JESUS* : -*Agnus niveus*, 10 ; -*CHRISTUS*, 10-11, 26, 28, 30-32, 70, 72, 85, 89, 90, 98, 111 ; -*Dominus*, 9, 11-12, 17-18, 25.
- JESUS* (suite) : 29, 32, 36, 39, 41-50, 53, 60, 69, 77, 82-83, 86-88, 102, 110, 112 ; -*Filius Dei*, 63 ; -*Filius Dei vivi*, 62 ; -*JHESUS*, 63, 75 ; -*Redemptor*, 68 ; -*Rex*, 31-35 ; -*Salvator*, 68 ; -*Soinour*, 2 ; -*XPISTUS*, 62.  
*JOANNES*, seigneur de Grandchamp, 44.  
*JOANNIS DE ARCU*, chevalier, 47.  
*JOHANNES*, chevalier de Châteauneuf, 110.  
*JOHANNES DE MONTELLIS*, trésorier de la chapelle ducale, 55.  
*JOHANNES DE PR[...]*, 71.  
*JOHANNES XXV*, abbé de Cîteaux, 87.  
 Jouy-le-Châtel, c. Naugis (Seine-et-Marne), abbaye, 34.

## - K -

- KALO DE SAUZ*, chevalier, seigneur de Fontaines, 11, 14.
- KANUTUS*, roi de Danemark, 85.

## - L -

- LAMBERTUS*, abbé de Saint-Nicolas-lès-Citcaux, 78.  
 Lancharre, voir : Chapaize.  
 Langres, ch.-l. a. (Haute-Marne) : *Lingonensis*, 94, *Lingonicus*, 65, *Lingonis*, 64 ; -évêque, *BRUNON DE COUCY*, 4 ; *GALTERUS*, 64 ; *GALTHERUS*, 65 ; *MANASSES*, 65 ; *ROBERT*, 9.  
 Larrey, c. Laignes (Côte-d'Or). *Lareyo*, prieur, *AUBERTUS*, 45.  
 Layer-sur-Roche, cne Bissey-la-Côte (Côte-d'Or), 5.
- Leuglay, c. Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), chartreuse de Lugny, 64-65 ; *Luniacei*, 64.  
 Linas, c. Monthléry (Essonne), 8.  
 Lincoln (Grande-Bretagne, Lincolnshire), cathédrale, 68.  
 Longeaulx, c. Genlis (Côte-d'Or), *Longa Aqua*, 102.  
 LORENT, voir : saint.  
*Lugdunus*, voir : Lyon.  
 Lugny, voir : Leuglay.  
 Lyon, ch.-l. d. (Rhône), *Lugdunensis*, 18 ; *Lugdunus*, 10.

## - M -

- MANASSES*, évêque de Langres, 65.  
*MANASSES II*, évêque de Meaux, 24.  
 Marchena (Espagne, Séville), 68.  
*MARCUS*, voir : Cicéron.  
*MARGARETA*, mère de Symon de Rochefort, 67.  
*MARGUERITE DE SAUZ*, 19.  
 MARIE, femme de Jean de Fontaines, 16.  
 MARIE, vierge, *MARIA*, 30, 36, 83, 90, 92 ; *Genitrix*, 83 ; *Mater*, 90 ; *Parens*, 90 ; *Virgo*, 36, 64, 83, 90, 92 ; *Virgo Deipara*, 78.  
 MARIE DE JEINVILLE, femme de Jehan de Trichastel, 108.  
 Marigny-sur-Ouche, cne Saint-Victor-sur-Ouche (Côte-d'Or), *Marigne*, 80.
- Marmagne, c. Montbard (Côte-d'Or), abbaye Notre-Dame de Fontenay, 66-69.  
*MARTINUS*, saint, 38.  
*Mater*, voir : Marie.  
*MATHILDIS*, duchesse de Bourgogne, 3, 93.  
 MAURICE DE SULLY, évêque de Paris, 68.  
*MAURITIUS*, saint, 37.  
 Meaux, ch.-l. a. (Seine-et-Marne), *Mindunsis*, 17 ; évêque, *JEAN DE GARLANDE*, 17, *MANASSES II*, 24 ; *OTHO THEUTONICUS*, 17.  
 Mello, c. de Montataire (Oise), 69.  
*MICHAEL*, archange, 55.  
 Milan (Italie), Saint-Ambroise, 68.  
*Mindunsis*, voir : Meaux.



## MILO-QUINTINUS

MILO, seigneur de Frolois, 68.

*Mindunsis*, voir : Meaux.

Molesmes, *Molismo*, c. Laignes (Côte-d'Or), 9, 70 ; -abbé : *ISAM-BARDUS*, 70.

Molinot, c. Nolay (Côte-d'Or), 71.

MONTCLER, voir : CEBILE.

Mont-Saint-Eloi, c. Arras (Pas-de-Calais), 25.

Mont-Saint-Jean (seigneur de), 95.

Moutiers-Saint-Jean, c. Montbard (Côte-d'Or), *Reomensis*, 58, 72 ; -abbé : *PETRUS*, 58.

## - N -

Naples (Italie), 68.

Narbonne, ch.-l. a. (Aude), cathédrale, 45.

Nevers, ch.-l. d. (Nièvre), abbaye Saint-Martin, 25 ; église Saint-Sauveur, 62.

*NICOLAUS*, abbé de Flavigny, 34.

*NICOLAUS*, moine de Saint-Bénigne de Dijon, 34.

\*\*NIVARD, 45.

NIVARD, abbé de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Seine, 100.

Norwich (Grande-Bretagne, Norfolk), *Norvicensis*, évêque : *EBRARDUS*, 66.

## - O -

ODO, fils du sire de Longeaule, 102.

ODON I, duc de Bourgogne, *ODO*, 79.

ODON II, duc de Bourgogne, *ODO*, 79.

ODON III, duc de Bourgogne, 3.

*OLIVARIUS*, abbé de Saint-Seine, 101.

*Omnes sancti*, voir : saint.

\*\*ORDERIC VITAL, 72.

Orthez, ch.-l. c. (Pyrénées-Atlantiques), 25.

Oscheret, archidiaconé (diocèse de Chalon), *Oscariensis*, 37 ; -doyen, *Stephanus Bovions*, 37.

OTHES, chevalier, sire de Beire, 40.

*OTHO DE ARCU*, prieur de Saint-Bénigne de Brétigny, 50.

*OTHO THEUTONICUS*, chevalier, prieur des Dominicains de Dijon, évêque de Meaux, 17.

\*\*OVIDE, 32, 45 ; fastes, 72.

Oviedo (Espagne, Asturies), cathédrale, 92.

## - P -

*PALLADIA*, vierge martyre, 97.

*PALUDE*, voir : *GUIDO*.

pape : ALEXANDRE III, 65 ; EUGENE III, 81 ; PASCAL II, 4 ; VICTOR IV [antipape], 65.

*Parens*, voir : Marie.

Paris, Saint-Marcel, 60.

PASCAL II, pape, 4.

*PAULUS*, apôtre, 61.

*PETRUS*, abbé de Réôme, 58.

*PETRUS*, apôtre, 59, 76.

*PETRUS DIVIONENSIS*, sculpteur, 105. Voir aussi : auteur.

*PETRUS*, évêque de Chalon-sur-Saône, 81.

*PETRUS*, évêque du Puy-en-Velay, 94.

*PETRUS*, sculpteur, 27, 29.

*PETRUS VERROUL DE FLAVIGNEYO*, moine et aumônier de Saint-Bénigne de Dijon, 48.

*PHILIBERTUS*, saint, 42.

Pochon (Le), cne Losne (Côte-d'Or), *Pocon*, 71.

POINCE DE LAIER, sœur de Raoul Chaissot, 7.

Pontigny, c. Ligny-le-Chatel (Yonne), abbatiale, 25.

Puy-en-Velay (Le), ch.-l. d. (Haute-Loire), *Podiensis*, 94 ; évêque, *PETRUS*, 94.

## - Q -

*qui cuncta creavit*, voir : Dieu.

*qui cuncta regit*, voir : Dieu.

*QUINTINUS*, saint, 5.

## - R -

- Rabastens, ch.-l. c. (Tarn), 70.  
*RAINARDUS*, abbé de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, 78.  
 Raismes, c. Saint-Amand-les-Eaux (Nord), abbaye de Vicoigne, 24, 70.  
*Redemptor*, voir : Jésus.  
 Reims, ch.-l. a. (Marne), *Remis*, 84; *Rhemensis*, 84; -archevêque : *GUIDO DE PARE*, 84; -Saint-Remi, 70, 89.  
 REMI, saint, *REGMI*, 1.  
*REMUNDUS*, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, 35.  
 Réôme, *Reomensis*, voir : Moutiers-Saint-Jean.  
*Rex*, voir : Dieu; JESUS.  
*RICHARDUS BIGOT*, chevalier, 30.  
*RICHARDUS DE FAVERNEIO*, sous-prieur de Saint-Bénigne de Dijon, 53.  
 Rimini (Italie, Forli), 68.  
 ROBERT, évêque de Langres, 4; *ROBERTUS*, 94.  
*ROBERTUS*, chevalier, 33.  
*ROBERTUS [DE MOLESMES]*, abbé de Cîteaux, 91.  
*ROBERTUS*, évêque de Chalon, 83, 94.  
*ROBERTUS*, seigneur de Beire, 43.  
 Rochefort, c. d'Aignay-le-Duc (Côte-d'Or), *Rupis Fortis*, 67.  
 Rome (Italie) : -SS. Bonifacio e Alessio, 68; -S. Maria in Aracoe-li, 68; -S. Praxede, 68.  
 ROOU CHAISSOT, sire de Layer, 6.  
 Rouen, ch.-l. d. (Seine-Maritime), Saint-Ouen, 45, 70.  
 Rouvray, c. de Montbard (Côte-d'Or), 73.  
 Rouvres-en-Plaine, c. de Genlis, 74-75.  
 Roy-Boissy, c. Marseille-en-Beauvaisis (Oise), abbaye de Lanoy, 60.  
*RUFFINUS*, abbé de Cîteaux, 89.

## - S -

- saint : *BENEDICTUS*, 41; *BENIGNUS*, 22, 26, 29, 50, 60; *BENOIST*, 51; *CIRINUS*, 60; *LORENT*, 52; *MARTINUS*, 38; *MAURITIUS*, 37; *NICOLAS*, 2; *Omnès Sancti*, 50; *PHILIBERTUS*, 42; *QUINTINUS*, 5; *REGMI*, 1; *SEQUANUS*, 59; *SILVESTER*, 53; *VITALIS*, 46.  
 Saint-Benoît-sur-Loire, c. d'Ouzouer-sur-Loire (Loiret), 70.  
 Saint-Blin, ch.-l. c. (Haute-Marne), *Bertiniaca curtis*, 50.  
 sainte : *CATHARINA*, 44; *PALLADIA*, 97; *SAMNIA*, 97; *SCHOLASTICA*, 33.  
 Saint-Evrault-Notre-Dame-du-Bois, cne La Ferté-Frêne (Orne), abbé : *GUERIN DES ESSARTS*, 72.  
 Saint-Georges-d'Espéranche, c. Heyrieux (Isère), 58.  
 Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, c. Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), *Cister*, 77-78, 83, 85-88, 90-91, 93; *cistercius*, 90; -abbaye Notre-Dame de Cîteaux, 77-98 (dédicace, 78, fondation, 77);  
 -abbé : *ALBERICUS*, 78, 91; *FASTREDUS*, 78; *GOSUINUS*, 78; *GUIDO DE PARE*, 84; *JOHANNES XXV*, 87; *LAMBERTUS*, 78; *RAYNARDUS*, 78; *ROBERTUS [DE MOLESMES]*, 91 *RUFFINUS*, 89; *STEPHANUS ANGLUS*, 78, 91; -moine, *ALANUS*, 99; *WALDEMARUS*, 85.  
 Saint-Pierre-de-Curtille, c. Ruffieux (Savoie), abbaye de Hautecombe, 81.  
 Saint-Pierre-sur-Dives, ch.-l. c. (Calvados), 70.  
 Saint-Seine-l'Abbaye, ch.-l. c. (Côte-d'Or), 59, 99-100, *Sequanensis*, 99, *Sequanus*, 100; -abbé, *GUILLAUME*, 1, 59; *OLIVARIUS*, 100; *NIVARD*, 99.  
 SALOMON, 81.  
*Salvator*, voir : JESUS.  
*SAMNIA*, vierge martyre, 97.  
*SAMUEL*, juge d'Israël, 76.  
 Saulx-le-Duc, c. Is-sur-Tille (Côte-d'Or), 39; Saulz, 39; Sauz, 11, 14, 19; -seigneur : *GUI IV*, 39.  
*SAULZ*, voir : *KALO*; *MARGUERITE*.  
 Schleswig (Allemagne), *Scleswicensis*, 85; -évêque, *WALDEMARUS*, 85.  
*SCOLASTICA*, sainte, 33.  
 Semur-en-Auxois, ch.-l. c. (Côte-d'Or), église, 76.  
*SEQUANUS*, saint, 59.  
 \*\*SERLON, abbé de l'Aumône, 98.  
 SILVESTER, 53.  
 SOINOUR, voir : JESUS.  
*STEPHANUS*, abbé de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, 78.  
*STEPHANUS*, abbé de Saint-Pierre de Bèze, 4.  
*STEPHANUS ANGLUS*, 91.  
*STEPHANUS BOVION*, doyen, 37.  
*STEPHANUS DE BROIGNUM*, cellérier de Saint-Bénigne de Dijon, 49.  
 SYMON, seigneur de Rochefort, 67.

## - T -

- Tart-l'Abbaye, c. Genlis (Côte-d'Or), 101-102. Tar, 102; -sire, *JEHANZ DE MONREAUX*, 102.  
*TERENCIUS*, gouverneur romain, 26.  
*THEOBALDUS*, abbé de Cîteaux, 88.  
*THEODRICUS*, fils de GÉRARD DE ROUSSILLON, 10.  
*THEUTONICUS*, voir : *OTHO*.  
 Thoisy-la-Berchère, c. Montbard (Côte-d'Or), ancien prieuré de Breuil, 104.  
 Til-Châtel, c. Is-sur-Tille (Côte-d'Or), 20, 27, 103, 108, Tichastial, 20; -seigneur, *HUGUENINS DE TICHASTIAL*, 20.  
 Toul, ch.-l. a. (Meurthe-et-Moselle), *Tullensis*, 50; cathédrale, 25.

## TOULOUSE-WIARDUS

Toulouse, ch.-l. d. (Haute-Garonne), cathédrale, 25 ; Musée des Augustins, 81.

*Tullensis*, voir : Toul.

*TURPERICUS*, moine de Saint-Bénigne de Dijon, 24.

## - V -

Val-des-Choux, voir : Villiers-le-Duc.

Vandenesse-en-Auxois, c. Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or), église Notre-Dame, 110.

Vergy (seigneur de), 95.

VERONE, voir : GILE.

Vicoigne, cne Raismes (Nord), 34.

VICTOR IV, antipape, 65.

Vienne, ch.-l. a. (Isère) : Saint-Pierre, 72 ; -comte, 19.

VILENCUS, diacre, 23. Voir aussi : auteur.

Villeneuve-lès-Maguelonne, c. Frontignan (Hérault), 45.

Villers-en-Brabant (Belgique), abbaye cistercienne, 44.

Ville-sous-la-Ferté, c. Bar-sur-Aube, abbaye de Clairvaux, *Claraevallis*, 91, abbé : *BERNARDUS*, 78, 91.

Villiers-le-Duc, c. Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), abbaye du Val-des-Choux, 9, 111-112, *Vallis Caulium*, 112.

*Virgo*, voir : Marie.

VITALIS, voir : saint.

## - W -

WALDEMARUS, évêque de Schleswig, archevêque de Brême, moine de Cîteaux, 85.

WIARDUS, 112.

## INDEX DES MATIÈRES

ABBAYE-BREVIS

### - A -

- abbaye (fondation), 64.  
abbé : *abbas*, 4-5, 8, 34-35, 58, 84, 86-87, 91, 100-101 ; *pastor*, 72 ; *pastor monachorum*, 28.  
*abdicare*, 85.  
*abire*, 98.  
Actes de Pierre, voir : apocryphe.  
*actus*, 34.  
*ae-*, voir aussi : *e-*.  
*aeternus*, 10.  
*agere*, 31, 78.  
*altare*, voir : autel.  
*amabilis*, 24.  
*amantissimus*, 93.  
*amator*, 70.  
*amicus*, 28.  
*amor*, 25.  
*amnis*, 4.  
*anima*, 12, 18, 32, 34, 36-39, 41-43, 46-50, 53-55, 67-68, 79, 82, 87-88, 96, 111.  
*\*anima ejus*, voir : formules (souhait).  
anniversaire, fondation, 55.  
*Annuntiatio*, voir : datation (fête).  
*annus*, 9, 11-12, 17-18, 29, 36-39, 41-43, 45-50, 53, 60, 64-65, 69-70, 78-79, 81-88.  
*antiquus*, 28.  
apocryphe : -Actes de Pierre, 63 ; -Kérygmes de Pierre, 63  
*apostolus*, 61.  
*aprilis*, voir : datation (mois).  
*aqua*, 78.  
*arbor*, 78.  
*archidiaconus*, 18.  
*archiepiscopatus*, 85.  
*archiepiscopus*, 84.  
argent doré, 75.  
*artifex*, 25.  
*astra*, voir : ciel.  
*assumere*, 96.  
Assomption, voir : datation (fête).  
*auferre*, voir : mort.  
*augere*, 91.  
*augustus*, voir : datation (mois).  
*aula*, voir : ciel.  
*auspicere*, 90.  
autel : *altare*, 3, 55, 83 ; consécration, 83.  
auteur : *actor*, 99 ; *author*, 78 ; *componere*, 99 ; *dotare*, 55 ; *edificator*, 35 ; *facere*, 71, 105 ; *fundare*, 55, 64, 93 ; *fundator*, 79 ; *me scripsit*, 34 ; *renovare*, 4.  
*\*\*Ave Maria*, voir : Bible (Luc, I, 28) ; liturgie (*Ave Maria*).

### - B -

- beatus, beata*, voir : saint, sainte.  
*benedicere*, 34.  
Bible : -Genèse (III, 19), 32 ; (XV, 15), 24 ; (XXV, 8), 24 ; -Nombres (XX, 6), 27 ; Juges (VIII, 32), 24 ; -I Chroniques (XXIX, 28), 24 ; -Tobie (XIV, 15), 24 ; -Job (XIX, 25-26), 68 ; -Psaumes (XXVI, 10), 27 ; -Ecclésiastique (XXI, 16), 27 ; -Jérémie (II, 13), 27 ; (V, 6), 5 ; -Daniel (VI, 2-29), 57 ; -Osée (XIII, 7), 5 ; -Macchabées (VII, 23), 28 ;  
Bible (suite) : -Matthieu (XVI, 16), 62 ; (XVI, 19), 62 ; - Luc (I, 28), 36 ; -Jean (XV, 1), 27 ; (XV, 19), 32 ; - Actes (VIII, 10, 63) ; -Apocalypse (I, 8), 28 ; (XXII, 13), 28.  
*\*bonae memoriae*, voir : formules (expressions).  
*bonus*, 35.  
borne de limites, 59.  
*brevis*, 99

## - C -

*caelestis*, 32.  
*calcare*, 65.  
*camerarius*, 35.  
*candidus*, 10.  
*capella*, 55, 82.  
*capitulum*, 55 ; -*generale*, 85.  
*caput*, 90 ; -*ordinis*, 111.  
*cardinalis*, 84.  
*carnis*, 68.  
*caro*, 60.  
*celerarius*, 49.  
*celsus*, 10.  
*celum*, voir : ciel.  
*census*, 60.  
*cernere*, 78.  
 \*c'est la sépulture, voir : formules (sépulture).  
*charisma*, 89.  
 châsse, 61.  
 chevalier, 16, 40, 52, 73 ; chevalies, 2, 14.  
*chorus*, 112.  
*cibus*, 27.  
 ciel : -*aether*, 72, *ether*, 5, 26 ; -*astra*, 10, 88 ; -*aula caelestis*, 32 ; -*caelum*, 78 ; -*celum*, 8, 62, *coelum*, 78, 82 ; -*lux coelica*, 44.  
 \*ci gist, voir : formules (sépulture).  
*cinis*, 60.  
*clarus*, 10.  
*clavis*, 62.  
*coenobium*, voir : *monasterium*.  
*colere*, 98.

*comes*, 25-26, 94.  
*communis*, 78.  
*componere*, voir : auteur  
*concedere*, 85.  
*condere*, 85.  
*conjux*, 93.  
*concurrrens*, voir : datation (comput).  
*conferre*, 78.  
*consanguinea*, 69.  
*consecrare*, 78, 83.  
 \*consecrata, voir : formules (diplo- matique).  
*consepeliri*, 68.  
*consistere*, 10.  
*construere*, 78.  
 Conversion de saint Paul, voir : iconographie.  
*cor*, 65.  
 \*corpore mundo, voir : formules (expressions).  
*corpus*, 9, 22, 60, 70, 89, 97, 110.  
*credere*, 68.  
 \*\*Credo quod, voir : Bible (Job XIX, 25-26) ; liturgie (office des défunts).  
 croix, *titulus*, 75, croix-reliquaire, 75.  
 crosse, voir : iconographie.  
 \*cujus anima, voir : formules (souhait).  
 \*cujus lapis hic tegit, voir : formules (sépulture).  
*culmen*, 84.  
*cultus*, 65.  
*cura*, 28.  
*curia*, 85.

## - D -

dame, 12-13, 16, 19, 21, 47, 106.  
 damoiseaus, 51.  
 damoiselle, 7.  
*dare*, 10-11, 28, 32, 44, 55, 62.  
 datation : -année : *anni Domini*, 42 ; *anno*, 65, 70 ; *anno ab incarnatione Domini*, 77, 83 ; *anno Domini*, 9, 11-12 17-18, 25, 29, 35, 37-39, 41, 43-50, 53, 69, 82, 86-88, 102, 110, 112 ; l'an de grâce, 1, 13-14, 16, 19-21, 40, 73, 103, 106 ; l'an de l'incarnation nostre Senior, 107, 109 ; l'an de nostre Soigneur, 2 ; *Virginis a partu*, 64 ;  
 -calendrier romain, *calendes* : *calendae*, 70, 72, 77, 85 ; *kalendae*, 11, 25, 47, 49, 83, 86, 105, 110 ; *kalendes*, 106-107 ; *idus*, 9, 58, 87-88 ; *nonae*, 24, 112 ;  
 -comput : *concurrrens*, 77, *epacta*, 77 ; *indicio*, 77 ; *luna paschalis*, 77 ;  
 -fête religieuse : *Annuntiatio beatae Virginis*, 36 ; *Assumption*, 108 ; *beata Catharina*, 44 ; *beatus Martinus*, 17 ; *beatus Martinus hiemalis*, 38 ; *festum Quintini*, 5 ; *Nativitat*, 40 ; *Omnes Sancti*, 50 ; saint Benoist, 51 ; saint Lorent, 52 ; saint Nicolas, 2 ; saint Regmi, 1 ; saint Vincent, 109 ; *sancta Fidis*, 39 ; *sancta Scolastica*, 33 ; *sanctus Mauritius*, 37 ; *sanctus Philibertus*, 42 ; *sanctus Silvester*, 53 ; *sanctus Vitalis*, 46 ; *Translatio sancti Benedicti*, 41 ; Translation saint Nicolas, 2 ; Tifaigne [Épi phanie], 14 ;  
 -mois : janvier, 109, *januarius*, 45, 88, *janus*, 70, 72 ; février, 73, *februarius*, 33, 43, 109, febvrier, 13, feuvrier, 107 ; mars, 21, marz, 106 ; avril, 108, *aprilis*, 9, 46, 55, 77,

datation : -mois (suite) : 102 ; mai, *maius*, 47 ; juin, join, 51 ; juillet, *julius*, 12, 24, 58, 110 ; août, aoust, 52, aost, 107, *augustus*, 42, 85, 110 ; septembre, 19, *september*, 49 ; octobre, *octimber*, 10, *october*, 25, 39, 86-87 ; novembre, *november*, 11, 78, 83, 112 ;  
 -semaine (jour de la) : lundi, 21. *sabbatum*, 17 ; diemonge, 2 ;  
*decanus*, 37, 55.  
*decedere*, 58. Voir aussi : mort.  
*decorare*, 4.  
*dedicare*, 65, 70, 83. Voir aussi : église (dédicace).  
*defendere*, 92.  
*definitio*, 85.  
*defunctus*, 34.  
*deitas monastica*, 64.  
*deferre*, 96.  
*delere*, 31.  
*deponere*, 10, 96.  
*deprecare*, 58.  
*derelictus*, 78.  
*descendere*, 32.  
*devotio*, 85.  
*devotus*, 44, 90.  
 \*Dex ait l'arme, voir : formules (souhait).  
 diacre : *levita*, 23.  
*dicere*, 64, 90, 98.  
 diemonge, voir : datation (semaine).

## DIES-FORMULES

*dies*, 10, 36, 38-39, 55, 60, 68, 77- 78, 90.  
*diacre* : *levita*, 23.  
*dicere*, 64.  
*dignus*, 26, 29.  
*diluere*, 10.  
*diocesis*, 50.  
*distique*, voir : métrique.  
*ditare*, 25.  
 \*dites, voir : prières.  
*diva*, 92.  
*dives*, 98.  
*dogma*, 60, 70.

*domicellus*, 41.  
*domina*, 47, 95, 110.  
*dominus*, 11, 36, 38-39, 41-44, 46- 47, 54, 66-69, 85-86, 91, 95, 102, 110; *dommus*, 34, 83, 87-89.  
*domus*, voir : église.  
*donare*, 26, 32, 84.  
*dormire*, 29. Voir aussi : mort.  
*dotare*, 55, 64. Voir aussi : auteur.  
*ducissa*, 2.  
*dulcissima*, 92-93.  
*dux*, 25, 55, 79, 81-82, 93.

## - E -

*ecclesia*, voir : église.  
*écuyer*, *escuiers*, 1.  
*edes*, voir : église.  
*edificare*, 66, 78.  
*edificator*, 35. Voir aussi : auteur.  
*effigie*, voir : iconographie.  
*église* : -*aedes*, 78, 90, *edes*, 64 ; -*domus*, 85, 92 ; -*ecclesia*, 4, 49, 54, 83, 85 ; -*templum*, 65-66 ; *dédicace*, 65, 78, 83.  
 \*\**Ego sum prima virtus*, voir : Légende dorée ; Bible (Actes VIII, 10).  
*elemosinarius*, 48 ; *eleemosinarius*, 54.  
*eligere*, 45, 85.  
*email*, 61-63.  
*enfer*, *tartara*, 34.  
*epacta*, voir : datation (comput).  
*episcopatus*, 85.  
*episcopus*, voir : évêque.  
*épitaphe* : - ecclésiastique : abbé, 4- 5, 9, 28-29, 34, 58, 60, 70, 72, 86-88, 100-101 ; archevêque, 84 ; archidiaque, 18 ; aumônier, 48, 54 ; camérier, 35 ; cellérier, 49 ; doyen, 37 ; évêque, 17, 65-66, 81, 85, 94 ; moine, 24, 35 ; patriarche,

*épitaphe* (suite) : 85 ; prêtre, 22 ; prieur, 17, 45, 50, 111 ; sous-prieur, 53 ; trésorier, 55 ;  
 -laïc, enfant, 10 ; femme, 12-13, 15-16, 19, 21, 47, 52, 67, 69, 73, 104, 106 ; homme, 6-7, 20, 31, 44, 67, 95, 101, 107-109 ; chevalier, 2, 11, 14, 17, 30, 33, 36, 38-40, 42-43, 46, 68, 103, 105, 110 ; comte, 25 ; connétable, 80 ; damoiseau, 41, 51 ; duc, 79, 82 ; écuyer, 1 ; vierge martyre, 97.  
*eremus*, 64.  
*erigere*, 93.  
*error*, 98.  
*esca*, 27.  
*esse* [subst.], 32.  
*ether*, voir : ciel.  
*évêque* : -*episcopus*, 17, 66, 78, 81, 83 ; *pontifex*, 81, 94 ; *praesul*, 65, 81 ; *presul*, 64, 85, 94.  
*exhibere*, 10.  
 \**exiit e membris*, voir : formules (décès).  
*exire*, voir : mort.  
*expeditio*, 82.  
*inchoare*, 78.

## - F -

*facere*, 71, 89, 105. Voir aussi : auteur.  
*facundus*, 70.  
*fallere*, 98.  
*fastus*, 65.  
*februarius*, voir : datation (mois).  
*feliciter*, 64.  
*fête*, *festum*, 5, 33, 42, 46, 53, 55. Voir aussi : datation (fête).  
*fidelis*, 34.  
*filius*, 32, 79, 81-82, 85, 93, 102.  
*finis*, 31-32, 98.  
*flamen*, 72.  
*flectere*, 92.  
*flumen*, 10.  
*fons*, 10, 27.  
*fons vitae*, voir : Bible (Psaume XXXVI, 10 ; Ecclésiastiques, XXI, 16 ; Jérémie II, 13).  
*fons vivus*, voir : Bible (Nombres XX, 6).  
*foris*, 27.

*forma*, 27-28, 78.  
*formator*, 70.  
 formules : - apostrophe au lecteur : *qui legis*, 32, 34 ; *qui metra legit*, 44 ; *quisquis eris qui transieris*, 58 ; -décès : *exiit e membris*, 89 ; *migravit ad Christum*, 85 ; *migravit ad Dominum*, 69 ; qui trepassa, 14, 16, 20, 40, 51- 52, 67-69, 80, 106, 108-109 ; *transiit ad Christum*, 70 ; *transivit a mundo*, 9 ; *vivit in aethra*, 72 -diplomatie : *consecrata... per manus venerabilis N. episcopi*, 78 ;  
 -expressions : *bonae memoriae*, 85 ; *corpore mundo*, 9 ; *miles Christi*, 30 ; *nobilis vir*, 33 ; *nobiliter natus*, 25 ; *nulli pietate secundus*, 70 ; *quem lapis iste tegit*, 34, 45 ; *virtutis amator*, 70 ; -patronage : *in honore*, 83 ; *in honorem*, 78 ; *sub invocatione*, 78 ; -reliques : *in quo reliquiae istae habentur*, 83 ;  
 -sépulture, c'est la sepulture, 106-109 ; ci gist, 6-7, 13-14, 16, 19-21, 51, 73 ; ci git, 1-2, 15 ; *cujus lapis hic tegit*, 25 ; *cy gist*, 40, 52 ; *hac tegitur petra*, 72 ; *hic jacet*, 12, 17-18,

## FORMULES-INTRARE

formules : -sépulture (suite) : 24, 34-35, 48, 54, 82, 105 ; *hic jacet*, 79, 97 ; *hic requiescit corpus*, 22 ; *hic tumulatus est*, 99 ; *jacet hic*, 60 ; *pausat in hac fossa*, 25 ;  
 -souhait pieux : *anima ejus et anime omnium fidelium defunctorum per misericordiam Domini requiescant in pace amen*, 34 ; *anima ejus per misericordiam Dei requiescat in pace amen*, 37-38, 42, 53 ; *anima ejus requiescat in pace amen*, 18, 39, 41, 43, 55, 82 ; *animae eorum requiescant in pace amen*, 70 ; *cujus anima per misericordiam Dei requiescat in pace*, 36, 46, 89 ; *cujus anima requiescat in pace*, 12, 47-50, 54, 68, 88 ; Deux hait l'arme de ly, amen, 15 ; Dex ait l'arme amen, 6, 14, 51 ; Dex ait merci de s'arme, 52 ; Dex de s'arme ait merci, 107 ; Dex en ait l'arme, 103 ;

formules : -souhait (suite) : *quorum anime requiescant in pace amen*, 67 ; *requiescat in pace*, 105 ; *Rex parce pie*, 35 ; *semper pace quiescat*, 8 ; *vivat in caelis perenniter*, 82 ; *vivat in Deo*, 24, 98.  
*fortis*, 98.  
*fossa*, voir : tombeau.  
*fragrare*, 70.  
*frangere*, 34.  
*frater*, 17, 48-50, 53, 111-112.  
*fraus*, 35.  
*frequentare*, 78.  
*fulgere*, 8, 90.  
*fundare*, 55, 64-65, 82, 93. Voir aussi : auteur.  
*fundator*, 70. Voir aussi : auteur.

## - G -

*germen*, 10.  
*gignere*, 10.  
*gloria*, 98.

*gloriosus*, 82.  
*gratia*, 36, 85.  
*gravissimus*, 26.

## - H -

*habitus*, 65.  
 \**hac tegitur*, voir : formules (sépulture).  
 hexamètre, voir : métrique.  
 \**hic jacet, hic requiescit*, voir : formules (sépulture).  
 \**hic tumulatus est*, voir formules (sépulture)  
*homo*, 24, 99.

*honor*, 25, 27.  
*honorare*, 94.  
*honoratus*, 70.  
*hora*, 34.  
*horror*, 27.  
*humilis*, 5, 65, 70, 78.

## - I -

iconographie : -aigles affrontés, 57 ; -Agneau vexillifère, 67 ; -anges, 104 ; -apôtre : Paul, 61, Pierre, 75 ; -Cène, 27 ; -Christ en majesté, 103 ; -Conversion de saint Paul, 62 ; -croix de procession, 67 ; -crosse abbatiale, 34 ; -Daniel dans la fosse aux lions, 57 ; -effigie du défunt, 1-2, 5-7, 13-14, 16-19, 33, 35, 39, 46-47, 51-52, 60, 68, 106, 110 ; -lion, 56 ; -martyre de saint Bénigne, 26 ; -mission de saint Pierre, 62 ; -offrande d'Abel et de Caïn, 72 ; -offrande de Zacharie, 57 ; -Paul disputant avec les Juifs, 62 ; -Paul s'évadant de sa prison, 62 ; -Pèlerins d'Emmaüs, 57 ; -Pierre et Paul devant Néron, 63 ; -Pierre marchant sur les eaux, 62 ; -Simon le Magicien, 63 ; -Tétramorphe, 105 ; -Vierge à l'Enfant, 3.

*idus*, voir : datation (calendrier).  
*illustrare*, 91.  
*illustris*, 69, 95.

*illustrissimus*, 79, 81.  
*imperatrix*, 78.  
*inclytus*, 93.  
*indicio, indictio*, voir : datation (comput).  
*infidelis*, 82.  
 \**in honore*, voir : formules (patronage).  
*initium*, 77.  
*innocuus*, 10.  
 \**in quo reliquiae*, voir : formules (reliques).  
*insanus*, 26.  
 \*\**in senectute bona*, voir : Bible (Genèse, XV, 15 ; XXV, 8 ; Juges, VIII, 32 ; I Chroniques XXIX, 28 ; Tobie, XIV, 15).  
*insequi*, 10.  
*instituere*, 91.  
*integritas*, 91.  
*intrare*, 111.

## JACERE-MONUMENTUM

## - J -

- jacere*, 8, 12, 17-18, 24, 34-35, 48, 54, 60, 66-70, 79-80, 82, 84-85, 86, 89, 97.  
*\*jacet hic*, voir : formules (sépulture).  
*januarius, janus*, voir : datation (mois).  
 jeu de mots : *-mundus/mundus*, 9, 32 ; *nomen/omen*, 32.
- jubere*, 99.  
*jugum*, 35.  
 juin, *julius* : voir : datation (mois).  
*justus*, 5, 70.

## - K -

- kalendae*, voir : datation (calendrier).
- Kérygmes de Pierre, voir : apocryphe.

## - L -

- labes*, 45.  
*lacrima*, 10.  
 langue vulgaire : -oil, 1-2, 6-7, 12-16, 19-21, 40, 51-52, 73, 103, 106-109.  
*lapis*, 25, 34, 45, 78, 105.  
*largitas*, 93.  
*legatus*, 84.  
 Légende dorée, *Ego sum prima virtus*, 63.  
*legere*, 32, 34, 44.  
*leo*, 56-57.  
*leopardus*, 5.  
*levita*, voir : diacre.
- lex*, 64.  
 liturgie : *Ave Maria*, 36. ; hymne : *Salve sancta Parens*, 90 ; office des défunts, *Credo quod Redemptor meus vivit et in novissima die de terra surrecturus sum et in carne mea videbo Deum Salvatorem meum*, 68.  
*locus*, 78.  
*lolium*, 57.  
*Lugdunus*, voir : Lyon.  
*luna paschalis*, voir : datation (comput).  
*lux*, 44, 60, 72, 89. Voir aussi : ciel.

## - M -

- machina*, 98.  
*mactare*, 26.  
 madame, 13, 15, 19, 21, 52, 73.  
*magister*, 55.  
*maius*, voir : datation (mois).  
*majestas Dei*, 28.  
*malum*, 31, 35.  
*manere*, 65, 90.  
*manus*, 78.  
 mars, voir : datation (mois).  
*martyr*, 22.  
 martyre, voir : iconographie.  
*mater*, 10, 67, 85.  
*memini*, 60.  
*membra*, 89.  
*mens*, 44, 65.  
*mensis*, 10-11, 33, 39, 42-43, 45-46, 58, 70, 102.  
*meritum*, 12, 27, 60.  
*\*me scripsit*, 34. Voir aussi : auteur.  
 messires, 6, 14, 40.  
*metra*, 44.
- métrique : -distique élégiaque, 10, 31, 90, 92, 98 ; -distique élégiaque léonin riche, 27, 35 ; -hexamètre, 4, 26, 28, 30-32, 58, 60, 64, 70, 72, 90, 99 ; -hexamètre léonin riche, 5, 8-9, 11, 26-27, 29-31, 34-35, 44-45, 58, 60, 65, 72, 84, 96, 111.  
*migrare*, 29, 65, 69. Voir aussi : mort.  
*miles*, 11, 30, 33, 36, 38-39, 42-43, 46-47, 105, 110.  
*\*miles Christi*, voir : formules (expressions).  
*militare*, 90.  
*minister*, 35.  
*miserere*, 30.  
*misericordia*, 36-39, 42, 46, 53, 87.  
*misertus*, 111.  
 Mission de saint Pierre, voir : iconographie.  
*mitis*, 27, 70.  
*moderatus*, 70.  
*monachus*, 94.  
*monachus*, 24, 28, 34, 48, 54, 81, 84-85, 96.  
 monastère : *-coenobium*, 77-78, 81, 84-85 ; *-monasterium*, 48, 53, 79, 93, *monasterium*, 71, 78.  
 monseigneur, 13, 16 ; monseigneur, 15, 52 ; monsoinoir, 73.  
*monumentum*, 29. Voir aussi : tombeau.



## MORES-PRIÈRES

*mores*, 28, 91.

*mori*, 70.

mort : *-auferre*, 10 ; *-decedere*, 58 ; *-dormire*, 29 ; *-exire*, 89 ; *-migrare*, 29, 65, 69, 85 ; *-mori*, 96, 98 ; *-mors*, 26, 82, 99 ; *mors dura*, 10 ; *-obire*, 11, 17, 24, 33, 36-39, 41, 50, 53, 55, 79, 81-82, 84, 86-88, 103, 105, 110 ; *-occubere*, 82 ; *-quiescere*, 8, 95 ; *-requiescere*, 12, 18, 22, 34, 36-39, 41-43, 46-50,

mort (suite) : 53-55, 67-68, 79, 82, 87-88, 105, 110 ; *-transire*, 9-10, 70 ; *-trepassée*, 13.

*movere*, 98.

*\*\*Mundi creator*, voir : Bible (Macchabées, XII, 23).

*mundus* [adj.], 9, 32, 70.

*mundus* [subst.], 9, 32, 45, 70, 98.

*mutare*, 27.

## - N -

*nardus*, 70, 72.

*natus*, 34.

*nepos*, 93.

*nescire*, 98.

*niveus*, 10.

*nobilis*, 33, 39, 43, 67-68.

*\*nobilis vir*, voir : formules (expressions). *nobiliter*, 25.

*\*nobiliter natus*, voir : formules (expressions). *nomen*, 32, 65.

*nonae*, voir : datation (calendrier).

*november*, voir : datation (mois).

*nox*, 90.

*\*nulli pietate*, voir : formules (expressions).

## - O -

*obiit*, voir : mort.

*obtinere*, 10.

*occubere*, voir : mort.

*octava*, 17.

*octimber, october*, voir : datation (mois).

*oculus*, 92.

*officium*, 78 ; *-plennarium*, 85.

*omen*, 32.

*\*\*ora, orate*, voir : prières (demande de).

*orbis*, 90.

*ordo*, 17, 64, 85, 90, 111.

*ordo fratrum predicatorum*, 17.

*ornare*, 91.

*ortus*, 10.

*ossa*, 25.

## - P -

*panis*, 55.

*papa*, 85.

*paradisius*, 30.

*parcere*, 35.

*parcus*, 60.

*parens*, 10.

*participare*, 10.

patriarchat, 85.

*patrona*, 78, 92.

*pastor*, 28. Voir aussi : abbé.

*pater*, 30, 32, 78, 83, 91, 93.

*\*\*Pater noster*, voir : prières.

*patiens*, 65.

*patronus*, 70.

Paul disputant avec les juifs, Paul s'évadant de sa prison, voir iconographie.

*pausare*, 25, 28, 81, 94.

*\*pausare in hac fossa*, voir : formules (sépulture).

*pax*, 8, 12, 18, 25, 34, 36-39, 41-43, 46-50, 53-55, 65, 67-68, 70, 79, 82, 87-88, 105, 110.

peinture murale, 91, 93.

*penuria*, 78.

*peragere*, 45.

*perenniter*, 82.

*petra*, 72.

Pierre et Paul devant Néron, Pierre marchant sur les eaux, voir : iconographie.

*pietas*, 10, 70, 93.

*pignus*, 10.

*pius*, 5. Voir aussi : saint.

plomb, 22.

*pontifex*, voir : évêque.

*pontificatus*, 84.

*porrigere*, 90.

*praeclarus*, 10.

*praemissus*, 10.

*praesul, presul*, voir : évêque.

*precari*, 44.

*preces*, 90.

*presbyter*, 22.

prières (demande de), 44, 58, 110 ; *-ora*, 32, 34 ; *-ora pro eo*, 60 ; *-orate pro eo*, 11, 86, 102 ; *-Pater noster*, 15 ; *-pries Dieu pour luy amen*, 20 ; *-priez pour l'ame que Dex l'ait amen*, 1-2 ; *-priez pour l'arme de li*, 7 ; *-priez pour l'ame de li*, 7 ;

## PRIÈRES-SOL

prières (suite) : -priez pour l'arme que Dex l'ai, 19 ; -priez pour li, 73 ; -priez pour li que Dex ait l'arme, 40 ; -priez pour s'arme, 108 ; -priez pour son ame, 21.

*primicia*, 57.

*prior*, 17, 45, 50.

*proferre*, 60.

*progenies*, 35, 39.

*propitius*, 30.

*protegere*, 90.

*prothopater*, 111.

*pudicus*, 28, 65.

## - Q -

*\*quem lapis iste tegit*, voir : formules (sépulture).

*quies*, 58.

*quiescere*, 8, 65. Voir aussi : formules (souhait).

*\*qui legis, qui metra legit, quisquis eris*, voir : formules (apostrophe).

*\*qui trepassa*, voir : formules (décès).

## - R -

*ramus*, 78.

*recondere*, 85.

*reddere*, 28, 44.

*redundare*, 78.

*regnum*, 10, 62.

*religio*, 91.

reliquaire, 97.

*reliquia*, 83.

*renovare*, voir : auteur.

*reprimere*, 25.

*reputare*, 65.

*requies*, 32.

*requiescere*, 12, 18, 22, 34, 36-39, 41-43, 46-50, 53-55, 67-68, 79, 82, 87-88, 105, 110. Voir aussi : mort.

*res*, 98.

*respuere*, 98.

*restituere*, 10.

*retinere*, 10.

*reverendus*, 83.

*rex*, 26, 69, 85.

*\*Rex parce pie*, voir : formules (souhait).

*rigidus*, 70.

*rogare*, 90.

*rudus*, 27.

## - S -

[*sabbatum*], *sabatum*, voir : datation (semaine).

*sacer*, voir : saint.

[*saevus*], *sevus*, 26.

*sacer*, voir : saint.

saint : *-beatus*, 17, 38, 84, 89 ; *-pius*, 31, 35 ; *-sacer*, 10, 27, 78,

82 ; *-sanctus*, 22, 26, 29, 31-32, 37, 41-42, 46, 50, 53, 55,

59, 61, 78, 83, 91, 93. Voir aussi : datation (fête).

sainte : *-beata*, 36, 44, 83 ; *-sancta*, 10, 33, 39, 90, 97. Voir aussi : datation (fête).

*salvare*, 34.

*\*\*Salve sancta Parens*, voir : liturgie (hymne).

*salus*, 98.

*sanctimonia*, 91.

*sapiens*, 65.

*sarcophagus*, 31. Voir aussi : tombeau.

*scelus*, 25.

*schema*, 78.

*scibilis*, 99.

*scire*, 99

*scribere*, 34.

*sculpere*, 99.

*sedes*, 72.

seigneur, 51-52.

*senectus*, 24.

*sepelire*, 12, 25, 99.

*september*, voir : datation (mois).

*sepulchrum*, voir : tombeau.

*sepultura*, 85.

*sepultus*, 10, 18, 65.

*sequi*, 10.

*serenissimus*, 82.

*serenus*, 65.

*servare*, 29, 64.

*servus*, 81.

*sidus*, 8.

signature, 23, 27-28, 105.

Simon le Magicien, voir : iconographie.

sire, 40.

*sobrius*, 5.

*societas*, 78.

*sociare*, 94.

*socius*, 35, 78.

soie, 40.

*sol*, 90.

*solamen*, 11.  
*spatium*, 10.  
*speciosus*, 98.  
*spernere*, 65.  
*sponsa*, 68.  
*stare*, 58.  
*statura*, 99.  
*stercus*, 65.  
*strumosus*, 99.  
*studere*, 10.

*suavissima*, 93.  
*subigere*, 31, 45.  
 \**sub invocatione*, voir : formules (patronage).  
*subprior*, 53.  
*sumere*, 77.  
 \*\**sum finis sum principium*, voir : Bible (Apoc. I, 8, XXII, 13).  
*supplex*, 78.  
*surgere*, 68.  
*suscipere*, 31.  
*sustinere*, 26.

## - T -

*tartara*, voir : enfer.  
*tegere*, 25, 31, 34, 45, 72  
*templum*, voir : église.  
*tempus*, 64.  
*tenere*, 28.  
*terra*, 10, 32, 68.  
*testare*, 90.  
*thesaurarius*, 55.  
 \**Tibi dabo claves regni caelorum*, voir : Bible (Matthieu XVI, 19).  
 Tifaïne [Epiphanie], 14. Voir aussi : datation (fête).

tombeau : -*fossa*, 25 ; -*monumentum*, 29 ; -*sarcophagus*, 31 ;  
 -*sepulchrum*, 85, 99 ; -*tumulus*, 70, 85, 99, 110 ; -*urna*, 10.  
*tradere*, 60.  
*transire*, 58, 70. Voir aussi : mort.  
 \**transivit*, voir : formules (décès).  
*transfere*, 84.  
*translatio*, 41.  
 trepassée, voir : mort.  
 \**Tu es Xpistus, filius Dei Vivi*. Voir Bible (Matthieu XVI, 16).  
*tumulare*, 99.  
*tumulus*, voir : tombeau.  
*tutus*, 32.

## - U -

*uber*, 10.  
*urna*, voir : tombeau.

*uxor*, 47, 69.

## - V -

*venerabilis*, 17, 78, 85.  
*venerabiliter*, 4.  
*venerandus*, 29.  
*vera vitis*, voir : Bible (Jean XV, 1).  
*verbum*, 98.  
*versus*, 99.  
*verus*, 27, 65.  
*videre*, 28, 68.  
 Vierge, voir : iconographie.  
*vigilare*, 34.  
*vilis*, 5.  
*vinum*, 55.  
*vir*, 33, 39, 43, 67-68, 84, 91.  
 \**Virginis a partu*, voir : datation (année).

*virgo*, 30, 39.  
*virtus*, 32, 70, 89 ; *prima virtus*, 63.  
 \**virtutis amator*, voir : formules (expressions).  
*visio*, 26.  
*vita*, 27, 45, 85, 91, 98-99 ; -*eterna*, 10-11.  
*vitis*, 27.  
*vitrail*, 76.  
 \**vivat in Deo*, voir : formules (souhait).  
*vivere*, 26, 32, 68, 72, 82.  
 \**vivit in aethra*, voir : formules (expressions).  
*vivus*, 27, 62.  
*vocare*, 25.  
*vovere*, 68.

## - Z -

*zelator*, 65.

## CHRONOLOGIE DES INSCRIPTIONS

### IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles

- fin IX<sup>e</sup> s., *Dijon*, cathédrale, chapiteau, 23.  
fin IX<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> s., *Châtillon-sur-Seine*, Musée, fragment d'épithaphe, 10.  
fin IX<sup>e</sup>-début X<sup>e</sup> s., *Dijon*, cathédrale, épithaphe de saint Bénigne, 22.  
époque carolingienne, *Dijon*, cathédrale, épithaphe de *Turpericus*, 24.

### XI<sup>e</sup> siècle

- 1027, 21 septembre, *Dijon*, cathédrale, épithaphe de Guillaume-Othon, 25.  
1098, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, fondation, 77.  
XI<sup>e</sup> s., *Dijon*, Musée archéologique, chapiteau aux lions, 56.  
XI<sup>e</sup> s., *Molinot*, église, stèle réemployée, 71.

### XII<sup>e</sup> siècle

- 1105 ou 1113, *Dijon*, épithaphe de Jarenton, 29.  
1106, 16 novembre, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, dédicace, 78.  
vers 1124, *Bèze*, ancienne abbaye Saint-Pierre, épithaphe d'Étienne de Reynel, 4.  
vers 1130, *Dijon*, Musée des Beaux-Arts, pignon de châte, 61.  
1<sup>er</sup> tiers XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, Musée archéologique, chapiteau de Daniel, 57.  
vers 1133, 21 décembre, *Moutiers-Saint-Jean*, épithaphe de l'abbé Bernard, 72.  
1<sup>re</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, cathédrale, tympan du martyre de saint Bénigne, 26.  
avant 1162, *Beaune*, collégiale Notre-Dame, fragment d'autel, 3.  
vers 1162, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épithaphe de Guillaume de Marigny, 80.  
après 1168, 12 juillet, *Dijon*, Musée archéologique, enfeu de l'abbé Pierre, 58.  
1172, *Leuglay*, chartreuse de Lugny, porte, 64.  
1178, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épithaphe des évêques Henri et Pierre, 81.  
1179, *Leuglay*, chartreuse de Lugny, épithaphe de l'évêque Gauthier, 65.  
1192, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épithaphe de Hugues III, 82.  
1193, 17 octobre, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, nouvelle dédicace, 83.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, cathédrale, tympan de la porte du réfectoire, 27.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, cathédrale, tympan d'un enfeu, 28.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, épithaphe de Richard Bigot, 30.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, épithaphe de Bigot, 31.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, tombes du cimetière, 32.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, Musée des Beaux-Arts, la Mission de saint Pierre, 62.  
2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Dijon*, Musée des Beaux-Arts, Pierre, Paul et Simon le magicien, 63.

- 2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s., *Til-Châtel*, église, tympan sud, 104.  
milieu XII<sup>e</sup> s., *Marmagne*, abbaye de Fontenay, épitaphe d'Ébrard, 66.  
3<sup>e</sup> tiers XII<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, inscription de l'infirmerie, 98.  
fin XII<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe des ducs, 79.  
XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, salle des morts, 96.

### XIII<sup>e</sup> siècle

- 1213, *Saint-Seine*, ancienne abbaye, épitaphe de l'abbé Nivard, 100.  
1216, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe de Gui de Parré, 84.  
1225, *Saint-Seine*, ancienne abbaye, épitaphe de l'abbé Olivier, 101.  
1238, 23 décembre, *Molesmes*, abbaye, épitaphe d'Isembard, 70.  
1239, 23 février, *Til-Châtel*, église, épitaphe de Guillaumette, 105.  
1241, 21 janvier, *Til-Châtel*, église, épitaphe de Guillaumette, 106.  
1243 ou 1263, 25 mars, *Dijon*, épitaphe de Gui de Fossé, 36.  
1245, juillet, *Dijon*, Cordeliers, épitaphe d'Agnès, 12.  
1246, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe de Waldemar et d'Aldebert, 85.  
1<sup>re</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s., *Marmagne*, abbaye de Fontenay, épitaphe de Simon de Rochefort, 67.  
1<sup>re</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s., *Villiers-le-Duc*, Val-des-Choux, épitaphe de Gui et d'Humbert, 111.  
1255, *Dijon*, Jacobins, épitaphe de Gui de La Palu, 18.  
1256, 6 avril, *Dijon*, Saint-Étienne, épitaphe de Jean de Monthélie, 55.  
vers 1258, *Marmagne*, abbaye de Fontenay, épitaphe du chevalier Milon, 68.  
vers 1262, 7 avril, *Dijon*, épitaphe de Nicolas, 34.  
1263, 22 août, *Til-Châtel*, église, épitaphe de Marie de Joinville, 107.  
1264, 24 septembre, *Dijon*, épitaphe d'Étienne Bovions, 37.  
1264, 11 novembre, *Dijon*, épitaphe de Gui d'Arc, 38.  
1267, 6 octobre, *Dijon*, épitaphe de Gauthier de Saulx, 39.  
1270, *Marmagne*, abbaye de Fontenay, épitaphe d'Eustachie de Mello, 69.  
1270, 31 octobre, *Daix*, Bonvaux, prieuré Notre-Dame, épitaphe de Kalo de Saulx, 11.  
1272, 24 décembre, *Dijon*, épitaphe d'Othes, 40.  
1274, 12 juillet, *Dijon*, épitaphe de Guillaume d'Arc, 41.  
1274, 17 novembre, *Dijon*, Dominicains, épitaphe d'Eudes Lallemand, 17.  
1275, 22 janvier, *Til-Châtel*, église, épitaphe de Jean de Til-Châtel, 108.  
1278, 20 août, *Dijon*, épitaphe du chevalier Hugues d'Arc, 42.  
1279, *Tart-l'Abbaye*, église, épitaphe d'Eudes, 102.  
1279, 14 avril, *Châtillon-sur-Seine*, abbaye, épitaphe de l'abbé Jacques I<sup>er</sup>, 9.  
1280, *Dijon*, épitaphe de Marguerite de Saulx, 19.  
1280, février, *Dijon*, épitaphe de Robert de Beire, 43.  
1280, 1<sup>er</sup> octobre, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe de l'abbé Élie, 89.  
1283, *Tart-l'Abbaye*, église, épitaphe de Jean de Monréaux, 103.  
1284, 9 octobre, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe de l'abbé Jean, 86.  
1287, 26 novembre, *Dijon*, épitaphe de Jean de Grandchamp, 44.  
1288, février, *Dijon*, Cordeliers, épitaphe de Béatrice d'Échevannes, 13.  
vers 1288, *Dijon*, Musée archéologique, borne de limites, 59.  
1289, janvier, *Dijon*, épitaphe de frère Robert, 45.  
1290, février, *Rouvray*, église, épitaphe de Catherine de Bourbon, 73.  
1291, *Rouvres-en-Plaine*, église, fragment d'épitaphe, 74.  
1292, mars, *Bissey-la-Côte*, chapelle, Poince de Layer, 7.  
1292, 28 avril, *Dijon*, épitaphe de Barthélemy de Villecomte, 46.

- 1292, mai, *Bissey-la-Côte*, chapelle, épitaphe de Raoul Chaisot, 6.  
1293, 22 avril, *Dijon*, épitaphe d'Isabelle de Pesmes, 47.  
1293, 31 octobre, *Bèze*, ancienne abbaye Saint-Pierre, épitaphe de l'abbé Girard, 5.  
1293, 2 novembre, *Villiers-le-Duc*, Val-des-Choux, pierre commémorative, 112.  
1294, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe de l'abbé Thibaut, 87.  
1294, 30 juillet, *Vandenesse-en-Auxois*, église, épitaphe de Jean de Châteauneuf, 110.  
1294, 31 août, *Dijon*, épitaphe d'Étienne de Brognon, 49.  
1294, 31 octobre, *Dijon*, épitaphe d'Othon d'Arc, 50.  
1295, *Dijon*, Jacobins, épitaphe d'Huguenin de Til-Châtel, 20.  
1295, 9 mars, *Dijon*, épitaphe de Pierre de Verroul, 48.  
1296, 2 octobre, *Arceau*, église, épitaphe d'Huguenin, 1.  
1297, 12 mai, *Arceau*, église, épitaphe d'Amies, 2.  
1298, 6 janvier, *Dijon*, Cordeliers, épitaphe de Jean de Fontaines, 14.  
1298, 11 juillet, *Dijon*, épitaphe d'Huguenin, 51.  
1298, 9 août, *Dijon*, épitaphe d'Églantine de Villecomte, 52.  
1298, 31 décembre, *Dijon*, épitaphe de Richard de Faverney, 53.  
1299, 30 novembre, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe de l'abbé Rufin, 88.  
1300, 11 mars, *Dijon*, Jacobins, épitaphe de Sibylle de Montcler, 21.  
1300, 12 juin, *Dijon*, Musée archéologique, épitaphe de l'abbé Hugues d'Arc, 60.  
2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s., *Dijon*, épitaphe du moine Hugues, 35.  
2<sup>e</sup> moitié XIII<sup>e</sup> s., *Toisy-la-Berchère*, ancien prieuré de Breuil, fragment d'épitaphe, 109.  
XIII<sup>e</sup> s., *Dijon*, Cordeliers, épitaphe de Jeanne de Chargey, 15.  
XIII<sup>e</sup> s., *Dijon*, épitaphe de Robert, 33.  
XIII<sup>e</sup> s., *Dijon*, épitaphe du moine Jacques, 54.  
XIII<sup>e</sup> s., *Rouvres-en-Plaine*, église, croix reliquaire, 75.  
XIII<sup>e</sup> s., *Semur-en-Auxois*, église Notre-Dame, vitrail, 76.  
XIII<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, portail de l'église, 90.  
XIII<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe d'évêques, 94.  
XIII<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, tombeau reliquaire, 97.  
fin XIII<sup>e</sup> s., *La Bussière-sur-Ouche*, ancienne abbaye, épitaphe de l'abbé Geoffroi, 8.  
fin XIII<sup>e</sup> s., *Dijon*, Cordeliers, épitaphe de Marie, 16.  
XIII<sup>e</sup> s. ou après, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, peinture des saints abbés, 91.  
XIII<sup>e</sup> s. ou après, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, porte du monastère, 92.  
XIII<sup>e</sup> s. ou après, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, peinture des fondateurs, 93.  
XIII<sup>e</sup> s. ou après, *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, tombeau des Vergy, 95.  
XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s., *Saint-Nicolas-lès-Cîteaux*, Cîteaux, épitaphe d'Alain de Lille, 99.

## TABLE DES PLANCHES

I,	1	: <i>Arceau</i> , église, pierre tombale d'Amies.
	2	: <i>Beaune</i> , collégiale Notre-Dame, fragment d'autel.
II,	3-4	: <i>Arceau</i> , église, pierre tombale d'Amies (détail).
III,	5-6	: <i>Arceau</i> , église, pierre tombale d'Amies (détail).
IV,	7	: <i>Châtillon-sur-Seine</i> , Musée, fragment d'épithaphe.
	8	: <i>Dijon</i> , Saint-Bénigne, tympan du martyre de saint-Bénigne.
V,	9	: <i>Dijon</i> , Saint-Bénigne, tympan de la porte du réfectoire.
	10	: <i>Dijon</i> , Saint-Bénigne, tympan d'un enfeu.
VI,	11-12	: <i>Dijon</i> , Saint-Bénigne, tympan de la porte du réfectoire (détails).
VII,	13	: <i>Dijon</i> , Saint-Bénigne, tympan d'un enfeu (détails).
	14	: <i>Dijon</i> , Saint-Bénigne, épithaphe de saint-Bénigne.
VIII,	15	: <i>Dijon</i> , Musée archéologique, chapiteau aux lions.
	16	: <i>Dijon</i> , Musée archéologique, chapiteau de Daniel.
IX,	17	: <i>Dijon</i> , Musée archéologique, enfeu de l'abbé Pierre.
	18	: <i>Til-Châtel</i> , église, tympan sud.
X,	19-20	: <i>Dijon</i> , Musée archéologique, borne de limites.
XI,	21	: <i>Dijon</i> , Musée des Beaux-Arts, mission de saint Pierre.
	22	: <i>Dijon</i> , Musée des Beaux-Arts, Pierre, Paul, Simon le Magicien.
XII,	23-24	: <i>Marmagne</i> , abbaye de Fontenay, pierre tombale d'Ebrard.
XIII,	25-26	: <i>Marmagne</i> , abbaye de Fontenay, épithaphe de Simon de Rochefort.
XIV,	27-28	: <i>Molinot</i> , église, stèle réemployée.

## **PLANCHES**





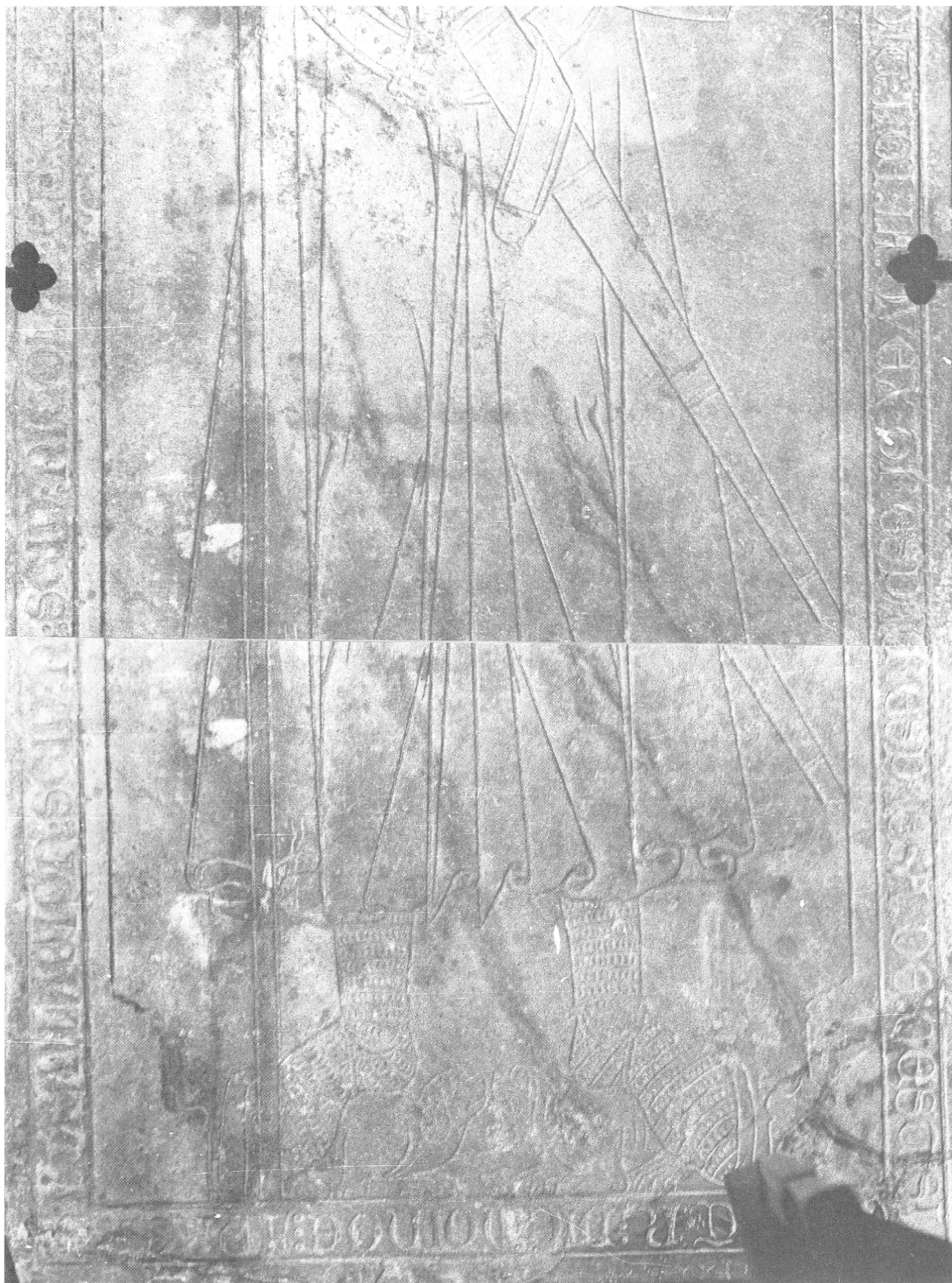
1. Arceau, église, pierre tombale d'Amies.



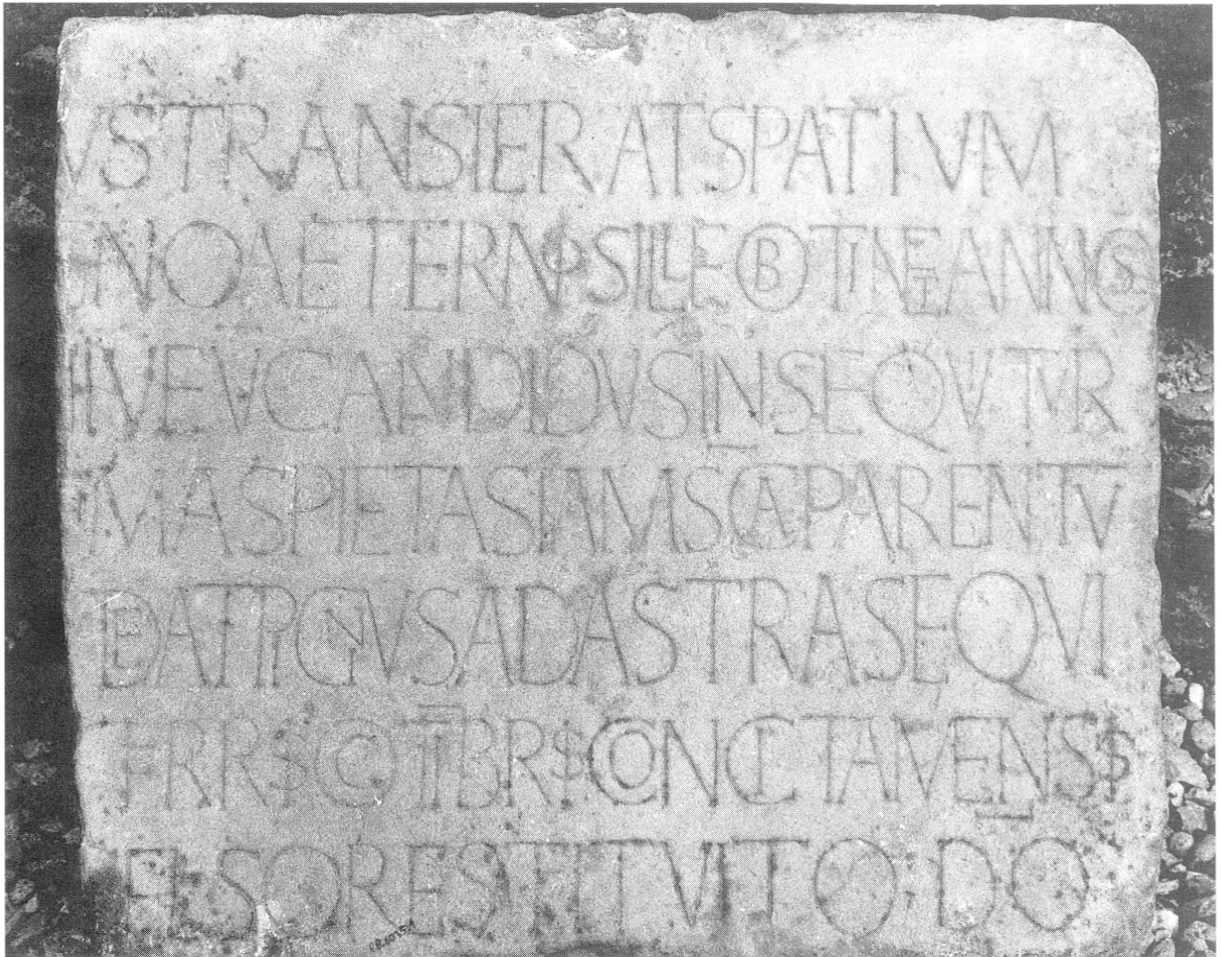
2. Beaune, collégiale Notre-Dame, fragment d'autel.



3-4. *Arceau*, église, pierre tombale d'Amies (détail).



5-6. Arceau, église, pierre tombale d'Amies (détail).



7. Châtillon-sur-Seine, Musée, fragment d'épitaphe.



8. Dijon, Saint-Bénigne, tympan du martyr de Saint-Bénigne.



9. Dijon, Saint-Bénigne, tympan de la porte du réfectoire.



10. Dijon, Saint-Bénigne, tympan d'un enfeu.



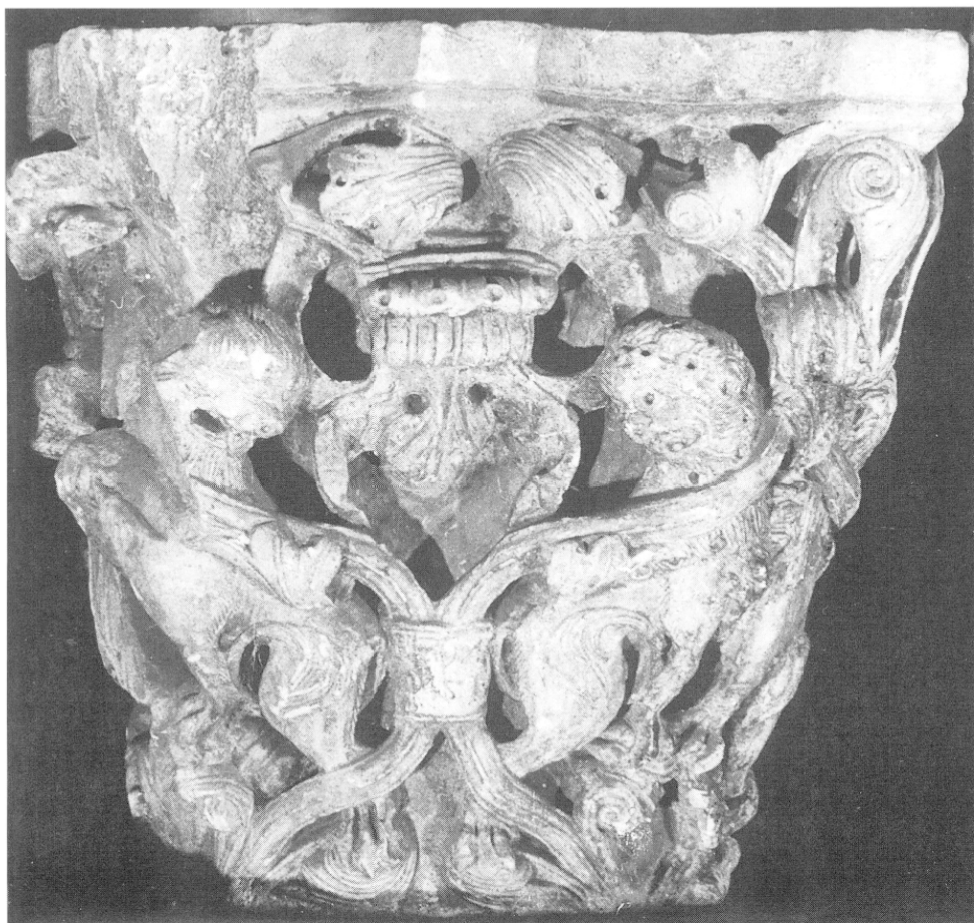
11-12. *Dijon, Saint-Bénigne, tympan de la porte du réfectoire (détails).*



13. *Dijon, Saint-Bénigne, tympan d'un enfeu (détail).*



14. *Dijon, Saint-Bénigne, épitaphe de Saint-Bénigne.*

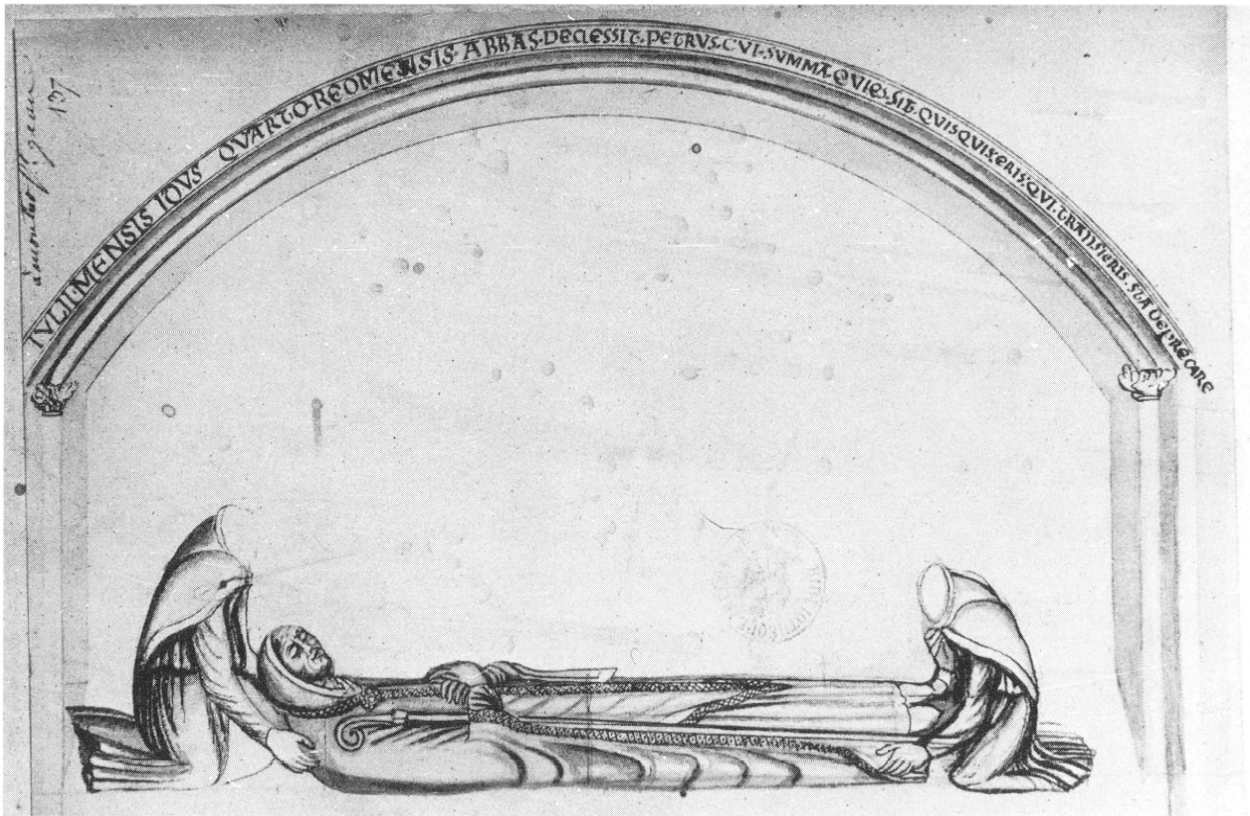


15. *Dijon*, Musée archéologique, chapiteau aux lions.



16. *Dijon*, Musée archéologique, chapiteau de Daniel.





17. *Dijon*, Musée archéologique, enfeu de l'abbé Pierre.



18. *Til-Châtel*, église, tympan sud.



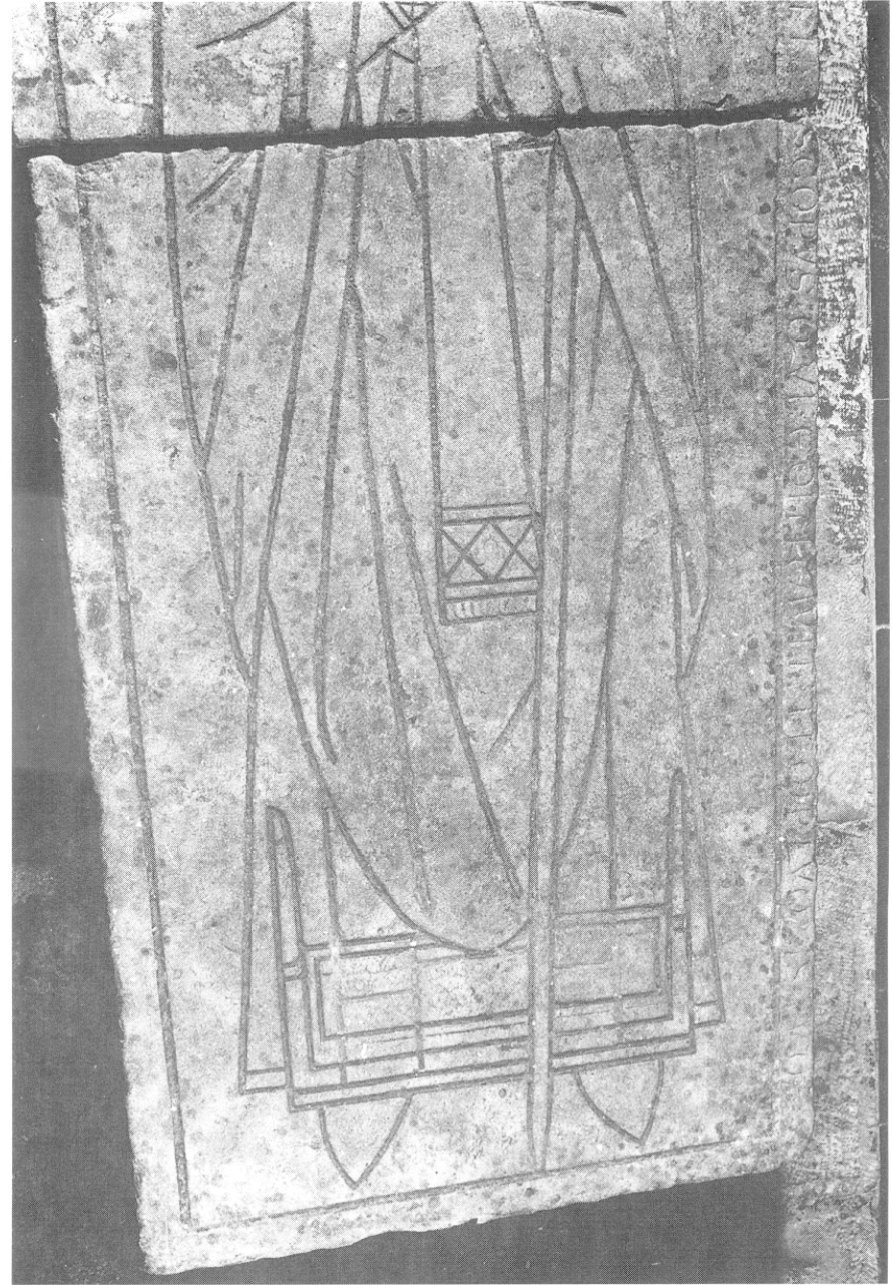
19-20. *Dijon*, Musée archéologique, borne de limites.



21. *Dijon, Musée des Beaux-Arts, mission de saint Pierre.*



22. *Dijon, Musée des Beaux-Arts, Pierre, Paul, Simon le Magicien.*



23-24. *Marmagne*, abbaye de Fontenay, pierre tombale d'Ebrard.



25-26. *Marmagne*, abbaye de Fontenay, épitaphe de Simon de Rochefort.



27-28. Molinot, église, stèle réemployée.

## TABLE DES MATIÈRES

Bibliographie .....	p. VII
<b>Côte-d'Or</b>	
Carte du département de la Côte-d'Or .....	1
Arceau .....	3
Beaune .....	6
Bèze .....	8
Bissey-la-Côte .....	10
Bussière-sur-Ouche (La) .....	12
Châtillon-sur-Seine .....	14
Daix .....	17
Dijon .....	19
Leuglay .....	63
Marmagne .....	66
Molesmes .....	71
Molinot .....	73
Moutiers-Saint-Jean .....	75
Rouvray .....	77
Rouvres-en-Plaine .....	78
Semur-en-Auxois .....	79
Saint-Nicolas-lès-Cîteaux .....	80
Saint-Seine .....	104
Tart-L'Abbaye .....	106
Thoissey-la-Berchère .....	108
Til-Châtel .....	110
Vandenesse-en-Auxois .....	113
Villiers-le-Duc .....	114
Index (présentation) .....	117
Index des noms de personnes et de lieux .....	119
Index des matières .....	127
Chronologie des inscriptions .....	135
Table des planches .....	139
Planches .....	141